Digitized by Google

201
52 I
36

CHRONIQUE

DE

S. BAVON A GAND.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRONIQUE

DE

S. BAVON A GAND,

PAR

JEAN DE THIELRODE.

(1298.)

D'APRÈS LE MS. ORIGINAL, APPARTENANT A M. LAMMENS, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE CETTE VILLE,

AVEC UN EXTRAIT DE LA CHRONIQUE DE S. BAVON, DU XV.e SIÈCLE, D'UNE CHRONIQUE D'OLIVIER DE LANGE, ET D'UN MARTYROLOGE.

GAND,
CHEZ VASSAS, RUE DES CHAMPS, N.° 13.

AOUT 1835.

GAND,
IMPRIMERIE DE D. DUVIVIER,
RUE AUX MARJOLAINES.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

La chronique que M. le professeur Lammens, bibliothécaire de l'université, à Gand, a bien voulu nous permettre de publier, a été trouvée, par ce savant, dans une masse de papiers, dont il fit l'acquisition à la maison mortuaire de M. Bosquillon, mort à Gand, en 1811. M. Bosquillon était administrateur des biens du chapitre et de l'évêché de Gand, qui avaient succédé à l'abbaye de S. Bavon. La charge de l'ancien possesseur de ce manuscrit, ne peut laisser do doute sur son origine.

Cette chronique a été écrite à la fin du XIII.me siècle, par un moine de l'abbaye de S. Bavon, nommé *Jean de Thielrode.* Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement positif sur ce moine : nous n'avons trouvé qu'une seule charte où le nom de Thielrode soit mentionné. Elle est relative à un différend sur des dîmes : Thielrode en avait été constitué l'arbitre avec le prieur de l'abbaye de S. Bavon : elle est de l'année 1293. A cette époque, Thielrode n'était investi d'aucun titre à l'abbaye. V. *Arch. de la Fland. orient. Saint Bavon, Casse* 5. *n.°* 1 *n.°* 1. Au reste, il est probable qu'il était natif de Thielrode, village situé sur l'Escaut, à deux lieues de Tamise, et que ce fut en mémoire du lieu de sa naissance, qu'il aura adopté ce nom : usage qui, à cette époque, se rencontre souvent.

Il n'a pas écrit sa chronique avant l'année 1276, puis-

qu'il commence par donner la copie d'une chronique universelle, faite par *Martinus Polonus*, laquelle finit à cette année. Thielrode termine sa narration à l'année 1298 : tous les événements, après cette époque, sont écrits d'une autre main. C'est donc de 1276 à 1298 que l'on peut fixer la date de la confection de cette chronique.

Le manuscrit de M. Lammens, en est l'*autographe :* dans le courant de l'ouvrage, le chroniqueur atteste plusieurs fois, V. *pages* 2, 7, 8, 54 *et* 66, qu'il en est non-seulement l'auteur, mais que c'est lui-même, qui l'a écrit. Si cette allégation ne suffisait pas, l'écriture, les majuscules, leurs ornements et les abréviations des mots, démontreraient que ce manuscrit a été fait dans la dernière moitié du XIII.me siècle, et nous n'invoquerions à l'appui que le *Winage* de Marguerite, écrit en 1274, pièce qui se trouve en original aux archives de la Flandre orientale, et dont l'écriture se rapporte en tout à celle de Thielrode.

Le manuscrit a le format d'un petit in quarto : il contient 160 feuillets. L'écriture en est belle, les majuscules sont en encres rouge et bleue, avec des ornements en rainceaux. La page 3 recto, commence par une lettre rehaussée d'or, qui forme un médaillon où l'on a peint la création de l'homme. L'ouvrage est divisé par chapitres : et l'intitulé est inscrit à la tête de chaque chapitre en encre rouge. Tout le texte est de la même main : nous avons indiqué ceux des passages, qui, soit à cause de l'année, soit à cause de l'écriture, ne nous semblaient pas être de la même main. Nous devons faire observer, qu'en général les phrases imprimées entre parenthèses, (qui dans l'original se trouvent écrites dans les entre-lignes), ne sont pas toutes de la même écriture, quoique du XIII.me siècle.

La première partie de la chronique comprend une histoire universelle, commençant au royaume de Babylone. L'origine de la ville de Rome et son histoire y sont dé-

crites. Le chroniqueur a fixé la fondation de la ville de Gand, à l'année 47 avant notre ère. A la naissance de J. C. il donne l'histoire des Papes et des Empereurs simultanément. Dans toute cette partie, Thielrode a suivi mot-à-mot la chronique de *Martinus Polonus*, et il est probable que l'ouvrage de Thielrode en donne une copie authentique.

Arrêtons-nous quelques instants à *Martinus Polonus :* il naquit à *Oppa*, dans la haute Silésie : il fut surnommé *Polonus*, parce que ce pays faisait partie autrefois de la Pologne. Il prit la tonsure dans le couvent de S. Adalbert, à Breslau : il devint pénitentier et chapelain du pape Clément IV, et il remplit les mêmes fonctions sous Grégoire X, Innocent V, Jean XXI et Nicolas III, qui l'éleva, en 1278, à l'archevêché de *Gnesnes*, ancienne capitale de la Pologne. Martinus, qui était venu se mettre en possession de son siége, y mourut l'année même de son élévation.

Sa chronique universelle, qui finit à l'année 1276 (a) a été publiée, entre autres, par Plantin en 1574, enrichie de notes par *Suffridus Petrus de Leewarden.* Cet annotateur a trouvé tant de variantes dans les ms. de Martinus, que souvent il n'a pu découvrir quel en était le véritable texte : " *Quoniam*, dit-il, *in ms. codicibus tanta varietas est ut difficulter definiri possit, quid Martinus ipse scripserit, nos numeros editionis antiquæ ita uti erant, retinuimus.* „

Dans les notes, il a eu soin de marquer les *passages* qui ne se trouvaient pas dans les autres éditions, ainsi que les *lacunes*, qu'il avait rencontrées, dans la narration des événements historiques; lacunes qu'il a remplies d'après

(a) " Magnum sibi sæculo 13.° nomen peperit chronici universalis compositione Martinus è Silesiâ oriundus „ dit *G. Eccard. Corpus historicum medii ævi. t.* 1. *præf. n.°* 20.

d'autres historiens, ou d'après un manuscrit qu'il possédait de la chronique de *Martinus*.

Nous avons collationné le texte donné dans l'édition de Plantin, avec celui de *Thielrode*, et nous nous sommes convaincus que toutes les lacunes, indiquées par l'annotateur et supplées par lui, se trouvent dans la chronique qui nous occupe. Or, comme le texte donné par Thielrode a été écrit peu de temps après la mort de Martinus Polonus, et que d'ailleurs il a rapporté plusieurs événements, non recueillis dans le texte qui en a été publié; on peut en inférer, que la copie de Thielrode est la copie textuelle de la chronique originale de Martinus, et que toutes les *additions* qu'on y a faites depuis, toutes les *lacunes* qu'on a remplies, doivent être regardées comme *apocryphes*, en ce sens, qu'elles ne sont pas de *Martinus*.

Thielrode a indiqué tous les auteurs qu'il a consultés: il cite *Martinus Polonus*, sous le nom de Martinus *ordinis prædicatorum*, et tous les auteurs, chez lesquels celui-ci a puisé lui-même. C'est *Martinus Polonus*, qui a fait connaître un nommé *Gratianus*, moine, qui composa des décrétales. Le *Libre floridus*, ainsi nommé, *quia de diversorum auctorum floribus contextus est* (n.° 197 des ms. de la bibl. de Gand), et les *Légendes des Saints* de son monastère ont fourni la plus grande part à sa compilation: c'est la source la plus pure pour les premières années de l'établissement du catholicisme en ce pays, puisque plusieurs de ces légendes ont été écrites par les contemporains des événements qu'ils racontent. Le manuscrit contient une lettre de l'abbé Othelbold adressée à la comtesse de Flandre Otgive (de 1019 à 1030) et un relevé du trésor de S. Bavon, trouvé après les incursions des Normands: ces deux pièces, surtout la dernière, ont été extraites d'un livre d'évangiles, reposant à la cathédrale de S. Bavon et nommé *Livre de S. Liévin*. Thielrode a presque toujours

écrit avec discernement : s'il n'a point rectifié ce que les légendes contenaient d'erroné, il faut moins l'attribuer à son jugement, qu'au respect aveugle que l'on portait alors aux légendes des saints : respect qui s'est même perpétué d'âge en âge, puisque ce ne fut qu'au XVII.e siècle que la critique osa relever ce qu'elles renfermaient de défectueux.

La chronique de Thielrode est de la plus haute importance pour la ville de Gand : elle nous a transmis le souvenir de plusieurs événements, qui, sans elle, auraient été perdus pour nous. C'est elle seule, qui a conservé les anciennes dénominations de plusieurs localités de cette ville : c'est elle seule qui nous a fait parvenir des notions exactes sur un fossé de démarcation, que l'empereur d'Allemagne, Otton I.er, fit creuser à partir de la jonction de la Lys et de l'Escaut, pour déterminer les limites de l'empire et de la France : enfin c'est le plus ancien document qui fasse mention d'un château, qui existait sur le territoire de la petite ville de S. Bavon, au confluent de ces deux rivières ; château qui fut bâti par les empereurs d'Allemagne, à une époque inconnue.

Tous ces passages ont été copiés, soit par les chroniqueurs qui ont suivi Thielrode, soit par les savants qui se sont occupés de l'histoire de la Flandre ou de la ville de Gand : tous ne leur ont reconnu d'autre origine que la *chronique de S. Bavon.* Or, la chronique originale de ce monastère est celle que nous publions aujourd'hui : c'est sur elle que toutes les autres copies ont été calquées. Et il est facile d'en administrer la preuve.

Thielrode, dans sa préface, commence par dire lui-même que l'abbaye de S. Bavon manquait à presque entièrement de chroniques " *idem monasterium de cronicis totaliter pene vacare.* „ Cette allégation nous avait d'abord paru dénuée de fondement : elle heurtait de front une tradi-

tion, admise par plusieurs écrivains, savoir : qu'il existait une *chronique de S. Bavon*, écrite au milieu du XII.e siècle. L'évêque Nélis était celui de tous les écrivains qui avait la foi la plus vive, à l'existence de cette chronique : " nous l'avons copiée, dit-il, dans son *Belgicarum rerum Prodromus etc. p.* 61 *et suiv.* d'après *le manuscrit original du XII.me siècle*, que le prince Lobkowitz, évêque de Gand, a bien voulu nous communiquer. Il est inutile d'insister, continue-t-il, sur la haute valeur de ce document, qui jusqu'ici n'a été connu que de peu de personnes, et qui n'a jamais été copié en entier. „ Le témoignage imposant de ce savant semblait clore toute discussion sur cette chronique, sa date paraissait incontestablement fixée. On le croyait du moins; mais depuis que le gouvernement belge a fait l'acquisition d'une copie ancienne (a) de la chronique de S. Bavon, l'allégation de Thielrode s'est trouvée vérifiée, et celle des savants, sur la prétendue ancienneté de la chronique copiée par l'évêque Nélis, s'est écroulée de fond en comble.

Qand le manuscrit fut présenté à M. Serrure, conservateur des archives de la Flandre Orientale, il ne se laissa pas éblouir par l'importance emphatique que l'on attachait à cette pièce. De prime abord l'écriture ne lui sembla point porter le caractère de celle du XII.e siècle : nous-mêmes, pendant le peu de moments qu'on voulut bien nous la laisser entrevoir, nous dûmes nous ranger à son avis. Mais bientôt M. Serrure découvrit, dans la chronique même, des témoignages irréfragables, qui vinrent confirmer la première idée qu'il s'en était formée. Le compilateur de

(a) Nous disons *copie ancienne*, car plusieurs écrivains ont démontré qu'il existait différentes copies de cette chronique, contenant des variantes assez remarquables. Voy. *De Bast*, 1.er *supp. ant. rom. et gaul. p.* 119.

cette chronique cite lui-même deux auteurs, qui doivent fixer incontestablement la date de sa confection. Le premier est *Tritheim*, abbé de Spanheim, en Allemagne, mort en 1516, renommé par son ouvrage de *Ecclesiasticis Scriptoribus*. Le second se nomme *Adrien But*, moine de l'abbaye des Dunes, mort en 1488. Son témoignage est invoqué à l'année 557. *Voy. ci-après page* 193. *Voyez aussi l'extrait des procès-verbaux de la séance du* 3 *avril* 1835, *de la commission royale d'histoire, page* 85. Ce n'est donc qu'à la fin du XV.e siècle, ou au commencement du XVI.e, que cette chronique a été compilée. On peut même faire observer que le chroniqueur fut interrompu brusquement dans son ouvrage, puisqu'il a commencé à annoter l'année 1152, et qu'il ne l'a point achevée. Il est probable que cette chronique a été faite par ordre de l'abbé Marcatelle, élu en 1478 et mort en 1508 (a).

Cependant tous les écrivains ne se sont pas mépris sur l'ancienneté de cette chronique. Nous avions lu que depuis *deux siècles*, un écrivain du plus grand poids avait placé cette chronique à la date réelle qu'elle devait avoir. Il est étonnant que cela ait échappé aux savants de nos jours : qu'on ouvre le *Gandavum* ou les *Gandavensium rerum libri sex, de Sanderus*, on y lira ce qui suit, à la page 146, édition de Bruxelles de 1627, en marge, lettre A : " *Vixit ille chronographus sub cæsare Maxæmiliano primo : mentionem enim facit abbatis Tritemii.* „ Sanderus répète, mot-à-mot, la même observation dans sa *Flandria illustrata*, page 102, lettre A, en marge, première édition, 1641. Et c'est en rapportant l'année 936 de la chronique de

(a) L'abbaye de S. Bavon avait un exemplaire ms. de Tritheim, portant la date de 1494 et acquis par cet abbé. V. *N.o* 48 *des ms. de la bibl. à Gand.*

S. Bavon, que cet historien a fait cette remarque. Ainsi la découverte de la *non-ancienneté* de cette chronique, se trouve réduite à sa juste appréciation : ce n'est pas au mois d'avril 1835, qu'il faut la fixer; mais on doit la reculer, au moins, à l'année 1627 et en attribuer l'honneur à Sanderus.

Nous ferons observer d'ailleurs que la chronique dont le gouvernement vient de faire l'acquisition est positivement celle que l'on avait toujours regardée comme la *chronique originale* de S. Bavon; que c'est cette même chronique, qui avait reposé aux archives de l'évêché de Gand, sous le n.° 83, que le prince de Lobkowitz avait confiée à l'évêque Nélis, et qui, à sa mort, n'a pas été restituée au dépôt d'où elle provenait.

Ainsi en nous résumant; l'allégation de Thielrode que son monastère, à l'époque où il écrivait (fin du XIII.e siècle), n'avait presque point de chroniques, jointe à la circonstance que ce ne fut qu'à la fin du XV.e siècle ou au commencent du XVI.e, que la chronique acquise par le gouvernement, fut compilée, doivent nous convaincre que *la chronique originale de S. Bavon*, est celle de *Thielrode*. Quant à la chronique, publiée par Pertz, dans ses *Monumenta Germ. hist. t.* 2. *p.* 184, elle est postérieure à celle-ci, car elle ne fut écrite qu'au milieu du XIV.e siècle. V. *le n.°* 10 *des ms. de la bibl. de Gand.*

Thielrode est inédit à l'exception de quelques passages insérés par M. Warnkœnig, dans le premier volume de son ouvrage sur la Flandre : nous ne parlons pas des extraits mis au jour par d'autres écrivains, d'après des copies de la chronique de S. Bavon, calquées sur celle de Thielrode et rapportées avec plus ou moins de variantes, comme on le verra dans la suite. Le chapitre VIII rectifiera tout ce qu'on avait écrit sur le Château-Neuf et le fossé d'Otton.

Digitized by Google

Nous publions de la chronique de Thielrode, tout ce qui provient de cet écrivain et tout ce qui concerne la ville de Gand et la Flandre : nous avons aussi publié quelques événements arrivés *miraculeusement*, non seulement pour montrer l'esprit du temps, mais aussi pour garder le souvenir des individus, dont les noms s'y trouvent consignés. Nous avons cru devoir conserver l'ortographe et la ponctuation de l'original. Dans les notes nous avons indiqué les écrivains antérieurs à Thielrode, qu'il avait consultés pour son ouvrage, et le chapitre VIII excepté, nous sommes parvenus à découvrir, pour ainsi dire, mot-à-mot, quelles étaient les légendes où il avait puisé et qu'il n'avait indiquées que généralement. A la suite des notes, nous publions 1.° un extrait de la chronique de S. Bavon, qui nous a été communiqué par M. Van Hulthem et qu'il avait pris lui-même dans l'original : et quoique nous soyons à peu près certains que cet extrait est copié de la chronique achetée par le gouvernement, nous n'avons pu nous en convaincre, n'ayant point en communication de celle-ci :

2.° Une chronique, relative aux saints du monastère de S. Bavon, faite par *Olivier De Lange*, prieur de cette abbaye, dont nous aurons l'occasion de parler plusieurs fois dans le courant de l'ouvrage ; elle est inédite :

3.° Un martyrologe, tiré du *Liber floridus*, contenant la mention de plusieurs personnages, qui ont vécu ou qui sont morts à Gand, et d'événements historiques plus ou moins importants. Comme Thielrode en a fait usage, c'est ce qui nous a porté à le publier.

A. V. L.

OBSERVATION ESSENTIELLE.

Les mots imprimés dans le texte entre parenthèses, *sont écrits dans les entre-lignes du ms. : ceux* en italique, *sont écrits sur rature, et ceux* entre guillemets, *le sont en marge.*

Digitized by Google

PRÆFATIO.

QUONIAM *servare nunc in memoria cuncta que pretereunt non sunt ab homine ista provenientia : sed flamine divino humanitatem rationibus lucidis decorando. secundum quod dicitur omnia in memoria habere pocius est divinitatis quam humanitatis. Igitur cum humana natura prorsus sit labilis necnon permutanda oblivioni per tempora diversa se conferens facta precedentia minime recordando. Hinc vox litteralis inventa est modo debito inscripto protrahendo ut ad id se prepararet animum hominis labilem cognitione previa perlustrans. amnacca venturis hominibus lucide notificando. et quia deus que fecerat cuncta videns quod essent valde bona*

Digitized by Google

hominem inter illa sensualiter ad sui respectum illuminans : sensui suo utilia per ipsum conferendo hecque ignorantibus spergere . volentem eos impa jectam noticiam adducendo nullus eidem invidere tenetur factis et verbis nocumenta prebendo : sed eidem magis acquiescendo · ergo cum a nobis nichil habemus sed ab eo quod studemus proficimus gratia dei interveniente fructus scientie studio medio humane nature colligendo · et sic quod per studium manet nunc descriptum aliis placide seminando · quemlibet benivolum ignorantia seductum reddere tenetur hec eadem diligenter perspiciendo a tali facto satiram depellendo · Hinc est quod ego Johannes de thielrode *minimus monachus sancti bavonis gandensis id idem monasterium de cronicis totaliter pene vacare . de hiis que in presenti compendio sunt nunc copulata in nostris codicibus parum inveniendo . meum cum hoc ingeniolum pauper ac in scientia debile ad hoc apposui istud perficiendo ut nostris successoribus presentibus et futuris pateant subsequentia in opusculo contenta . ut pote facta preterita diversorum a diversis acta super eisdem cognitionem sumentibus sencialiter delectando . secundum quod in capitulis subsequentibus continebitur per ordinem concurrendo ·*

*Primo dicendum est de etatibus mundi . .*I. *Capitulum.*

De principio ydolorum. .II. *cap.*

De quatuor regnis principalibus maioribus de quibus Roma instituta fuit · de tempore quo incepit · a quibus incepit et de modo quo incepit . . III. *cap.*

De duplici regimine spirituali et temporali . IIII. *cap.*

De etate kristi et beate virginis . V. *cap.*

De tribus generibus cardinalium institutis ad quod sunt et qui sunt et quot sunt . VI. *cap.*

De summis pontificibus et imperatoribus incipiendo a summo pontifice Jhesu christo et ab octaviano imperatore et de mirabilibus que contingebant temporibus ipsorum . VII. *cap.*

De origine castri gandensis et oppidi quod situm est infra scaldam et legiam fluvios . VIII. *cap.*

De situ monasterii sci bavonis et a quibus originem duxit . IX *cap.*

De florberto primo pastore monasteriorum sci petri in blandinio et sci petri scique bavonis in gandavo . X *cap.*

De abbatibus monasterii sci bavonis . XI *cap.*

De s.to bavone pio confessore . XII. *cap.*

De s.to livino glorioso martire. XIII *cap.*

De s.to amando episcopo et landoaldo archipresbytero . XIIII *cap.*

De s.to machario antiochie metropolis sirie archiepiscopo . XV *cap.*

De s.ta landrada virgine abatissa belisiensis cenobii . XVI *cap.*

De episcopis · qui rexerunt insimul noviomagensem et tornacensem dyocesim . XVII *cap.*

De episcopis tornacensis dyocesis post divisionem a noviomagensi ecclesia . XVIII *cap.*

De comitibus flandrie . XIX *cap.*

De comite Juliacensi . XX *cap.*

De conflictu in Zelandia . XXI *cap.*

De ducibus brabantie · XXII *cap.*

De bello apud Woronc . *De morte Johannis ducis* . XXIII *cap.*

De morte ludovici regis francie qui obiit ante thunicum . XXIIII *cap.*

De miraculo eucharistie quod accidit parisius. XXV *cap.*

De litteris destructionis civitatis aconensis missis a Nicholao papa ad dominum petrum remensem archiepiscopum et de responsione missa summo pontifici a prelatis remensis et senonensis provintie. XXVI *cap.*

Reges francorum. XXVII. *cap.*

CHRONICON

MONASTERII

SANCTI BAVONIS

IN GANDAVO.

Capitulum III.

Anno ab urbe condita . DC.LXXIII . Gayo cesare ac lucio bibulo consulibus Julio cesari tres provintie cum legionibus . VII . in quinquennium date sunt . Gallia transalpina et cisalpina et yliricus Galliam comatam postea senatus adiecit hanc hystoriam suetonius plenissime narrat Galli vero cum germanis perpetuo pene bello altercabantur quos renus fluvius tamen dividit . Julius cesar primo gallicos per bellum multis prostratis superat ac treventorum civitatem vastat . Demum in Germaniam facto ponte super renium transiit.

DE CASTRO GANDENSI QUOD GAIUS JULIUS CONSTRUXIT.

Iste Gayus Julius construxit nobile castrum et famosum supra scaldam et legiam propter decentiam et oppor-

Digitized by Google

tunitatem loci in hyeme quiescendum . et in estate contra regem cassibellaunum britannie bellandum . quod nunc anglia nuncupatur quem regem et regnum dewicit totaliter . gayus imposuit nomen castro *suo* a nomine suo gayo ganda . quod primo appellabatur odnea quod nunc est monasterium s.ti bavonis a s.to amando episcopo constructum ubi prius colebatur mercurius . — Post vero constructionem monasterii ab amando . circa annos Nativitatis domini . DCCCL . Normanni qui primo venerunt de norwegia monasterium s.ti bavonis incendunt . — Item circa annos domini . DCCCLXXX . Normanni incendiis et devastationibus inhiantes sanguinem humanum sitientes ad interitum et perditionem regni in gandavo monasterio sedem sibi ad hyemandum statuunt deinde tornacam civitatem et omnia monasteria supra scaldum fluvium ferro et igne devastant deinde sedem sibi mutant et cortriacum castrum construunt . — Francorum principes inito consilio imposuerunt regi et francis . XII . milia pondera argenti dare normannis annuatim in tributum ut de regno abirent postea facta pace per matrimonium rex normannorum cum karolo baptizatus est et per imperatorem de sacro fonte susceptus et tandem cum normannos de francia expellere non posset concessit eis karolus regiones que ultra secanam erant que pars usque hodie dicitur normannia . — Rorichus fuit rex normannorum . et *Godefridus postea* rex normannorum duxit in uxorem ghislam filiam lotharii regis . Iste gayus Julius quando devicerat britannniam et versus romam pergebat reliquit quosdam nobiles barones suos ad custodiendum castrum suum ganda unde postmodum cives gandenses originem acceperunt sed non fuit tunc ganda quod nunc ganda dicitur nuncupabatur herhem unde *dicitur vulgariter* qui nunquam fuit apud sanctum bavonem nun-

quam fuit in ganda sicut postea dicetur ubi tractabitur de castello gandensi. (a)

(b) Quoniam scire tempora summorum pontificum ac imperatorum nec non et aliorum patrum episcoporum. clericorum et laicorum quamplurimum inter alios theologis ac viris peritis expedit. — Ego frater Johannes de thilrode monachus sancti Bavonis gandensis compilavi hoc opusculum. Ex libris fratris martini ordinis predicatorum et ex cronicis damasi pape de gestis pontificum. — Item ex cronicis orosii. de gestis imperatorum. — Item ex cronicis pauli romani. dyaconi. cardinalis ex gestis utrorumque. — Item ex passionibus sanctorum. — Item ex libro nostro florido. — Item ex libris diversis sapientum et discretorum virorum quos omnes tedium esset audire.

Factum est autem eo compendiosius hoc opusculum ut scolasticis historiis a theologis et a viris peritis decreto vel decretalibus convenienter possit allegari. (c)

(a) Le chroniqueur parle alors du départ de Jules César pour Rome, de Pompée, de la mort de Jules César, d'Octavo son successeur, de la naissance de J. C. Dès lors, dit-il, il exista concurremment deux pouvoirs, celui des papes et celui des empereurs (chap. 4.) Il traite ensuite de l'âge du seigneur et de celui de la Viergo (chap. 5).

(b) Page 21.

(c) Suit le chapitre 6 qui traite des cardinaux. Le chapitre 7 parle des pontifes et des empereurs. L'an 25 de notre ère, y est-il dit, Virgilo meurt à Brindes : ses cendres sont transférées à Naples. Horace meurt l'an 185 de J. C. " Tempore huius Augusti (octaviani) computati sunt cives romani Nonagies trecenta millia et octoginta millia. „

Sous Dioclétien presque toute la chrétienté fut extirpée en *Bretagne*. Sous Constantin vécut " Antonius prior et abbas multorum monachorum cujus vitam et acta beatus Jeronimus in vitis priorum diligenter conscripsit. „ (page 43).

Cap. VII.

(a) Isto tempore. scilicet anno domini M.°CC.°LXXXI.° facta est commotio communitatum in tota flandria fere et in proximo contra comitem suum et adversus rectores et maiores civitatum.

(b) Adulphus rex alimannie interfectus est in bello et cum eo magna multitudo militum et nobilium a duce alberto austrasiorum qui fuit filius rodulphi regis sui predecessoris anno domini M.°CC.°XCVIII.° mense julio. — Anno eodem predicto idem albertus dux austrasiorum filius Rodulphi regis electus est in regem alimannie et anno eodem dominica post festum s.ti martini hyemalis coronata est uxor regis alberti tunc soror ditissimi ducis de karenta coronacio hec facta est apud nurenberghe et erant ibi omnes regis electores insimul congregati quod antea parum visum est. nuncii et milites fidedigni domini widonis comitis flandrie ad regem missi mihi scilicet fratri Johanni de thilrode huius libri compositori retulerunt quod ibi fuerunt congregati circiter sexaginta centum milites et ad prandium serviebat rex boemie de cypho coronam in capite habens et sceptrum in manu ornatu regali et ita quilibet de aliis officialibus secuti decebat.

(a) Ce passage se trouve à la fin de ce chapitre, page 105 v. Ecriture du XIV.me siècle.

(b) Page 111. Ecriture du XIII.me siècle.

(a) Anno dominice incarnationis . sexcentesimo *octavo fundata est ecclesia gande in castro gandavo a s.to amando episcopo qui anno domini* . DC.° *sexto decimo eamdem ecclesiam dedicavit ydibus novembris in honore s.ti petri apostoli* . — Anno dominice incarnationis · nongentesimo · quadragesimo primo · XVII° · kl . mayi facta est prima dedicatio capellule in oppido gandensi in honore sancti iohannis baptiste · s.ti bavonis stique vedasti · a transmaro noviomagensi episcopo · et ille locus *capellule* inter scaldam et legiam fluvios nuncupabatur herehem . Nam homines s.ti bavonis de villa gandensi in herehem transmigrantes (portum ibidem statuerunt .) quia abbatia s.ti bavonis et villa gandensis fuit desolata suo defensore · Scilicet castello gandensi . quod constructum fuit ab imperatoribus romanorum in fisco s.ti bavonis ad · defendendum monasterium et villam gandensem et in divisione imperii et regni francorum . quod castellum capuit quidam miles nomine Lambertus qui propter hoc a comite arnulpho hereditarie factus est primus castellanus · Arnulphus comes in herehem portum statuit . locumque ecclesie s.ti petri in blandinio assignavit cum censu et naulo et omni decima computata in carnatione domini predicta ecclesia s.ti bavonis antiquior est prime capelle s.ti iohannis baptiste in oppido gandensi in trecentis et triginta *tribus* annis . et in hoc nullus legentium ambiget quia potest hodierna die monstrari per bona privilegia summorum pontificum et comitum flandrie .

Prima fundatio ecclesie s.to bavonis antiquior est lidrico primo comite flandric in centum et octoginta quatuor annis.

(a) Les trois vers, qui suivent sont écrits au haut de la page 111 v. (écrit. du XIII.me siècle).

Nota sexentis annis post christum bisque quaternis
Ecclesiam gande fundasti presul amande :
Castro gandavo . requiescit nunc ubi Bavo.

Cap. VIII.

DE ORIGINE CASTRI GANDENSIS ET OPPIDI QUOD SITUM EST INFRA SCALDAM ET LEGIAM FLUVIOS ET DE INIURIA MONASTERIO SANCTI BAVONIS ILLATA.

Otto imperator de scaldi fossatum (a) ante pontem sancti Jacobi usque in mare extensum a nomine suo ottingam vocavit. quo regni francorum et imperii orientalium fines determinavit. Ante ottonem castellum quod ad ripas leie situm est · non reges francie · non comites flandrie · sed imperatores in libera s.ti bavonis possessione · propter divisionem regni et imperii statuerunt : de quo censum. v. solidorum s.to bavoni · longo tempore comites solverunt " et nunc solvunt „. Huic castello non castellani sed comites prefuerunt · quibus quatuor ville cum appendiciis suis scilicet hasnethe · bocholt · axla · hulsta · cum tota Wasia subiecte fuerunt · Quidam horum comitum Wiemannus nomine uxorem suam · lietgardem · morti vicinam ad oraculum s.ti petri · stique bavonis · deduxit · eamque statim fatis urgentibus mors abstulit. Pro cuius anima non sane sollicitus villam Thesselam " que nunc dicitur Desselberghe „ s.to Bavoni abstulit et s.to petro tradidit. Non tamen castellum ad spoliationem ecclesie sed ad defensionem structum fuit. Quo modo idem castellum

(a) Le manuscrit porte " fofsato „ mais il est évident que l'o, écrit en encre rouge, est mis sur un u (encore visible) surmonté d'une abréviation (—), en partie raturée.

de potestate imperiali in manus comitum redactum est . eminens dirute munitionis cumulus secus villam bochold indicat . memoriamque huius rei posteris representat . Hanc munitionem comes flandrie ad vastanda imperialia et capiendum castellum . militum custodie commiserat . qui creba per densissimam silvam irruptione castellum casso labore fatigabant . Cumque impensus periret labor . comes coacto in unum exercitu in loco quem herebem novimus . ubi necdum habitatio erat hominum : erectis lodiis . fixisque tentoriis . longo tempore obsedit castellum . In sancto sabbato pasche petente exercitu discessum et ad sua reditum . monuit comes ut prius contra oppidanos non segnem facerent impetum . Quo facto : oppidani consciso in particulas dimidio bacone quem solum nec quicquam amplius in cibo habebant . fedabant scuta pugnantium . Que res exanimavit comitem . eo quod eos habundare cibariis . nec capi posse nisi per famem estimaret . Itaque incensis lodiis discessum est . Quidam lambertus aliis festinantibus se subtrahens . sepiusque respiciens : vidit de suburbio castelli mulierculam cum vase hauritorio ad leiam descendere . Concitato equo reverti volentem preripuit . diligenter quid ageretur in oppido sciscitatus . Cumque perterrita diu hereret . promisso ei tandem pretio . confessa est nec unius diei cibum eis superfuisse . Munerata mox muliere comitem subsequitur . adiunctisque suis fautoribus postulat comitem . quod nec habuit nec forte habiturus erat . Conclamantibus aliis id facile et sine dampno *posse dari* quod nec haberetur nec posset haberi : assensum comes prebuit . Igitur lambertus castellum nondum captum sibi et posteris hereditario iure sub hac conditione postulavit : quatinus castelli suo labore adquisiti . comes esset et dominus : ipse vero procurator et castellanus . Ordinata itaque lege et que deinceps inter eos tenenda esset iusticia :

castellum necdum habitum comes tribuit · lambertus suscepit · Hec castellania per totam flandriam sola tunc fuit hereditaria · Lambertus petitis et acceptis quibusdam militibus · tubisque quasi ad pugnam interciso sonitu clangentibus revertitur : lodias instaurat · armat in pugnam milites. insultationes magnificat : suisque gestibus comitem redisse et adesse insimulat · Oppidani capti fame nec ullum sperantes subsidium : maxime timore comitis quem reversum arbitrabantur perterriti · accepta pace et libertate egrediendi· castellum reddiderunt . Comes castello potitus · abbatiam s^ti Bavonis plurimum attenuavit. Nam homines s^ti Bavonis de villa gandensi in herchem transmigrant (et comes ar.) portum ibi statuit · locumque ecclesie s^ti petri (in blandinio) assignavit. Taceo de silva mercholt quam sibi porcariam fecit . taceo de loe · de Juete . de thesseldunc · de Thorensele · de sprinchedunc · quas villas castello adiecit · hominesque vectigales fecit · Capta urbe . et abbatia sancti Bavonis suis tutoribus desolata : abbates tam ex suis quam ab extraneis hominibus tribulationes et angustias id genus miseriarum sepe diuque perpessi sunt.

Wicmannus comes universis salutem etc. trado monasterio s.^ti petri in blandinio villam thessela que nunc dicitur desselbergine cum silva acqua et omnibus appendiciis pro remedio anime coniugis mee lietgardis signo meo signavi cum signo arnulphi marchisi flandrie patris lietgardis comitisse supradicte · actum anno domini · DCCCCLXII. lotarii regis anno. XIII. anno womari abbatis in blandinio. IX. Lotharius rex confirmavit Wicmanni donationem quam Wicmannus abstulit monasterio s.^ti bavonis. — Arnulphus marchisus flandrie · monasterio s.^ti petri in castro gandavo quod blandinium vocitatum est sito in pago curtracinse vel listrigaugense salutem etc. quum monasterium s.^tus amandus reliquiis beati petri multorumque sanctorum quas a roma · secundo redicus

secum detulit sollempniter nobilitavit et monasterium s^tl petri sanctique bavonis reliquiis et privilegiis honoravit que privilegia et reliquias martinus papa concessit monasteriis antedictis precibus s^ti amandi tempore dagoberti regis francorum · tunc s.^to eligio episcopo noviomacum et tornacum presidente . s.^tus amandus obiit anno ab incarnatione domini · LXI · (a) anno etatis sue. XC.° Arnulphus marchisus contulit monachis s.^ti petri in blandinio censum qui accipitur de mansionibus que site sunt in portu gandavo a flumine scaldi usque ad decursum legie fluminis ; et decimam · quam pro remedio animarum suarum deo exsolvere debent in ipso commanentes portu Naulum quoque quod a pretereuntibus exigitur supradicto monasterio concessit et floralia prati que adiacent ipsi portui illorum cedit petestati · cetera omnia que in cartha ainardi abbatis scripta habentur reddidit · Item (ut) abbatem preponant sibi cuius hortatu atque regimine animati terrena post ponentes celestia studeant meditari etc. que sequuntur in privilegio · actum blandiniensi cenobio · anno incarnati verbi nongentesimo trigesimo nono· octavo yduum iuliarum · regnante ludouico anno sexto filio regis karoli reclusi monachi.

Transmarus noviomagensis antistes salutem etc. precibus arnulphi marchisi et gerardi abbatis corroboravi monasterio s^ti petri in blandinio mansioniles omnes in portu gandensi cum censu earum et cum omni decima Naulum etiam quod a pretereuntibus exigitur. Capellam insuper que in eodem portu constructa nuper populo fuerat prefati cenobii abbate gerardo rogante dedicavi · XVII · kalendas mayi in honore s^tl Johannis baptiste et sanctorum confessorum vedasti et bavonis remota ab altario eiusdem

(a) En marge une autre main a mis " DC " : dans le texte il n'y a que " LXI ".

capelle omni redemptione et respectu tam nostro quam successorum nostrorum ut perpetua libertate ad blandinium respiceret sine ulla successorum nostrorum usurpatione. Omnem etiam terram a portu gandensi que adiacet inter decursus duorum fluminum legie et scaldis usque ad sevringhahem et langaraca et exinde in directum usque legiam et multa alia que continentur in privilegio. Actum dominice incarnationis nongentesimo. quadragesimo primo. — Henricus rex &ª notum sit universis quod precibus balduini (insulani) marchisi flandrie et adele coniugis · b · mea sorore existente confirmavi et corroboravi donationem arnulphi marchisi et transmari episcopi de oppido gandensi antedicti Datum anno verbi incarnati M.°XXXVIII.° anno septimo regni regis Henrici.

Hiis scriptis superius diligenter perlectis perspicietis originem oppidi gandensis quod situm est infra scaldam et legiam.

Cap. IX.

DE SITU MONASTERII S.ᵗⁱ BAVONIS ET A QUIBUS ORIGINEM DUXIT. ITEM QUI MONASTERIUM ET BONA IPSIUS PRIVILEGIAVERUNT ET CONFIRMAVERUNT. ITEM DE ABBATIBUS LOCI PREDICTI.

Est locus in occiduis ab auctore mundi constitutus partibus quem egregii precurrunt amnes gemini squamigero referti agmine semper · et constat nobiliter antiquitus Gandavum castrum vocitatus · Et hinc quidem a climate orientali fluvius scaldis nomine. illinc vero ab occidentali alius legia dictus flexuoso meandro nobilem manationis sue di-

rigunt cursum. In quo loco construxit gayus Julius castrum ante nativitatem domini anno · XLVII · ibidem ad hyemandum et in estate contra cassibellanum regem britannie bellandum que nunc anglia nuncupatur et constat nobile castrum a gayo nobili nomine ganda nuncupatum . de gayo julio lege superius de constructione urbis romane. Hunc ergo locum dilectus deo et hominibus presul olim adiens · Amandus · tempore quo gloriosus rex Dagobertus honeste agebat in sceptris · cenobium inibi construxit legie valle · ubi vetustissimum fanum fuit : in quo ex antiquorum more gentilium · et ab stulto rusticorum populo mercurius colebatur · Contrivit ergo idolum · subvertit aram · succidit lucos : atque ut prelibavimus ubi fanum destruxit · ibi cenobium construxit · quod secundum loci vocabulum Gandavum appellavit · ubi etiam suis salubribus monitis ferocis populi animum exsuperavit. Ceptum est autem hoc opus ab anno dominice incarnationis sexcentesimo *octavo. Indictione undecima foce imperatoris romanorum anno quinto.* Et prefati regis dagoberti anno duodecimo pontificante sedem Romane ecclesie Papa martino. Aicharii episcopi novionensis anno quinto. Quod perfectum dedicavit in honore s.tl petri apostolorum principis *ydibus mensis novembris* insertis ibidem reliquiis eiusdem principis apostolorum. doctorisque gentium Pauli · sanctorumque apostolorum Philippi · et Jacobi · aliorumque sanctorum pigneribus que a martino papa impetraverat · in quo primum clericorum deinde post aliquantum temporis deo favente monachorum aggregavit catervam · quibus prefecit abbatem Florbertum virtutum ornamentis floridum · tum totius bonitatis honestate preclarum . Nam ipsius pape apostolica auctoritate non solum episcopis et comitibus verum *etiam* cunctis totius regni inhibitum erat primatibus ut non quasi libera utentes potestate ullam "ab" externis illius loci caterve personam presumant

subrogare · nisi quem inibi deo servientes et in unum concordantes de propriis fratribus secundum deum spontanea elegerint voluntate · His auditis indolis christi confessor Bavo qui tunc sub laicali habitu gestiebat totis nisibus famulari domino · superno respectu animatus · perrexit ad monasterium intrepidus · quod tunc agnis christi presul post diram hunorum · infestationem restauravit Amandus · Cuius cor cernens almus domini pontifex dignatione domini visitatum · Sacra eum benedictione insignitum totundit . gregique monachorum consociavit · Isdem vero s.tus Bavo feliciter pio inflammatus desiderio sanctum petiit Amandum ut ei concederceret loca lustrare sanctorum qui in christi obsequio religiosorum roboratus virorum exemplo ardentius atque attensius famularetur domino · lustratis enim multorum cenobiis sanctorum · repedavit christo duce Gandavum scilicet ad monasterium in quo venerandus ponitfex Amandus · abbatem constituerat ut prelibavimus flobertum virum strennuissimum · Qui denique ipsius precatu videlicet s.ti Bavonis christi confessoris · adhibitis secum quos regebat fratribus cellam inibi que usque in hodiernum diem cernere cupientibus licet post plurimas eversiones innovata enucleate patet iuxta chorum deo serventium reverenter construxit . in qua sacer christi tyrunculus trium annorum spatio preter quadraginta dies contra hostem cruentum viriliter pugnaturus mansit pro christi amore retrusus · Nam certissimum tenemus hoc esse primum et capitale omnium cenobiorum ab eodem s.to patre nostro Amando ubicumque fundatorum. Sed ne quis forte spiritu erroris seductus . sermonem nostrum a vero existinet deviare : sciat nos orthodoxorum atque in celis cum christo regnantium inniti testimoniis patrum · quibus nulli derogare fas est christianorum que etiam nunc oportune et competenter possunt inseri . nisi sermo

ab ordine suo vitaret deduci· Respondent quoque hic magna auctoritate roborata et prisca et moderna Romanorum testamenta pontificum· et christianorum decreta augustorum · Fixa ergo tam idoneo tantarum personarum testimonio sententia de loco prefato. et omni mundo pene in id ipsum consentiente · que adhuc restant explicentur · Beatus igitur Amandus omnibus rite ordinatis alibi divino flagrans amore migraturus · famulum dei virum strennuissimum Florbertum ut superius dictum est monachorum gregi pastorem prefecit atque abbatem · Qui strennue sancti propositi normam incedens · quod subditos verbo docuit · ipse prior exemplo monstravit · Qui sexcentesimo quadragesimo secundo anno dominice incarnationis octavo yduum octobris humanis rebus exemptus ad superos ut credimus est evectus · atque in monasterio eodem ante altare s.^{ti} petri apostolorum principis quod adhuc scire desiderantibus prout monstrari poterit a fratribus testante sculpti marmoris titulo tumulatus · Facta est autem firma huius carte traditio · VIII · kalendas martii · anno ab incarnatione domini nostri ihesu christi · DC · XLVIII · Regnante Sigeberto rege francorum qui successerat in regno glorioso regi dagoberto · et romani culminis sedem licet inmerito me eugenio pape primo gradu post beatum papam martinum pontificante qui hanc traditionem apostolica auctoritate confirmavit · rogatus ab abbate *adalberto* successore domini et sepe prefati viri abbatis florberti ceterisque fratribus de monasterio s.^{ti} petri . s.^{ti}que bavonis quod est situm in castro famoso nomine Gandavum nuncupato · Sed ut hec auctoritas inconvulsa permaneat : et pleniorem in dei nomine vigorem optineat · simulque a s.^{te} dei ecclesie fidelibus tam presentibus quamque futuris et verius credatur et diligentius observetur donec seculi huius meta terminetur · universo Romane sedis clero pari devotione

optante et consentiente manu propria corroboravi · camque sepe prefato loco confirmandum transmisi . Signum mei Eugenii pape qui eandem assertionem feci · Signum Sigeberti Regis francorum.

Cap. X.

DE SEPULTURA FLORBERTI PRIMI PASTORIS MONASTERIORUM SANCTI PETRI IN MONTE BLANDINIO ET S.ti PETRI S.tiQUE BAVONIS IN GANDAVO.

DICUNT viri religiosi monachi s.ti petri in monte blandinio quod florbertum primum pastorem gandensis cenobii a s.to amando constitutum habent secum in feretro canonizatum : et celebrant de eo sicut decet de confessore : — viri religiosi monachi s.ti bavonis gandensis dicunt et affirmant tali intersigno quod sequetur quod florbertum primum pastorem gandensis cenobii habent fossatum et celebrant officium pro florberto sicuti fit pro fidelibus defunctis. — Contigit circa annos incarnationis domini mille ducentos quinquaginta et octo · quod abbas theodricus s.ti bavonis vir religiosus bene litteratus et honestus · compatiens quod florbertus sepe dictus jacens sub pedibus omnium transeuntium ante locum ubi solet aqua benedicta recipi qui locus primitus fuit ante magnum altare s.ti petri · matutinis dictis fecit aperiri sepulcrum florberti et sub capite eius invenit album lapidem marmoreum habens insculptum hec verba · hic requiescit florbertus abbas

gandensis cenobii obiit · VIII.° · ydus octobris · qui lapis (est) positus in muro ubi ossa florberti subtus sunt condita presentes fuerunt conventus s.ti bavonis et hugo de hoestboreh prior tunc s.ti petri in monte blandinio cum suis sociis tribus qui hugo cum suis sociis tunc moram et habitationem habuit in monasterio s.ti bavonis causa dispersionis·

Cap. XI.

— Florberto primo pastore mortuo — successit abbas *adalbertus* — mortuo *adalberto* · *successit fulco abbas* . — Heinardus abbas (15.us) rexit ecclesiam s.ti bavonis qui fuit tempore karoli magni et tempore lidrici qui fuit primus forestarius et regnavit primitus in flandria nomine · anno ab incarnatione domini · DCC° · XCII.° . — Tempore karoli calvi imperatoris comitatus flandrie exordium habuit fuerunt ante. forestarii sub rege francie · lege superius in capitulo karoli imperatoris. — Heinardus abbas concessit licentiam lidrico primo forestario flandrie et audacro venandi in silva s.ti bavonis que heimarsttrist nuncupatur sub conditione ut de omni venatione sua darent abbati decimum cervum vel bestiam· — Heinardus abbas postulavit ludovico imperatori augusto cuius genitor fuit karolus magnus imperator romanorum pro firmitatis namque studio privilegia renovare ut paterne auctoritati firmitatis gratia : suam superadderet firmitatem de monasterio quod dicitur ganda quod situm est in pago brachbatense constructum in honore s.ti petri · ubi s.tus bavo corpore requiescit : quem bavonem s.tus eligius

elevavit : privilegia data (indictione XII.ma) anno imperii sexto in palacio aquisgrani · — Karolus (calvus) rex contulit privilegia ecclesie s.ti bavonis (anno domini DCCC.°LXV.°) tempore quo reinelmus prefuit ecclesie noviomensi et tornacensi nec non fidelis suus adelelmus comes qui largitu suo rector (factus est) monasterii s.ti petri s.tique bavonis quod antiquitus vocatum extitit ganda (super fluvium siti) innotuerunt monachi karolo : a suo genitore ludovico glorioso imperatore ceterorumque suorum predecessorum confirmationis habuisse precepta sed nimia infestatione paganorum nostrisque prepedientibus peccatis ea deperisse ignique cremata fuisse data anno regni · XXV.° · — Lotharius rex cuius mater gerbergha uxor eius emma : contulit privilegia ecclesie s.ti bavonis et confirmationes multorum bonorum suorum tempore et precibus comitis flandrie arnulphi *magni qui fuit* consanguineus lotharii · data regnante lothario anno · XII.° tertio nonas mayi (anno domini DCCCC.° LXVII.°) hec privilegia impetravit abbas *Womarus* obiit · VI.° *kalendas septembris.* — Otuinus abbas (XXIIII.us) anno domini · DCCCC.° (LXXXII) rexit ecclesiam s.ti bavonis benedicto tertio papente · lothario · romanis imperante . *obiit Ottuinus* · XVI · *kalendas julii.* — Anno dominice incarnationis nongentesimo quadragesimo s.tus bavo transfertur de castro lauduno "ad nielam et de nicla" ad arcem oppidi sui "nestiriopoli" quia monasterium suum in desertum redactum fuit . — S.tus bavo a gherardo abbate cum paucis monachis qui tunc erant apud gandavum refertur . Gherardus abbas obiit anno dominice incarnationis · DCCCC.°LVIIII° · indictione secunda concurrente · V · epacte · X · feria secunda. — Tempore quo incepit pestis et desolatio frantie et tocius patrie a normannis qui primitus venerunt de norwegia ubi · ghoti · huni · et dani commorabantur · sunt anni a nativitate domini · DCCC.XXXIII ·

regnante ludovico augusto karoli magni filio · — circa annos domini · DCCC.XCV · karolus simplex concilio francorum et proborum tradidit rotloni principi normannorum neustriam causa pacis et ut de regno suo abiret : quam neustriam normanniam nuncupaverunt eo quod de norwegia egressi fuerunt ·

— Anno domini . DCCCC.LXXVI . abbas (XXII.us) Womarus impetravit privilegia bona et confirmationes ecclesie s.ti bavonis a primo ottone imperatore augusto · — Otto imperator precibus abbatis womari et monachorum cambivit eis villam de holthem et felthem cum appenditiis pro nortrewic et ydenghem erga quemdam militem cuius holthem et felthem primo fuit privilegium super hoc datum a primo ottone . anno a nativitate domini · DCCCC.LXXVI · vivente venerabili arnulpho (cuius avus fuit arnulphus magnus) marchiso flandrie anno regni ottonis · XV.° imperii nono . non fit officium pro womaro abbate sepulturam eius ignoro . obiit . VI°. kal. septembris · — Adelardus (33.us) abbas s.ti bavonis rexit ecclesiam tempore quo prefuit rabbodus ecclesio noviomensi et tornacensi qui contulit privilegia ecclesie predicte anno a nativitate domini . DCCCC.°XCIV.° adelardus obiit · VI.° nonas martii sepultus est in anteriori choro versus conventum · " anno M.° XCIX.° · „

— Heremboldus abbas (25.us) loci sepe dicti rexit ecclesiam predictam viginti annis " et reliquias s.ti livini de holthem secum apportavit ad s.tum bavonem anno M.°VII.° „ tempore suo . venit apud s.tum bavonem beatus macharius vivus (qui obiit anno M.°XII.°) tempore eremboldi henricus primus qui imperavit annis .(XII). contulit privilegia ecclesie predicte . Data anno dominice incarnationis . M° . tertio aquisgranis . Eremboldus sepultus in cripta ante altare s.ti andree in eminenti tomba obiit nono kalendas augusti anno . M.°XVII.° — Folbertus abbas (29.us) rexit ecclesiam

s.ti bavonis anno a nativitate domini. M.° XXXIX.° sepultus est ante basilicam s.ti benedicti obiit · VII.° ydus martii anno domini M.°LXVI.°—Rumoldus abbas (28.us) rexit monasterium s.ti bavonis cuius tempore henricus qui dicitur filius conradi contulit privilegia monasterio predicto anno domini. M.°XL.° non fit officium pro eo et ignoramus sepulturam sicuti est de aliquibus abbatibus prescriptis et subsequentibus quia credimus quod sit causa de aliquibus propter destructionem monasterii vel propter nova edificia vel quia dimissi a regimine abbatie. " Sygerus " Wlfricus abbas (34.us) ecclesie sepedicte cuius tempore karolus comes flandrie contulit bona privilegia super advocatia · anno domini. M.°C.°XXII.° anno tertio karoli comitis kalixto rome papante · — anno a nativitate domini. M.°XCVIIII.° wlfricus abbas fuit ordinatus. Item wlfricus fuit tempore quo symon episcopus prefuit noviomensibus ac tornacensibus · (qui contulit privilegium de altari de waterloes). Item fuit tempore wlfrici quo lambertus prefuit. noviomensibus ac tornacensibus (qui contulit privilegia octo altarium) · Item fuit tempore wlfrici quo baldricus (qui contulit privilegia quatuor altarium) episcopus prefuit noviomensibus ac tornacensibus · Item fuit wlfrici tempore quo gheraldus prefuit solummodo tornacensibus a quo wlfricus predictus bonas confirmationes ab ipso impetravit (a). wlfricus sepultus sub lapide proximo everdei abbatis · obiit · XI · kalendas julii. — Everdeius (35.us abbas) primus rexit ecclesiam anno dominice incarnationis M.°C.°XXXI.°. tempore theoderici comitis flandrie sepultus in *cripta iuxta wlfricum ex parte gastrie* obiit. IIII. ydus martii. — Betto (36.us) abbas monasterii sepedicti fuit ordinatus

(a) On a tracé une ligne sur toute cette phrase, à commencer du mot: " Item fuit wlfrici, etc.

anno domini. M.°C.°LI.° cuius tempore *geraldus* tornacensis episcopus contulit confirmationes et privilegia ecclesie antedicte anno domini M.°C.°LIX.°. Item alexander papa tempore bettonis confirmavit per bona privilegia · XXIIII.°r altaria cum decimis et appendiciis in personatu s.tI bavonis existentia et cum toto claustro predicti cenobii · Item. philippus comes flandrie filius theoderici comitis contulit privilegia ecclesie sepe dicte tempore bettonis · anno domini M.°C.°LXVII.° betto sepultus in cripta ante altare sancte marie obiit tertio nonas novembris ·

— Wicmannus (32.us) abbas s.tI bavonis (anno domini M.°LXXVI.°) cuius tempore fuit robertus senior comes flandrie. cuius filius fuit strennuus miles robertus in expeditione Jherusalem. – Willelmus abbas (37.us) s.ti bavonis cuius tempore philippus comes flandrie et wiromandie gallice vermendois cuius philippi (uxor) fuit mathildis regina contulit privilegia ecclesie s.ti bavonis anno domini. M.°C.°LXX.° Item predictus Philippus renovavit bona privilegia anno domini M.°C.°XC.° tempore willelmi abbatis · Willelmus sepultus in cripta s.te marie iuxta wlfricum obiit. XVIII.° kal. decembris. (a) — Everdeius secundus monasterii s.ti bavonis (38.us) abbas. tempore suo. henricus sextus imperator romanorum contulit privilegia monasterio ante nominato Data anno domini. M.°C.°XCIII.° tunc prefuit stephanus ecclesie tornacensi · Item tempore *wlfrici* abbatis baldui-

(a) Au haut de la page 119 une autre main a écrit : " fulgentius primus abbas affligensis obiit anno 1122 pridie nonas iulii. „

Et au bas de la même page, on lit : Nota quod societas inter monasterium s.ti bavonis et monasterium Eyhamense confecta est per willelmum abbatem s.ti bavonis et lambertum abbatem Eyamensem. Qui lambertus prius existens bonus prior s.ti bavonis gandensis postmodum promotus fuit in abbatem Eyamensem.

nus comes flandrie *dictus apkin* roberti et clementie filius renovavit privilegia de cassanda de wlpa et de rodenborch · —Anno domini . M.°CC.°VI.° sepultus est everdeius *in anteriori choro medius ante tabernaculum*. obiit decimo kalendas mayi.

— Otelboldus (26.us) abbas sepultus ante basilicam s.ti benedicti obiit nonas decembris. — Wido (23.us) abbas s.ti bavonis obiit tertio nonas decembris · — Woneboldus (13.us) abbas loci predicti obiit. XVII. kalendas septembris · —Emoldus abbas (12.us) loci sepedicti · obiit XVI.° kal · septembris ·

— Columbanus abbas hiberniensis inclusus s.ti bavonis ecclesie vir sanctissimus obiit. XV.° . kalendas martii.

— Henricus primus natus de daenam abbas (16.us) sepultus ante altare s.ti andree obiit tertio nonas novembris ·

—Sygerus abbas (30.us) fuit tempore balduini (insulani) comitis flandrie sepultus ante basilicam s.ti benedicti. obiit IX.° kalendas decembris (a). " iste interfuit elevationi macharii · anno domini M.°LXVII.° atque iste interfuit et translationi s.te pharaildis anno domini M.° LXXII. „

— Balduinus primus natus de pontraven in wasia abbas (39.us) sepultus in anteriori choro versus villam · obiit tertio ydus julii. " anno MCCVIII°. „

— Eustacius abbas (40.us) natus de herem quod nunc dicitur gandavum sepultus supra gradus basilice s.ti benedicti obiit quarto ydus septembris · successit henricus eustatio ·

— Henricus secundus abbas (41.us) natus de herdenborch qui sepultus est ante basilicam s.ti benedicti iuxta piscinam qui obiit anno domini. M.°CC.° vigesimo tertio in crastino omnium sanctorum · successit ei balduinus.

— Balduinus secundus natus de villa s.ti bavonis · abbas (42.us) probus qui bona monasterii augmentavit et

(a) Ces notes sont écrites par deux mains différentes, du XIII.me siècle.

magna edificia construxit rexit ecclesiam viginti septem annis. sepultus supra presbiterium in dextera iuxta murum · obiit anno domini . M.°CC.° quinquagesimo primo tertio ydus julii successit balduino theodericus.

— Theodericus abbas (43.us) natus de maldenghem iuxta herdenborch vir bene litteratus et multum honestus rexit ecclesiam s.^{ti} bavonis circiter undecim annis successit immediate baldnino · sepultus in basilica s.^{ti} benedicti ante altare quam basilicam renovavit et melioravit obiit anno domini. M.°CC.°LXII.° pridie ydus augusti ·

— Johannes primus abbas (XLIIII.^{us}) natus de villa s.^{ti} bavonis vir mitis et modestus pulcerrimis moribus ornatus edificia bona construxit. scilicet. novas lapideas woutas in dextera parte ecclesie construxit curtim de ghisenzele. et loe fere totum et alia loca melioravit ordinatus abbas anno domini. M.°CC.°LXII.°. infra octavas assumptionis s.^{te} marie. Anno dominice incarnations. M.°CC.°XCV.° in die marie egypciace. Dominus Joannes abbas resignavit officium suc abbatie voluntarie et libere propter debilitatem corporis et visus in manibus domini Johannis tornacensis episcopi coram toto conventu in media aula camere abbatis et dominus Johannes tornacensis de consensu totius conventus dedit ei quingentas libras turonenses annue pensionis et managium extra monasterium quocumque duxerit eligendum · sed elegit domum s.^{ti} amandi " obiit anno domini M.°CC.°XCVI.° II ydus augusti sepultus ante altare s.^{ti} stephani. „

Anno dominice incarnationis. M.°CC.°XCV.°. post resignationem domini Johannis abbatis predicti · multis habitis compromissionibus diversis tempore decem septimanarum · tandem presente et precibus domini · J · de Wassonia archidyaconi gandensis compromissum est ita quod sex electi sunt tali forma ubi quinque concordarent in unam perso-

nam quod ille esset noster abbas deo adiuvante meritis beati livini et precibus proborum quinque concordaverunt et consentierunt in fratrem Walterum de erdenborch qui fuit homo bone vite sicut credimus et simplex in temporalibus et de quo modica erat suspicio · electus est feria secunda ante iohannis baptiste · et in vigilia s.ti iohannis confirmatus · et in die s.ti Johannis ordinatus et in crastino · scilicet in die sabati cum processione pacifice et honorifice susceptus · tunc habens annos quinquaginta unum.

Anno domini M.°CC.°XXVII°. mense martio concessum fuit a domino balduino abbate s.ti bavonis et a conventu loci eiusdem precibus domini walteri tornacensis episcopi quod hospitale s.te marie quod situm fuit iuxta ecclesiam s.ti michaelis infra eandem parochiam · vel infra parochiam s.ti martini de heckerghem translatum fuit ad locum amplius spatiosum quod modo nuncupatur biloca · et situs hospitalis fuit primo ubi nunc commorantur fratres predicatores

ABBATES S.TI BAVONIS.

Florbertus.	Briddo.
Adalbertus.	Eynhardus.
Fulco.	Eynkericus (de dacknam).
Wilfridus.	Tasradus.
Reingerus.	Radulfus.
Albericus.	Helya.
Wilradus.	S.tus Gerardus.
Hildebertus martyr.	Hugo.
Egilfridus episcopus.	Womarus.
Rotbertus.	Wido levita.
Wericus.	Otwinus.
Eynoldus.	Eremboldus.
Woneboldus.	Othelboldus.

Lidwinus.
Rumoldus.
Folbertus.
Sygerus.
Stephanus.
Wichmannus.
Adelardus.
Wlfricus.
Everdeyus.
Betto.
Willelmus.
Everduyus.
Balduinus (de ponteraven).
Eustachius.
Heinricus (derodenborg).
Balduinus (vooght).
Theodericus (de maldeghem).
Johannes (vromand).
Walterus.
Heinricus.
Walterus (de Roden).
Nicholaus.
Gerelmus (Borluut).
Petrus.
Johannes · II.^{us} (a)
Johannes · III.^{us} (de s.^{to} amando doctor in sacra theologia).
Walterus · III.^{us} (de zezelle).
Georgius (vander sichele).
Wilhelmus secundus (b) (de bossuut).
Jacobus de bruxella.
Johannes de sycleer.
Raphael de mercatellis, primo abbas s.^{ti} petri audenburgensis · cui resignavit Jo.^{nes} de sycleer anno · LXXX.º super M.^{o}C.C.C.C. anno suo secundo consecratus in episcopum rosensem.
Egidius boele cui resignavit Raphael de Mercatellis et anno XV.^{c} VIII°.

Iste Egidius Boele anno suo quarto etiam consecratus in episcopatum Rosensem honor sine profectu quod solum erat titulus obiit an.^{o} M.^{o}V.^{c}XVII.ºXIIII.^{a} aprilis tunc dies tertia passche mane circa horam quartam et quintam.

Cui successit livinus hughenoes primus sui nominis canonice electus anno XV.^{c}XVII.ºXV.^{a} aprilis qui sua contentus vocatione non curavit de episcopatu rosensi in villa

(a) Écriture du XVe siècle.
(b) Ecriture du XVIe siècle, jusqu'à la fin du chapitre.

s.ti bavonis natus · anno domini M.°CCCCLVII.°XVII.° septembris in die s.ti Lamberti qui tunc fuit dominica die et s.to Livino oblatus in cunabulo.

Cap. XII.

DE SANCTIS QUIESCENTIBUS IN MONASTERIO SANCTI BAVONIS PRIMO DE SANCTO BAVONE QUONDAM COMITE HASBANIENSI.

Bavo comes hasbaniensis natus est tempore quo pelaguis rexit romanam ecclesiam qui precessit beatum gregorium immediate · iustino minore in sceptris agente · monarchiam francie clodoveo gubernante. S.tus bavo quem s.tus amandus convertebat et totundit in monachum circuibat aliquantulum loca sanctorum · postea includitur in cellula apud memendonc · — Iterum s.tus bavo: precibus s.ti amandi et florberti primi pastoris gandensis cenobii revertitur ad monasterium · et includitur in cellula iuxta ecclesiam s.ti petri anno incarnationis dominice sexcentesimo · vigesimo nono · quinto ydus novembris et in audiendis · regularibus horis a fratribus magis pendebat quam stabat · qui vixit religiosissime a conversione sua tribus annis quadraginta dies minus. S.tus bavo obiit anno a nativitate domini sexcentesimo trigesimo primo die primo kalendarum octobrium · heracleo imperante romano imperio · obiit bavo presentibus · s.to amando et florberto abbate et domlino presbitero turholtensi qui familiaris multum fuit incluso. et sepultus est in cellula in qua fuit inclusus ob cuius meritum in vita et in morte deus fecit multa miracula · S.tus eliguius episcopus noviomensis

in cuius dyocesi erat locus s.ti bavonis visis miraculis et diligenter examinatis de terra s.tum bavonem elevavit anno ab incarnatione domini sexcentesimo octuagesimo anno tertio sergii pape et anno secundo imperii Justiniani. — Anno ab incarnatione domini octingentesimo quinquagesimo primo pyrate et dani monasterium s.ti bavonis incendunt. — Anno ab incarnatione domini. octingentesimo. octuagesimo normanni sedem sibi ad hiemandum apud s.tum bavonem statuunt. — S.tus bavo a monachis transfertur in regio monte lauduno. et propter miracula que ibi deus fecit precibus s.ti bavonis karolus rex qui successit *ludovico pio imperatori* tradidit s.to bavoni et monachis. villam dictam welleiam et medietatem vinearum ad camdem pertinentium. insuper duas villas coloniam et nielam summa devotione condonavit nunc monachi s.ti bavonis nichil juris tenent in villis predictis. — Prima translatio s.ti bavonis facta est anno dominice incarnationis millesimo decimo in kalendis augusti regnante rege roberto. balduino marchiso flandrie procurante abbatiam s.ti petri s.tique bavonis in gandavo. domno eremboldo eam regente. lamberto noviomensibus et tornacensibus presulante.

— Secunda translatio s.ti bavonis facta est anno incarnationis dominice millesimo quinquagesimo octavo. hec causa fuit secunde translationis quia quidam mendaces dixerunt pium bavonem furto sublatum fuisse aut a lauduno nunquam reportatum. — Folbertus abbas cuius tempore hec translatio facta est adiit ad balduinum comitem flandrie cognomento insulanum petiit ab eo auxilium et consilium. Comes importuno circonventus malitie consilio abbatem removet a precum effectu non tamen removet a proposito desiderio. — Abbas folbertus non sine dolore reditum faciens. episcopum balduinum noviomensem mandat et quosdam terre primates et nobiles advocat

Raingotum ecclesie s.ti bavonis advocatum · folcardum gandavi castellanum aliosque plures quorum nomina proferre prohibet tedium Coram omnibus feretrum ingenio fabrili aperitur nobilis thesaurus S.tus bavo quem invidia ablatum furto deputaverat per episcopum predictum omnibus ostenditur tripudium exinde habitum · lingua que possit explicare nusquam terrarum invenitur et ut gaudium fiat manifestius optimorum consilio atque impulsu ad montem s.te crucis nunc s.ti pancratii in quo antea deportatus fuerat · Sanctus iterum deportatur ut ad duplicis testimonii veritatem ibidem denuo demonstretur si quis planius scire desiderat legat suam legendam ibi infinita miracula inveniet ·

Cap. XIII.

DE S.to LIVINO GLORIOSO MARTYRE ET ARCHIEPISCOPO.

SANCTUS livinus natus est tempore quo fuit colo magnus rex scotorum et beatus augustinus in anglia primus pontifex · pater eius in scotia dux : teagninis nomine · mater agalmia venerabilis matrona · augustinus nutrivit et erudivit litteris livinum per quinque annos et tres menses et ad ordinem sacerdotii sublimavit · accepto ordine sacerdotii rediit in scotiam. — Menalchius archipresul scotie obiit · Livinus in cathedra archiepresulatus collocatur . — Livinus commendabat curam sui archipresulatus archidyacono nomine silvano · ne oves christi sine pastore essent quamdiu

ipse per exteras diversarum regionum nationes predicando invigilaret. Cum plurima perlustrasset loca demonia a possessis corporibus pellendo · multorum corpora egrotantium sanando · convenit cum discipulis ad cenobium vocabulo gandavum : a florberto primo abbate cenobii predicti et a fratribus karitative et benigne est susceptus · ibidem invenit confessorem christi bavonem recentiva morte in domino pausantem : in eodem cenobio per triginta dies commoratus est et ad sepulcrum s.tl bavonis suas preces missarumque celebrationes domino deo pervigil immolabat. deinde in terram brachbatentium profectus est ad predicandum verbum dei : et ibidem a duobus fratribus waalberto et meysone · cum hospitissa sua crapahilde et brictio infante quem livinus levaverat de sacro fonte martyrizatus est *anno domini* . DC.° " XXXIII,° pridie ydus „ novembris. — Translatio s.ti livini de holthem in gandavo fuit tempore eremboldi abbatis : (sed) propter miraculum quod contigit prope holthem et in monte s.ti pancratii · conventum fuit s.to livino per iuramentum perpetue observandum quod quolibet anno in vigilia petri et pauli apud holthem reportaretur. Facta est hec translatio anno ab incarnatione domini : millesimo· septimo · henrico romanis imperante· roberto francorum rege · balduino marchione flandrie · (a) ereboldo abbatiam s.ti bavonis regente · eremboldus obiit anno ordinationis sue vigesimo · post adventum s.ti livini undecimo et post susceptionem s.ti macharii sexto anno · Scilicet anno domini millesimo septimo decimo · precibus beatissimi martyris livini in vita et in morte sua dominus noster fecit inumerabilia miracula sicut potest perpendere in libro suo et diebus hodiernis · — Anno incar-

(a) Sic in ms.

nationis dominice. millesimo. octuagesimo tertio - sexto nonas octobris translatus est archiepiscopus et egregius martyr livinus de uno scrinio in aliud a rabbodo noviomensis sedis presule : wicmanno gandensis ecclesie abbate - Roberto flandriensium comite - — Anno dominice incarnationis millesimo - centesimo - septuagesimo primo - translatus est gloriosus martyr livinus de scrinio suo in honestiori - a galtero tertio tornacensis ecclesie venerabili episcopo . bettone abbate : philippo flandrentium et viromandorum comite.

Cap. XIIII.

DE S.to AMANDO ET LANDOALDO CUM SOCIIS EORUM QUI DE ROMA VENERUNT PARITER.

Beatus amandus a rege francie dagoberto et populo episcopus efficitur ad predicandum verbum dei sicuti tunc erat moris - per predicationem suam magnam gentem in francia ad fidem christi convertebat - — Postea gasconiam et danubium adiit attemptans eos de fide christi - verbum dei annuntiavit donec vires suas ad opus tam arduum videns non posse sufficere . — Romam deliberavit iterato adire Romanam ecclesiam papa martino amministrante : beatus amandus petiit martino ut sibi ad opus predicationis peragendum adiutores mitteret - datus est ei in adiutorium s.tus landoaldus archipresbiter et amantius dyaconus quos etiam comitate sunt sancte femine vinciana et adeltrudis

cum aliis septem viris et mulieribus. — Dagobertus rex · beatum amandum evocavit · traiectensium cathedre presidere fecit : qui per triennium vicos et castra verbum salutis annuntiando circuibat : sed nil se profitere cernens ad alia loca migravit · — Beatus amandus reliquit s.tum landoaldum in traiectensi ecclesia qui per novem annos vices ipsius episcopi administravit usque ad tempus sancti remacli · — Iste landoaldus nutrivit a prima pueritia s.tum lambertum christi martyrem et erudivit litteris in predio quod pater lamberti tradidit s.to landoaldo vocabulo Wentershovum iure perpetuo tenendum et ad ecclesiam construendam · — S.tus landoaldus obiit" anno DC.°XLVI.° ,, quarto decimo kalendas aprilis sepultus est in ecclesia predicta quam edificaverat et in honorem beati petri pridie kl. decembres dedicaverat · Cum landoaldo et in eadem teca sepultus est amantius dyaconus merito quia filius eius in baptismate extiterat · — Facta est translatio s.ti landoaldi kl. decembris a s.to floreberto tercio episcopo post lambertum mansit honor et cultus circa sanctos quoadusque normanni totam galliam perturbant et ne busta sanctorum violarentur terre sunt a fidelibus remandata · — Post normannicam repultionem ubi corpora sanctorum reposita erant a comite flandrie sunt iure beneficii ablata et in cenobio s.ti bavonis reverenter collocata · — Nodgerus episcopus traiectensis vel leodyensis ecclesie composuit vitam sancti landoaldi sociorumque eius et misit ecclesie s.ti bavonis . anno dominice incarnationis · DCCCC.°LXXX.°XIII · kal · julii · imperante ottone post mortem patris anno · VIII.° episcopatus sui anno nono · liber de vita sanctorum in monasterio s.ti bavonis erat combustus·

— Adventus s.ti landoaldi in gandavo fuit tempore womari abbatis qui impetravit a papa Johanne privilegia sanctos

effodere · sarabertus presbyter assignavit abbati womaro et monachis in uno scrinio s.tum landoaldum cum amantio levita · in secundo scrinio continuo continetur virgo vinciana soror landoaldi · aliud scrinium paulo remotius s.tam continet landradam virginem abatissam blisiensis cuius monialis fuit s.ta amelberga · abbas et fratres ardebant desiderio ad scrinia accedere ea caute aperire et que sarabertus narraverat proprio visu cognoscere · non bene pacato populo illius patrie · Sanctos asportabant quia in sanctis ferendis nullus labor cessit oneri · in monasterio s.ti trudonis primam mansionem elegerunt.

— Anno dominice incarnationis nongentesimo octuagesimo apportate (*sic*) fuerunt corpora sanctorum in monasterio s.ti bavonis ubi nunc venerantur posita sunt in cripta s.te marie ubi plurima miracula contingebant tempore womari abbatis · de oblationibus sanctis offertis · decenter contruxerunt tria scrinia de auro et argento . — Anno dominice incarnationis nongentesimo octuagesimo secundo · ydus junii luidulfus noviomensis episcopus cuius dyocesis erat locus cum monachis clericis et primatibus tocius patrie s.tum landoaldum cum suis sociis de vilibus et antiquis vasculis · transtulit in scriniis nuper honorifice de oblationibus fidelium compositis presente womaro abbate et arnulpho juniore marchiso flandrie · Anno quadragesimo postquam relatio facta est beati bavonis magnifici confessoris a lauduno · — Anno dominice incarnationis . DCCCC.°LXXXII.° in kalendas decembris a luidulpho episcopo predicto facta est translatio s.te vinciane et landrade virginis·

Cap. xv.

INCIPIT DE S.to MACHARIO ANTIOCHE METROPOLIS SIRIE ARCHIEPISCOPO.

MACHARIUS puer ex nobilissimis parentibus ortus est· generossimi generatores eius michael et maria · Natus est ea tempestate qua senior macharius erat mire sanctitatis vir archipresul anthyocie stabilis columpna regni et firmamentum totius ecclesie · quem puerum sanctus macharius de sacro fonte elevavit quem sibi fecit equivocum committens deo ut sibi faceret univocum · causa consanguinitatis et affinitatis· beatus macharius fractus jam senio loco genitoris retinuit puerum nutriendum et erudiendum ex toto quatinus seipsum jam deficientem in christo renovaret novum macharium · traditus est liberalibus studiis imbuendus in tantum profecit quantum spiritualis puer eius desideravit Nullum penitus erat in omni grecia vel armenia eloquentia studiorum liberalium genus quod aufugere posset vivacitatem ingenii ipsius· proficiebat juvenis apud deum moribus et sapientia : senior deficiebat etate jam decrepita · cumque de vita desperaret : convocari iubet senior conventum clericorum diguitatem procerum turbamque populorum quibus accitis ingreditur huiusve allocutionis · ecce fratres et filii respicite honorandam patris vestri canitiem attendite pontificis vestri decrepitam senectutem · filii et fratres eligite successionis mee

personam · ingredior viam universe carnis letior tamen recederem si certus essem de ordinatione anthiocee sedis · quod si vobis non displicet juvenis iste macharius quem de fonte suscepi nutrivi et erudivi bene michi placet est enim liberalis et religiosus ut michi videtur quantum de homine homini sentire licet Non dignitatis vestre partem preiudico sed sententiam et voluntatem meam vobis edico si tamen dignus est electionis vestre iudicio fiat · — Talibus verbis senex instabat omnis clerus auctoritas procerum et cetera plebs certatim assecenciebat et intronizatur et consecratur in archiepiscopum anthiocie juvenis macharius · — Beatus senex provisionis sue rebus dispositis feliciter migravit ad patriam salvationis ·

— Juvenis macharius commendabat curam sui episcopatus eleuterio archipresuli retenta sibi tantummodo benedictione episcopali · omnibus terrenis exoneratus · egreditur fines sue congnationis · ingreditur terram repromissionis · sumptis secum quatuor fidelibus viris invicem connectuntur unius eiusdemque nodo devotionis · Nomina eorum johannes et petrus david et constantinus · — Omnia loca sancta in terra promissionis circuibat predicando · carcere includitur · in modum crucis super terram extenditur clavis infigitur · lapis fervore candens super pectus ponitur per quem sperat lucrari paradysum joconditatis · ab angelo de carcere reducitur ad predicandum · — In terra promissionis precibus beati macharii deus innumerabilia miracula operatus est que continentur in libro sue vite ·

— Beatus macharius post reditum terre sancte moram fecit apud baioriam et apud maguntiam inde egressus apud coloniam ubi deus per ipsum miracula operatus est · — De colonia egressus est magliniam ubi incendium extinxit · —De maglinia egressus apud melbodium ubi requiescit virgo aldegundis · ibi servus nequam sanguinem sancti effudit

et lepram incurrit · — De melbodio recedens apud cameracum pervenit ubi ab ecclesia secluditur et jacenti ante fores ianua reseratur · — De cameraco discessit quem tornacus peregrinantem hospicio suscepit ubi seditionem sedavit et pacem composuit · quod balduinus senior princeps patrie tunc non poterat cum armis et militibus ad pacem convenire cives · — De tornaco ad gandavum pervenit multas provincias pertransibat nesciens quo iret nisi ubi animo intimabat spiritus sanctus — Cenobium s.ti petri quod blandinium dicitur primum visitare curavit sed sibi visitantis virtus illic ignota fuit · pertransit portum pervenit ad s.ti petri quod s.tus confessor bavo meritis illustrabat cenobium · dies iocunda · in qua agebat in sceptris francorum rex robertus in marchia flandrie comes balduinus in cenobio s.ti bavonis abbas cremboldus a quo et fratribus benigne susceptus hospicio · Sanctus iterum transmigravit vicinie portum iter eius prepeditur inflamatione pedum · — Pervenit res ad audientiam monachorum blandiniensis cenobii qui tarde ducti penitentia quod primo minime sanctum suscepiscent · conveniunt insimul cum lamberto castellano quatinus si sanctus vellet vel nollet eum reducerent quibus pariter cuntibus visitare infirmum · Sanctus requisitus et per interpretem a castellano exoratus quatinus rediret ad blandiniensium conobium · dulciter oculos reducens ad suos non jam hospites sed fratres insinuat se referri ad s.ti bavonis hospitium · Quibus auditis castellanus nullam vim audens inferre dei viro · discesserunt frustrati suis conatibus · — in monasterio s.ti bavonis spatio quinque mensium conmoratus est · Erat tunc tante pestis devoratio quod subito sanos et incolumes rapiebat · — Beatus macharius intercedebat pro populo · ipse communem pestem incurrit et tactus morbo crudelis pestillentie in primis amisit officium lingue · pro qua statim a christo recipiens

spiritum prophetie · nutibus et signis · quibus poterat preter se et alios duos eo morbo predixit neminem deinceps interire · — Deinde usu loquendi recepto divinitus accercito abbate eremboldo cum fratribus barbam peregrinationis et nationis exorat sibi tonderi quamtocius · — Testamentum pauper peregrinus et hospes non fecit neque enim quid cuiquam daret habebat sed soli matri sue misit magnum quidem munus sed eterni doloris memoriam dimisit · partem scilicet barbe sue quam ei in armeniam remisit · in signum nuncquam rediturum et modice consulandum . — Obiit autem s.tus macharius anno dominice incarnationis . millesimo · duodecimo quarto ydus aprilis · henrico romanis imperante roberto francis regnante · sepultus est in cripta s.te marie quem locum ipse vivus signavit baculo se velle ibidem sepeliri · — Elevatio s.ti macharii facta est (anno domini · M.°LXVII.°) a balduino noviomensis ecclesie episcopo · presentibus letberto cameracensi episcopo ; seniore balduino (insulano) comite flandrie : sub cuius tucione exercens annos pueritie rex francorum philippus adela quoque uxor comitis · et filius eius hainocnsium comes equivocus patris balduinus . sygero (abbate) regente cenobium s.ti bavonis ·

Cap. XVI.

DE S.ta LANDRADA VIRGINE ET ABBATISSA BELISIENSIS CENOBII.

LANDRADA orta est de regia stirpe fuit juvencula tempore quarti lotharii et pipini karlomanni *fratris* et arnulphi metensis episcopi de quorum omni parentela fuit ·

— Sancta landrada oblita sexus et etatis in quamdam virilitatem accingitur · propriis manibus vepres et spinas extirpare humum sarrire · et ecclesiam in belisia in honore s.te marie fundaro · affuit indefesse laboratrici manus omnipotentis usque ad consummationem perfecti operis · Tunc vero s.tum lambertum episcopum postea christi martyrem evocat et pia commonitum familiaritate qua se ab initio s.te anime obligaverant nove ecclesie sue consecrationem et reliquiarum impositionem ex voto impetrat · — Obiit beata landrada octavo ydus julii · sepulta est in sua ecclesia a s.to lamberto monialibus et populo conscentientibus lamberto contradicente · sciebat eam velle sepeliri apud Wentershovum et facilius elementa mutari quam landradam mentiri · Coram omnibus aperta tumba · non solummodo corpus sed nequo corporis loculus reperitur · O rem novam virginis glebam cum sarcofago inveniunt transportatam ·. eo ordine ea decenti locatam reverentia apud Wentershovum · ut nulli sit dubium angelorum id effecisse misterium · — De elevatione s.to landrade et de adventu eius apud gandense cenobium lege de s.to landoaldo . — Sanctus lambertus passus est · xv.° kalendas octobris anno episcopatus sui quadragesimo sub rege francorum hildeberto · theoderici regis filio · a quo theoderico reges francorum solo nomine regnabant · penes maiores domus potentia regni constituta usque ad pypinum tertium . — Rustici de haeltert dicunt habere s.tam landradam · quidam presbyter de haeltert familiaris cuidam monacho s.ti bavonis rogavit ut ei mu*tuaret* legendam s.te landrade quam fecit extrascribere · primitus nichil habuerunt contigit circa annos dominice incarnationis . M.°CC.°LXXXII.°

— Item dicunt abbatissa et moniales beliziensis cenobii habere s.tam landradam quod mendatium est . quia mo-

nasterium s.ti bavonis habet bona privilegia et confirmationem sicuti predictum est · quomodo comes flandrie eam impetravit ·

Cap. XVII.

DE EPISCOPIS QUI REXERUNT NOVIOMAGENSEM ET TORNACENSEM DYOCESIM INSIMUL.

AICHARIUS rexit noviomagensem et tornacensem dyocesim tempore summi pontificis martini · anno · XIIII.° regis dagoberti · — S.tus eligius rexit simul noviomagensem et tornacensem dyocesym et elevavit s.tum bavonem de terra · vixit tempore s.ti amandi et lotharii francorum regis ·

— Reinelmus rexit simul noviomensem et tornacensem dyocesym tempore quo fuit karolus (calvus) rex qui fuit filius ludovici gloriosi imperatoris.

— Transmarus antistes fuit ecclesiarum predictarum · anno a nativitate domini nongentesimo quadragesimo primo ·

— Luidulfus episcopus noviomensis et tornacensis vixit anno · a · nativitate domini nongentesimo octuagesimo secundo transtulit corpora sancti landoaldi sociorumque eius ·

— Rabodus episcopus rexit ecclesias antedictas anno dominice incarnationis nongentesimo nonagesimo quarto.

(a) — Balduinus fuit ordinatus antistes ecclesiarum predictarum anno domini · M.°XLIIII.° qui elevavit s.tum machariuin in monasterio s.ti bavonis et dedicavit novam ecclesiam.

(a) On a gratté ici toute une ligne.

— Rabbodus episcopus noviomensis et tornacensis anno dominice incarnationis · M.°LXXXIII.° transtulit s.tum livinum gloriosum martirem de uno scrinio in aliud. tempore wicmanni abbatis gandensis · philippi · regis francie Roberti comitis flandrie ·

— Baldricus episcopus . ecclesiarum predictarum . anno domini . M.°C.°XIIII.° obiit ·

— Lambertus presul ecclesiarum predictarum anno domini · M.°C.°XXII.° obiit .

— Symon antistes . ecclesiarum predictarum · anno domini . M.°C.°XXIII.° Symon episcopus in ecclesiis predictis anno domini · M.°C.°XL.°

Isti episcopi tradiderunt privilegia temporibus prescriptis monasteriis s.ti petri in blandinio et s.ti bavonis in gandavo ·

— Anno domini · M.°C.°XXIX.° quarto ydus decembris · dominus symon noviomensis atque tornacensis episcopus fundavit abbatiam ursicampi cisterciensis ordinis iuxta noviomum · obiit symon · anno · M.°C.°XLVIII.° quarto ydus februarii·

Episcopi predicti unam ecclesiam habuerunt intitulatam et aliam commendatam .

Cap. XVIII.

DE EPISCOPIS ECCLESIAM TORNACENSEM REGENTIBUS POST DIVISIONEM A DYOCESI NOVIOMAGENSI.

GHERALDUS episcopus (secundus) tornacensis ecclesie contulit privilegia monasteriis in dyocesi existenti · anno a nativitate domini · millesimo · centesimo quinquagesimo·

— Stephanus quintus (a) tornacensis episcopus contulit privilegia monasteriis in dyocesi tornacensi · anno a nativitate domini · millesimo ducentesimo . quinquagesimo nono (b).

— Galterus episcopus tertius tornacensis ecclesie transtulit vice secunda egregium martyrem livinum et archiepiscopum de bono in melius scrinium · anno dominice incarnationis M.°C.°LXXI.° bettone abbate ecclesie sancti bavonis .

— Everardus episcopus IIII.^{us} tornacensis · contulit privilegia monasterio S.^{ti} bavonis tempore willelmi abbatis loci predicti ·

— Anselmus (primus spetialis) tornacensis episcopus contulit privilegia ecclesiis in sua dyocesi · et anno domini · millesimo · centesimo quadragesimo sexto (factus est episcopus) ·

— Gosuinus (VI.^{us}) episcopus tornacensis contulit privilegia ecclesiis in sua dyocesi · anno ab incarnatione domini · millesimo · ducentesimo · quarto decimo ·

— Dominus walterus de marviis (anno domini M°.CC.°XXI.° fit) episcopus tornacensis · fuit (autem) probus (et) iustus · et multa bona in sua dyocesi operatus est · " hic obiit anno domini M.°CC.°LI.°XIIII kal. martii qui in choro ecclesie tornacensis sub metallina tumba requiescit . „

— Post walterum de marviis immediate : ordinatus episcopus · walterus de cruce sive de mandela ·

— Post walterum de cruce (qui obiit anno domini M.°CC.° LXI°) ordinatus est Johannes dictus bucxiel inmediate ·

— Post Johannem bucxiel (qui obiit anno domini M°.CC.° LXVII.°) fuit Johannes de hadenghem ordinatus in episcopum pulcra persona · de nobili progenie genitus · et in lugdunensi consilio a papa gregorio deno in episcopum

(a) Ces mots sont écrits au-dessus de Balduinus que l'on a barré.
(b) Une ligne en encre noire, traverse ces deux derniers mots.

leodyensem ordinatus est et ab henrico predecessore suo deposito (idem) Johannes suffocatus est · unde nulla vindicta post modum contigit quod scandalum fuit ecclesie christianitatis · nisi quod dicitur quod quidam qui eum henrico interfuerunt in morte · Johannis · episcopi in civitate aquisgrani inferfecti sunt a ciuibus : quasi miraculose·

— Post Johannem de hadenghem · immediate ordinatus est in episcopum · Philippus cognomine. dictus muus (circa annum domini M.°CC.°LXXV) · Natus de gandavo· magister in artibus dominus legum · magister in decretis · homo mitis · et suavis · Iste contulit magistro · henrico de gandavo archidiaconatum in ecclesia (tornacensi) · qui fuit parisius flos in theologia · magister henricus obiit anno a nativitate domini. M.°CC.°XCIII.°

— Post Philippum (hic obiit anno domini M.°CC.°LXXXIII.°) successit immediate episcopus michael de warenghem qui fuit in theologia lector canonicorum vir humilis et modestus et pro iure ecclesie sue audax ·

— Certum annum ordinationis et obitus episcoporum predictorum ignoro sed vixerunt temporibus prescriptis.

— Post michaelem (hic obiit anno domini M.°CC.°XCI.°) successit in cathedram ecclesie tornacensis Johannes de Vassonia iuxta laudunum · tunc in eadem ecclesia archidyaconus brugensis et morinensis et in pluribus ecclesiis cathedralibus prebendatus magister in decretis· vir sapientissimus · et summus consiliarius et sigillifer illustris philippi regis francie · anno a nativitate domini millesimo ducentesimo nonagesimo secundo in episcopum tornacensem a reverendo patre domino petro archiepiscopo remis ordinatus est · canonici (vero) remenses eum magna instantia decretum electionis pecierunt · (sed) consilio magistri henrici de gandavo archidyaconi et magistri Jacobi archydyacony et magistri Stephani canonici et aliorum proborum non obtinueruut decretum·

Cap. XIX.

DE COMITIBUS FLANDRIE.

Anno ab incarnatione domini septingentesimo nonagesimo secundo · lidricus harlebeccensis comes videns flandriam vacuam et incultam ac nemorosam occupavit eam hic genuit inghelramnum· — Inghelramnus genuit audacrum· — Audacer genuit balduinum ferreum. — Balduinus ferreus rapuit Judith apud (urbem) silvanectensem filiam karoli calvi regis francorum · filii ludovici piissimi augusti filii karoli magni viduam regis anglorum · — tempore balduini flandria fit comitatus et balduinus primus comes · antecessores sui fuerunt forestarii flandrie sub rege francie sicuti legimus in cronicis francorum — Lidricus et audacer impetraverunt ab abbate heinardo monasterii s,ti bavonis licentiam venandi in silva que heinarstriist nuncupatur : modo loe dicitur sub tali conditione quod de decima bestia unam darent abbati et suis successoribus · — Balduinus ferreus genuit ex Judith balduinum calvum·

— Balduinus calvus duxit elstrudem filiam edgeri regis anglorum genuitque ex ea arnulfum magnum restauratorem blandinii·

— Arnulfus duxit adelam filiam heriberti virmandorum comitis genuitque ex ea balduinum juvenem·

— Balduinus iuvenis duxit mathildem filiam hermanni ducis saxonum genuitque ex ea arnulfum juniorem.

Balduino defuncto machtildis nupsit godefrido duci de

henam et contulit privilegia ecclesiis sub nomine comitis flandrie.

— Arnulfus duxit susannam filiam berrengeri regis longobardie et ytalie genuitque ex ea balduinum cognomento pulcra barba.

— Balduinus duxit Otgivam filiam ghysleberti comitis de luzelemburg genuitque ex ea balduinum insulanum.

— Balduinus duxit adelam filiam roberti regis francorum ex qua genuit balduinum montensem et robertum frisonem et filiam mathildem nomine hec nupsit willelmo comiti normannie que peperit ei robertum comitem normannorum qui genuit willelmum postea comitem flandrie.

— Balduinus montensis duxit richeldem comitissam hayoneusem genuitque ex ea duos filios arnulfum et balduinum hunc arnulphum primogenitum et comitem post mortem patris occidit robertus frisio patruus eius et balduinum a regno expulit et sic comitatum optinuit.

—Robertus friso probus et strennuus miles fuit cum godefrido « de bulgoen » hugone fratre regis francie et roberto comite normannie. godefridus rex in iherusalem obiit anno secundo regni sui. anno ab incarnatione domini millesimo centesimo quinto decimo kal. augusti : Balduinus frater eius successit ei in regnum.

— Robertus (friso) duxit gertrudem filiam bernardi ducis frisonum que peperit ei duos filios Robertum et philippum et tres filias harum una christo nupta. altera kanuto regi dacie nupta. peperit ei filium nomine karolum. tertiam duxit theodericus dux ellesacensis et ex qua genuit theodericum postea comitem flandrie (a).

(a) Au haut de la page 133, on lit : l'an M.III.e et III fut rendu Douay et Lille avecque les chastellenies ou L.m lb.res I. viez gros tornois pour . I. denier. (Écrit. du XIV.e siècle).

— Robertus primogenitus eius duxit clementiam filiam willelmi comitis burgundionum ex qua genuit balduinum militem inclitum quo sine herede defuncto·

Karolus filius kanuti regis datie ei successit · qui karolus brugis a suis interfectus fuit in ecclesia b.ti donatiani anno millesimo centesimo·xxvii.° sexto nonas martii regnavit circiter octo annis ·

Cui successit Willelmus filius roberti comitis normannorum · quem willelmum theodericus filius theoderichi ducis ellesathensis occidit " apud alost. „ et sic optinuit comitatum ·

— Theodericus duxit sibillam filiam regis Jerosolimorum ex qua genuit philippum et margharetam que nupsit balduino comiti hainonie·

Theodericus incepit regnare anno a nativitate domini · m.°c.°xxvii.° et regnavit circiter triginta octo annis·

— Philippus comes flandrie et viromandie duxit mathildem filiam regis portighalie quo sine herede defuncto predictus balduinus comes hainonie ei successit qui genuit ex margharcta duos (tres) filios balduinum et henricum "et philippum „ et filiam mariam (elizabeth) nomine que nupsit philippo regi francorum·

—Balduinus primogenitus duxit mariam filiam comitis campanie ex qua genuit duas filias Johannam et margharetham.

— Johanna nupsit ferrando (filio regis) de portighalia· quo defuncto (nupsit) thome de savoyen · qua mortua sine herede successit ei margharcta soror eius·

— Margharcta nupsit willelmo de danpetra peperit tres filios willelmum guidonem et Johannem et duas filias quarum una nupsit christo altera comiti de baeren ·

— Willelmus primogenitus duxit beatricem filiam henrichi ducis brabantie et viduam comitis turingie · quo sine herede defuncto successit ei guido frater eius·

— Guido genuit ex mathilde filia roberti tenremontensis quinque filios robertum willelmum Johannem episcopum leodiensem Balduinum et philippum et tres filias quarum una nupsit Johanni duci brabantie · altera florentio comiti hollandie · Tertia willelmo comiti de ghuleke · quo occiso nupsit domino de castello villico · mathilde defuncta duxit elyzabeth filiam henrici comitis de lucenborch et cum ea optinuit comitatum Namurcensem ex qua genuit liberos utriusque sexus · anno domini (a).

Robertus primogenitus (guidonis) ex mathilde duxit blancham filiam karoli regis sicilie · qua defuncta duxit yolendem filiam odonis comitis nivernensis · et uiduam Johannis filii ludouici pie memorie regis francie · et cum ea optinuit comitatum nivernensem ex quâ genuit..... (b).

Cap xx.

DE COMITE JULIACENSI.

Anno domini m.°cc.°lxxvii.° · xvii · kl. aprilis willelmus comes juliacensis cupiens capere regiam civitatem aquisgrani · circa horam diei nonam intrans civitatem cum multitudine armatorum ; aliter evenit quam optabat. Nam hic comes cum duobus filiis suis ac aliis militibus et clientibus · circa cccl · simul · a · communis populo interempti

(a) Après ces mots, le chroniqueur a ajouté " quere in fine libri folio 28. Ce passage se trouve ici à la page 71.

(2) Le ms. ne va pas plus loin.

sunt · sequenti anno · juliacum et terra circoniacens cumburitur ab aquensibus et coloniensibus et penitus devastatur · anno domini · M.°CC.°LXXX.° · In die beati mathei apostoli et ewangeliste · Johannes dux brabantie sedavit inter aquenses et juliacum pacem bonam pecunia mediante.

Cap. XXI.

DE CONFLICTU IN ZELANDIA.

ANNO domini · M.°CC.°LIII.° regnante willelmo comite hollandie per alimaniam · Orta est dissentio inter ipsum regem et comitissam margaretham flandrie · pro quadam terra que zelandia vocatur quam cum maxima multitudine exercitus guido filius margarethe · eodem anno potenter invasit · in die b.ti martini estivalis in loco qui vulgariter dicitur westcapella (et) ibidem sine bello captus est · Raso de gavera · Arnulphus de Materne et scorense · et dominus de erpe milites et plures alii occisi sunt quia noluerunt (se) reddere captivos.

Cap. XXII.

DE DUCIBUS BRABANTIE.

KARLOMANUS · primus dux · — Pipinnus filius eius · (obiit anno domini · DC.°XLVII.°)

— Beggha · filia pipini · (obiit anno domini DC.°XCVIII.°)

— Pippinus · filius begghe ex illicito quippe : pippini · et alpaidis : coniugio · (a) natus est Karolus martellus · (pippinus obiit · DCC.°XIIII.°)

— Karolus martellus (obiit · DCC.°XLI.°) genuit pippinum parvum.

— Pypinnus parvus · qui ex principe in regem francorum promotus est (anno domini · DCC.°L.°) genuit karolum magnum · (Pippinus rex francorum obiit · DCC.°LXVII.°)

—Karolus magnus nemo ante eum vel post eum inter francorum reges fuit maior de quo dubitari potest fortior an felicior esset · genuit ludovicum pium . (Karolus magnus obiit DCCC.°XIIII.°)

— Ludovicus pius (obiit DCCC.°XL.°) genuit lotarium : a quo lotaringia dicta est et lotarius lotarium ·

— Ludovicus pius predictus genuit (etiam) Karolum calvum ·

— Karolus calvus (obiit DCCC.°LXXVIII.°) genuit ludovicum balbum ·

— Ludovicus balbus (obiit DCCC.°LXXX.°) genuit karolum simplicem · (qui duxit in uxorem filiam regis anglie hic postea ab heriberto comite captus in custodiam perrone truditur) ·

— Karolus simplex (obiit · DCCCC.°XXVI.°) genuit ludovicum ·

— Ludovicus (obiit · DCCCC.°LV.°) genuit karolum : qui fuit dux septimus et ultimus rex a karolo magno : quia apud laudunum captus fuit ab hugone capet consilio episcopi laudunensis et hugo capet remis unctus est in regem ·

— Karolus dux · genuit gherbergham comitissam brusellensis · (*sic*).

— Gerbergha · genuit henricum ·

(a) On a tracé une ligne sur ce mot, une autre main a écrit au-dessus " concubitu. „

— Henricus · genuit lambertum · (qui obiit anno domini M.°XV.°)

— Lambertus genuit henricum comitem lovaniensem ·

— Henricus (obiit anno M.°XCV.°) genuit godefridum cum barba ducem septimum · (huic godefrido comiti lovaniensi datus est ducatus lemburgensis ab henrico imperatore · IIII.° anno domini · M.°C.°VI.°)

— Godefridus cum barba : septimus dux · a karolo · genuit godefridum (II) ·

— Godefridus (II) genuit godefridum (III) ·

— Godefridus (III) genuit henricum (I) ·

— Henricus (I) genuit henricum (II)

— Henricus (II) genuit · (henricum tertium · henricus tertius) Johannem · Johannes dux septimus a godefrido cum barba ·

DE DUCIBUS BRABANTIE.

Anno domini · M.°C.°VI.° henricus quartus imperator (romanorum) loco patris surrexit in regnum ab eo partum obtinere gaudens · sed ei ingratus existens omnes qui ei fideles fuerant odio persequebatur · henricum lemburgensem qui pro eo strennue pugnavit honore privavit et ducatum eius comiti lovaniensi godefrido tradidit · — Igitur godefridus contra henricum ducem lemburgensem manu valida contendit · Cuius · Godefridi · exercitus tantus fuit ut aves desuper volantes flatu equorum et hominum excepte in aere suffocate ab alto caderent · Itaque henricum fugat · et aquisgrani victor ingreditur · Obiit Godefridus primus dux loteringhie ac brabantie anno · domini · M.°C.°XXXIX · (et apud affligem sepelitur) ·

Anno domini · M.°C.°XLII.° obiit · Godefridus · filius · primi godefridi · qui post patrem tantum · IIII · annos · regnavit

immatura morte preripitur epatica passione consumptus· (et lovanii sepelitur· et anno codem) Ortum monstrum in gemblaus duorum capitum et trium manuum · qui viderunt nobis retulerunt ·

— Anno domini · M.°C.°LII° obiit godefridus · tercius· dux lotaringhie ac brabantie · filius Godefridi · secundi ducis · lotaringhie · et brabantie ·

Anno domini M.°CC.°XXXV · obiit henricus primus et quartus dux · lotaringhie · ac brabantie · filius · Godefridi tertii · colonie moritur et lovanie apud S.ᵗᵘᵐ petrum sepelitur · ab isto vastatur leodium · anno domini M.°CC.°XII.°

— Anno domini· M.°CC.°XLVII.° in vigilia purificationis · obiit henricus secundus · filius primi · henrici · dux · quintus lot. ac brab. qui habuit in uxorem dominam de suavia · de qua genuit henricum tertium · Defuncta illa duxit lantgraviam thuringhie in uxorem de qua genuit henricum lantgravum hessie sed non thuringie. quam privatus erat fraude cuiusdam avunculi sui de thu · qui dux · henricus · II.ᵘˢ sepultus est apud · vilarium.

— Anno domini · M.°CC.°LX.° pridie kl. martii · Obiit · henricus · III.ᵘˢ sextus dux lot. ac brab. qui lovanie moritur et in ecclesia predicatorum cum uxore sua ibidem sepelitur · Hic henricus filiam ducis burgundie duxit lenghers de prosapia rusticorum in uxorem · De qua genuit tres filios · scilicet · henricum · Johannem godefridum et unam filiam nomine mariam quam · Philippus · illustris rex francie qui obiit in arragonia duxit in uxorem ·

— (a) Henricus · IIII.ᵘˢ tam · propter defectum membro-

(a) Une autre main a écrit au bas de la page 136 : "anno domini M.°CC.°XLVI.° willelmus heres flandrie et dominus de dampetra duxit in uxorem mariam filiam henrici ducis brabantie tunc relictam · comitis thuringie. „

rum et quia naturali sensu carere videbatur per nicholaum· episcopum cameracensem et per matrem duxissam · brabantie · et de communi consilio parentum ac baronum nobilium religiosorumque omnium prelatorum predicte brabantie a ducatu et a dominio lotaringhie · et brabantie absolvitur et in burgundia in claustro canonicorum regularium includitur quod dicitur dyioen · Ibidem moritur et sepelitur · Pro quo Johannes primus dominus et dux constituitur · (anno domini · M.°CC.°LXVIII.°)

—Johannes primus duxit filiam regis francie ludovici primitus in uxorem que cito moritur et apud s.tum dyonisium cum filio suo quasi obortivo tumulatur · illa mortua. — Johannes primus · nomine et VII.us dux · lotaringhie et brabantie · postea · duxit margaretam filiam widonis comitis flandrie de qua genuit · Johannem · secundum · qui Johannes desponsatus est · filie regis anglie · genuit etiam godefridum · margaretam et mariam · de qua maria · duxissa moritur et in bruxella apud fratres minores sepelitur · Hic Johannes secundus natus est anno domini · M.°CC.°LXXV.° VI.° kal. septembris · Soror eius margareta · sequenti anno · quarto nonas octobris ·

Cap. XXIII.

Johannes primus dux brabantie et lotharingie bellavit contra comitem ghelrie pro ducatu lamburgensi : apud woronc · ubi occidit comitem de lusenborch cum tribus fratribus et plures nobiles · (scilicet) archiepiscopum coloniensem · comitem de ghelria · Comitem de assau qui postmodum electus est in regem alemannie · et plures alios nobiles Johannes cepit et tenuit captivos · perditis paucis de suis.

UNDE VERSUS.

Anno milleno ter centeno duodeno :
ablato · quantus fulgebat agone brabantus ·
lusiburgenses · sic ghelria · colonienses :
dedecus hauserunt · Junio quia succubuerunt .
luce bonefacii martiris egregii ·
— O vos jocundi spernatis gaudia mundi
Nam cito labuntur et tristia fine secuntur
Ecce brabantorum dux · militie leo dictus
et deus armorum : veneris dilexerat ictus
Jostator bellis fuit optimus ac domicellis
miles erat tantus quod nescio dicere quantus
multigamus fuit · hinc pueros plures generavit
Ecclesias · claustra · populumque suum spoliavit
ac onus imposuit hiis · quasi predo fuit
ut leo magnus · mitis ut agnus sepe micavit
Se dominis famulis goliardis equiparavit
marchio · garcio · mimus et histrio noverat esse ·
et ioculator · pacificator quando necesse
vidit · famosus mundanus · deliciosus
fulsit in hac vita · fama cucurrit ita
ad festum comitis de baran venerat iste
Centum militibus · ac denis wach bone christe
Illic cum vasta perfossus militis hasta
occubuit breviter · quisque peritus iter
Hoc formidabit · gloria tristis abit ·
Mundi · par cannis ducis hoc mors dira Johannis
Indicat · hic gayo clarior in mayo
inventaque cruce sublatus · perpete luce
gaudeat in celis · ferat amen quisque fidelis
consulo jam cuique · quod non dominetur inique
undis tam vadit urna quod inde cadit

anno milleno · bis · c · novies quoque deno
Quarto decessit · cui sempiterna quies sit amen.
a teneris annis · hec consuetudo Johannis
De thielroeden erat · describere gesta proborum
hec metra composuit. cui dentur regna polorum.

(a) Sexcentis annis post christum bisque quaternis
Ecclesiam Gande fundasti presul amande
Castro Gandavo requiescit nunc ubi Bavo.

Anno domini M.°CC.° nonagesimo sexto circa festum s.ti johannis baptiste florencius comes hollandie et zelandie equitabat inter traiectum inferius et mudam ludendo cum falconibus · ghiselbertus (b) de hamstelle et hermannus de worden milites · armata manu ceperunt comitem et duxerunt in castellum de muda : hollandi et frisones hec audientes circumdederunt castellum illi deinceps per defectum victualium ex castello fugerunt et comitem secum adducere conaverunt sed pre multitudine crescente hollandiorum et frisonum non potuerunt · tunc ipsum subtus dicum aqualutosa gladio occiderunt · reliquit Johannem unicum filium cuius avus erat wido tunc comes flandrie et ipse puer maritatus erat cum filia regis anglie.

Anno domini M.°CC.°XCVI.° quinto kl. aprilis johannes unicus ollandie et zelandie dominus habens annos circiter XV· commisit bellum contra frizones quos omnes occidit vel captivos secum duxit numero quatuor milia et non plus quam octo viros perdidit quorum dominus de erkele fuit unus sed sine vulnere suffocatus.

(a) Tout ce qui suit est d'une autre main, du XIII.me siècle.
(b) Au-dessus de ce mot on a écrit " gherardus. „

Cap. XXIV.

VACANTE IMPERIO.

ROMANUM imperium sive post depositionem frederici secundi ab imperio sive post mortem eius cepit vacare. Nam post depositionem ipsius papa Innocentius quartus qui cum deposuerat · procuravit per principes alemanie electores plures eligi ad imperium videlicet · lantgravium thuringie · et Comitem hollandie successive. Qui antequam ad imperialem benedictionem pervenissent · vite terminum exegerunt. — Post mortem vero predicti frederici · electores se in duo dividentes · Quidam regem castelle · Quidam vero Comitem Cornubie fratrem regis anglie ad imperium elegerunt · quod scisma multis annis usque ad tempora Rudolfi regis alemanie perduravit ·

— Rudolphus regnavit in alimania circiter decem et octo annis et bellavit contra regem boemie quem in secundo bello occidit et rodulphus tradidit filiam suam in uxorem primogenito regis occisi · Rodulpho mortuo · Electus est circa annos domini · M.°CC°XCI.° · in regem alimannie (adulphus) comes de assau probus miles in armis. — Et quum plura notabilia in diversis partibus mundi tempore huius vacationis evenerunt · sub tali vacationis titulo ea per ordinem prout brevius potero explicabo ·

— Anno domini · M.°CC.°L. in datia · Ericus Rex dacorum inclitus ab abel fratre suo iuniori ut regnaret pro eo in mari suffocatur · qui abel parum honoris et commodi ex hoc est assecutus · Nam sequenti anno regni sui cum frisones subiugare voluisset a frisonibus est interemptus ·

— Anno domini · M.°CC.°LI.°. Conradus rex filius frederici · ut mortuo patre sycilie regnum susciperet per mare in apuliam devenit · Et capta neapoli muros illius funditus destruxit · Sed cum sequenti anno introitus sui in apuliam infirmari cepisset clistere quod a medicis indicabatur fieri ad salutem · veneno mixto intulit · sibi mortem ·

— Anno domini · M.°CC.°LIX.° Constantinopolis que olim per gallicos et venetos capta fuerat · per pallilogum grecorum imperatorem · III. recuperata est ·

— Eodem anno in tuscia ytalie · Florentini et lucani miserabilem eventum habuerunt · Nam confusi de suorum multitudine et fortitudine · cum comitatum senensem intrassent · et senenses freti auxilio domini manfredi tunc regis sycilie ipsis ad bellum obviam exivissent · Florentini et lucani fraude suorum sunt circumventi · Nam in inchoatione conflictus qui primi et precipui inter florentinos erant ad hostes accedentes · in suos cum senensibus quam plurimum sunt debacati · Dicuntur autem de florentinis et lucanis tunc inter mortuos et captivos plus quam · VI · milia · hominum corruisse ·

— An nodomini · M.°CC.°LX.° Rex ungarie pro terris regem Boemie bello aggreditur · habens in exercitu suo diversarum orientalium nationum et paganorum circa quadraginta milia equorum · Cui rex boemie cum centum milibus equitum inter quos dicitur habuisse · circa · VII · milia equorum de ferro copertorum ad resistendum occurit · Cumque in confinibus regnorum bellum inchoatum fuisset · ex collisione equorum et armorum tantus pulvis de terra surrexit ut media et clara die vix homo hominem cognoscere potuisset · Tandem ungari rege ipsorum graviter vulnerato terga vertentes cum cedentes festinarent fugere · in quodam fluvio profundo quem transire debuerant · preter

alios occisos circa · XIIII · milia hominum snbmersa dicuntur · Sed rege boemie victoria habita intrante Ungariam · Rex Ungarie per legatos pacem querit · terras que discordie causa fuerunt restituit · et in futurum amicitiam mediante matrimonio confirmavit ·

— Anno domini · M.°CC.°LXIII.° Urbanus papa quartus regnnm sycilie quod manfredus violenter decimebat · karolo comiti provincie et fratri regis francie ut illud ab eo eriperet contulit ·

— Anno domini · M.°CC.°LXIIII.° Cometes tam nobilis qualem nullus tunc vivens ante vidit · ab oriente · non · cum magno fulgore surgens usque ad medium emisperii versus occidentem comam perlucidam protrahebat · Et licet in diversis partibus mundi forte multa significaverit · hoc tamen unum procerto compertum est · ut cum plus quam tres menses duraverit · ipso primo apparente · papa urbanus incepit infirmari · et eadem nocte qua papa expiravit · et cometes disparuit ·

— Anno domini · M.°CC.°LXV.° predictus karolus qui pro recuperatione regni sycilie per urbanum papam vocatus fuerat romam · ubi tunc in senatorem electus fuerat navigio venit · Demum in apuliam intrans bello campestri habito · predictum manfredum et regno et vita privavit ·

— Anno domini · M.°CC.°LXVI.° quam plurima multitudo sarracenorum ex affrica per angustum mare transiens in hyspaniam et adiuncti sarracenis in hispania magnam plagam in christianos exarcuerunt · intendentes quam olim perdiderant recuperare hyspaniam. Sed illarum partium christiani adunati et cruce signatorum ex diversis partibus auxilio adiuti · licet cum multo sanguine christianorum de sarracenis triumphaverunt.

— Anno domini · M.°CC.°LXVII.° Soldanus babilonie armenia vastata antiochiam unam de famosioribus civitati-

bus orbis cepit et tam viris quam mulieribus occisis et captis ipsam in solitudinem redegit ·

— Anno domini · M.°CC.°LXVIII.° Cunradus nepos olim frederici imperatoris parum inpendens domini pape excommunicationes contra dominum karolum quem ecclesia regem sycilie fecerat insurgens · ad theutonicos quos habuit quam plurimis lumbardis et thuscis adiunctis pervenit usque romam · ubi cum imperiali more receptus fuisset · associato sibi senatore urbis · domino henrico fratre regis castelle et quam plurimis romanis contra regem karolum apuliam intravit. Sed post durum campestre bellum · Cunradinus cum suis terga vertentibus capitur · et a karulo cum multis nobilibus decollatur ·

DE LUDOVICO REGE FRANCORUM.

— Anno domini · M.°CC.°LXX.° Ludovicus rex francie christianissimus non territus preteritis laboribus et expensis quas fecerat olim ultra mare · Iterato cum filiis duobus adiuncto sibi rege Naverre et quam plurimis ecclesiarum prelatis et baronibus pro recuperatione terre sancte iter assumpsit verum ad hoc ut facilius terra sancta · recuperaretur · incidit ipsis consilium · ut regnum thunicium quod in medio consistens non parvum dabat transfretantibus impedimentum primitus sub christianorum subicerent potestate · Et cum portum et carthaginem que est prope thunicium potenti manu cepissent · Infirmitas que illo anno maxime circa confinia maris viguit in eodem christianorum exercitu nimis invaluit. Et primo quidem de regis francie filiis unum · post legatum domini pape dominum albanensem cardinalem· et demum ipsum regem christianissimum ludovicum cum pluribus comitibus et baronibus · necnon et aliis simplicibus de medio sustulit ·

Quam feliciter autem predictus rex terminavit " vitam „ Rex Navarre domino tusculano cardinali per litteras intimavit · Nam in infirmitate sua laudare nomen domini non cessans · illam oratione quandoque interserebat · Fac nos quos domine prospera mundi despicere · et nulla eius adversa formidare · Orabat et pro populo quem secum adduxerat dicens · Esto domine plebi tue sanctificator et custos · Et cum appropinquaret ad finem suspexit in celum dicens · Introibo in domum tuam · adorabo ad templum sanctum tuum et confitebor nomini tuo domine · Et hoc dicto · obdormivit in domino · Et cum de morte pii regis christianorum exercitus turbaretur · et sarracenorum letaretur. Dominus karolus rex sycilie bellator egregius · pro quo adhuc vivens frater suus rex francie mandaverat navigio cum magna milicia advenit · de cuius adventu christianis gaudium et sarracenis mesticia accrevit · Et licet multo plures viderentur sarraceni quam christiani · nullatenus tamen bello generali cum christianis audebant congredi · Sed per quasdam astucias alias multa incommoda eis inferebant · de quibus hoc unum fuit · Est · enim · regio illa multum sabulosa · et tempore siccitatis pulverosa · unde sarraceni statuerunt plura milia hominum super unum montem christianis vicinum · ut cum ventus flaret ad partes christianorum sabulum moventes pulverem suscitarent · qui pulvis multam molestiam intulit christianis sed tandem pulvere per pluviam sedato · christiani paratis machinis et variis instrumentis · thunicum per terram et per aquam oppugnare intendebant · Quod videntes sarraceni timore compulsi · pacta cum christianis inierunt · Inter que hec dicuntur precipua fuisse · ut omnes christiani in regno illo captivi libere dimitterentur · Et quod monasteriis ad honorem christi in omnibus civitatibus regni illius constructis fides christi per ecclesiasticas personas libere predicetur · Et

volentes baptizari · libere baptizentur. Et solutis expensis regibus quas ibi fecerant. Rex thunicii tributarius regis sycilie est effectus · Plura alia etiam pacta fuerunt · que hic ponere longum esset · Et cum ex adventu domini Edewardi regis anglie et multitudine frisonum ac aliorum peregrinorum quod circa ducenta milia pugnatorum crederetur · et speraretur quod non solum terram sanctam · sed et totum sarracenismum subiugare debuisset · peccatis exigentibus absque ulteriori utilitate est dispersus. Nam legatus domini pape qui ipsos derigere debuerat per mortem subtractus erat · Terra etiam sancta ad quam ire debebant gubernatore peregrinorum carebat. Quia patriarcha qui legatus in terra sancta fuit · tunc defunctus erat · Sedes etiam apostolica que utrobique providere debuerat tunc vacabat. Rex etiam Naverre qui infirmus de affrica recesserat · in syciliam veniens est defunctus.

— Ludovicus bonus qui obiit ante thunicium et karolus frater suus Rex cicilie et eduardus rex anglie · et Richardus electus in regem alimannie habuerunt quatuor sorores in uxores filias comitis de provintia ·

Cap. xxv.

Officialis curie parisiensis universis presentia visuris ac audituris eupimus non latere quod quidam Judeus commorans parisius christianam habebat ancillam erga quam hostiam emit pro . x . libras · consecratam ipsa vero hostiam consecratam suo domino presentavit quo facto predictam hostiam posuit in mensam ac alios Judeos fecit

convocari · dicens numquid non sunt stulti christiani in hanc hostiam credentes · accipientes cultellos et stilos ac instrumenta alia hostiam delere volebant quod facere non potuerunt tandem quidam ex ipsis magnum arripiens cultellum hostiam percussit et in tres partes hostia se divisit et continuo sanguis exivit quo miraculo facto multi sunt conversi · Insuper hostia ponebatur in caldario pleno aqua ut bulliretur et destrueretur · Hostia vero ex divina gratia in carnem et sanguinem se mutavit hiis miraculis visis Johannes exhibitor presentium cum omni familia sua ad fidem catholicam est conversus hec acta sunt. Anno domini · M.°CC.° nonagesimo in postero die resurrectionis domini ·

Annus millenus ac ducentenus ab ortu.
salvatoris erat · quinquagenus quoque trinus ·
quando per ollandos flandria succubuit.

Cap. XXVI.

(a) CONSILIUM REMENSIS PROVINCIE PRELATORUM ET OMNIUM RELIGIOSORUM DE TERRA SANCTA.

CUM super duobus articulis debeamus summo pontifici respondere · videlicet qualiter terra sancta a sarracenis

(a) Avant le passage qui suit, se trouve 1.° une bulle du pape Nicolas, sur la prise de S.t Jean d'Acre, adressée à l'archevêque de Rheims, Pierre, en 1291; 2.° une autre bulle du même pape, intimant l'ordre à cet archevêque d'assembler un concile provincial, pour délibérer sur la question de savoir s'il serait utile de réunir, en un seul ordre, les

hiis diebus occupata possit cicius liberalius et melius in posterum conservari · Item quod per viros ydoneos providos et discretos vestrum consilium remittamus ad curiam qui habeant potestatem plenariam faciendi omnia que faceremus et facere possemus si presentes essemus super quo articulo pro ut nostra parva circonspeccio nos sinit salvo meliore iudicio nulli respontioni alteri derogando taliter duximus respondendum videlicet quod primum more moysi qui cum fideliter ad dominum preces effunderet populus israeliticus suos adversarios devincebat cum vero cessabat orare populus Israeliticus vincebatur fiant orationes per universalem ecclesiam apud deum qui ponit humiles in sublimi et merentes erigit sospitati · ut ipse per suam inneffabilem misericordiam christianorum patrimonium ad suos naturales heredes quam tocius revocare dignetur · Item cum secundum ewangelium veritatem omnem regnum in seipsum divisum non valeat prosperari · Nobis videtur necesse expedire ad hoc quod terra sancta iterum capiatur quod illi qui se asserunt christianos et in discordia sunt ad presens quod ad unitatem et concordiam revocetur et potissime · siculi · arragones · atque greci cum durante eorum discordia non videatur esse securitas in eundo · Cum nichil sit efficatius ad nocendum quam familiaris inimicus et valde esset et dampnum maximum christianis et sempiternum obprobrium ecclesie sancte dei ponere tot expensa procurare et labores si fructus aliquis non sequeretur· propterea cum rex romanorum in ecclesia sancta dei magnam obtineat potestatem ad cuius nutum et indignationem

frères hospitaliers de S.t Jean et les templiers ; 3.° lettres de l'archevêque de Rheims Pierre, de l'an 1291, par lesquelles il convoque un concile à Compiègne, pour le jour de la fête de S.t Fabien et S.t Sébastien, de la même année.

omnes debent tremere barbare nationes que etiam ex naturali creatione sua fidem inter ceteros reges tenetur defendere christianam· Nobis videtur necessarium expediens et honestum quod talis ac tanti principis electio acceleretur et talis promoveatur qui sit catholicus et fidelis et qui effectuosius selum habeat erga ecclesiam sanctam dei et qui velit totam germaniam ac alios populos sibi commissos ad illud sanctum negotium invitare · preterea expedire videtur quod serenissimus rex franeorum inducatur vel ab eo requiratur utrum ipse per seipsum vel per alium qui de stirpe regia trahit ortum velit assumere iter istud more predecessorum suorum qui semper sancte matris ecclesie fuerunt precipui zelatores et strennui defensores·Nam per hoc ad motum capitis gallicorum tam gallia quam cetere nationes cum maiori fiducia insurgerent contra inimicos fidei christiane · preterea cum predicatio crucis multum possit valere ad negotium istud nobis videtur quod per universalem ecclesiam crucis predicatio debeat innovari ut negotium principum et baronum clericorum et secularium corda : ad istud negotium peragendum magis valeant inflammari· — Insuper cum subsidium ecclesie gallicane non possit sufficere ad totum negotium peragendum maxime cum a temporibus retroactis fuerit aggravata in tantum quod ecclesie suos ministros vix valeant sustentare · Nobis videtur quod ad negotium istud compellendi sunt omnes qui insigniti sunt caractere christiano in quocumque regno degentes cuiuscumque status et conditionis existant quod si ab omnibus fiat contributio generalis licet fuerimus plurimi aggravati tamen parati erimus secundum ecclesie facultates indicto negotio ferre consilium · auxilium et iuvamen tanquam christiani fideles et christiane fidei zelatores . — Ad conservationem terre sancte nobis videtur quam plurimum expedire quod templarii et hospitalarii si

bono modo et sine scandalo possit fieri in uno ordine uniantur cum eorum divisio multum nocuerit hactenus prout refert fama publica terre sancte · Videtur etiam nobis expedire quod inibi non modica post terre sancte recuperationem continue teneretur fortium bellatorum ac militum multitudo qui virtute proprio possent resistere cum opus existeret sarracenis et inimicis nominis christiani hoc tamen proviso quod de bonis templariorum et hospitaliorum providcatur eisdem si idem templarii et hospitaliarii non velint tot milites tenere cum bona templariorum et hospitaliorum a primaria fundatione ordinis sint ad hoc specialiter ordinata quod si bona ipsorum non sufficerent tota christianitas debet in hoc commune consilium et adiutorium conferre et in hoc consistit tota deliberatio religiosorum · Ista karissimi patres nobis videntur necessaria utilia et honesta ad recuperationem terre sancte et conservationem eiusdem quia cum non habuimus deliberationem respondendi nisi parvam et quia omnino non novimus armorum exercitationem cum non simus homines multum experti in armis · vobis humiliter supplicamus quatinus ignorantiam nostram apud vos velitis habere excusatam et per vestram scientiam et experientiam defectui nostre ignorantie suppleatis hec sunt que intendimus per procuratores summo pontifici intimare ·

— Ordinatio sive deliberatio prelatorum provintie senonensis super negotio terre sancte ·

— Primo quod fiat pax generalis in universa terra vel si esset guerra que sedari non possit quod saltem impetraretur longa treuga qua pendente possit prosperari negotium terre sancte .

— Item quod fiat pax inter regem francie et regem cecilie ex una parte et regem arragonie ex altera interimalis ministrari ·

— Item quod reducantur ad concordiam pysani lucani venecii et jarci ·

— Item quod inspiciatur diligenter quomodo et quantum ex intimis proventiis transfretantium ultra mare poterit subsidium .

— Item curetur diligenter quod nulla inimicis fidei victualia ministrentur ·

— Item quod predicetur verbum crucis·

— Item quod eligatur rex francie vel alter de genere gallicorum qui prosit exercitui transfretanti ·

— Item si fieri oporteat subventio levetur per illos de genere gallicorum ·

— Item rescribatur deliberatio habita in consilio isto summo pontifici per procuratores electos ad hoc qui habeant potestatem consenciendi et tractandi solum super deliberatis et si compellarentur procuratores ad hoc missi per summum pontifieem ut ad maiora se extendant quod non possunt per iuramentum suum consentire ad exactionem aliquam que excedat decimam et hec non concedatur ultra triennium vel quinquennium et quod non possit exigi vel levari durante decima que nunc currit ·

— Item quod unio ordinum gladio materiali utentium fiat si fieri possit sine scandalo .

— Item quod fiat resecatio superfluorum tam in equitaturis vestibus familia cibariis edificiis et aliis superfluis omnibus clericis et laicis christianis cuiusque status vel regionis existant ·

— Item quod ad subventionem terre sancte reducantur omnes gentes cuiusque conditionis clerici laici et etiam judei ·

— Item quod nisi fiat subventio a tota christianitate non consentiunt procuratores istam provintiam ad aliquod subsidium obligari ·

— Item per aliam litteram subplicatoriam subplicatur domino pape a prelatis quod cum ecclesia gallicana longo tempore fuerit lesa subreptione collationis beneficiorum suorum et maxime eorum que vacant in curia intendunt rogare ut collatio beneficiorum sic vacantium ad episcopos et patronos libere revertantur ·

— Item intendunt facere subplicationem contra abusores litterarum papalium super quibus multi multipliciter diffamantur.

— Ego Johannes de tielrode monachus s.ti bavonis ad istud consilium apud compendium cum reverendo patre nostro domino petro archiepiscopo remensi interfui et propria manu hec predicta scripsi ·

Cap. XXVII.

REGES FRANCORUM DE GENERE TROIANORUM.

PRIAMUS (incepit regnare anno · CCC.LXXXI.°)

Marcomeius (incipit · CCC.LXXXV.) " nota quod isti duo in cronicis dicuntur duces ,, ·

Pharamundus (fit primus rex francorum incepit anno CCCC.°XIX.°)

Clodius (crinitus secundus rex incepit anno CCCC.XXX.)

Merovecus (utilis ninis) (tertius rex incepit CCCC.°XLVIII.°)

Hildericus (quartus rex incepit CCCC.°LVIII.°)

Isti fuerunt gentiles.

Clodoveus qui et ludouicus (quintus rex incepit · CCCC.°LXXXIIII.° a b.to remigio baptisatur et obiit D.°XIIII·)

Clotharius · (obiit · D.°LXIIII.°)
Cilpericus · (ob. D.°LXXXVII.°)
Lotharius (a) (magnus ob. anno domini · DC.°XXXI.°)
Dagobertus (magnus ob. an. d.ni DC.°XLV.°)
Clodoveus (ob. DC.°LXII.°)
Lotharius (ob. an. d.ni DC.°LXVI.°)
Hildricus (ob. an.° d.ni DC.°LXXIX.°)
Theodericus (ob. an. d.ni DC.°XCIII.°)
(Clodoveus ob. an. d.ni DC.°XCVII.°)
Hildebertus (ob. DCC.°XV.°)
(Clodoveus ob. DCC.°XIX.°)
Lotharius (ob. DCC.°XXI.°)
Chylpericus (ob. DCC.°XXVI.°
Theodericus (ob. DCC.°XL.°
Hyldricus · (rex francorum in monachum conseratur · DCC.°L.°)
Pippinus parvus ex maiore domus fit rex francorum (qui ob. DCC.°LXVIII.°)
Karolus magnus · ludovicus pius · Karolus calvus · ludovicus balbus · (b) Karolus simplex · ludovicus · lotharius · ludovicus iunior.

(a) Une autre main a écrit au bas de la page 145. v. : Lotharius magnus genuit dagobertum et blitildem. Blitildis genuit ex ansberto illustri viro arnoldum. Arnoldus genuit secundum arnulphum metten. episcopum. hic genuit ex s.la beggha filia pipini ducis maioris domus et sorrore a.te gertrudis pippinum grossum ducem sub quo a.tus lambertus passus est. pippinus genuit karolum martellum non isti duces inferioris austrie fuerunt idest lotharingie et erant maiores domus regie in regno francie.

(b) On lit en note ce qui suit : Ludovicus balbus ob. DCCC.°LXXX.° cui successerunt filii eius ex concubina. ludovicus et carolomannus. qui ob. DCCC.°LXXXV.° huic successit karolus *maynus* annorum. v. cui successit odo filius roberti. comitis qui ob. DCCC.°XCIX.° tunc quoque karolus simplex filius ludovici balbi supradicti regno francorum recepto regnavit annis XXVI. et ob. DCCCC.°XXVI.°

PARISIENSES REGNAVERUNT.

Hugo capet comes parysiensis.
Robbertus.
Ludovicus
Philippus.
Ludovicus.
Philippus.
Ludovicus.
Ludovicus.
Philippus.
Philippus.
Karolomannus.
(a) Philippus (pippinus ob. DC.°XLVI.°)
Begga (filia pippini ob. DC.°XCVIII.°)
Pippinus (filius begghe · ob. DCC.°XIIII.°)
Karolus martellus · (ob. DCC.°XLI.°)
Pippinus parvus (rex francorum · ob. DCC.°LXVIII.°)
Karolus magnus (ob. DCCC.°XIIII.°)
Ludovicus pius (ob. DCCC.°XL.°)
Karolus calvus (ob. DCCC.°LXXVIII.°)
Ludovicus balbus (ob. DCCC.°LXXX.°)
Karolus simplex · (ob. DCCCC.°XXVI.°)
Ludovicus (ob. DCCCC.°LV.°)
(Lotharius · ob. DCCCC.°LXXXVI.° · ludovicus rex filius · ob. anno sequenti · et hugo capet per vim adeptus est regnum · francorum anno IX^C^LXXXVII ·)
Karolus · (frater lotharii · dux et non rex.)

(a) Le mot Philippus est barré.

Gherbergha · (comitissa bruxellensis)
Henricus comes (lovaniensis obiit · anno M.°XXXIX.°)
Lambertus qui est baldricus ·
Henricus comes lovaniensis ob. tornaci interfectus anno d.ni M.°XCV.°
Godefridus (cum barba primus dux lot. ac brabantie incepit anno M.°C.°VI.°)

Godefridus (II.us)	Henricus (III.us)
Godefridus (III.us)	Johannes (I.us)
Henricus (I.us)	(a) Johannes (II.us)
Henricus (II.us)	Johannes (III.us)

DUCES ARDINENSES.

Godefridus
Goselcus
Godefridus
Godefridus gibbus · (anno d.ni M.°LXX.° regnare incepit ·)
Godefridus (de bulliam · dux lothariensis · anno · M.°LXXXIX.° incepit ·)
Heinricus de lemborch (dux loth. incepit an · d.ni M.°C.°L.°)

COMITES FLANDRIE.

Lidricus primus comes flandrie · (anno d.ni DCC.°XCII.°)
Inghelramus · filius eius
Audacer filius eius
Balduinus ferreus · filius eius · duxit in uxorem judith filiam regis francorum.

(a) Ces deux derniers sont écrits d'une autre main.

Balduinus calvus · filius eius · (duxit in uxorem filiam regis anglorum ·)

Arnulphus magnus · filius eius

Baldewinus iuvenis · filius eius

Arnulphus (barbatus) iuvenis · filius eius

Baldevinus barbatus · filius eius

Balduinus insulanus · filius eius

Balduinus montensis · filus eius

Arnulphus · filius eius occisus a patruo

Robbertus (barbatus) friso frater balduini montensis ·

Robbertus friso junior · filius eius

Baldewinus hapkyn · filius eius

Karolus filius adele sororis Robberti minoris

Willelmus normannus · filius Robberti normans ·

Theodericus · filius ghertrudis ·

Philippus · filius eius

Balduinus *maritus margarete sororis predicti philippi* ·

Balduinus Constantinopolitanus · filius eius

Farrandus maritus Johanne (captus in bello bovines ·)

Thomas de sabandra maritus iohane ·

Willelmus · filius margarete sororis iohanne ·

Ghuido · filius margarete (predicte)

(a) Robertus primogenitus Guydonis ·

Ludovicus filius ludovici comitis nivernensis primogeniti roberti predicti comitis ·

Ludovicus junior ·

(b) Item istius filius fuit ludovicus dictus de male eo quod ibidem natus fuerat et ibidem in fonte novo baptisatus juxta brugas ·

(a) D'une autre main.

(b) Ecriture du XVI.me siècle.

HIC INCIPUNT DUCES NOSTRI BOURGONDIE.

Item iste philippus filius regis francie duxit in uxorem filiam comitis nostri ludovici de male unicam magaretam · et ex ea habuit etiam philippus margaretam · ex qua habuit tres filios · primum filium Johannem · ducem borgondie et flandrie · secundum Antonium ducem brabantie · tertium filium philippum ducem de nevers et reteers ·

Ex predicto filio scilicet duce iohanne descendit dux philippus pater ducis caroli · de duce carolo · ducissa nostra Maria ex maximiliano imperatore · dux et rex noster philippus · ex philippo noster modernus imperator · quem dominus noster conservet in eternum.

(a) Anno dominice incarnationis · M.°CC.°XCIIII.° gerra magna erat inter regem francie et regem anglie : propter terram gasconie : unde Wido comes · proloquuto matrimonio et per fidem firmato · inter primogenitum regis anglie et filiam suam quam genuit de elizabeth : Rex francie hoc audito mandavit Widonem et filiam suam in francia · aliquantulum captivos tenuit · comitem deliberavit · quia non invenit in comite nisi iusticiam · in sua inquisitione · sed filia in francia invito comite remansit et rex francie noluit matrimonium sustinere quamdiu esset gherra inter ipsos reges predictos.

(b) Anno dominice incarnationis M.°CC.°XCV.° extitit gerra magna per mare et per terram inter regem philippum francie et edwardum regem anglie propter terram gasconie · anno eodem · philippus rex misit dominum de aricort et domi-

(a) Écriture du XIII.me siècle.
(b) D'une autre main, mais du XIII.me siècle.

num de monte morencino milites strennuos capitaneos exercitus cum octoginta milibus armatorum in septingentis navibus ad pacificandum mare mercatoribus contra anglos · Flamingi non licenciati a militibus applicuerunt apud domiram in anglia et incenderunt domiram et monasterium ordinis cluniacensis et monachos occiderunt et rapuerunt omnia bona · actum anno predicto quarto nonas augusti · rex philippus extitit tunc apud Wiscamp et suscepit flamingos cum magno gaudio.

Anno dominice incarnationis · millesimo · ducentesimo · nonagesimo sexto · pridie kl. aprilis · littera dominicalis G · littera tabularis E · epacta · xiiii.ª Institutum fuit primum collegium canonicorum et vicariorum in ecclesia beate marie in hardenborch a domno Johanne de Wassonia episcopo tornacensi et domno Waltero abbate monasterii s.ti bavonis domino bonefacio octavo · romanis pontificante : domno petro remensibus presulante · In alimannia adulpho regnante et non imperante · philippo regnante in francia · Widone comite in flandria dominus · j · episcopus et abbas predicti conferent prebendas predictas alternatim · salvo abbatis iure patronatus in omnibus prius obtento ·

DE BELLO CURTRACENSI VERSUS.

M.C. ter atque bis · J. transfertur dum benedictus
Francia curtraci flandrorum pertulit ictus
Francorum fortes curtraci sic perierunt
Israel ut fortes in gelboe monte ruerunt ·

DE VITRI VERSUS.

Fugit de vitria rex anno turpe sequenti
Et de samaria par syro fit fugienti
Qui nunquam fugere novit · fugitivus habetur
Tacta metu facere cursus anus egra docetur.

DE BELLO APUD MONTEM IN PABULA VERSUS.

Ad montes rursum rex pabule lilia duxit
Eius in occursu leo niger cum grege fluxit
Verbera mox dira longo certamine dantur
Res nova res mira · partes utreque fugantur
Antra leo subit · rex lilia sparsa relegit
Quique insulas adüt · rugiit leo · Vincula fregit
Ad regem rediit · regemque pacare minatur
Rex pacem sitiit · fit pax · leo laude beatur.

Anno dominice incarnationis · CCC.LXXXVIII. augustinus cum esset manicheus ad fidem convertitur.

— Circa annos nativitatis domini. CCCC. claruit scientia augustinus ambrosius iheronimus · hoc tempore ab alberico rege gothorum Roma destruitur. Beatus iheronimus nonagesimo primo etatis anno migravit ad christum · beatissimus augustinus · LXXVI · etatis suc anno et · XXIX · in episcopatu expleto migravit ad christum ·

— Circa annos domini · CCCC.LXI. s.ta genovefa claret parisius hoc tempore · XI · millia virginum apud coloniam ab hunis martirizantur · tunc etiam agripina et omnes civitates supra renum parisius Remis · Belvacum ambianis tungris · castrum in gandavo et pene omnes civitates gallie ab hunnis sive Wandalis capte · destructe sunt · Hoc tempore ut legitur in historia britonum regnabat in britannia arturus qui benignitate et probitate sua franciam flandriam norwegiam datiam ceterasque marinas insulas sibi servire coegit · eodem tempore in britannia marlinus vates ex filia regis sanctimoniali et incubo demone natus est ·

—Anno dominice incarnationis · CCCC.XVII. franci regem elevaverunt super se faramundum : ortum de stirpe priami regnavitque annis · XI. clodius succcessit et regnavit annis · XX · morovechus successit nepos clodii (et) regnavit annis · X. hildericus filius morovechi · successit et reguavit annis · XXIIII.

— Anno dominice incarnationis CCCC.LXXXII · hildericus obiit ·

— Clodoveuus filius eius successit primus christianus rex francorum qui baptizatur ab beato remigio et francia convertitur anno dominice incarnationis · D.XI · et obiit anno domini D.XII · hoc tempore boetius vir consularis in ytalia claret qui exiliatur a theoderico rege ytalie ibique libros sibi de consolatione philosophie edidit · Hoc tempore omnis pulcritudo anthiocene civitatis per terre motum exterminata est.

— Circa annos nativitatis domini · D.XXXI · post solitariam et altam vitam apud montem cassinum in cenobio sanctus benedictus degebat et anno domini · DC.LXXIII · translatum est corpus benedicti a monte cassino ad cenobium floriacense prope aurelianis ·

— Circa annos domini · DC.XXVII tempore eraclei imperatoris machiometus propheta sarracenorum surrexit · fuit autem magus et quia (a) epilenticus ne perciperetur se tunc loqui cum angelo finxit quociensque caderet et de principatu latronum pervenit ad regnum · a quodam etiam monacho nomine Sergio apostata ad decipiendum populum informabatur sed postquam obiit cum sarracenis principatur ·

— Anno domini · DC.°VIII. ecclesia Gandensis fundatur in castro gande a s.to amando episcopo ·

(a) Epilepticus?

— Anno domini · DC·°XVI.° ecclesia s.ti bavonis in honore s.ti petri consecratur a s.to amando episcopo idibus novembris ·

— Anno domini · DCCCC.°XLI consecrata est prima capella in oppido gandensi a transmaro noviomagensi episcopo in honore s.ti Johannis baptiste (et s.ti Vedasti s.tique bavonis).

— Anno domini · DC.XCVI · s.tus lambertus a dodone fratre alpaydis leodii occiditur · hoc tempore claret in anglia beda venerabilis presbyter ·

— Anno domini · DCC.LVI . Stephanus papa ultimo anno pontificatus sui Romanum imperium transtulit in germanos in personam magnifici regis karoli tunc in iuvenili etate existentis hoc tempore floruit alcuinus eruditor karoli et ab ipso didicit karolus omnes artes liberales qui et studium de urbe Roma transtulit pariter quod de grecia Rome translatum fuit a Romanis ·

— Anno domini · DCC.°XCII.° lidricus comes harlebeccensis videns flandriam vacuam et incultam ac nemorosam occupavit eam ·

— Anno domini · DCCCCL · translatum est imperium de ytalicis ad theutonicos ·

— Anno domini · M.°LXXXIX.° ordo cartusiensium incepit : circa hoc tempus boamundus cum christianis recuperavit sepulcrum domini : hoc tempore urbanus (II.us) papa consilium apud claromontem celebrat in quo statutum est ut hore beate marie cotidie dicantur officiumque eius diebus sabatis sollempniter fiat .

— Circa annos domini · MC.°II.° tempore paschalis pape et henrici imperatoris bernardus habens annos circiter · XXII.os sub abbate stephano qui fuit tertius abbas in cistercio cum sociis · XXX · cistercium ingreditur sed eodem anno clarevalle fundata illic pro abbate mittitur · Circa hec tempora · scilicet · anno domini · M.°C.°XIX.° cepit ordo

premonstratensium in laudunensi dyocesi sub patre norberto qui fuit coloniensis sicut et bruno qui ordinem cartusiensium incepit ·

— Anno domini · M.°CC.°XLVII.° ad instantiam christianissimi ludovici regis francorum magna pars crucis domini de Constantinopoli parisius est translata quam partem quondam eraclius imperator timens se de cruce domini de Iherusalem transtulit Constantinopolim ·

— Anno domini M.°C.°XLVII.° ad instantiam eugenii pape et b.ti bernardi predicationem Rex francie ludovicus cruce signatus et imperator conradus cum maxima multitudine gallicorum et theutonicorum alii per pannoniam alii per mare usque Constantinopolim devenientes · aliter ipsis devenit quam speraverunt quum quidem ipsorum a turchis capti alii vero fatigatione plusquam fame et inedia consumpti sunt · Ita quod imperator cum paucis rediit ·

— Circa hec tempora · scilicet · anno domini · M.°C.°XX.° ordo templariorum ex militibus congregatus in Iherusalem incepit et dicti sunt milites templi quia in porticu templi sibi sedem statuerunt hiis temporibus hugo de s.to victore parisius claret ·

— Anno domini M.°C.°LI.° gratianus monachus decretum composuit · floret et eodem tempore magister petrus lumbardus qui sententias composuit ·

— Anno domini M.°C.°LXII.° sepulcrum christi perditur · mediolanum a frederico funditus destruitur · hoc tempore Rodulphus coloniensis archiepiscopus trium magorum corpora de perside olim constantinopolim ab imperatore translata et inde a s.to Storgio mediolanum miraculose transvecta mediolano a frederico destructa · Rodulphus transportavit coloniam ·

— Anno domini · M.°C.°LXXIIII · s.tus thomas cantuariensium episcopus occiditur ·

— Anno domini M.°C.°LXXVII.° floret petrus commestor qui composuit scolasticam hystoriam ·

— Anno domini M.°C.LXXXII.° Iherusalem capitur a sarracenis ·

— Anno domini M.°CC.° capta est Constantinopolis a francis et venetis balduinum comitem flandrie in imperatorem constituunt ·

— Anno domini M.°CC.°II.° tartarorum divinum nuncium habuit ·

— Anno domini M.°CC.°X.° honorius papa ordinem predicatorum confirmavit beato dominico inventore et ordinem fratrum minorum paulopost ·

— Anno domini M.°CC.°XXI.° gregorius nonus fit papa hic sanctam elizabet filiam regis ungarie relictam lantgravi turingie canonizavit hic papa per fratrem remundum ordinis predicatorum ex pluribus voluminibus decretalium complavit unum librum mandans illo ubique uti.

— Anno domini M.°CC.°XLVIII.° ludovicus Rex francie transfretavit ultra mare habuit letum principium et tristem finem intrando enim in terram transmarinam cepit damiatam sed post paululum pene omnibus suis amissis captus fuit licet volente deo restitutus ·

— Anno domini M.°CC.°LXV.° karolus comes provincie et frater ludovici regis francie pro recuperatione regni Sicilie per urbanum papam vocatus romam venit ubi tunc in senatorem electus demum in apuliam intrans cum roberto primogenito Widonis comitis flandrie sibi adiuncto · bello campestri habito manfredum vita et regno privavit.

— Anno domini M.°CC.°LXVIII.° conradinus nepos frederici cum multis nobilibus a karolo regi cicilie decollatur.

— Anno domini M.°CC.°LXX.° ludovicus rex francie obiit ante thunicum.

— Anno domini M.°CC.°XCI.° civitas occonensis multis nobilitatis titulis insignita et bonorum affluentia opulenta a sarracenis capitur·

(a) — Tanquam pacificus anglorum rex et amicus
mansit gandavi : sua gens in fine sua vi
incendit tecta · perimit rapit ut mala secta
et stimulo caude pungit nunquam sine fraude
— Convenit irata plebs gandensis stimulata
misit ait falsum nobis populum mare salsum
nunc quicumque vir es bona spes duplet tibi vires
nobis velle dei debetur palma diei
hostes invadunt animas de corpore radunt
quos occiderunt scalde liseque dederunt
sunt ad aquas lati septingenti numerati
a regis gente sua premia distribuente
flumina suscipiunt hos tinctaque sanguine fiunt
tredecies anno centeno ter minus uno
lux blasii pestis fuit huius et altera testis
horum raptorum combustorumque domorum
ac caudatorum iugulatorumque virorum
Rex redit inde die terna post festa Matthie
Ganda deum lauda si subdita sit tibi cauda
Amodo fine cave dum tibi dicat ave.

Anglica gens stravit francorum nobiliores
Crispini festo Semel · M.C. quater ter. V · scripto
Lilia perdentis ubi nunc laus bellica galli
Anglorum rabies cito quem resilire coegit
Rara fides magnis ideo cecidere potentes
Mutuo discordes · Heu quos lis mutua vicit

(a) D'une autre main.

Digitized by Google

Hos puto non vinci leviter quos unio vinxit
Exemplum docet hoc leo percipe nunc vigil esto
Neve malignantum catulos traditio turbet
Gallia non fleret si traditione careret
Flandria te salvet a traditione malorum
Et reprobos reprimat qui regnat in arce polorum.
Amen.

(a) A Gayo ganda perhibetur machina dicta
Quo sibi conveniunt leve scaldique fluenta.

Nota quod post leonem papam qui fuit ante benedictum tertium ponitur in quibusdam cronicis quidam Johannes anglicus natione maguntinus qui sedit annis duobus mensibus quinque diebus IV.or · et eo rome mortuo cessavit papatus mense uno. Hic ut asseritur femina fuit · In puellari vero etate a quodam suo amasio in habitu virili athenis ducta in diversis scientiis profecit ut nullus sibi par inveniretur · adeo ut post rome trivium legens magnos magistros discipulos et auditores haberet et cum in urbe in vita et scientia magne opinionis esset in papam concorditer eligitur sed in papatu per suum familiarem impregnatur · Verum tempus partus ignorans, cum de sancto petro in lateranum tenderet angustiata inter colliceum et sancti clementis ecclesiam peperit et post mortua ibidem ut dicitur sepulta fuit et quia dominus papa eamdem vitam semper obliquat creditur a plerisque quod ob detestationem facti hoc faciat nec ponitur in cathalogo pontificum papa muliebris sexus quantum ad hoc deformitatem.

— Anno domini DC.o octavo S.tus amandus episcopus in castro gande contrito ydolo mercurii et ara eius subverso ecclesiam in ipso castro construxit ·

(a) Cela se trouve sur le premier feuillet du M. S. écriture du XIV.me siècle.

— Anno domini DC.°XVI.° ecclesia gandensis consecratur in honore s.ti petri apostoli ydibus novembris a supradicto s.to amando episcopo ·

— Anno domini DC.°XVIII.° florbertus ordinatus primus abbas gandensis cenobii ·

— Anno domini DC.°XXXI.° s.tus Bavo migravit ad dominum in predicto gandensi cenobio ·

— Anno domini DC.°LXXX elevatio s.ti bavonis facta est in dicto gandensi cenobio a beatissimo eligio novioniensi seu tornacensi episcopo kalendis augusti ·

— Anno domini DC.°XXXIII.° s.tus livinus genere scotus hybernie archiepiscopus cum tribus discipulis suis etiam scotis ecclesiam gande peregre visitavit ubi beatum Bavonem christi confessorem nuper mortuum et myraculis choruscantem invenit ·

— Anno domini DCC.°LIIII.° Egilfridus episcopus leodiensis et abbas octavus gandensis cenobii corpus sancte pharaildis deo dicate virginis de lothoringia secum detulit et in cenobio gande · XVI.° kalendis decembris intulit et ibidem decenter et honorifice collocavit ·

— Anno domini DCC.°XCII.° lidricus arlebeccensis fit comes primus in flandria ·

— Anno domini DCCC.°XXVIII.° reliquie sanctorum marcellini et petri misse sunt ad gandense cenobium ab Eynhardo dicti gandensis cenobii abbate XV.° ·

— Anno domini DCCCC.°XLI.° dedicata est prima capella in opudo gandensi XVII.° kalendas maii in honore s.ti Johannis Baptiste a transmaro noviomensium episcopo .

— Anno domini DCCC.°LXXX corpora s.ti landoaldi adriani amantii viciane et landrade ad gandense cenobium transferuntur cum multa miraculorum gloria .

— Anno domini DCCC.°LXXXV.° aducuntur reliquie de

urbe roma sanctorum christi martyrum pancratii et barbare octavo idus januarii ad cenobium gandense ·

— Anno domini · M.° septimo corpus gloriosi martyris et archiepiscopi livini de villa holthem ad gandensis castri cenobium transfertur.

— Anno domini · M.°XII.° s.tus macharius antiochene sedis archiepiscopus in cenobio gandense quod peregre visitaverat obiit. Cuius sacratissimi corporis elevatio facta est anno domini M.°LXVII.° presente balduino insulano flandrensium comite · adela quoque comitissa · balduino montense comite eorum filio ac domino philippo tunc parvo francorum rege postmodum precellentissimo.

(a) Sexcentis annis post christum bisque quaternis
Ecclesiam gande fundasti presul amande :
Castro gandavo · requiescit nunc ubi bavo.

(b) Anno domini M.°CC.°VI.° obiit guido remensis archiepiscopus Gandavi et in monasterio s.ti bavonis gandensis ante maius altare in choro sepelitur · De quo refertur quod odiosus fuerat remensibus unde audita eius morte vehementer letati sunt et hos versus inde dixisse memorantur

Grandis Gandavo debetur honor quia bavo sanctus prostravit illum quem nullus amavit.

Anno M.CCCLV captus est rex francie Johannes a filio regis anglie · LVIII facta est conmotio Jacoborum et obsedit parisius karolus filius regis Johannis predicti.

(c) Anno domini M.°CCC.LX in die beatorum petri et pauli apostolorum accidit egregie sic et nobile miraculum in ecclesia s.ti Livini de houtem · Egidius dictus Adelen

(a) Au haut de la page 151, écriture du XIII.e siècle.
(b) En marge de la page 101 et sur le dernier feuillet.
(c) Page 151 v. d'une autre main, ainsi que le passage précédent.

de herzele intravit capellam beati livini et horribiliter iuravit quod haberet de terra tumuli s.ti livini quam vis displiceret s.to Livino tunc intravit tombam et extendit dexteram manum ad habendum terram que statim effecta est immobilis et impotens tunc predictus Egidius stupefactus libenter exivisset nec aliquo modo potuit et per spatium unius leuce seipsum tacite temptavit ut exiret sed nullo modo potuit : tunc presentes affuerunt Johannes de rasenghem bastardus et balduinus de huutberghede herzele. Tunc predictus egidius percipiens ipsos ibi adesse clamavit humiliter ut ipsum extraherent tunc predicti Johannes et balduinus traxerunt eum per manum sinistram quando dextra manus jacebat immobilis prope fundum tumuli et tantum traxerunt quod ligaturam caligarum suarum fregerunt · et dixit cum clamore et iura mento quod sibi videbatur pre angustia quod extraherent brachium a corpore et tamen nichil profecerunt · tunc advenerunt discreti viri dominus nicholaus curatus de parvo houtem et dominus Johannes pau capellanus beate marie in houtem et quam plures layci et consuluerunt ei ut se confiteretur quod et fecit quando tunc dominus nicholaus curatus predictus intravit tumulum et audivit confessionem suam et statim confessus fuit · cum contritione exivit tumulum sine labore ·

Page 90. v. — Anno domini · M.°C.°XXXVIII.° fundata est abbatia de dunes cisteriensis ordinis iuxta mare in flandria.

Page 91. v. — M.C.XXIIII — M.C.XXIX. — Hoc tempore incepit ordo willelmitanum sub s.to Bernardo a willelmo qui fuerat comes pictavie.

Page 98 v. — M.°CC.°XI.° apud flandriam in villa que dicitur Brugis fuit in quadam feria secunda tam multorum occisio hominum per seditionem quod illa dies usque hodie vocatur rubea dies lune.

NOTES HISTORIQUES.

Chap. III.

Page 5. Jules César fut consul avec M. Calpurinus Bibulus, l'an de Rome 695 et non 673. (*Paterculus l.* 2. *comment. de bello gall. l.* 1.)

Avant de passer le Rhin, la première fois, César fit la guerre aux Usipètes et aux Tenchtres, peuples occupant les comtés de Bergue et de Zutphen. (*Commentaires l.* 4).

Par " civitas Terventorum. „ Thielrode a voulu parler de la cité de Trèves, que César attaqua, avant de passer le Rhin, pour la seconde fois. (*Com. l.* 6).

Iste Gayus Julius construxit etc. Cela est puisé dans la vie de S. Bavon, par Thierry, abbé de S. Trond (publié dans *les Acta Sanct. Bel. t.* 2. *p.* 514. *n.°* 10). " Tradunt, dit-il, hunc locum Caium Cæsarem, Gallia diuturno bello domita, condidisse et ex nomine suo Gandam nomen ei indidisse. „

— *Page* 6. Cette irruption des Normands, en 850, est mentionnée dans le *Liber Floridus;* manuscrit qui provient de l'abbaye de S. Bavon, rédigé avant l'année 1120; il se trouve à la bibliothèque de Gand, n.° 179. L'auteur du *Liber Floridus* a tiré lui-même ce fait dans un continuateur de Bède, cité dans les miracles de S. Bavon, ms. du X.me siècle. (Bib. Gand. n.° 210) V. *Act. Sanct. Belg. t.* 2. *p.* 615. *n.°* 13 *et* 14, *et* 542. *n.°* 25. Quant à l'arrivée des Normands en 880, elle est tirée, mot à mot, du livre des miracles de S. Bavon,

que nous venons de citer. *Act. Sanct. bel. t.* 2. *p.* 616. *n.°* 15. *Mey. Ann. ad an.* 880.

Le tribut de 12,000 livres, payé aux Normands, le mariage de leur roi (Godefrid), son baptême, etc., est tiré de Sigebert, an. 882, 883, 884 et 888.

Rorichus fuit rex Normannorum. Roruc ou Hroric et son frère Hariald, Normands d'origine, obtinrent de l'empereur Louis, le village de Duurstede : Roruc, accusé de crime de lèse-majesté, fut arrêté (841). S'étant évadé de prison, il vint ravager les frontières du royaume de Lothaire, remonta le Rhin, et reprit Duurstede. Après sa réconciliation avec le roi, la garde des côtes de l'Océan lui fut confiée, pour empêcher les incursions des Danois (850) : il s'acquit de ce soin avec autant de sagacité, que les Normands ne tentèrent plus de débarquer de ce côté; ce fut alors pour la première fois, qu'ils cherchèrent fortune du côté de la Loire. *Chron. Zelandiæ. t.* 2. *p.* 159. *Chron. Sigeberti an.* 853. *Bondam. charterboek. hertogd. Gelre et graafschap Zutphen. t.* 1. *p.* 35.

Roruc eût pour successeur, comme le dit Thielrode, Godefrid : il commandait aux Normands, avec un autre roi nommé Sigefrid. Vers 882, ces deux rois, à la tête d'une masse inombrable de Normands, dévastèrent Liége, Maestricht, Tongres, Cologne et Aix-la-Chapelle, où ils logèrent leurs chevaux dans les palais. Aucun monastère, dans ces environs, n'échappa à leur fureur. L'année suivante ils incendièrent Trèves, et s'avancèrent jusqu'à Metz, où ils remportèrent une victoire. Enfin en 884 l'empereur Charles (le simple) ayant réuni une puissante armée, alla les attaquer. Effrayé par l'apparition d'une brume épaisse, qui entourait leur armée, et qui lui semblait d'un mauvais présage; l'empereur, sans coup férir, fit la paix avec Godefrid. Il lui donna la Frise et la main de la princesse Gisle, fille du roi Lothaire. Godefrid reçut le baptême et l'empereur fut son parrain, Sigefrid eut aussi part à ses largesses : l'empereur leur fit ainsi abandonner ses états. Revenus peu de temps

Digitized by Google

après, ils exigèrent un tribut de douze mille livres d'argent qu'on leur paya : ils promirent alors une trève de 12 ans. V. *Chron. Sigeberti ad an.* 882, 883, 884. *et Annales Francorum fuldenses ab annis incarnationis dni* 713 *ad* 900. *Duchesne hist. franc. scriptores coætani. t.* 2. *p.* 574. —

— En attribuant à Jules César, la fondation d'un *Castrum*, à Gand, Thielrode n'a fait que suivre les erremens adoptés assez généralement : que les Romains ont eu une résidence non loin du confluent de la Lys et de l'Escaut, une foule de preuves viennent encore l'attester tous les jours. Nous en trouverions moins une preuve dans les médailles romaines, les dieux Pénates, et les autres ustenciles de ce peuple, que dans les restes de poterie et surtout de tuilles, de fabrique romaine, que l'on aperçoit à fleur de terre à quelque distance de la jonction de ces deux rivières. Car si la présence de médailles, d'un peuple quelconque, dans un pays, n'est pas toujours une preuve irréfragable qu'il y résida, du moins le même doute ne peut pas s'attacher à des débris d'objets, qui ont servi soit à ses besoins journaliers, soit à bâtir ou à couvrir ses édifices, surtout si ces objets s'y trouvent en abondance.

Quant à l'existence de ce castrum, nous ne pouvons en douter : des écrivains, vivant à une époque assez rapprochée de celle où l'on place, approximativement, sa fondation, en font une mention expresse (a). Toutefois César ne peut en être le fondateur : et nous en puisons les motifs, dans le récit même du chroniqueur. César s'y fortifia, dit-il, à cause de sa position favorable; comme lieu de départ pour ses opérations militaires contre l'Angleterre. Au livre 4, n.° 3, § 20 des commentaires on lit : " Ipse (Cæsar) cum omnibus copiis, in Morinos proficiscitur, quod inde erat brevissimus in Bri-

(a) V. Act. Sanct. Belg. t. 2, p. 501, n.° 8, Auctor anonymus circa 670 : " Allowinus vir dei.... ad amandum, qui morabatur in *castro*, cujus vocabulum est *gandavum* repedavit : quod videlicet castrum juxta scaldim, ubi idem amnis scaldi legiam recipit, situm est.

tanniam transjectus.„ A sa seconde expédition, il s'explique plus clairement (liv. 5. § 3 et 6.)..... " Omnes ad portum Itium convenire jubet : quo ex portu commodissimum in Britanniam transjectum esse cognoverat, circiter millium possuum xxx a continenti. „ Or le *Portus Itius* était situé à Boulogne, ou à fort peu de distance de là, dans le pays des Morins : aujourd'hui cela ne forme plus de doute. De Bast, dans son grand recueil d'antiquités, page 261 et suiv., a traité cette question à fond, et se range à cette opinion. Quelques écrivains ont avancé cependant, que Gand était *Gessoriacum*, port que l'on a confondu avec celui d'Itius. " Sunt item qui gessoriacum navale fuisse putent, duoque hinc fana Mercurio dicata.... „ (a) Mais c'est une erreur. En effet voici comment Ptolémée (b) range la côte septentrionnale de la Gaule belgique : " ejus septentrionalia et quæ Britannicum spectant oceanum, sic se habent : post Sequanæ fluvii ostia, Phrudis fluvii ostia (*la somme*). Icium promontorium, gessoriacum navale Morinorum, Tabudæ fluvii ostia (l'Escaut) Mosæ fluvii ostia. „

Gessoriacum, placé par Ptolémée, aux bords de l'océan et dans le pays des Morins, ne peut d'aucune manière s'appliquer à Gand, d'autant moins qu'il la sépare de l'embouchure de l'Escaut. On ne connaissait alors que quatre trajets ordinaires pour passer du continent en Bretagne. Strabon les énumère (liv. 4) : " quatuor sunt usitati è continente in insulam (Britanniam) trajectus, nimirum ab ostiis fluminum Rheni, Sequanæ, Ligeris et Garumnæ. „

Au retour de la première expédition d'Angleterre, César mit ses troupes en quartier d'hiver dans la Gaule belgique : " Cæsar in *Belgiis* omnium legionum hiberna constituit.„ Après sa seconde expédition, il fut obligé de mettre ses légions en quartier d'hiver, autrement que les années précédentes,

(a) Jacobi Meyeri baliolani flandricarum rerum t. 10, p. 20, v. ann. 1531.
(b) De galliâ belgicâ, l. 2, cap. 9.

à cause de la mauvaise récolte, et de les disséminer dans plusieurs provinces (a). Il plaça une légion chez les Morins, une autre dans le pays des Nerviens, une troisième *in Essuos*, la quatrième dans le Rhémois, frontière de Trèves, et trois dans la Gaule belgique (in Belgio).

Aucune de ces nations ne peut s'appliquer aux habitants de nos contrées : par *Belgium* César n'a jamais voulu désigner toute la Belgique. Plusieurs passages de ses commentaires et de son continuateur Hirtius expliquent assez clairement quelles peuplades étaient comprises dans le *Belgium*.

Le passage que nous venons de citer (l. 5. § 25.) distingue le Belgium des pays des Morins, des Nerviens, des Rhémois et des Eburons, qui sans faire partie du Belgium de César, se trouvaient cependant dans la Belgique. Les Bellovaques, le *Beauvoisis*, (l. 5. §. 46), les Silvanectes, *ceux de Senlis*, (l. 5. § 21) les Atrébates, (l. 8. § 46 et 47), les Amiénois et les Veromandois, situés entre les Bellovaques et les Atrébates, étaient les peuples qui faisaient partie du Belgium. Voici comment Bucherius explique le mot Belgium (l. 1. p. 7)... "Ex his Belgium Cæsari non idem esse ac belgicam pervidemus : sed eam duntaxat Belgiæ partem, quæ Sequanâ, Rhemis, Nerviis, Morinis et oceani extrinsecus cingebatur, insidebaturque populis Bellovacis, Ambienis, Atrebatibus, Veromanduis, ac verosimiliter etiam Suessionibus."

La position de ces peuples est connue et ne peut s'adapter à nos contrées. Les Morins étaient ceux de Térouanne et du *litus saxonicum*. On croit que les *Essui* habitaient un port de mer de la Normandie. La position du Rhémois sur la frontière des Tréviriens ne laisse aucun doute. Seulement nous devons nous arrêter aux Nerviens : au sujet desquels, il faudra entrer dans quelques détails.

Les Nerviens formaient un peuple guerrier (Com. l. 2. § 15),

(a) Com. l. 4 in fine; l. 5, § 25.

qui avait juré de n'admettre aucune condition de paix, de la part des Romains, et qui portait une haine implacable aux autres belges, parce qu'ils s'étaient soumis à eux. Cette nation, la moins civilisée (l. 2. § 4) de celles qui entrèrent dans la grande ligue contre César, dominait sur ses voisins. César mentionne ces peuplades tributaires (l. 5. § 40), c'étaient les *Centrones*, les *Grudii*, les *Levaci*, les *Pleumosii* et les *Gorduni* : c'est la seule fois qu'il en parle et il n'a point déterminé leur position. Cependant César indique les peuples limitrophes des Nerviens. Au midi, ils étaient bornés par les Rhémois, et les Amiénois (com. l. 2. § 15) " *eorum* (Ambianorum) *fines Nervii attingebant* „ : au couchant, ils touchaient à ceux du Vermandois et d'Arras (l. 2. § 16). " *Cum Atrebatibus... Veromanduis finitimis suis* „ : au nord, aux Toxandrois, et ils étaient contigus à ceux de Trèves " Treviris contigui sunt Nervii „ (Strabon. liv. 4. page 194). Les Nerviens occupaient donc le Hainaut, les Cambrésis, la Flandre (orientale) (a), presque tout le Brabant, et le pays de Rien (marquisat d'Anvers).

C'est dans ces limites, qui s'étendaient sur une vaste partie de la Belgique (b) qu'étaient renfermés les peuples tributaires des Nerviens, *les Centrons*, *les Grudiens*, *les Lévaques*, *les Pleumosiens et les Gorduniens*, et nous le croyons avec d'autant plus de fondement, qu'aucun auteur de la période romaine, n'en parle plus ; et cela par la raison assez simple que depuis ils ont tous été compris sous le nom de Nerviens (c).

La généralité des termes de César " *alteram in Nervios* „ pourrait faire croire que cette légion a été tout aussi bien

(a) Les Morins occupaient la Flandre occidentale.

(b) " Nervii longissimeque absint „ l. 2. § 4.

(c) Des 60,000 combattants que ce peuple opposa aux Romains, à peine en échappa-t-il cinq cents au carnage : et ce ne fut qu'aux sollicitations de leurs femmes et de leurs enfants, qu'ils voulurent consentir qu'elles demandassent la paix pour eux. La bataille eût lieu sur la Sambre, entre Landrecies et Maubeuge, 56 ans avant J. C. (l. 2. § 18 à 29).

placée en quartier d'hiver dans nos environs qu'ailleurs, et donner ainsi quelque relief à ce que Thielrode avance. Mais cette supposition tombe, en considérant que Cicéron, frère de l'orateur, commandait ce camp fortifié (a) : des auteurs d'un très-grand poids, Sanderus, Gramaye, Marchantius, ont placé ce camp à Velsicque, village à 4 lieues de Gand et à 2 d'Audenarde. Des Roches (b) prétend qu'il était situé à Assche, près de Bruxelles; ce que les vestiges d'un camp romain et d'une voie militaire, qu'on y a découverts, rendent assez probable : le chanoine De Bast le place à Tervueren; d'autres à Castres (c); mais jamais aucun écrivain ne s'est imaginé le placer à Gand.

Un auteur du X.me siècle (d) attribue la fondation de ce *castrum* à Agrippa " ferunt autem Agrippam quondam romanorum ducem in eo castrum condidisse Gandavumque appellasse.„ Cette opinion, de prime abord, paraît plus probable. Après la bataille d'Actium, Auguste ayant fait pacifier la Belgique par Agrippa, vint lui-même, en ce pays, pour l'organiser : il y séjourna trois ans. Tout y changea de face, il y introduisit un asservissement complet. Il repeupla le pays par des colonies, et il est incroyable que cet empereur ait laissé quelques-uns de nos cantons dans l'indépendance. Les Morins, qui jusque là, grâce à leurs immenses forêts et à leurs marais impraticables, n'avaient pas encore été domptés entièrement, furent soumis. Leur résistance opiniâtre à défendre leur liberté, leur valut la haine d'Auguste; tandis que les autres peuples des Gaules étaient traités en frères, les Morins et les Ménapiens l'étaient en esclaves. La soumission complète de notre pays du temps d'Auguste et de Tibère, est constatée par Strabon " nunc omnes qui intra Rhenum degunt quieti Romanis parent.„ (l. 4. page 194. in-4.°)

(a) " Locumque hibernis esse munitum. „ l. 5. § 26.

(b) Hist. ancien. des Pays-Bas autrichiens. in 4.° p. 37.

(c) Ant. rom. et Gaul. p. 153. Mémoires sur les campagnes, etc., par J. E. G. Roulez.

(d) N.° 210 des ms. de la bib. de la ville de Gand.

Néanmoins il n'en résulte pas qu'Agrippa ait eu un camp retranché dans nos environs, et bien moins encore que ce camp fut nommé *Gandavum :* et si cela eût été, les écrivains romains n'auraient pas manqué d'en faire mention. Mais ni Pline (hist. nat. de Gallia), ni Ptolémée (de gallia belgica), ni la notice des dignités de l'empire ne parlent d'un Gandavum, pas même d'une ville, d'un village ou d'une enceinte fortifiée existant près du confluent de l'Escaut et de la Lys. Cependant dans la notice des dignités, on parle déjà d'une réunion ou assemblée de femmes, occupées à faire des vêtements pour les troupes, et établie à Tournay (a) " Procurator Gynæcii *Tornacensis* belgicæ secundæ. „ Les *Cortoriacenses*, ceux de Courtrai, étaient alors également connus (b). Ce silence absolu des écrivains, surtout de la notice des dignités de l'empire, doit nous démontrer que Gand ne doit pas plus son origine à Agrippa qu'à Jules César ou à tout autre général de la période romaine.

Le plus ancien écrivain, qui parle d'un endroit nommé *Gand*, est Baudemont, troisième abbé de S. Pierre (658-730); il fut contemporain de S. Amand. Voici ce qu'il dit dans la vie de ce Saint, au chap. 13 : " Per idem autem tempus cum loca vel dioceses ob animarum sollicitudinem vir domini circuiret Amandus, audivit *pagum* quemdam præter fluenta Scaldi fluvii cui vocabulum est *Gandavum*. Indidit antiquitas diaboli laqueis vehementer inretitum. Ita ut incolæ loci illius relicto deo arbores et ligna pro deo colerent atque phana et idola adorarent. „ (c)

D'un côté le silence absolu des écrivains romains, sur un endroit quelconque nommé *Gand*, et de l'autre la mention

(a) Dans l'itinéraire d'Antonin, on trouve aussi Turnacum, ainsi que dans le carte Théodosienne ou de Putinger.

(b) Don. Bouquet, recueil des hist. de Gaules, t. 1. p. 125.

(c) S. Ouen, archevêque de Rouen (660-683), qui écrivit la vie de S. Eloi, parle du *municipium gandense*. C'est chez le même écrivain qu'on trouve le mention la plus ancienne des Anversois. (Acta Sanctorum Belgii. t. 3 p. 229 et 236 lit. p.

expresse, au septième siècle, d'un *pagus gandavum*, doit nous donner la certitude qu'il ne faut guère faire remonter la fondation de Gand ou du castrum gandavum, au-dela du départ des Romains de ce pays, c'est-à-dire vers 445, époque où Clodion à la tête de ses Francs enleva leurs dernières positions en ce pays. (*Sigebert. an.* 445). Il est probable cependant que, par sa position, ce lieu ait été occupé, même avant les Romains : adossée à une immense forêt qui occupait tout le pays de Waes, défendue au midi par deux rivières et par de profonds marais s'étendant dans toutes les directions, cette localité offrait trop de moyens naturels de défense, pour que les anciens habitants de ce pays ne s'en soient pas emparés, et que dans la suite elle n'ait servi de lieu de refuge aux Morins ou autres peuplades, que les Romains traquaient comme des bêtes fauves.

L'histoire nous a conservé plusieurs anciennes dénominations des localités qu'occupe actuellement la ville de Gand, tous ces noms portent le cachet de leur origine : le nom des rivières de *Leya* et *Scalth* est évidemment germanique. L'Escant, *Schaldis*, était déjà connu de César : V. l. 6. § 33. L'itinéraire d'Antonin, les ouvrages de Grégoire de Tours (VI.me siècle), les vers historiques de Venance-Fortunat (dom Bonquet, t. 2. p. 512, (VI.me siècle) en parlent aussi. Le mot *Leya*, signifiant spécialement la *Lys*, paraît avoir été un mot générique, pris dans l'acception de *quai;* car aujourd'hui l'on a encore les *Linde-Leye* (Quai aux Tilleuls), *Predikheer-Leye* (Quai des Dominicains), *Gars-Leye* (Quai aux Herbes), *Anjuyn-Leye* (Quai aux Oignons), etc.

Selon Thielrode, le *castrum gandavum* se nommait anciennement *Odvea :* plusieurs historiographes rapportent la même chose (*Meyeri bal. flandricarum rerum tomi* 10. *p.* 20 *v.*). *Ode* ou *Wode*, signifie dans les langues septentrionales, *Mercure* (a). L'espace compris entre les rivières l'Escaut et

(a) Voyez antiquitates belgicæ, of nederlandsche oudheden, etc. 1809?

la Lys, se nommait *Herehem*. Ce mot est composé de *heir*, armée, et plus spécialement homme de guerre, et de *heim*, demeure, maison, patrie, lieu natal, en anglais *home*. Plus tard, quand le catholicisme fut introduit dans ces contrées, le mot *heim* prit une signification plus élevée : on dit alors *Gods-heim* ou *hem*, temple de la divinité. *Herehem*, signifie donc demeure, résidence, ou peut-être même temple des hommes de guerre ou du dieu de la guerre, Mars. Il est possible que ce soit là, ce qui a fait dire qu'il y avait à Gand deux temples, l'un dédié à Mercure et l'autre à Mars : ce qui au fond pouvait être vrai, à la différence cependant que ces divinités, invoquées sous le nom d'*Odvea* et de *here*, étaient d'origine germanique et non romaine. Il est même assez remarquable que Baudemont ne dit pas que S. Amand trouva à Gand un temple dédié soit à Mercure soit à Mars, ce qu'il aurait cependant dit, ce nous semble, si ces divinités y eussent été invoquées sous leur dénomination romaine : Baudemont se contente de dire que les habitants de ces lieux adoraient des arbres, des bois, des statues et des idoles (a).

A l'arrivée de S. Amand il existait déjà, comme nous venons de le voir, un *pagus gandavum*. Par *pagus* on n'entend point un village, mais un canton, une association civile d'habitants qui le composent. Une pareille association présuppose nécessairement des lois et des institutions, qui ne peuvent être que le fruit tardif des années. On peut donc sans être taxé d'exagération, faire remonter les premières indices de la fondation de Gand à 200 ans, avant l'arrivée de S. Amand, ou au commencement du V.me siècle. Mais, à cette époque, l'histoire géné-

page 153, 148. V. aussi Pauli Warnefridi etc., de gestis Longebardorum, cap. IX.

Ce fut sous la conduite d'un vaillant chef nommé Woden, que les Saxons se répandirent le long des côtes de la mer Baltique, dans la Belgique, et dans la grande Bretagne. V. Angleterre ancienne. Strutt. t. 1. p. 39.

(a) Baudemont a employé le mot *fanum* dans le sens de statue : " *fana quæ ante adorare consuverant* propriis destruentes manibus. „ Cap. XV.

rale du pays est couverte d'un voile épais, que jusqu'ici aucun document n'est venu soulever.

L'auteur des Miracles de S. Bavon (*ms. de la bib. à Gand*, n.° 210) fait mention d'un roi du Nord qui aurait jeté les premières fondations de la ville de Gand: " ..... at alii Herminricum regem in eo (castro gandavo) arcem imperii sibi tradunt instituisse. Quorum quid sit verius illorum qui hæc dicunt iudicio relinquimus. Nam sæpius incensis seu casuali provectu seu hostili feritate autenticis bibliothecis non satis innitimur certitudine huius indaginis. Cotidiana tamen intuentibus suppetunt experimenta, non a mediocribus sed magnificis et primoribus viris eiusdem loci sortita primordia. Ruinarum quippe vestigia et sub his variarum specierum reperte qualitates. opulentissimos atque potentissimos eiusdem structuræ loquuntur auctores. Erant itaque prefati loci habitatores a religione christiana penitus abhorrentes et præ insita sibi austeritate. sanctis prædicatoribus fere inaccessibiles mansitque huius inextricabilis obstinatio erroris usque ad tempora Dagoberti regis. „

L'abbé Thierry, qui écrivit la vie de S. Bavon avant l'année 1030, a suivi la même version, mais il ajoute où elle a été puisée par son devancier: " Volunt autem alii nihilominus et Ermenricum regem, quem sedecim arctoiæ (septentrionales) gentes perdomuisse Jordanis chronographus commemorat, illuc quoque advenisse, ibique regnasse. „ V. *Acta Sanct. bel. t.* 2. *p.* 514, *n.°* 10.

Thierry veut indiquer ici Jornandes, évêque de Ravenne, au VIme siècle, qui écrivit une histoire des Goths. Selon lui cet Ermenric ou plutôt Hermenrich était de la famille des Amales, son père se nommait Achiulf (cap. xiv). Jornandes le compare à Alexandre le Grand: " babebat, dit-il au chapitre 23, siquidem quos domuerat, Gothos, Scythas, Thuidos in Aunxis, Vasinabroncas, Merens, Mordensimnis, Caris, Rocas, Tadzans, Athnal, Navego, Bubegentas, Coldas. „ Après avoir vaincu les Erules, il tourna ses armes contre les Véni-

tiens, qu'il soumit : " Ostrorum quoque similitas nationem, qui longissima ripa oceani Germanici insident idem ipse prudentiæ virtute subegit, omnibusqne Scythiæ et Germaniæ nationibus ac si propriis laboribus imperavit. „

Idatius, évêque de Chambéry, parle également d'Hermenrich, dans sa chronique (a) : " Suevi sub Hermerico rege medias partes Gallæciæ deprædantes, per plebam, quæ castella tutiora retinebat, acta suorum partim cæde, pacem, quam ruperant, familiarum, quæ tenebantur, rehibitione restaurant.... Rursum suevi mitam cum Gallæcis pacem libita sibi occasione conturbant. Ob quorum deprædationem Idatius episcopus ad actium ducem. qui expeditionem ugibat in galliis. suscepit legationem..... Hermericus pacem cum Gallæcis, quos prædabatur assidue, sub interventu episcopali datis sibi reformat obsidibus..... Hermericus rex morbo oppressus Rechilam filium suum substituit in regimine..... Rex suevorum diuturno per annos septem morbo adflictus moritur Hermericus. „ (Olymp. cccv.) Voilà les notions principales que deux écrivains contemporains d'Hermenrich, nous ont conservées sur cet illustre guerrier.

S. Isidore, archevêque de Séville, indique la date précise de l'arrivée d'Hermenrich en Espagne : V. *B. Isidoris archiepiscopi Hipalensis Gothorum, Vandalorum et Suevorum in hispania chronicon. ab Hugone Grotio editum.* Ce fut en l'année 478. D'après Jornandes (cap. 24) il serait mort à la suite des blessures, qui lui avaient été faites par deux assassins.

Ces notions sur Hermenrich, sont très-remarquables, quant à l'Espagne, elles présentent un caractère de véracité, incon-

(a) Voici l'opinion de Jac. Sirmundus sur ce chroniqueur..... " Quanti autem merito esse debeat hic libellus, tute, lector, statim agnosces. Intelliges enim, non solum ab hoc fonte hausta ea esse, quæ de Gothorum, Suevorum, aliarumque gentium rebus in hispania galliaque per ea tempora gestis, apud Isidorum, et alios scriptores, non aliis ferme quam chronici huius verbis contexta leguntur : sed alia præterea tum ad sacram, tu ad civilem historiam plurima hic doceri, quæ ut ceteris omnibus intacta quæ exstant, ipsi nos etiam, nisi ab Idatio prodita essent, ignorare cogeremur, etc. „ V. Duchesne, hist. franç. script. coætani, t. 1. p. 182.

Digitized by Google

testable puisqu'elles sont rapportées, en partie, par un contemporain, qui fut acteur dans les faits qu'il raconte ; mais par rapport à la Flandre et surtout à la ville de Gand, elles sont trop générales et trop vagues pour pouvoir présenter quelque utilité historique.

Cependant les victoires de ce conquérant doivent avoir laissé de profondes impressions dans l'esprit des peuples, impressions qui se sont perpétuées de siècle en siècle, puisque le nom d'Hermenrich se trouve conservé dans un poème du XIII.e siècle, intitulé Reynaert de Vos. Hermenrich y est représenté comme un monarque possédant d'immenses trésors, qu'il avait enfouis. Voy. *Reinaert de Vos, par J. F. Willens, pages* 19, 120 et 129. Il est très-probable que ce sont ces mêmes impressions, qui ont influé sur l'esprit de l'auteur des Miracles de S. Bavon, et qui l'ont engagé à donner Hermenrich pour fondateur à la ville de Gand.

Il est remarquable toutefois qu'Idatius, dans sa chronique (page 187) parle d'un Gunderic, roi des Vandales, qui s'empara de Séville, qui fut contemporain d'Hermerich, et que Sigebert (an. 413, 429) en parle également, empruntant même ses expressions ; qu'il mentionne, comme Idatius, le successeur de ce Gunderic. Sigebert, à l'année 413, rapporte que les Vandales abandonnèrent les Gaules qu'ils avaient devastées depuis tant d'années, et qu'ils s'emparèrent de l'Espagne, de concert avec les Alains et les Suèves, et qu'ils divisèrent le pays en trois royaumes (an. 422). Enfin à l'année 457, il dit, que Théodoric, roi des Goths, vainquit les Suèves, et anéantit leur empire, qui avait alors pour chef Richiarius (petit fils d'Hermenrich). Et néanmoins, quoique tous ces faits aient eu lieu du temps d'Hermenric, et se soient passés dans les pays soumis à sa domination, Sigebert ne fait pas la moindre mention qui puisse avoir rapport à Hermenrich, et cela est d'autant plus surprenant qu'il a copié littéralement ces passages dans Idatius, écrivain contemporain de ce roi. (Comparez l'an. 429 de Sigebert, avec le passage d'Idatius, p. 187).

Si jusqu'ici il n'a été découvert aucun écrit contemporain, qui vienne attester de l'origine de la ville de Gand, il existe cependant encore des monuments qui attestent d'une manière presque irréfragable, quels furent ses fondateurs. Le temps a respecté une partie des ruines que l'auteur des miracles de S. Bavon avait cru devoir invoquer, pour prouver l'origine illustre de Gand : aujourd'hui encore elles viennent nous révéler le mystère de leur fondation.

Lorsqu'on éleva, par la suite, dans l'enceinte du *castrum gandavum*, une église et un monastère, on conserva quelques-unes des murailles du *castrum*, qui, par leur masse, semblaient être indestructibles, et qui, depuis douze siècles, n'ont point démenti cette prévision. Ces murailles qui existent encore étaient celles du cloître de l'abbaye de S. Bavon et de la crypte de S. Marie ; elles portent partout les traces très-distinctes d'une maçonnerie connue, par les archéologues, sous le nom d'ouvrage en arête de poissons ou en feuilles de fougères : cette maçonnerie est arrangée de manière qu'il y ait un rang de pierres plates, mises obliquement de gauche à droite, et au-dessus duquel il y a un autre rang de pierres obliques, de droite à gauche. Seroux d'Azincourt, dans son précieux ouvrage sur l'histoire de l'art par les monuments, affirme que cette maçonnerie n'a été employée que par les Lombards. Cet ouvrage en arête de poissons semble en effet être une invention des peuples du Nord, qu'ils employèrent dans le peu de bâtiments qu'ils ont élevés ; car les Anglo-Saxons en firent également usage. Le château de Colchester, qui est couvert de ce genre de maçonnerie, a été bâti par eux, au dire de Camden et de tous les écrivains anglais. V. *Camden in Essex*.

Or, ces mêmes pans de murs dont nous invoquons le témoignage à l'appui de notre opinion, se rapportent par la manière dont ils sont construits, au V.e ou au VI.e siècle ; donc on ne peut reculer la fondation du *castrum gandavum* au-delà de cette époque, et il faut l'attribuer à un des peuples, qui, du V.e au VI.e siècle, vinrent se jeter sur la Belgique.

Selon Sigebert, la première incursion des peuples du Nord, dans les provinces septentrionales des Gaules, eût lieu vers 410 : l'année suivante *Carocus* les ravagea. En 412, Alaric obtint de l'empereur Honorius la cession de ce pays; en 413, les Francs s'en approchent et s'emparent de Trèves. Après quelques années de repos, Clodion, roi des Francs, fait une incursion dans la Lotharingie. Plus tard, Clodion quitte Disparg (a), son lieu de résidence, passe le Rhin, entre dans la forêt charbonnière, s'empare de Tournai, et s'avance jusqu'à Cambrai. Poursuivant ses conquêtes, il se jette sur l'Artois, où il est battu par Aëtius. Il se retira alors à Cambrai et conserva ses autres conquêtes. Revenant bientôt à la charge, il s'empare de Térouanne, de Boulogne, d'Arras et d'Amiens. Il fit attaquer Soissons par son fils, qui y succomba à la suite d'une maladie. Clodion ne lui survécut point : il régna près de 20 ans et mourut en 447 ou au commencement de 448.

Voila les principaux événements politiques, qui changèrent la face de la Belgique, dans la première moitié du V.me siècle.

L'historien Meyer a ajouté à ces faits que *Carocus*, en 411, s'empara d'une ville située au confluent de la Lys et de l'Escaut, et qu'il la nomma *Wandt :* toutefois il n'a pas une foi très-vive en ce qu'il rapporte, car il ajoute : " Si veræ sunt Hanoniensium annales. „ Selon ces mêmes annales, les Wandales adoptèrent alors pour écusson, un bouclier portant un Gant en argent (en flam. *Wante*), sur un fond noir, et

(a) Dispargum. — Quelques écrivains ont placé ce château à Duysbourg, près de Tervueren : les Bollandistes, à Diest dans les Campines : d'autres enfin, et M. Raepsaet est du nombre, à Duysbourg, dans le duché de Bergh. V. la chronique de Balderic, par M. Leglay, p. 402, et l'analyse des droits civils et poli. des Belges et des Gaulois, par M. Raepsaet, t. 1. p. 226.

La forêt charbonnière couvrait presque tout le Hainaut et une grande partie du Brabant : les bois de Soigne, de Mormal, de Ciran, sont des restes de l'ancienne forêt charbonnière. V. Wastelein, notice de la Gaule-Belgique, p. 447. et Meseray, hist. de France.

ils parvinrent à se maintenir dans leur conquête, sans que les Goths purent les en déloger. *V. Meyer. fland. rer. l.* 10. *p.* 21. *r.* Gramaye adopte le même sentiment. *V. Gandacum c.* 9. *p.* 6.

Le doute que Meyer jette sur la véracité des chroniques du Hainaut, paraît fondé, car ce *Carocus*, qui ne laissa qu'une trainée de ruines sur son passage, fut pris par Marianus, gouverneur d'Arles, peu de temps après son entrée dans les Gaules, et exécuté à mort ; deux ans plus tard (413) les Wandales, par crainte des Goths, quittèrent les Gaules pour se rendre en Espagne. V. *Sigibert, an.* 411 *et* 413.

Cette fureur de destruction, qui guida Carocus, ne dirigea point les opérations militaires de Clodion, chef des francs. Ce peuple, avant son invasion, était constitué en corps de nation, et avait ses lois civiles. *V. Pertz. Monumenta hist. germ. chronicon moissiacense, t.* 1. *p.* 283. Après la prise de Trèves, qu'il incendia, on voit que toutes les démarches de Clodion furent guidées par la prudence et la circonspection ; avant d'entrer dans la Belgique, les armes à la main, il la fait explorer par ses émissaires, il veut s'assurer de son fait : ce n'est point en dévastateur, c'est en conquérant qu'il y vient. Sa longue persévérance ne laisse pas de doutes sur ses intentions ; harcelant sans cesse les Romains, battu, mais point vaincu, conservant toujours ses premières conquêtes, il parvint enfin à jeter, sur les anciennes possessions romaines, les bases d'un puissant empire. *V. Gesta regum franc. partim e Gregorii Tur. epi. hist. et auctore incerto. Duchesne, t.* 1. *p.* 690. — *Hist. franc. epitomata per Fredegarium Scholast. Ib., t.* 1. *p.* 722. — *Gesta franc. Roriconis monachi. Ib., t.* 1. *p.* 799.

Si l'on réunit ces considérations, à ce que nous avons dit plus haut, que Gand n'a été fondée que du V.e au VI.e siècle, ne pourrait-on pas en inférer, que ce fut ce conquérant, qui éleva un fort quelconque, au confluent de la Lys et de l'Escaut, dans une localité, qui, par son heureuse position, offrait tant de ressources à un chef, pour se maintenir dans

un pays conquis ? Il nous paraît qu'il est plus rationnel d'attribuer à *Clodion* ou à *Mérovée*, plutôt qu'à tout autre, la fondation d'un castrum au confluent de ces deux rivières, d'où la ville de Gand tira son origine.

Quant à l'étymologie du mot *Gand*, nous devons avouer que nous n'avons rien trouvé chez les écrivains, qui tende à justifier ce qu'on en dit jusqu'ici. Ce mot a été écrit de tant de manières différentes, *Gandavum, Gandao, Gant, Ganda, Gein, Gaent, Ganto, Gaudum, Gent*, qu'il n'est pas plus probable qu'il provienne du mot *Wandale*, que de tout autre dont la désinence a plus ou moins d'affinité avec lui. M.r le professeur Mone, de Carlsrube, un des plus savants philologues de l'Europe nous a assuré, il y a peu de temps, que jusqu'ici, il n'a pu découvrir la racine du mot Gand.

— *Page* 7. Parmi les sources indiquées par Thielrode, dont il a fait usage, il cite en premier lieu l'œuvre de Martin, de l'ordre des Dominicains. Il veut parler de Martinus Polonus, archevêque de Cozence, royaume de Naples, qui écrivit une chronique des papes et des empereurs. Thielrode a reproduit cette chronique en entier, et a placé les pontifes et les empereurs, en regard l'un de l'autre, comme l'avait fait Martinus Polonus. Cette chronique a été publiée par Plantin, en 1574 : elle commence au royaume de Babylone et de Troie, et finit à l'année 1276. Martinus Polonus eût un continuateur, qui donna la vie des empereurs et des papes jusqu'en 1320, d'après la même méthode que son prédécesseur.

Martinus Polonus emprunta lui-même à Orosius, tout ce qu'il dit de la chronologie du monde et de la division des empires. V. *Orosius. liv.* 1. *chap.* 1. *et liv.* 2. *chap.* 2 *et* 6. *et liv.* 7. *chap.* 2 *et* 3. Il consulta également Eusèbe, quoiqu'il n'en parle pas dans la liste des auteurs, dont il reconnait avoir extrait sa chronique.

— Chronicon damasii pp. de gestis pontificum. V. *Bibliotheca ecclesiastica sive nomenclatores* VII *veteres, etc. Aubertus Miræus, etc. page* 30 *et suiv.*

" S. Damasus, natione hispanus, Liberio in pontificatu successit, eoque laudatissime per annos 16 gesto, anno christi 384, decessit. Vir eleganti fuit ingenio etc..... Librum porro *De vitis Pontificum*, a B. Petro apostolo usque ad damasum, non posse Damaso attribui, multa convincunt argumenta. Primum, quia Hieronymus, in hoc suo illustrium virorum catalogo, istius scripti non meminit. Deinde, quia reclamat stilus, totaque series orationis..... Ad hæc multa in hac historia narrantur a veritate aliena, quæ nullius gravis aut prisci auctoris testimonio confirmari possunt : multi in eadem chronographici lapsus, nonnulla pugnantia et asystata..... Verùm quia stilus, totaque scribendi ratio, ordo et methodus earum vitarum, quæ post S. Damasi vitam in isto codice leguntur, omnino consentire videntur cum phrasi universaque scribendi ratione, quæ est in vitis prioribus Damaso hactenus inscriptis, censeo omnium illarum vitarum (licet nonnullis in locis, adulterinâ aliorum adiectione vel detractione, sint depravatæ) verum ac germanum parentem esse *Anastasium* S. R. E. *Bibliothecarium* : cuius etiam nomine typis 1602. Moguntiæ excusæ fuerunt, Marco Velsero. Augustanæ R P. Duumviro, procurante.„

Voyez aussi *Triithemius, de Damaso papa. p.* 31. *et Bibliotheca pontificia duabus libris distincta, auctore R. P. F. Ludovico Jacob.*

— Paulus Orosius presbyter Tarraconensis, hortatu S. Augustini *Historiarum* libros VII, usque ad annum christi 416 scripsit. V. *l'ouvrage de Miræus, cité plus haut, p.* 53.

Tritthemius, page 62, parle aussi d'Orosius " presbyter, natione Hispanus, b. Augustini quondam auditor, etc. Claruit vita et doctrina illustris cum S. Augustino anno domini 420.

Sanderus, bibl. belg. page 50, *n.°* 214. Pauli Horosii presbyteri hystoriarum adversus paginos libri septem.

Cet ouvrage se trouve en ms. à la bibli. de Gand, à la suite du n.° 183.

— Paulus Dyaconus. De gestis Longobardorum l. 6. V. *hist.*

Google

Gotthorum, Vandalorum et Longobardorum ab hugone gratia. p. 743.

— Quant aux légendes des saints que Thielrode a suivies nous les avons indiquées spécialement quand il en a fait usage dans sa chronique.

— Le *liber floridus*, dont il est ici question, se trouve en original à la bibliothèque de cette ville, n.° 197. Il est écrit avant 1120, par Lambert, fils d'Onulfe, chanoine de S. Omer. Nous en donnerons plusieurs extraits inédits.

— *Page* 8. *Isto tempore scilicet anno d.*ni 1281. — Il s'agit ici des discussions entre le comte Gui et le collége des trente-neuf, à Gand, en 1280 : discussions qui eurent de fâcheux résultats. Vers la même époque (1281) il éclata une révolte à Bruges, parce que le comte ne voulait pas renouveler les priviléges, anéantis par un incendie, l'année précédente, et qu'il exigeait que les magistrats du peuple lui rendissent compte de leur gestion. V. *Meyeri ann. fland. ad an.* 1280, 1281, *et Locrii chronicon, an.* 1281.

— *Ib. Adulphus rex alimanniæ, etc.* Cette bataille se donna près d'Alzheim, dans la campagne de Worms. Meyer rapporte toute cette histoire; il ne fait pas mention de l'épouse d'Albert, sœur du duc de Karenta, couronnée à Nuremberg. Le comte Guy se trouva au couronnement d'Albert, qui se fit à Aix-la-Chapelle, où il lui rendit hommage pour le comté d'Alost. V. *Ann. fl. an.* 1298.

— *Page* 9. *Anno dominice incarnationis*, 608 *etc.* Nous devons relever ici des erreurs chronologiques assez graves. Tous les évéments, depuis 608 à 630, et admis par Thierry, abbé de S. Trond, Sigebert de Gembloux, Albéric, la petite chronique d'Elnon, par les chroniques de S. Bavon, et depuis par presque tous les écrivains, sont faussement rapportés à ces années.

Ce ne fut que vers 1640 qu'Henschenius prouva d'une manière très-claire, que cette chronographie était dénuée de tout fondement. En effet, selon le plus ancien auteur (anonyme)

de la vie de S. Bavon, V. *Acta Sanct. bel. t. 2. p.* 498, la conversion de ce personnage eût lieu *durant le séjour de S. Amand à Gand :* quoiqu'il n'en ait pas précisé l'année, il a cependant indiqué plusieurs faits, dont on peut induire, à l'aide d'autres manuscrits contemporains, la date certaine du séjour de S. Amand à Gand.

Baudemont, abbé de S. Pierre, qui écrivit la vie de S. Amand avant la fin du VII.e siècle, (v. *n.*° 213 *des ms. à la bibl. de Gand, cap.* 1, 4, 5, 6, 7, 8 *et* 13), rapporte qu'Amand quitta la maison paternelle pour se rendre à l'île d'Oye; qu'il y séjourna jusqu'à son départ pour Tours, d'où il se rendit à Bourges, dont S. Austregisile était évêque. Il y resta 15 ans : l'anonyme d'Aquitaine, Milon (in vita metrica) ainsi que deux autres biographes de S. Amand, sont d'accord avec Baudemont sur la durée de ce séjour en cette dernière ville.

Or, S. Austregisile ne fut consacré évêque qu'en 612, et S. Amand resta 15 ans à Bourges : donc il ne put venir à Gand avant l'année 627. Mais il y a plus; S. Amand ne vint point directement de Bourges à Gand, il se rendit d'abord à Rome, accompagné d'un autre personnage. Il n'y resta que peu de de tems : de retour dans les Gaules, le roi Dagobert et le sacerdoce le créèrent, malgré lui, évêque régionnaire : alors il annonça l'évangile aux peuples, et ce ne fut que vers ce tems qu'il eût connaissance du *pagus gandavum.* " Vir sanctus.... ad Aicharium episcopum... adiit, eique humiliter postulavit, ut ad regem Dagobertum, quantocius pergeret, epistolasque ex jussu illius acciperet; ut, si quis se non sponte per baptismi lavacrum regenerare voluisset, coactus a rege, sacro ablueretur baptismate. Quod ita factum est. „ V. *Baudemont, cap.* 13. Nous observerons que S. Acaire ne devint évêque qu'en 621, que Dagobert ne fut élevé au trône d'Austrasie qu'en 622 et qu'il ne fut à la tête de la monarchie franeque qu'en 630. Ainsi ce ne peut-être que vers l'année 630 ou 631 que S. Amand est venu à Gand. V. *Acta Sanct. bel. t.* 4. *p.* 251. *litt. l. et surtout t.* 2. *p.* 458, *n.*° 57 *et suiv.*

by Google

En conséquence S. Amand n'a pas jeté les fondements d'une église à Gand en 608, (événement qu'Oudegherst a reculé jusqu'en 604, t. 1. p. 6.), il ne l'a point consacrée en 616.

— *Ib. An. dominice incarnat.* 941, *etc.* Cette chapelle existe encore, enclavée dans la crypte de S. Bavon : elle porte tous les caractères de l'architecture du style roman. C'est un spécimen très-curieux de l'architecture du X.e siècle, en ce pays, d'autant plus que l'arc ogival y est déjà employé. Ce monument sera donné, dans tous ses détails, dans l'ouvrage que nous publierons sur les monuments anciens de la ville de Gand.

— *Ib. Nam homines s.ti bavonis, etc.* La petite ville de S. Bavon, qui avait dû son accroissement à son monastère et aux reliques qui y étaient déposées, se dépeupla depuis que les Normands y avaient ravagé ou détruit le *castrum* (en 850 et 881), qui jusque là avait offert aux habitants un centre de défense. Ce fut bien long-temps avant la prise du château (castellum) élevé par les empereurs d'Allemagne au même endroit, et dont nous parlerons plus loin, que cette émigration eût lieu, et on peut la fixer après le dernier séjour des Normands à Gand, en 881 : alors, en effet, les habitants se réfugièrent entre les deux rivières, qui formaient une presqu'île, et présentaient ainsi un point de défense naturel. Le chroniqueur a confondu ici le *castrum* et le château neuf.

— *Ib. Arnulphus comes in herehem portum statum.* Cela est mentionné dans la chronique de S. Pierre, à Gand. V. *Gramaye in Gandavo p.* 4, 5 *et* 12.

— *Ib. Locumque ecclesiæ s.ti petri in blandinio assignavit.* Arnould II, dans une charte de 972, dit "...Monasterium vocabulo blandinium.... processu vero temporis ab avo meo Arnulpho excellenturi a fundamentis extructum ædificio, etc.„ Miræus t. 2. p. 941. Quant *au cens et à la dîme*, ce fut Arnould le vieux qui les accorda à l'abbaye de S. Pierre, par sa charte de 939, qui se trouve en original aux archives de la Flandre-Orientale.

— Les dates que le chroniqueur assigne ici à la fondation de la première église de S. Bavon sont erronées, nous l'avons vu plus haut; cela n'eut lieu qu'après 630 ou 631.

Chap. VIII.

Page 10. Thielrode est le plus ancien écrivain, qui parle d'un fossé creusé par Otton et d'un château, *castellum*, situé au confluent de la Lys et de l'Escaut, autre que le *castrum gandavum*. L'existence de ce fossé, que De Bast, dans son recueil d'ant. p. 35, a traité de chimérique, n'est plus un problême.

Le doute du chanoine De Bast provenait de ce que Kluit, *Hist. crit. com. Holl. et Zeeland. t.* 1. *p.* 2 *n.°* 5. *page* 25, avait cité à l'appui de l'existence de ce fossé, la chronique de S. Bavon " hoc docet chronicon s.ti Bavonis, unde omnis rei notitia hausta. „ Or le chanoine De Bast n'avait jugé que d'après une copie de cette chronique, provenant de l'évêché, qui ne parlait pas de ce fossé : et d'ailleurs il n'ajoutait que peu de foi à une autre version, donnée par Des Roches, Butkens et Duchesne, et où le fossé d'Otton était mentionné en toutes lettres. V. *Son recueil d'ant. p.* 45. *note* 2. Toute controverse aurait cessée, si De Bast eût vu la chronique de Thielrode : il se serait assuré alors que le compilateur de la chronique de S. Bavon, faite au XV.° siècle, avait extrait les faits placés, sous les années 936 et 945, d'un passage de Thielrode, qui se trouve à la page 9 et au chapitre 8; que ce compilateur s'était permis d'ajouter dans sa copie le mot *pagum*, qui ne se trouve pas dans l'original, et que probablement aussi c'était lui qui avait gratté, dans l'original de Thielrode, les lettres *u* et *m* du mot *fossatum* pour en faire

fossato, en oubliant toute fois d'y ajouter le mot *pagum ;* et qu'ainsi, de la manière dont il avait forgé sa phrase *Otto imperator de Schaldi* fossato *ante pontem s.ti Jacobi usque in mare extensum à nomine suo omnem* pagum *Ottingam vocavit*, il l'avait rendue inintelligible, tandis que dans l'original elle était claire et précise, " *Otto imperator*, y est-il dit, *de Schaldi fossatum ante pontem Sancti Jacobi usque in mare extensum à nomine suo Ottingam vocavit, quo regni francorum et imperii orientalium fines determinavit.* „ Cette phrase, nous le répétons, aurait fait changer l'opinion de De Bast, surtout si on lui avait fait remarquer qu'il n'exista jamais de *pagus* nommé *Ottinga.*

Ce passage qui est soutenu par une tradition constante, ne peut laisser de doute sur l'existence de ce fossé qui est encore tel que Thielrode l'indique, et porte aujourd'hui comme alors le nom de fossé d'Othon. Il y a plus, à Gand ce fossé comprend toujours les mêmes limites que Thielrode lui assigne : ce fossé commence au confluent de la Lys et de l'Escaut, à l'écluse dite des Crapauds (het Padde-gat), qui était défendue par un ouvrage construit du tems de l'empereur Otton. V. *Appendice aux mém. sur la ville de Gand. Dierix*, *p.* 19. *n.*° 51. De-là, il passe sous le pont de S. Jacques, pour aller rejoindre la Lys, à l'endroit nommé *Crommen-Wal*, où il perd son nom.

A partir de la Petite-Ecluse (*Sluyzeken*), en face du Crommenwal, le canal qui se rend à la porte du Sas, n'était que la prologation de celui d'Otton : de la porte du Sas, il allait dans la direction de Rooden-Huyze vers Cluyze et Ertvelde, en laissant Assenede, et Bouchaute sur la droite, et de-là à Biervliet, pour s'y jeter dans l'Escaut : Kluit place son embouchure plus haut vers Sluys, où il existait des canaux de dégorgement, nommés *de groote* et *kleene Hontskreke.*

Ce tracé paraît d'autant plus admissible qu'il existait à Cluyze un canal nommé le *canal des Châtelains* (Burchgraeven 's stroom) et que tout près de-là, vers Rooden-huyze, il était

connu sous le nom de *Pêcherie des Châtelains;* et que dans la suite il fut nommé, par Charles-Quint, *la Rivière de Gand.* V. *Diericx, Mém. sur la ville de Gand. t.* 1. *p.* 238. Ces dénominations tendent aussi à prouver l'origine de ce canal, qui avait été concédé par Otton aux Châtelains du Château-Neuf, à Gand, avec les quatre métiers : et si l'on considère que le fossé, qu'il fit creuser, n'était point navigable et ne présentait qu'une ligne de démarcation, il ne paraîtra point étrange qu'il ait perdu son nom, pour prendre celui des Châtelains, qui le firent approfondir et élargir, ou qui peut-être même lui donnèrent une autre direction.

De la manière dont nous venons d'indiquer le cours du fossé d'Otton, les quatre métiers étaient dans l'empire; leurs limites, qui avaient toujours formé un objet de litige entre l'empire et la France, étaient fixées. Ce canal, comme le dit Thielrode, ne devait commencer qu'à Gand, pour s'étendre vers la gauche; puisqu'à la droite de cette ville, l'Escaut séparait le Brabant du pays de Waes; il ne pouvait y avoir matière à aucune discussion. Mais les difficultés avaient toujours résulté de l'étendue des quatre métiers et du pays de Waes, qui se trouvaient à la gauche de l'Escaut, vers son embouchure. Or, comme la Zélande a toujours été une dépendance de l'empire, il est très-probable qu'il faille attribuer toutes les contestations sur les limites, à ce que la Zélande, qui peut avoir compris le pays de Waes et les quatre métiers, était autrefois unie au continent, et qu'elle n'en fut séparée, que par suite d'une violente inondation. De-là l'incertitude, et dans la suite les guerres pour l'étendue de ce pays, et auxquelles Otton Ier, vers 949, voulut mettre fin, en traçant un fossé, qui dut prendre sa direction de la manière dont nous l'avons indiquée. V. Kluit *Hist. crit. comitatus Holl. et Zeel. t.* 2. *p.* 137 *et suiv.* Ce ne fut que sous l'empereur Henri III, que les droits de l'empire, sur ces terres, furent reconnus par le traité de paix conclu entre lui et Baudouin de Lille, et ratifié à Aix-la-chapelle en 1057, et par lequel il fut décidé que le Comte

de Flandre et ses successeurs posséderaient, comme fiefs relevant de l'empire, les cinq îles de la Zélande, le *castrum gandense*, les quatre métiers et le pays situé entre l'Escaut et la Dendre. V. *Ann. Meyer ad an.* 1057.

— *Ib. Ante Ottonem castellum quod ad ripas leie, etc.* C'est de ce passage que l'année 941 de la chronique de S. Bavon, du XV.e siècle, a été extraite. Thielrode est le plus ancien auteur qui parle d'un château, situé au confluent de la Lys et de l'Escaut, autre que le *castrum gandavum.*

Nous devons faire observer que dans le texte, donné par De Bast 1er *sup. à son recueil d'ant. p.* 119. *note* 1.er, et par Duchesne, *hist. général. de la Maison de Guisnes, preuve l.* 2. *p.* 42, on a omis, après les mots " fatis urgentibus mors abstulit ,, la phrase suivante " pro cujus anima non sane sollicitus villam thesselam s.to bavoni abstulit. ,, Cette omission rend assez obscur le sens des mots: " et s.to petro tradidit, ,, dans le texte donné par ces deux auteurs. Gramaye, *Gand. cap.* 12, et Sanderus, *gand. rer. l.* 3. *p.* 134, placent l'événement dont il est ici question à l'année 936, et aussi d'après une chronique de S. Bavon. Mais c'est une erreur puisqu'Otton ne fut couronné empereur qu'en 936.

L'empereur Otton et le Comte de Flandre, Arnould-le-Vieux, avaient réuni leurs forces pour défendre Louis d'Outremer contre Hugues-le-Blanc et Richard, duc de Normandie. En 946, ils assiégèrent la ville de Rouen, dont ils ne purent s'emparer. Otton, sans des motifs bien palpables, trahit alors son allié, et voulut le livrer aux Normands. Guillaume Caleule, V. *hist. Norm. Willelmi Gemeticensis monachi. dom Bouquet hist. de Fran. t.* 8. *p.* 266, qui raconte ces détails, y ajoute qu'Arnould, informé de cette lâche trahison, reprit le chemin de ses états; qu'alors Otton ne garda plus aucun ménagement, qu'il déclara la guerre au Comte de Flandre, et qu'il vint se jeter dans les pays soumis à sa domination pour les ravager. Selon d'Oudegherst, t. 1 p. 154, Otton " avait prins d'emblée et fortifié le chasteau de Gand ,,:

Meyer, à l'an 949, dit au contraire qu'il y bâtit une forteresse, " contra gandenses, qui tum intra Schaldam et Legiam tantum incolebant, arcem validam eduxit in ripa Legiæ..... ,,

D'après Thielrode il existait un château (*castellum*) aux rives de la Lys, bâti avant Otton, par les empereurs d'Allemagne, sur les propriétés de l'abbaye de S. Bavon, pour garantir les limites de l'empire et de la France, et défendre en même temps le monastère de S. Bavon, et la ville de Gand. V. *page* 9 *et* 10. Cela se rapproche de l'opinion d'Oudegherst, mais est loin d'y être conforme.

Ce château dont on est forcé de reconnaître l'existence, où était-il situé? ce château n'était-il que celui connu encore de nos jours, sous le nom du château des comtes (Gravensteen)? Ou se trouvait-il au confluent de la Lys et de l'Escaut, près de l'abbaye de S. Bavon?

Diericx, dans ses *Mémoires sur la ville de Gand*, avance positivement que ce château n'était autre que celui des comtes; De Bast, V. *son recueil, page* 52, *et son* 1.er *supp.* 93 *et suiv.*, le place au confluent de la Lys et de l'Escaut. Meyer (an. 949) invoqué par De Bast à l'appui de son soutenement, ne jette aucune lumière sur la question; Otton, selon lui, bâtit un château aux bords de la Lys, mais il ne donne aucune autre désignation. Or, la Lys passait aussi bien aux pieds du château des comtes, qu'elle longeait l'abbaye de S. Bavon et ses dépendances.

Marchantius ne dit rien de plus positif, sur la situation de ce château, car il employe les termes de Meyer *arcemque validam contra gandenses intra scaldim lisamque tunc solummodo incolentes opposuit.* V. *fland. descript. l.* 4. *p.* 385 Lindanus de Teneræmunda, p. 87, ne prête pas un plus grand secours à l'opinion de De Bast : il ne s'appuie lui-même que sur Meyer et la chronique de S. Bavon, dont il cite l'année 956 (936?) avec quelques légères variantes.

Nous voyons que tous les écrivains n'invoquent à l'appui de leur sentiment que des textes plus ou moins variés de la chronique de S. Bavon, du XV.e siècle. Ayons donc recours

à Thielrode, dont ces différentes chroniques ont suivi la narration, pour tâcher de fixer la situation de ce château.

Nous avons déjà vu, que, selon Thielrode, ce château existait avant Otton; et qu'il avait été bâti par les empereurs, *in liberâ s.ti bavonis possessione* (page 10), pour la défense du monastère et de la ville de Gand, *ad defendendum monasterium et villam gandensem* (page 9 et 10). Nous observerons qu'à cette époque, c'était principalement le terrain qu'occupait le monastère de S. Bavon et sa dépendance qui se nommait *villa gandensis* ou *oppidum gandense;* dénomination qui provenait du *castrum gandavum*, et que ce ne fut que plus tard que ce nom de Gand fut donné à l'établissement formé entre l'Escaut et la Lys.

Ad defendendum monasterium et villam gandensem (p. 10). Ce motif de l'élévation laisse entrevoir sa situation; pour pouvoir présenter un point de défense, le château devait se trouver dans le voisinage du monastère ou dans la ville même. C'est ce qui est confirmé par l'intitulé du chap. 8. " *de origine castri gandensis et oppidi quod situm est infra Schaldam et Legiam fluvios.* ,, Ces mots *infra, au bas, en aval* de l'Escaut et de la Lys, limitent sa situation avec précision. D'ailleurs, Thielrode a toujours soin d'unir le monastère soit à la ville, soit au château, sous la même dénomination, " capta urbe et abbatia s.ti bavonis... ,, Comes castello potitus, abbatiam s.ti bavonis, plurimum attenuavit. ,, *p.* 12.

Un doute se présente ici : les Comtes de Flandre avaient élevé pour s'opposer, à ce qu'il paraît, aux incursions des Normands, une forteresse située telle que nous la voyons encore aujourd'hui à la place de S.te Pharaïlde à Gand. Baudouin Bras-de-Fer, ou son fils Baudouin-le-Chauve la firent bâtir : celui-ci éleva en 912, dans l'enceinte de ses fortifications, l'église de S.te Pharaïlde. Comment se fait-il donc que le Comte de Flandre, en attaquant le château occupé par les troupes impériales, et situé au confluent de l'Escaut et de la Lys, n'ait pas établi le centre de ses opérations

dans le château, qui lui appartenait? mais que ce soit de Bouchoute, village situé à quatre lieues de Gand, qu'il dirigeait toutes ses attaques, soit contre le château, soit pour dévaster les frontières de l'empire " *Quo modo idem castellum de potestate imperiali in manus comitum redactum est, eminens diruta munitionis cumulus secus villam Bochold* (a) *indicat.... hanc munitionem comes Flandriæ ad vastanta imperialia et capiendum castellum, militum custodiæ commiserat*,, (p. 11). Ce passage de Thielrode ferait croire qu'Otton se serait emparé du château du comte, (Gravensteen) que partant il n'avait jamais existé de château neuf à Gand, et qu'ainsi Thielrode se trouverait en contradiction avec tous les historiographes, en affirmant que le *Gravensteen* devait son origine aux empereurs et non aux comtes!

Cependant il y a lieu d'en douter, si l'on considère que ce château (neuf) devait être situé *infra Schaldam et Legiam*, qu'il était entouré d'un faubourg (*suburbium*); que ce faubourg n'était pas entièrement entouré d'eau, puisqu'un homme d'armes nommé Lambert put empêcher une femme, qui était venue puiser de l'eau à la Lys, de rentrer dans la forteresse; que cette forteresse avait non-seulement une garnison, mais même des habitants. Ces faits ne sont aucunement applicables au château du comte (*Gravensteen*), la Lys seule passait par là; un fossé a entouré de tout temps, non-seulement le château, mais même son *territorium*, et ce ne fut que du temps de Marguerite de Constantinople, qui vendit les alentours de ce château aux Gantois, que des habitations y furent élevées.

Nous observerons en outre, ce qui peut être de quelque poids dans la discussion, que Thielrode n'employe pas seulement le mot *castellum*, mais qu'il parle aussi d'*oppidum*. Ce dernier mot ne peut s'appliquer d'aucune manière au château des comtes, (*Gravensteen*) qui se trouvait tout-à-fait isolé.

(a) A quelque distance de Bouchaute, il y a un village nommé *Nieuw-Bouchaute*, il est possible qu'il doive son existence au Comte de Flandres.

A cette époque le seul endroit qui fût habité, et auquel on pouvait raisonnablement appliquer le mot d'*oppidum*, était situé au confluent de l'Escaut et de la Lys, là où il existait, depuis des tems très-réculés, une agglomération d'habitants, connue sous le nom *de pagus gandavum, castrum gandavum.*

Il y a plus : il y avait alors aux environs de Gand, une forêt qui couvrait les villages de Sevenecken, Saeffelaere, Heyfte, Loochristi, Oostacker et Delberghe (a) : cette forêt venait aboutir du côté de la porte d'Anvers, à l'abbaye et à la petite ville de S. Bavon. Ecoutons maintenant Thielrode " *militum.... qui crebra per densissimam silvam irruptione castellum casso labore fatigabant.* „ Comme il n'y avait ici aucune autre forêt que celle que nous venons de désigner, c'est donc par-là qu'ils attaquaient le château. On doit encore en tirer la conséquence que le château devait se trouver vers le confluent des deux rivières, puisque une attaque contre une forteresse située où se trouve maintenant le *Gravensteen*, devenait impossible; vu qu'elle était environnée de marais dans toutes les directions. Tandisque que ce château, situé là où nous l'avons indiqué, était très-accessible du côté de cette forêt, à cause de l'élévation du terrain, couvert de monticules de sable, qui existent encore en partie.

Kluit, *Hist. crit. comit. Holl. et Zeel. t.* 1. *p.* 11 *p.* 176 *et* 177, place ce château au confluent de la Lys et de l'Escaut : " *Consentiunt nimirum historiographi Flandri.... Ottonem imperatorem.... Gandavi ad ripam Legiæ et Scaldis confluentes arcem excitasse.* „ L'assertion suivante de Kluit, que les histo-

(a) Le village de Loo-christi a en conservé sa dénomination : Loo signifie, en langue du nord, *bois de chêne, quercetum.* Une partie de cette forêt se nommait *Eynarts-Triest*, en mémoire du célèbre Eynhard, secrétaire de Charlemagne et abbé du monastère de S. Bavon, auquel cette forêt appartenait. Nous croyons que c'était la partie de cette forêt, qui couvrait la commune d'Heyfte, qui portait le nom *d'Eynarts-Triest ;* du moins c'est ainsi que l'indique une carte du XVI.e siècle, provenant de cette abbaye.

riographes sont d'accord sur la position du château neuf, nous semble assez hasardée, car hors lui et Gramaye, dont nous allons rappeler le passage, aucun écrivain n'a dit en termes positifs que ce château se trouvât au confluent de nos deux rivières. Gramaye, V. *Gandavum cap.* 12 *et* 13, après avoir rappelé l'année 936 de la chronique de S. Bavon, s'écrie " *Ecce causas structuræ et authorem et situm et tempus* ,, ; mais comme il n'explique pas ce passage, on doit supposer qu'il infère des mots. " *quod ad ripas Legiæ situm est in liberâ possessione s.ti bavonis.* ,, que ce château était, en effet, placé au confluent des deux rivières. Quant à Sanderus il adopte la version donnée par Gramaye V. *Gand. rer. lib.* 3. *p.* 205.

Arrivés à ce point, nous devons dire que, sans être intimement convaincus, le témoignage de Thielrode fait pencher la balance du côté de De Bast, qui a admis l'existence d'un château aux environs du monastère de S. Bavon.

Un des motifs de l'érection de ce château, fut de fixer et de protéger, de ce côté, les limites de l'empire. C'est là encore une question des plus obscures : nous sentons bien qu'à Gand ces limites n'étaient que très-vagues, là où les eaux de l'Escaut, qui avait été marqué comme ligne de démarcation, par le traité de Verdun, se confondaient avec celles de la Lys, qui, à cette époque, se perdaient par divers canaux dans les marais, situés à la porte d'Anvers. Car ce que l'on nomme aujourd'hui Arrière-Lys (*Bachter-leye*) n'est qu'un canal, creusé par la main de l'homme, lorsqu'on voulut rendre habitable le quartier dit du *Nouveau-Pays* (Nieuw-land). Il est vrai que nous ignorons la date précise à laquelle cet ouvrage fut fait, mais dans les anciennes cartes de la ville, surtout dans celles qui ont servi dans un procès entre la ville et l'évêque, en matière de jurisdiction, cette Arrière-Lys est désignée sous le nom de *Nouvelle-Lys* : et la comtesse Marguerite, dans un diplôme de l'an 1270, désigne la tour que l'on avait bâtie sur l'écluse, qui retenait les eaux

de ce canal, sous le nom de *Nouvelle-Tour*. V. *Diericx. Mém. t.* 1. *p.* 386. Il n'est donc pas étonnant qu'Otton, au X.e siècle, fit tracer un fossé qui coupait la Lys précisément au point où elle se divisait en divers canaux. Mais en vertu de quel titre les empereurs d'Allemagne, prétendaient-ils avoir droit sur les quatre métiers et le pays de Waes, qui se trouvaient sur la gauche de l'Escaut? Le traité d'Aix-la-Chapelle de 1057, reconnut leurs prétentions, mais de quel chef? Peut-être ne revendiquaient-ils ce droit que par suite des limites de l'ancien évêché d'Utrecht, qui s'étendait sur la gauche de l'Escaut. Cette question qui fut souvent débattue les armes à la main, n'a pas encore été résolue d'une manière satisfaisante par les historiens.

Le texte de Thielrode soulève une autre difficulté; tous les écrivains rapportent la prise du château neuf au règne de Baudouin de Lille, tandis que selon lui, elle eût lieu du temps d'Arnould-le-Vieux. Les termes de Thielrode sont précis (page 9 et 11). Ce qui le prouve d'ailleurs est le passage suivant : " Comes coacto in unum exercitu in loco quem herehem novimus : ubi necdum habitatio erat hominum. „ Cette expression était très-juste, au temps d'Arnould, à l'égard du terrain situé entre la Lys et l'Escaut, qui se nommait alors *Herehem* et non *Gand*; car selon Thielrode ce ne fut qu'à partir de la prise de ce château, que ce terrain fut occupé par les habitants de S. Bavon, " Nam homines s.ti Bavonis de villa gandensi in herehem transmigrant etc. „ p. 12. Mais cette expression ne peut nullement s'appliquer à la même localité, durant le règne de Baudouin de Lille (1035-1067), alors que la ville de Gand avait pris un tel accroissement, qu'à la fin du XI.e siècle, elle avait déjà trois églises, S. Nicolas, S. Jacques et la chapelle de S. Jean. Ce château, quelque part où on le place, a été pris et repris en diverses circonstances, il a subi bien des vicissitudes, mais ce n'est pas le lieu de les examiner ici : toutefois les termes de Thielrode sont trop positifs

pour pouvoir dénier la prise de ce château par Arnould-le-Vieux, sur l'empereur Otton.

Le passage, que nous venons de citer, est loin de confirmer ce que Sanderus dit de ce *Lambert*, qui fit prendre ce château. V. *Sand. Gand. rer. l.* 6. *p.* 145.

— Wicman, qui fut le premier comte du château dont nous venons de parler, était d'origine saxone, de la famille de Billing : il épousa Leutgarde fille du comte Arnould-le-Vieux, morte en 961. C'est là une circonstance assez singulière, qui pourrait passer pour une preuve de ce que nous avons dit plus haut, que le comte Arnould s'était rendu maître du château neuf, qu'ainsi il s'était réconcilié avec ce Wicman, et que la main de sa fille fut le gage de la paix conclue entr'eux. Que sait-on, si la reddition de cette forteresse au Comte de Flandre, et le marige de sa fille avec Wicman ne fut pas cause de la mort de ce dernier. Les termes de Meyer (ad an. 967), en rapportant cet événement, n'y sont pas opposés " Wigmannus comes novi castri gandensis Othoni augusto *dis rebellis*, à Miracha sclavorum regulo Othonis amico interficitur. „ Il est fâcheux que Thielrode ne se soit pas exprimé plus clairement sur ces comtes, qui furent mis à la tête de ce château, il en reconnaît l'existence, mais il ne dit pas qui les créa.

— La charte de Wicman rapportée par Thielrode, est publiée dans Miræus t. 1. p. 45 op. dipl. et dans Sanderus t. 1. p. 170 col. 2. Fland. ill. Elle porte ici la date de 962, la 13.e année du règne de Lothaire. Miræus la place à l'année 14.e de ce règne : il y a là erreur évidente, le roi Lothaire fut sacré à Rheims en 954, il faudrait donc la 8.e année de son règne. Sanderus n'ajoute pas beaucoup de foi au contenu de cette charte : il ne pense pas qu'Arnould-le-Vieux, protecteur de l'abbaye de S. Bavon, ait consenti à lui laisser enlever le domaine de *Destelberghe*, qui était très-considérable, pour en enrichir un autre. V. *Sand. Gand. rer. l.* 3. *p.* 135. Ghesquière partage l'opinion de Sanderus. *Acta Sanct. Bil. t.* 2. *p.* 558. *n.*o 65.

Le bois de *Mereholt*, que Wicman enleva à l'abbaye, était une dépendance de la commune d'Oostacker; c'est aujourd'hui *Meerhout-Driesch*. *Loe*, est la commune de Loochristi dont nous avons déjà parlé : *Theseldunc* est Desteldonck, commune du canton d'Everghem, ainsi que *Thorensele*, maintenant Doorseele. *Sprinchedunc*, aujourd'hui Sprendonck est une dépendance de la commune de Mendonck. Quant à *Juete*, nous n'avons pu découvrir quel était ce village.

— *Page* 12. *Arnulphus Marchisus Flandrie etc.* Thielrode rapporte ici les principales dispositions comprises dans la charte d'Arnould-le-Vieux, de l'année 939. Cette charte a été publiée, mais fautivement, par Miræus, t. 1. *cod. don. piar. page* 39, et par *Kluit in codice diplom.* n.° 4. pag. 18. Thielrode a ajouté:" Sito in pago *curtracinse* vel *listrigaugense.*„ Ces mots ne se trouvent pas dans l'original, qui est aux archives de la province de la Flandre; mais bien dans une charte de l'empereur Otto II de l'année 977, publiée par Kluit. cod. dipl. n.° 11. p. 49.

Le *castrum* ou *pagum gandavum*, auquel la ville de Gand doit son origine, communiqua bientôt son nom aux lieux circonvoisins; V. *Gramaye*, *Gand. cap.* 24 : ce nom prévalut sur tous les autres. Déjà Milon, moine de l'abbaye d'Elnon, au IX.° siècle, place l'abbaye, située au mont blaudin, dans le *castrum gandavum*, ainsi que Louis-le-Débonnaire, dans une charte de l'année 815. V. *Miræus. Opera dipl. t.* 1. *p.* 131.

— *Page* 13. *Transmarus noviomagensis antistes etc.* Cette charte est publiée par *Miræus. t.* 4. *p.* 346 *op. dip.* On y lit "omnem etiam procinctum a portu gandensi secus Schaldim fluvium usque Seeverghem et exinde in directum usque Legiam.„ Thielrode y a substitué la phrase suivante : "omnem etiam terram a portu gandensi quæ adjacet inter decursus duorum fluminum Legie et Schaldis usque ad *Sevringhahem* et *Langaraca* et exinde etc.„ Par *Sevringhahem* il désigne Seeverghem, commune à une lieue et demie de Nazareth ; mais nous n'avons plus

retrouvé *Langaraca*, dont le nom ne s'est pas conservé, peut-être à cause de son peu d'importance. Thielrode est le seul qui fasse mention de *Langaraca :* dans un diplôme de 1120, du Comte de Flandre Charles I, dit le Bon, où il confirme les biens de l'abbaye de S. Pierre, il est dit : " Sevringhem et exinde in directum usque in Legiam „ mais il ne mentionne pas *Langaraca*, qui ne signifie peut-être que *Langereke*, longue digue.

Cette charte de Transmare a été arguée de faux par Diericx (Topographie, page 13), parce que, selon lui, elle contenait un mensonge, et des menaces contre les personnes qui l'auraient enfreinte. Ces raisons ont été réfutées par De Bast, 1.er *sup. p.* 24.

— *Page* 14. *Henricus rex et notum etc.* Ce document provient de l'abbaye de S. Pierre (in blandinio) à Gand : il a été publié sommairement par Sanderus, sous cet intitulé : " Confirmatio iurium, et possessionum blandiniensis cœnobii per Dominum Henricum Francorum Regem facta. V. *Gand. rer. pag.* 268.

Chap. IX.

— *Ib. Est locus in occiduis etc.* Cette description est imitée de l'écrivain anonyme des miracles de S. Bavon (*Bil. de Gand, ms.* n.° 210) V. *Ghesq. Act. Sanct. Belg. t.* 2. *p.* 613. Tout ce que Thielrode rapporte ici de S. Amand, de son arrivée à Gand, du culte de ses habitants, de leurs idoles, de leurs bois sacrés, de l'église et du monastère qu'il y fit bâtir, tous ces faits sont puisés soit dans Baudemont, soit dans les autres historiographes de S. Amand : nous ne rappellerons que les termes de Baudemont, chap. XV..... " nam ubi phana destruebantur vir dei Amandus tam ex munificentia quam ex collatione religiosorum virorum religiosarumque feminarum statim monasteria aut ecclesias construebat. „

— *Page* 15. *Amandus tempore quo gloriosus rex Dagobertus honeste, etc.* Thielrode a voulu pallier la vie déréglée du roi Dagobert, ce qu'il n'a pas puisé dans Baudemont, qui dit franchement au chap. XVII " Dagobertus rex amori mulierum plusquam oportebat deditus omnique spurcitia libidinis inflammatus. „

La date, qui est assignée à la fondation de l'église ou du monastère à *Gand*, a été écrite sur rature, et ne peut probablement pas être imputée à Thielrode. Nous avons déjà vu que c'était à tort que l'on fixait cet événement à l'année 608, qui ne pouvait correspondre à la 12.e année du règne de Dagobert : car ce roi ne fut élevé au trône d'Austrasie qu'en 622, et ne se trouva à la tête de la nation Franque qu'en 630. En supputant de l'année 622, l'année 12 de son règne correspond à 634, et en commençant à compter de l'année 630, on a l'année 642. *Foce imperatoris romanorum anno quinto*, y ajoute-t-il ; autre erreur, Phocas ne regna que 8 ans : élevé au trône par la soldatesque en 607, il en fut abattu en 615, par Eraclius : l'an 5 de son règne répond donc à l'année 612. Enfin le pape Martin ne fut élu qu'en 649.

Ce monastère, mis d'abord sous l'invocation de S. Pierre, comme tous les premiers établissements catholiques en ce pays, ne prit le nom de S. Bavon, qu'après la mort de ce saint, en reconnaissance des bienfaits, dont il l'avait comblé.

Henschenius, Mabillon et Pagius fixent la fondation de l'église et du monastère de S. Amand, à l'année qui suivit le baptême de S. Sigebert, cérémonie qui eût lieu en 630. V. *Acta Sanct. Bel. ib. t.* 2. *p.* 477. *n.*° 104.

Les reliques que S. Amand y déposa, lui avaient été données par le pape Martin. Voyez la lettre qu'il lui adressa. *ib. t.* 4. *p.* 189 *n.*° 30.

— *Ib. In quo primum clericorum etc.* Cointius soutient que S. Amand établit d'abord des chanoines dans son monastère : V. *ann. eccle. francorum ad an.* 631 *n.*° 5 *et seq.* Mabillon au contraire est de l'avis qu'il y plaça des moines dès son origine. V. *præf. ad sæc. secund. bened. n.*° 28 *et seq.* et

ann. bened. ad an. 631. *l.* 12. *n.°* 19 *et seq.* Thielrode affirme positivement que des chanoines y furent établis primitivement, et cela est conforme à l'histoire : car ce ne fut qu'après l'arrivée de S. Bavon, à Gand, que S. Amand y mit des moines. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 2. *p.* 487. *n.°* 128. Florbert ne devint abbé que huit ans après la fondation du monastère, c'est-à-dire, vers 639. *Ib. n.°* 127. Avant ce temps, S. Amand en était lui-même le directeur.

— *Ib. Nam ipsius pape apostolica auctoritate non solum etc.* Les monastères de S. Bavon et de S. Pierre avaient dans les premiers temps de leur institution, le droit d'élire leur abbé : ce droit ne leur échappa que du temps de Charles-Martel, soit que les richesses des abbayes, et l'influence immédiate qu'elles exerçaient sur leurs serfs lui portassent ombrage, soit qu'elles s'ingérassent trop directement dans les affaires politiques. Du moins, c'est pour ce dernier motif que l'abbaye de S. Pierre fut supprimée et que son abbé, Célestin, fut exilé au monastère de Ronay, en 716.

Charlemagne, éclairé par l'expérience, supprima ce privilége d'élire les abbés : il mit à la tête de S. Bavon son secrétaire Einhard. Ses successeurs suivirent cet exemple, et nous voyons même, dans la suite, que de hauts personnages laïques en avaient la direction. L'abbaye de S. Pierre se plaignait surtout des forestiers Engelram et Odoacre, et du comte Rodolphe de Cambrai, qui s'étaient emparés de tous ses revenus. Il est possible néanmoins que cette mesure, qui avait été prise d'abord par prévoyance, devint une nécessité dans la suite, quand les abbayes, saccagées et presque anéanties par les peuples du nord, étaient laissées à l'abandon. Du temps de Charles-le-Chauve, un comte nommé Adelelme, dirigeait l'abbaye de S. Bavon " rector monasterii „ ... dit une charte de ce prince de l'an 864. V. *Cart. de S. Bavon, n.°* 4. Enfin, en 958, le roi Lothaire rendit à S. Bavon, son ancienne prérogative de pouvoir élire ses abbés, et, en 967, il défendit qu'aucune autorité laïque vint se mêler des affaires

de cette abbaye, sous quelque prétexte que ce fut. V. *Cart. de S. Bavon n.° 5 et 6.* Depuis, ces droits et priviléges ont été reconnus par presque tous ses successeurs.

— *Page* 16. *Post diram hunorum infestationem etc.* Thielrode qui raconte ici l'arrivée de S. Bavon à Gand, d'après le plus ancien écrivain de sa vie, V. *Acta Sanct. Bel.t.* 2. *p.* 501. *n.°* 8, fait mention d'un événement peu connu : que les Huns saccagèrent le monastère bâti par S. Amand, à sa première arrivée à Gand. Cette invasion des Huns eût lieu de 647 à 650 : un auteur contemporain, *Baudemont*, est le seul qui en parle. Voici comment il s'exprime : " Igitur tandem (Amandus) parvam reperiens insulam, cui vocabulum est chavelaus (*Calloo?*) juxta Scaldum fluvium, aliquantis diebus cum fratribus spiritualibus ibidem christo militare studuit. Sed verbi dei contemptores per biennium ferè ingens attrivit *plaga*, ita ut eversæ domus et agri in solitudinem essent redacti : necnon etiam vici vel castra destruerentur, nullusque pene in his regionibus remaneret, qui virum dei contempserit prædicantem. " V. *le n.° 213 des ms. de la bibl. à Gand. chap.* 19. et *Acta Sanct. Bel. t.* 4. *p.* 254 *n.°* 19.

— *Ib. Gregique monachorum consociavit etc.* Tiré du premier écrivain anonyme de la vie de S. Bavon. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 2. *p.* 501. *n.°* 9.

— *Ib. Ut ei concederentur loca lustrare etc.* V. *Ib. p.* 502, *n.°* 12, et la vie de S. Bavon par Thierry, abbé de S. Trond. *Ib. p.* 519, *n.°* 18.

— *Ib. Repedavit christo duce gandavum etc.* V. *Ib. p.* 503, *n.°* 13.

— *Ib. Cellam inibi quæ usque in hodiernum diem cernere cupientibus licet etc.* V. *Ib. p.* 504, *n.°* 15. Cette cellule se trouvait dans l'église abbatiale démolie en 1540, par ordre de Charles-Quint.

— *Ib. Inqua sacer christi tyrunculus etc.* V. *Ib.* 508, *n.°* 27. On peut voir quelles pénitences il s'infligea, pour la vie dissolue qu'il avait menée pendant sa jeunesse, dans les *Acta Sanct.*

Bel. t. 2. *p.* 505, *n.°* 20, 21 *et p.* 506, *n.°* 22. La pierre qu'il portait durant le service divin, se trouvait encore à Mendonck en 1784.

— *Ib. Hoc esse primum et capitale omnium cenobiorum ab eodem... Amando ubicumque fundatorum.* Cette assertion est loin d'être prouvée : S. Amand fut crée évêque régionnaire en 628, il parcourut alors les évêchés de Noyon et de Tournai, faisant partout abolir les fausses divinités et bâtir des églises. Il est probable que le monastère de S. Bavon soit un des premiers qu'il éleva, puisqu'il vint à Gand en 631, mais cela n'est point prouvé positivement.

— *Page* 17. *Qui* (*Florbertus*) 642 *anno....* 8.° *yduum* 8.bris (*obiit*). La date positive de la mort de Florbert a été très-contestée : il n'est mort ni en 642 ni en 639, comme l'affirme un manuscrit de l'abbaye de S. Pierre à Gand. S. Liévin lui écrivit une lettre en vers, peu de temps avant son martyre, qui eût lieu en 657 : alors Florbert vivait encore. Florbert fut abbé depuis 639 jusqu'en 661, année de sa mort. V. *Act. Sanct. Bel. t.* 3. *p.* 339. *n.°* 41, *et p.* 342. *n.°* 6.

— *Facta est autem firma huius carte traditio etc.* Ce fragment de Bulle, qui a été copié par la chronique de S. Bavon du XV.e siècle, ne présente ici aucun sens. Elle ne peut se rapporter à ce qui précède, puisque Thielrode y parle de la sépulture de Florbert : et les termes dans lesquels elle est conçue sont si vagues, qu'on ne peut pas même former des conjectures sur ce qu'elle confirme. Au reste, cette pièce nous semble apocryphe : Sigebert, roi d'Austrasie, régna depuis 638 jusqu'en 656, cela est constant : mais le pape Eugène I ne fut élu qu'en 7.bre 654, six ans après la date qu'on attribue à cette bulle. Ce n'est pas tout : on fait dire au pape Eugène, qu'il donna cette bulle à la demande de l'abbé *Adalbert*, successeur de *Florbert*: or, celui-ci n'est mort qu'en 661, et le pape Eugène ne régna que deux ans et à peu près neuf mois, jusqu'en 657. Ces anachronismes, qu'il est impossible de concilier, portent avec eux la preuve de la fausseté de la pièce où ils sont consignés.

Chap. x.

Florbert, disciple de S. Amand, fut le premier abbé non-seulement de S. Bavon, mais aussi de S. Pierre, à Gand, *in blandinio*. Ce mot de blandinium, qui a tant exercé la patience des étymologistes, n'est qu'une dénomination, que S. Amand donna à l'abbaye qu'il fonda sur la montagne de S. Pierre. Cela résulte d'un document d'une date très-respectable, de l'année 939: Arnould-le-Vieux, y dit positivement: " Quoddam monasterium esse sub mea dicione antiquitus situm a pontifice... Amando iuxta fluenta Skaldi... *quod blandinium vocavit.* „ Ce passage auquel on n'aura pas fait assez d'attention mettra fin à toutes les recherches ultérieures sur ce mot. Il est facile de démontrer pourquoi S. Amand nomma cette abbaye *blandinium*. Après le martyre de S. Piat (en 287) V. *Acta Sanct. Belg. t.* 1 *p. III. n.°* 36, le tribun romain *Scandinensis* (1), qui commandait à Tournai, en fit chasser tous les sectateurs de la religion chrétienne, et confisqua leurs biens. Ces exilés allèrent s'établir à deux lieues de là; de ce nombre était un certain Sérenus, son épouse Blanche (Blanda) et leurs fils Eleuthère. Ils y bâtirent une église qu'ils firent consacrer par leur évêque Théodore: à sa mort, ils élurent Eleuthère à sa place, et ils nommèrent le lieu de leur exil *Blandinium*, du nom de la mère de leur évêque. Blanche et son époux furent enterrés dans l'église qu'ils avaient aidé à fonder, ainsi que la fille du tribun Scandiniensis, qu'Eleuthère avait sauvée miraculeusement de la mort, et qui s'était convertie et avait reçu à son baptême le nom de Blanche. En 456, Eleuthère mourut et fut

(1) Ce mot provient d'Escaut, Schaldis. Ce tribun résidait à Tournay et avait le commandement sur tout le pays avoisinant l'Escaut. V. *Act. Sanct. Bel. t.* 1. *p.* 477. *lit. h.*

aussi enterré à *Blandinium*, dans l'église de S. Pierre dite *Blandiniensis*. V. *vita S. Eleutheri ep. torn. n.°* 3, 6, 12 *et* 31 *Acta Sanct. Bel. t.* 1 *p.* 475. S. Amand qui avait parcouru tout le diocèse de Tournai, eût nécessairement connaissance du village nommé Blandin, que le séjour et le tombeau de ces saints personnages, avait rendu célèbre : ce fut donc pour perpétuer le souvenir de leurs vertus et pour engager les catéchumènes à imiter leur persévérance, qu'il nomma son monastère à S. Pierre *Blandinium*.

— Nous venons de voir que Florbert fut abbé de S. Pierre et de S. Bavon. C'est de cette double qualité qu'est résultee, dans la suite, la discussion entre ces deux abbayes sur la sépulture de Florbert. Toutes deux elles réclamaient l'honneur de posséder une pierre tumulaire de cet abbé. Nous avions cru que cette question était vidée en faveur de S. Pierre, en voyant l'extrait d'une chronique (1) de S. Pierre, citée par Ghesquière V. *Act. Sanct. Bel. t.* 3. *p.* 342 *n.°* 6 *et* 7, dans lequel il est dit que cette pierre avait donné lieu à bien des méprises; qu'en 1049, l'évêque de Tournai, Baudouin, leva de terre le corps de S. Florbert, en présence des moines de S. Bavon, que l'un d'eux laissa tomber cette pierre et qu'elle se brisa; que la même année un moine, nommé Stepelin, qui avait abandonné l'abbaye de S. Trond, forma quelques doutes sur l'élévation de S. Florbert, que même, durant une nuit obscure, on avait transporté dans l'église de S. Bavon, des ossements extraits d'un charnier, qu'on les avait enfouis dans un endroit au-dessus duquel on mit la pierre où l'on avait inscrit la date de la mort de Florbert; que depuis ce Stepelin s'était reconnu l'auteur de cette supercherie.

(1) Cette chronique a été compilée par Syger De Visschere, de Tournai, prieur de S. Pierre, à Gand : Sanderus en a extrait beaucoup de passages dans ses *Gand. rer. l.* 6. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 3. *p.* 342. *n.°* 6. Ce ms. existe en original, aux archives de la province de la Flandre orientale. Cette chronique n'a été faite qu'au XVI.e siècle, et non au XII.e comme le pense M. Raepsaet. L'auteur y invoque souvent l'autorité de *Meyer*.

La simplicité du récit de Thielrode, à cet égard, nous avait fait suspecter la véracité du chroniqueur de S. Pierre : d'ailleurs, Thielrode rapporte un événement arrivé de son temps, en 1258; il rapporte par qui et de quelle manière le corps de S. Florbert fut levé de terre. Il aurait été bien osé d'avancer, en face d'individus, qui en avaient été spectateurs, et surtout des moines de S. Pierre, que l'élévation de S. Florbert s'était faite à S. Bavon, si, en effet, cette cérémonie s'était passée à S. Pierre! Mais le chroniqueur de cette abbaye s'est trahi lui-même : il avance que la pierre que les religieux de S. Bavon placèrent au-dessus des cendres de S. Florbert portait " *octavo idus octobris anno* 642. „ Or, cette même pierre a toujours été conservée dans le monastère de S. Bavon : elle se trouvait encore aux archives du chapitre de ce nom, lors du dernier incendie de la cathédrale. Depuis elle a été transférée au cabinet d'antiquités de l'université; et, au dire de M. le professeur Mone, elle porte tous les caractères d'une haute antiquité. L'inscription en est ainsi conçue : *Hic requiescit Florbertus abba gandensis cœnobii obiit* 8.° *id. octb.* „ sans aucune indication de millésime. Cette inscription si différente de celle que suppose De Visschere, doit le convaincre d'erreur, et faire résoudre la question, sur la possesion des reliques de S. Florbert, en faveur de l'abbaye de S. Bavon. Meyer est de cette opinion V. *ann. fl. an.* 1258, ainsi que M.r Raepsaet V. *Messager des Sciences et des Arts* 1829-1830 *p.* 1 (1).

Nous devons cependant observer que nous n'avons pu découvrir quel était cet Hugo de Hoestboreh, prieur de S. Pierre, qui fut présent avec trois de ses confrères, à l'élévation de S. Florbert. Sanderus le mentionne également, sans dire toutefois qu'il habitât l'abbaye de S. Bavon, à cause de la dis-

(1) M. Raepsaet avance dans cet article, qu'aucune *charte* antérieure au VIII.e siècle, ne mentionne le *castrum gandavum* : il est possible que cela soit; mais il n'en reste pas moins vrai qu'un manuscrit du VII.e siècle, que nous avons cité dans la note (a) de la page 85 parle en toutes lettres du *castrum gandavum*.

persion des religieux de S. Pierre. V. *Gand. rer. l.* 6. *p.* 363. Cette dispersion n'est nullement constatée. Vers 1274, le pape Grégoire X, anéantit plusieurs ordres mendiants, mais cela n'atteignit point la riche abbaye de S. Pierre : nous trouvons dans la chronique de De Visschere (p. 81), que Huges de Oostburch, *præpositus de Elmare*, mourut à S. Pierre, l'an 1275: c'est peut-être de celui-ci que Thielrode a voulu parler.

Chap. XI.

Thielrode a tiré les notices sur les abbés de S. Bavon dans un ancien nécrologe, qui ne nous est point parvenu : la brièveté de ces notices, la simple annotation du mois du décès, presque partout sans millésime, indique suffisamment la source où il a puisé.

— *Florbert* devint abbé en 639 ou 640, et mourut en 661. Nous n'avons rien découvert de certain sur les abbés Adalbert et Fulco. Dans la petite chronique de S. Bavon, publiée par *Pertz*, *Monumenta hist. germ. t.* 1, on trouve qu'Adalbert succéda à Florbert en 642, ce qui n'est guère possible puisque S. Florbert vécut jusqu'en 661. La même petite chronique place la mort de l'abbé Fulco à l'année 673.

— *Ainhardus*, Einhartus, Heinardus ou Einhardus, naquit à Moingowe, à la fin du règne de Pépin ou au commencement de celui de Charlemagne. Il fut élevé à la cour : il sut se concilier l'affection de l'empereur et de toute sa famille. Il épousa Imma, dame d'origine noble, que quelques-uns ont cru la fille de Charlemagne, il en eut un fils nommé *Vussinus*. Elevé en dignités, il obtint en appanage les abbayes de S. Bavon et de S. Pierre : il fut le 15.me abbé de la première et le 7.me de la seconde, ce fut en 811 que Charlemagne le mit à la tête de ces monastères. Plutard il fut encore investi de l'abbaye de S. Servais à Maestricht, de l'église de S. Jean

à Pavie, et de 816 à 823 de l'abbaye de *Fontanella*. Il était intendant des bâtiments imperiaux : c'est sous ses ordres que l'on bâtit le pont de Mentz, les palais d'Ingelheim et d'Aix-la-Chapelle. On est pas certain si c'est lui qui commença le dôme, en cette dernière ville, mais du moins il le fit achever.

Einhard resta continuellement auprès de l'empereur, qu'il ne quitta qu'une fois, en 806, pour se rendre en ambassade auprès du pape Léon, afin de lui faire approuver le testament de Charlemagne; en 811 il vint à Gand avec lui pour inspecter la flotte qu'il y faisait construire, ce fut lui, qui engagea l'empereur en 813 à associer son fils à son empire. Il écrivit la vie de son maître immédiatement après sa mort : cet ouvrage fut achevé avant l'année 820, car l'année suivante on trouve déjà cet écrit dans les livres du monastère de Sindleozes-Auva.

A la mort de Charlemagne, quoique Louis lui eut continué tous ses honneurs et prérogatives, il désira quitter les affaires publiques. Il demanda au roi les manoirs de *Michilinstat* et *Mulinheim*, dans la forêt d'Odanwald et il s'y retira avec son épouse, qui donna en 818, Michilinstat au monastère de Lauresham. Les deux époux résolurent quelques années plutard de vivre comme frère et sœur : Imma ne résida pas moins dans la maison de son époux. Einhard se fit consacrer prêtre, il bâtit une église et un monastère à Mulinheim, et il y déposa en 826 ou 827, des reliques qu'il avait fait chercher à Rome par son secrétaire Radleicus.

Des événements politiques vinrent le troubler dans sa retraite : il voulut (1178) s'opposer aux tentatives de Clotaire contre son père. A la nouvelle d'une révolte qui avait éclatée en 830, il dut rejoindre la reine Judith, épouse de Louis, à Compiègne : affaibli par une maladie, il ne put parvenir que jusqu'à Valenciennes. Il revint à Gand par bateau ; ayant obtenu de l'empereur la permission de se retirer, il retourna à Mulinheim au mois de mars. Il ne contribua pas moins à réconcilier Clotaire avec son père. Le reste de ses jours fut consacré à des travaux littéraires. Son épouse Imma mourut en 836 : il

la pleura sincèrement le restant de sa vie, qu'il finit en 844. Il fut enterré dans l'église de Seligenstad.

— *Einardus abbas concessit licentiam.* Nous croyons que Thielrode est le premier, qui ait fait connaître cette autorisation, donnée à Lideric, de chasser dans la forêt de S. Bavon, nommée *Heinart-triest*, nous en avons parlé plus haut.

— *Einardus abbas postulavit, etc.* La charte confirmative des priviléges de l'abbaye de S. Bavon, délivrée à la demande d'Einhard, sera publiée dans le cartulaire de S. Bavon, sous le n.° 3, elle est de l'année 819. Dans ce document l'empereur Louis intitule Einhard " abba ex monasterio quod dicitur Ganda. „

— *Page* 20. *Karolus calvus rex contulit, etc.* La charte de Charles-le-Chauve, de l'an 865, sera publiée dans le cartulaire susdit sous le n.° 4 : elle confirme certaines possessions, appartenant à l'abbaye. A cette époque le monastère de S. Bavon n'avait point d'abbé, il n'y avait qu'un recteur, élu par Charles-le-Chauve; c'était le comte Adelelme.

— *Ib. Lotharius rex, etc.* La charte de Lothaire de l'an 967 relative aux priviléges de l'abbaye, à la possession de certains biens, et à l'élection de leur abbé suivant la règle de S. Benoit, existe encore, ainsi que les deux précédentes, elles sont conservées aux archives du chapitre en cette ville. Cette pièce sera également imprimée dans le cartulaire, sous le n.° 6. Les termes dont Thielrode se sert, pour rappeler ces divers diplômes, en sont extraits, sur tout ce qu'il dit de la perte des priviléges.

— *Ib. Otuinus abbas, etc.* Nous n'avons trouvé qu'une charte qui parle d'Otuin, 23.me abbé. C'est la lettre qu'Othelbold écrivit en 1030 à Otgive, femme du comte Boudouin IV. Cette citation est assez vague, et elle renferme même une assertion erronée de la part d'Othelbold : car il y dit que les biens usurpés soit par les comtes, soit par les évêques, étaient restés entre leurs mains jusqu'au temps d'Otuin; tandis que nous verrons, tout à l'heure, que depuis l'année 967 et successivement jusqu'en 977, à la demande de Womare, l'abbaye

avait été réintégrée dans une masse de biens. Selon la petite chronique de S. Bavon, publiée par Pertz, Otuin mourut en 998. Thielrode ignorait lui-même la date précise de la gestion de cet abbé, il a mis l'an 900 et une seconde main y a ajouté 82. Cette addition ne peut être d'aucune utilité, pas plus, que l'indication suivante : " Benedicto tertio papante Lothario romanis imperante „ C'est un anachronysme palpable ; Benoit III fut pape de l'an 857 à 859, et Lothaire I.er fut sur le trône depuis 840 à 855.

— *Ib. Gherardus abbas ob.* 959 *etc.* S. Gérard est natif du Namurois ; issu d'une famille noble, il prit dans sa jeunesse le parti des armes, et devint conseiller du comte de Namur. Dans la suite il abjura le monde, et fut reçu au monastère de Brogne (Bronium) où il devint abbé. Le comte Arnould, qui avait connaissance des éminentes qualités de Gérard, désira de le mettre à la tête de l'abbaye de S. Bertin, pour la réformer. L'évêque de Térouanne, Witfrid, le consacra comme abbé de ce lieu, en 944. Il y plaça des Bénédictins, et en chassa les moines qui ne voulurent point se soumettre.

Le comte Arnould le chargea aussi de mettre ordre aux affaires de l'abbaye de S. Pierre à Gand : ne pouvant donner ses soins à ces deux établissements à la fois, il commit l'administration de celui de S. Bertin à Agilon, jadis moine de Toul, et lui adjoignit Womare, religieux de S. Pierre à Gand. Toutefois S. Gérard garda son titre d'abbé de S. Bertin, titre qu'Agilon ne porta jamais. Il quitta S. Bertin après l'avoir gouverné pendant trois ans, c'est-à-dire en 947. V. *Chronicon S. Bertini. Marten et Durand t.* 3. *p.* 552 *et* 553, *Cap. XIV.* Cette chronique ne dit pas qu'il fut abbé de S. Bavon, elle rapporte seulement à la fin de ce chapitre, en termes très-généraux, ce qui suit : " comes (Arnulphus).... huic viro sanctissimo Gerardo omnes terræ suæ abbatias hujus ordinis reformandas commisit, numero decem et octo, quas, abbatibus et eorum regimini superintendens, gloriossime reformavit, et ad regularis disciplinæ normam instauravit. Cartæ seu privilegia

sui temporis nulla sunt. „ Il suit de tout cela : 1.° que S. Gérard n'est point venu à l'abbaye de S. Pierre ou de S. Bavon en 937, comme on le dit communément, puisque ce ne fut que plutard qu'il quitta S. Bertin : 2.° que S. Gérard ne fut point abbé direct du monastère de S. Bavon ; mais qu'il en eut seulement la *sur-intendance*. Cela se trouve confirmé par une charte de 958, donnée par le roi Lothaire, autorisant le comte Arnould-le-Vieux à restaurer l'abbaye de S. Bavon ; on y lit : " postea vero ammonitione venerabilis viri Gerardi abbatis placuit ei eundem restaurare locum et quendam alumnorum eiusdem Gerardi religiosum videlicet virum *Womarum abbatem* ordinare atque monachos qui regulas sancti benedicti observarent congregare. "

Ainsi S. Gérard, y placa lui-même un de ses disciples comme abbé, ce même Womare, qu'il avait adjoint à Agilon, recteur de S. Bertin, et qui était aussi à la tête de l'abbaye de S. Pierre ; et il n'aurait pas pris cette mesure si lui même en avait été abbé. Thielrode, quoiqu'il donne à S. Gérard le titre d'abbé, ne dit nullement qu'il le fût de S. Bavon, " *hujus loci* „ ou " *loci antedicti* „ ainsi qu'il le fait pour d'autres abbés. S. Gérard fut encore présent à la translation des reliques de S. Bavon, de Laon à Gand, mais non point en qualité d'abbé de ce monastère. Thielrode a puisé la narration de cette translation dans le ms. des miracles de S. Bavon. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 2. *page* 617, *n.°* 21,

— *Ib. Tempore quo incepit pestis et desolatio, etc.* Les incursions des Normands vers cette époque, 833, se trouvent annotées dans presque toutes les chroniques. V. *Sigebert, la chronique d'Elnon, celle de S. Martin de Tournay. Marten et Durand.* 3 *vol.*

— *Page* 21. *Circa annos domini* 895 *Karolus simplex concilio francorum et proborum tradidit rotloni, etc.* Thielrode a extrait ce passage de Martinus Polonus, page 328 : la chronique de S. Bertin parle avec quelques détails de cet événement V. *Marten et Durand. t.* 3. *p.* 542.

— *Ib. Anno domini* 976 *abbas Womarus, etc.* Cet abbé était un disciple de S. Gérard : Arnould-le-Vieux l'agréa comme abbé, lorsqu'il rétablit le monastère de S. Bavon, et qu'il y plaça des bénédictins : cela doit avoir eu lieu avant l'année 958, c'est ce qu'on peut inférer d'une charte du roi Lothaire, de cette année (*Cart. de S. Bavon, n.°* 5). En conférant ce document avec le texte de la chronique de S. Bertin, V. *Marten et Durand. t.* 3. *p.* 552 et 553, il en résulte, comme nous venons de le voir, que ce Womare était également abbé de S. Pierre à Gand, et qu'il avait été associé à Agilon, moine de l'abbaye de Toul, dans la direction de l'abbaye de S. Bertin, par S. Gérard, lorsque celui-ci dut la quitter pour venir à Gand. Mabillon, *ann. bened. l.* 46, *n.°* 19, est de cet avis. Selon la chronique de S. Bertin, Womare fut mis à la tête de l'abbaye de S. Bavon en 950. Womare est rappelé successivement dans deux chartes du roi Lothaire, de 958 et de 967 : dans quatre autres de l'empereur Otton II, une de 974, deux de 976, et une autre de 977. V. *Cart. de S. Bavon n.os* 5, 6, 7, 8, 9, 10. En 982, il fut présent à la translation des reliques de S. Landoald. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 3. *p.* 377 *n.°* 21. Il mourut cette même année 982.

— *Ib. Womarus impetravit privilegia bona et confirmationes ecclesie s.ti Bavonis a primo Ottone etc.* Si l'abbé Womare demanda en effet des priviléges à l'empereur Otton I, ce que l'on peut induire d'une charte de l'an 976 (18 janv.), donnée par Otton II, ces pièces n'existent plus : mais elles ne peuvent pas avoir été accordées en 976, puisqu'Otton I était mort en 973. Il y a ici un *lapsus calami*, il faudrait Otton II, qui, en effet, accorda des priviléges et immunités à S. Bavon. Il existe encore quatre diplômes donnés par cet empereur, rapportés plus haut, et dont l'un de l'an 976, (18 janv.), est cité ici par Thielrode. L'échange des manoirs de *Nortrewic et Ydenghem*, contre ceux d'*Holthem et Felthem*, dont il y est question, eut lieu entre l'abbaye et un chevalier nommé Folgbertus et son épouse Reginsuint. V. *la pièce susmentionnée.*

Nortrewic et Ydenghem se trouvent dans la Campine : Nortrewic aujourd'hui Noorderwyck est situé près d'Herentals, et Ydenghem, maintenant Yteghem, plus au midi, du côté Lière.

Holthem est le village de S. Lievens-hautem, au pays d'Alost, célèbre par le martyre de S. Liévin : quant à Felthem, on le trouve mentionné dans un terrier de S. Bavon de 1363, on y lit : *in franco Ydendine, Gravenscure,* Velthem, *Papinglo, Monchove, Altena, Vinkelbrone, Cadzand, Aremboudschille.* L'abbaye avait un manoir à *Velthem*, située dans la paroisse de S.te Croix, lez-Bruges.

— *Ib. Adelardus* 23.e *abbas, etc.* Cet abbé fut contemporain de Rabbodus II, évêque de Noyon et de Tournai de 1068 à 1098. Adelard succéda à Wichman et mourut en 1099. V. *Petite chron. Pertz.* La charte de l'évêque Rabbodus, de l'année 994, dont il est ici question, ne nous est point parvenue.

— *Ib. Heremboldus abbas, etc.* Erembold est cité comme abbé de S. Bavon, en l'an 1003, dans la charte de l'empereur Henri II, que Thielrode invoque (*Cart. S. Bavon n.o* 11). Cet abbé fut en effet présent à la translation des reliques de S. Liévin, de S.te Lievens-hautem à Gand, en 1007. V. *Acta Sanct. Belg. t.* 3. *p.* 122. *n.o* 47. *et* 132 *n.o* 8. Mabillon dit qu'Erembold succéda à Odwin en 1003. L'année de sa mort, fixée par Thielrode à 1017, est exacte : les ruines de la crypte de S.te Marie où l'on enterra Erembold, existent encore.

— *Page* 22. *Rumoldus, etc.* Rumold est cité dans la charte de 1040 (*Cart. de S. Bavon, n.o* 13) rappelée ici : la remarque qu'il fait sur l'empereur Henri, qu'il était fils de Conrad, est extraite de Martinus Polonus, p. 354. Il paraît que cet abbé Rumold a été démis de sa dignité vers cette époque (1040), et non en 1038 comme l'indique la petite chronique de S. Bavon : on en ignore la cause. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 2. *p.* 569 *n.o* 93.

— *Ib. Vulfricus abbas etc.* Cet abbé fut élu en 1099, selon

le chroniqueur : on le trouve mentionné 1.° dans une charte de Balderic, évêque de Tournai, de 1105 ; 2.° d'Odo, évêque de Cambrai, de 1108; 3.° du comte Baudouin VII, de 1112 à 1119; 4.° de l'évêque d'Utrecht, Godebold, de 1120; 5.° de Lambert, évêque de Tournai, de 1121 ; 6.° du comte Charles-le-Bon, sur l'avouerie dont Thielrode parle, de 1122 ; 7.° de Simon, évêque de Tournai, de 1123; 8.° du même Simon, de 1125 ; 9.° de Burchard, évêque de Cambrai, de 1125; 10.° du même évêque, de 1129 ; et 11.° de Godefroid I, duc de Lothier et de Brabant, de 1130. Toutes ces chartes seront publiées dans le *Cartulaire de S. Bavon, n.os* 16, 17, 18, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28.

Vulfric mourut en 1130. V. *Petite chronique de S. Bavon. Pertz.* Comme le dit Thielrode, il fut contemporain de Simon, évêque de Noyon et de Tournai, de 1121 à 1146; de Lambert, évêque, de 1113 à 1121 ; de Balderic, évêque; de 1099 à 1112. C'est avec raison que le chroniqueur a effacé que Vulfrieus avait été contemporain de *Gérald*, car il ne fut créé évêque qu'en 1149, longtemps après la mort de cet abbé.

— *Ib. Everdeius primus rexit ecclesiam anno...* 1131, *etc.* Il fut contemporain de Thierry d'Alsace, qui devint Comte de Flandre en 1128, et mourut en 1168.

— *Ib. Betto abbas etc.* Cet abbé est mentionné dans la charte de 1159, rappelée par Thielrode, par laquelle Gérald de Villers, évêque de Tournai, accorde à l'abbaye de S. Bavon, le personnat de l'église de Rodenbourg. (*Cart. de S. Bavon, n.°* 40).

— *Page* 23. *Item Alexander papa etc.* Cette charte a été donnée vers 1170. (*Cart. de S. Bavon, n.°* 53.) Le pape Alexandre III, y donne son agrément à la possession de 23 autels en faveur de S. Bavon. Il y approuve également un arrangement conclu entre cette abbaye et celle de S. Pierre, sur le droit de sépulture. La pièce la plus ancienne dans laquelle l'abbé Betto soit rappelé est de 1154, par laquelle

Godefroi III, duc de Lothier et de Brabant, confirme la donation faite à l'abbaye de S. Bavon, d'un alleu situé à Bouchoute. La pièce la plus moderne qui parle de Betto, date de 1175, n.° 59 du cart. de S. Bavon. Les priviléges accordées par Philippe d'Alsace à l'abbaye de S. Bavon, sont de l'année 1171, n.° 54 et 55 du Cart. de S. Bavon : Betto fut élu en 1151, et mourut en 1177.

— *Ib. Wicmannus abbas etc.* Thielrode n'assigne ni la date de son élévation ni celle de sa mort, la simple citation qu'il existait du temps de Robert-le-Vieux, dit le frison, lequel gouverna la Flandre depuis 1072 à 1077, rapporte sa prélature à cette époque. Cependant il survécut à ce comte, puisque Wieman fut présent à une cérémonie religieuse qui eut lieu, comme le dit Thielrode, page 32, en l'an 1083 : il fut déposé en 1092. V. *petite chronique Pertz.*

— *Ib. Willelmus abbas etc.* Ce Guillaume signe en qualité d'abbé de S. Bavon, une charte donnée par Everard, évêque de Tournai, en 1177. (*Cart. de S. Bavon, n.°* 61). Une charte du 11 9.bre 1183, donnée par le pape Lucius III, mentionne l'abbé Guillaume, ainsi qu'un diplôme du 6 mars 1187, de Philippe d'Alsace. (*Cart. de S. Bavon, n.°* 67 et 70). La charte de 1170, rappelée ici par Thielrode, est relative à une autorisation donnée par Philippe d'Alsace, à Guillaume de Frankendic de transférer à l'abbaye de S. Bavon un fief qu'il tenait de lui. (*Cart. de S. Bavon, n.°* 50). Cette charte n'a pas été donnée du temps de Guillaume, puisqu'il ne fut élu qu'en 1177. Par son diplôme de 1190, Philippe d'Alsace accorda à l'abbaye de S. Bavon, la propriété pleine et entière du manoir de Waterlos : Thielrode dit qu'elle a été donnée du vivant de l'abbé Guillaume.

Cependant, nous devons faire observer, que dans un diplôme de Philippe d'Alsace, de l'année 1189, *n.°* 72 *du Cart. de S. Bavon,* il est parlé d'un abbé de S. Bavon nommé *Henri,* et que ce même Henri signa, en qualité d'abbé de ce monastère, une charte de la même année, par laquelle Jean,

châtelain de Bruges, fait quelques aumônes au prieuré de Papinglo. Cela est non seulement en opposition avec le récit de Thielrode, qui rapporte que l'abbé Guillaume vivait encore en 1190, mais même cet abbé *Henri* était inconnu. On avait toujours assigné, pour successeur à Guillaume, un Everdé, c'est l'opinion de Thielrode et des chroniques de S. Bavon, qui l'ont suivi. Ces deux chartes, surtout la seconde, ne peuvent laisser de doute sur l'existence de l'abbé *Henri*, qu'il faut placer entre Guillaume et Everdé.

— *Ib. Everdeius secundus etc.* Cet Everdé (deuxième du nom) est mentionné dans les pièces suivantes 1.° un diplôme de l'empereur Henri VI, de l'an 1193, par lequel il confirme les possessions de l'abbaye, et lui accorde l'exemption des tonlieux dans tout son empire; ce document est rappelé par Thielrode; 2.° une bulle du pape Célestin III, du 7 juillet 1195, contenant approbation à l'arrangement fait entre les abbayes de S. Bavon et de S. Pierre, relativement aux sépultures; 3.° deux autres du même pape, des 8 et 19 août 1195; 4.° Everdé signe comme témoin, une charte de Rasse de Gavre, de 1196, par laquelle il reconnaît que la pêcherie d'Evergbem, appartient à S. Bavon; 5.° une charte du comte Baudouin IX, de 1199, contenant donation du tiers d'une dîme; 6.° une reconnaissance de la part de Marguerite, châtelaine de Courtrai, d'avoir obtenu la jouissance de la *court* de Laetbem, vers 1200. V. *Cart. de S. Bavon n.°* 76, 80, 82, 83, 83, 80, 90.

D'après la petite chronique de S. Bavon, Everdé aurait succédé à Guillaume en 1187 : cela n'est pas possible puisque Guillaume vivait encore en 1190, selon Thielrode; si l'on n'admet point son témoignage, alors il faut s'en rapporter au diplôme de Philippe d'Alsace, qui parle d'un abbé Henri, en 1189, qui signa, comme nous venons de le voir, une autre pièce de la même année. Ce n'est donc qu'à l'année 1189 ou 1190 que l'on peut assigner l'élévation d'Everdé, qui mourut selon notre chroniqueur en 1206.

— *Ib. Item tempore Vulfrici abbatis Balduinus, etc.* Ce diplôme donné entre 1112 et 1119, sera publié dans le *Cartulaire de S. Bavon*, sous le n.° 18; cette pièce a été renouvelée en 1167, par Philippe d'Alsace. (*Cartulaire de Bavon, n.°* 43.)

— *Page* 24. *Otelboldus, etc.* Cet abbé n'est guère connu que par la lettre, vraie ou supposée, qu'il écrivit à la comtesse Otgive, femme du comte Baudouin IV, dans laquelle il énumère les corps des saints qui reposaient dans le monastère, et les biens qu'il avait possédés. La minute de cette lettre existe encore aux archives de la Flandre orientale, elle sera publiée dans le Cartulaire n.° 12. Thielrode en a donné une copie à la fin de sa chronique, elle diffère en quelques endroits de la minute. Cette pièce ne porte pas de date précise : Thielrode ne fixe ni l'époque de l'élévation, ni celle de la mort de l'abbé Otelbold : selon la petite chronique, il devint abbé en 1019, et la comtesse Otgive mourut le 21 fév. 1030. C'est donc de 1019 à 1030 qu'il faut fixer la date de cette lettre : Othelbold mourut en 1034.

— *Ib. Wido abbas etc.* Ce Wido était neveu de S. Gérard, qui l'avait élevé; à la mort de S. Agilon, recteur de l'abbaye de S. Bertin, en l'absence de S. Gérard, il fut élevé à la dignité abbatiale par son oncle, sous l'agrément d'Arnould-le-Vieux, en 947. Wido, écoutant trop la fouge de sa jeunesse, fut déposé par S. Gérard. Enfin, sur la demande réitérée du comte Arnould, il fut mis à la tête de l'abbaye de S. Bavon, vers 950 : il succéda à Womare moine de S. Pierre, à qui S. Gérard en avait confié temporairement la direction. Ce sont là les paroles de la chronique de S. Bertin. V. *Marten et Durand. t.* 8. *p.* 553 *cap.* 25. Cela est loin de s'accorder avec ce que nous avons dit plus haut, page 129. Il résulte des pièces que nous y avons citées, que Womare portait le titre d'abbé et recteur de S. Bavon, au moins depuis l'an 958 jusqu'en 977, et que c'est en cette qualité qu'il assista à la translation des reliques de S. Landoald en 982. Ces diplômes sont trop à l'abri de la

critique, pour que l'on puisse leur préférer le texte d'une chronique écrite vers la fin du XIII.e siècle. La petite chronique de S. Bavon fait succéder Wido à Womare en 982, et dit en outre qu'il donna sa démission la même année : voilà des faits qu'il est impossible de concilier, si l'on se rapporte à la chronique de S. Bertin, qui assure que Wido fut élevé à la demande d'Arnould-le-Vieux, *mort en* 964. Nous croyons donc que Wido ne fut qu'adjoint à Womare, qui avait plus spécialement à sa charge la direction de S. Pierre. Thielrode ne dit rien sur l'époque de son élévation et de sa mort.

— *Ib. Woneboldus et Emoldus, etc.* Emold devint abbé en 780, Wonebold lui succéda en 794, et il mourut en 809. V. *Petite chronique de S. Bavon, Pertz.*

— *Ib. Columbanus abbas hibernensis, etc.* Ce personnage vint à l'abbaye en 957. *Ib.*

— *Ib. Henricus primus natus de Daçnam, etc.* Il succéda à Einhard dans la dignité abbatiale en 844. Deux ans plutard il se retira à S. Omer, avec ses reliques, pour éviter les incursions des Normands. *Le liber floridus* a conservé le souvenir de cette expatriation, voici ce qu'il en dit, page 240 : " De pyratis Danorum frisiam adeuntes. Anno domini 846 pyratæ danorum frisiam adeuntes provintias et ecclesias vastaverunt et populum in eis occiderunt. Quod audientes flandrenses vicinarumque urbium pontifices et abbates cum sanctorum suorum reliquiis ad sanctum venerunt Audomarum, quod muro valido et turribus atrium ejus divina providentia munitum erat. Isti sunt sancti qui propter persecutionem illam convenerunt s.tus Bavo, etc., etc. et XL. annis ibi fuerunt. „

Ce passage a été imprimé dans Duchesne. V. *t.* 2. *script. coæt. p.* 525. Les prévisions de l'abbé Henri se vérifièrent bientôt après : en 850 les Danois mirent le feu au monastère de S. Bavon. Cet abbé mourut à S. Omer en 882. V. *Petite chronique, Pertz.* Les moines de S. Bavon ne s'y crurent pas en sécurité, ils se retirèrent à Laon : à la mort d'Henri, ils

avaient élu un autre abbé, nommé Rafradus ou Tafradus, qui mourut en cette dernière ville, et fut enterré à Nigelle. V. *Acta Sanct. bel. t.* 2. *p.* 542. *n.°* 26. La petite chronique de S. Bavon, tranche ici une question, qui avait été élevée sur la situation de *Nigelle* : les uns soutenaient que c'était *Nesle*, entre Noyon et Péronne, les autres disaient au contraire qu'il fallait entendre par *Nigella* ou *Niella*, Nesle-la-reposte, dans l'évêché de Troyes, au pays de Brie, ainsi nommée à cause de sa position isolée. V. *Ib. p.* 546 *n.os* 34 *et* 35. Et c'est en effet pour cette dernière qu'il faut opter, puisque la petite chronique dit à l'année 867 " Rafradus abbas gandensis obiit apud *Nigellam repulsam.* „

A Rafrade succéda Rodulfe, mort en 882 : Helya fut alors élu, il vécut jusqu'en 895. A sa mort, les moines de S. Bavon durent se disperser, et ils ne se réunirent qu'au temps d'Arnould-le-Vieux, quand il restaura l'abbaye de S. Bavon. Quelques auteurs ont prétendu que les moines de S. Bavon avaient séjourné jusque vers 895 dans le monastère de S. Vincent, près de Laon : mais cette opinion a été rejetée par Ghesquière. V. *Ib. t.* 2 *p.* 546 *n.°* 33. Le même savant pense que les reliques de S. Bavon restèrent toujours à Laon, et qu'elles n'en ont été emportées que pour revenir à Gand : il fonde son opinion 1.° sur ce que l'écrivain des miracles de S. Bavon, V. *ms. de la bib. à Gand. n.°* 210, ne fait pas mention soit de *Nigelle*, soit du monastère de Nigelle ; 2.° sur ce que Meyer, Miræus, et Sanderus affirment tous, que le corps de S. Bavon vint directement de Laon à Gand, et qu'ils gardent le plus profond silence sur Nigelle. Thielrode peut être invoqué à l'appui de l'opinion de Ghesquière, " *S. Bavo transfertur*, dit-il, *de castro landuno..... ad arcem oppidi sui* „ *p.* 20. Quant aux mots " ad Nielam et de Niela „ qu'on voit en marge, ils y ont été mis, probablement par une main postérieure. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 2. *p.* 547. *n.°* 37, 38.

Quoique les religieux de S. Bavon fussent dispersés, l'abbaye

et ses biens n'étaient cependant pas entièrement abandonnés : l'évêque les prenait sous sa sauve garde, et les souverains en confiaient la direction à quelques-uns de leurs hommes d'armes ou de leurs comtes. Depuis 819 à 863, aucune charte ne parle de l'abbaye de S. Bavon : mais en 864, Charles-le-Chauve s'en occupa à la demande de l'évêque *Reinhelme* et du comte Adelelme, à qui il en avait confié l'administration, et il la réintègra dans la possession d'une foule de biens. Alors un nouveau silence, de près d'un siècle, couvre les destinées du monastère. Enfin en 958, le roi Lothaire permit de restaurer l'abbaye et d'y instituer des moines réguliers de l'ordre de S. Benoit. Cette autorisation fut accordée à la demande d'Arnould-le-Vieux et de S. Gérard. Pendant ce long intervalle de 864 à 958, la seule chose que l'on sache de certain sur le sort de ce monastère, c'est qu'il fut encore dévasté par les Normands, en 880 et 881.

— *Page* 24. *Sygerus abbas, etc.* Selon Thielrode, il était contemporain de Baudouin de Lille, qui fut comte de Flandre, depuis 1034 jusqu'en 1067. D'après la petite chronique de S. Bavon, il devint abbé en 1066, et donna sa démission en 1073. Cet abbé assista à la translation d'une portion des reliques de S. Bavon et de S.te Pharaïlde, qui avaient été accordées à l'oratoire des comtes, situé dans l'enceinte de leur château à Gand (*s'Gravensteen*), et il fut aussi présent à l'élévation de S. Machaire en 1067. Cet abbé fit écrire la vie de S. Machaire, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, par un des religieux de son monastère : il consacra en 1072 l'église paroissiale du Sauveur, située dans la petite ville de S. Bavon.

— *Ib. Balduinus primus, etc.* Il succéda en 1206 à l'abbé Everdé, et, deux ans plutard, il résigna sa place. V. *Petite chronique de S. Bavon. Pertz.*

— *Ib. Eustachius, etc.* Elevé en 1208, mort en 1213. V. *ib.*

— *Ib. Henricus secundus abbas, etc.* Cet abbé est rappelé dans une charte de l'an 1214, qui se trouve aux archives de la Flandre orientale, S. Bavon, casse 15, n.° 4. n.° 35. Il

fut élu en 1213, et mourut en 1223 et non en 1224, comme l'indique la petite chronique de S. Bavon.

— *Ib. Balduinus secundus, etc.* Il était fils de Baudouin Borluyt, avoué de S. Bavon : élu en 1224, mort en 1251. V. *Petite chronique. Pertz.*

— *Page* 25. *Johannes primus, etc.* Thielrode donne ici plusieurs détails sur la gestion de cet abbé, détails tout-à-fait inconnus, et qui ne se trouvent pas répétés dans la petite chronique publiée par Pertz.

— *Page* 26. *Anno domini* 1227, *etc.* Cette pièce existe en original aux archives de la province de la Flandre orientale. *S. Bavon casse* 3 *n.°* 2 *n.°* 52.

On trouve des détails très-curieux sur cet hôpital et ses fondateurs dans le premier supplément de De Bast, p. 215.

— *Page* 27. *Folbertus, etc.* Ce fut du temps de cet abbé, que l'on visita, une seconde fois, les reliques de S. Bavon, en 1058. V. *plus haut page* 29 *in fine.*

— *Ib. Adelardus abbas, etc.* Cet abbé est mentionné dans une charte donnée par Radbode II évêque de Tournay, en 1096 : élu en 1092 et mort en 1099. V. *Petite chronique. Pertz.*

— *Ib. Johannes tertius de s.to Amando, doctor in theologia.* Voici ce que Sanderus en dit : (V. *de Gand. eruditis, claris l.* 3. *p.* 69.) " Johannes cognomento Fajus ante promitionem suam ab universitate pariensi missus fuit ad Clementem papam contra sectam flagellatorum : coram autem præfato pontifice multas habuit orationes et sermones, quibus pontificem impulit ad eamdem sectam extirpandam. Multis quoque legationibus functus est pro sede apostolica ad Leodienses et alios. Obiit 1395, 18 feb. Sepultus in capella s.ti amandi. Scripsit homilias varias, de usu carnium, nec non declarationem in regulam D. Benedicti... „

Cet auteur mentionne encore un autre ouvrage du même abbé : " Manipulus exemplorum compilatus a fratre Joanne De Fayt, doctore et professore divinarum scripturarum egregio; primum cænobii Elnonensis monacho postmodum abbate S. Bavonis juxta gandavum. V. *Bibl. Bel. Sanderus.* p. 49.

Ce fut du temps de cet abbé, que le mariage de la comtesse Marguerite, avec Philippe le Hardi, son second époux, fut célébré à l'abbaye de S. Bavon. V. *F. Locrii chron. belg. p.* 473.

— *Ib. Jacobus de Bruxelles, etc.* Cet abbé ne fut point élu par les religieux de S. Bavon, mais le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon le mit à la tête de l'abbaye. V. *Sanderus Gand. rer. l.* 6. *p.* 367.

— *Ib. Raphaël de Marcatellis, etc.* Il était fils naturel de Philippe-le-Bon : moine à l'abbaye de S. Pierre à Gand, il devint bientôt après abbé d'Aldenburg, près d'Ostende. Il succéda à Jean de Syclier, dans la dignité abbatiale de S. Bavon, en 1480. Il résida fort peu dans cette abbaye; Bruges était son séjour de prédilection : il y bâtit un refuge. Il réunit une riche bibliothèque pour son monastère, dont une partie est conservée dans celle de cette ville. Il acheta plusieurs livres rares entr'autres un Tacite imprimé en 1470 et un Thucydide de l'an 1500 : tous les manuscrits qu'il réunit portent ses armes avec la mention que c'était lui qui en avait fait l'acquisition.

Il résigna sa dignité entre les mains d'Egide Boele, autrefois son chapelain. Marcatelle mourut à Bruges en 1508.

Ce fut Marcatelle qui fit rebâtir le cloître de S. Bavon, dont une partie existe encore : son écusson est sculpté dans la clef des voutes.

Egide Boele, restaura plusieurs bâtiments de l'abbaye, qui ménaçaient ruine, entr'autres la crypte de S. Marie : il est très-probable que c'est de son temps que le sol de cette crypte aura été exhaussé, et son pavé en mosaïque, enfoui sous les décombres.

Cet abbé n'eut plus que deux successeurs, Liévin Hugenoys en 1517 et Luc Munich, en 1535; au commencement de l'année 1536, à la demande de l'empereur Charles-Quint, le pape Paul III, convertit l'abbaye de S. Bavon en chapitre de chanoines sans siége épiscopal. Cette mesure fut prise, comme on le voit dans la bulle de ce pape, parce qu'il n'existait à Gand, qu'une collégiale ancienne et appauvrie, celle de

S.te Pharaïlde, qui était à un tel point de décadence, qu'aucun chanoine ne pouvait se soutenir décemment, des émoluments de sa prébende. V. *Miræus. t.* 2. *p.* 1051 *et* 1290 *et seq.* Luc Munich conserva jusqu'à sa mort le titre d'abbé de la collégiale de S. Bavon. Elle fut transferée à l'église de S. Jean, en 1539, Charles-Quint ayant résolu d'élever une forteresse dans l'enclos de la petite ville de S. Bavon.

Chap. XIX.

Le plus ancien auteur, qui écrivit la vie de S. Bavon, est un anonyme : son nom, sa patrie et sa condition sont inconnus. On pense cependant que c'était un moine de S. Bavon : car c'est à la demande d'un abbé de ce monastère qu'il écrivit les actes de ce personnage : il ne parle que de ceux, qui eurent lieu durant son séjour à Gand. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 2. *p.* 498. Mabillon, qui fit imprimer ce manuscrit, pense que ce biographe était à peu près contemporain de S. Bavon : les auteurs de l'histoire littéraire de la France ont adopté la même opinion. Rhabanus *in martyrologio*, écrivain du commencement du IX.e siècle, parle déjà des " *Gesta S.ti Bavonis conscripta.* „

Un second auteur anonyme écrivit en vers, avant l'année 980, la vie de S. Bavon.

Enfin un troisième anonyme recueillit au X.e siècle, les miracles de S. Bavon. Mabillon les a publiés en grande partie. V. *Sæculo secundo benedictino p.* 406 et *Acta Sanct. Bel. t.* 2. *p.* 611 *et suiv.* Ce ms. est conservé à la bibliothèque de Gand, n.o 211.

Vers la fin du XI.e siècle un religieux nommé Thierry s'était retiré à l'abbaye de S. Pierre : à la demande des moines de S. Bavon, il revit la vie de S. Bavon, rédigée

par le premier anonyme. Thierry, qui fut promu à la dignité abbatiale du monastère de S. Trond en 1098, ne se contenta pas de châtier le style du premier anonyme, il se permit en outre d'y ajouter une foule de faits, qui sont presqu'autant d'erreurs. V. *Henschenius, in comment. prævio ad acta s.ti Amandi, t.* 1. *feb. p.* 834. et *Acta Sanct. Bel. t.* 2 *p.* 511.

Tous ces chroniqueurs accordent une illustre origine à S. Bavon; l'abbé Othelbold pense qu'il était le cousin de S.te Gertrude, et Thierry affirme qu'il était de la race des rois francs, que Pepin de Lande était son cousin et S. Modoald son oncle.

S. Bavon naquit dans la Hesbaie, contrée située entre Liége, la Meuse et le Brabant, dont S. Trond était le chef-lieu : la Hesbaie était divisée en quatre comtés, que S. Bavon gouvernait. L'année de sa naissance est assez incertaine, son père se nommait Eilolphus et sa mère Adelthrude : Henschenius place sa naissance au commencement du VII.e siècle. V. *Acta Sanct. Bel.* t. 2 *p.* 473 n.o 95. Thierry est le plus ancien écrivain qui fasse mention de ses père et mère. Voy. *Ib. p.* 517. *lit. c.* S. Bavon fut marié et il eut une fille de son mariage nommée Agletrude, Adeltrude ou Aldetrude : ce fut elle qui engagea son père à abandonner la vie dissolue qu'il avait menée jusqu'alors et à se convertir.

Mabillon V. *Sæc.* 2. *bened. p.* 403 *in annotatis ad acta S.ti Bavonis*, qui place la conversion de S. Bavon au temps que S. Amand était évêque de Maestricht, est en contradiction avec tous les biographes. Elle eut lieu vers 651, quand il vint à Gand avec S. Amand, trois ans avant sa mort (654). V. *Acta Sanct. Bel. t.* 2. *p.* 473 *n.o* 93.

Nous allons nous occuper maintenant plus spécialement de Thielrode, indiquer parmi les écrivains que nous venons de mentionner, ceux qu'il a suivis, et commenter les dates que lui et ses devanciers ont assignées, aux principales actions de S. Bavon.

— *Page* 28. *Bavo comes hasbaniensis natus est, etc.* Le

chroniqueur a suivi la légende de l'abbé Thierry : la citation des contemporains de S. Bavon en a été extraite. Pelagius ne fut couronné pape que le 30 9.bre 578, Justin le jeune était déjà mort depuis le 5 du mois d'octobre de la même année : Clodové mourut en 513. V. *Mey. ann. an.* 513. S. Bavon ne put donc être leur contemporain.

— *Ib. S. Bavo quem S. Amandus convertebat, etc.* V. *Premier anonyme. Acta Sanct. Bel. t.* 2. *d.* 502. *n.°* 12. Memendonck, dont il est ici question, aujourd'hui Mendonck, commune du canton de Loochristi, se trouve ainsi décrite par Thierry. V. *Ib. p.* 519 *n.°* 20. "Aliam requirit eremum athleta dei Allowinus, Medmedung nomine, a sua Ganda distantem duorum tantummodo milliarum itinere. Locus in densissimum nemus sylvescens, vastâ et pene inaccessibile palude distentus etc. „ S. Bavon se retira encore dans un autre bois nommé Beila, en flamand *Beile-bosch*, situé à une lieue de Thourout, où S. Amand fonda un couvent. V. *Ib.* 525 *litt. A. et B.*

— *Ib. Includitur in cellula iuxta ecclesiam S.ti Petri anno* 629. V. *Thierry n.°* 28. *ib. p.* 522. C'est une erreur, S. Bavon ne vint à Gand qu'en 651 : il ne mourut pas en 631, comme le dit Thielrode d'après Thierry. V. *Ib. p.* 529 *n.°* 42; mais en 654. *Heracleo imperante*, dit-il, Héracleus successeur de Phocas, fut empereur depuis 610 à 641.

— *Ib. Obiit Bavo presentibus S. Amando et Florberto et Domlino.* V. *Thierry. ib. p.* 528 *n.°* 39. La présence de S. Amand et de Florbert, aux derniers moments de S. Bavon ne se trouve pas mentionnée dans les anonymes. V. *ib. p.* 531 *lit. c.* Ce Domlinus était un ami intime de S. Bavon : mais on ignore sa condition et son origine. Il est possible qu'il ne fit sa connaissance que lorsqu'il parcourut le pays, avant qu'il vînt s'enfermer dans sa cellule à Gand. Quelques auteurs ont pensé que ce Domlinus avait été le chapelain de S. Bavon, et que depuis il s'était fixé à Thourout; les mots *presbyter fidelis* donnent quelque poids à cette supposition. V. *Henschenius ad acta S.ti Amandi* §. 4 *et Acta Sanct. Bel. t.* 2. *p.* 510 *litt. c.*

Le premier anonyme sur S. Bavon, dit au sujet de Thourout, ce qui suit : " Multum namque itineris spatium erat atque vastæ solitudinis densorum lignorum saltus occupaverat iter, quod erat inter cellam beati viri et monasterium turholtense, etc. V. *Ib. p.* 508. *n.°* 27.

— *Ib. Sepultus est in cellula in qua fuit inclusus, etc.* Ce passage, qui est puisé dans Thierry, diffère du premier anonyme" Sepultus namque est, dit celui-ci, in loco qui dicitur gandavum castrum, cujus nunc cœnobium aperte vocatur Ganda, etc.„ S. Liévin qui ne survécut à S. Bavon que trois ans, dit au contraire qu'il fut enterré dans l'église de l'abbaye. V. *Ib. p.* 509. *n.°* 29 *et* 531. *litt. d.*

— *Ib. S. Eligius episcopus... de terra S. Bavonem elevavit* 680 *an., etc.* Il y a ici erreur de date S. Eloi était déjà mort en 660 : Sanderus qui donne aussi ce passage V. *Rer. Gand. lib.* 6. *p.* 351, ne la relève pas, quoiqu'il ait fixé dans son hagiographie, la mort de S. Eloi à l'année 660. Au surplus Sergius ne fut élevé au trône papal qu'en 689, et Justinien ne devint empereur qu'en 687.

— *Page* 29. *S. Bavo a monachis transfertur in regio monte Lauduno, etc.* Nous avons vu précédemment que cette translation avait eu lieu en 846. La donation de *Welleia*, des vignobles qui en dépendaient, et de *Colonia* fut faite par *Charles-le-Chauve*, en 864. (*Cart. de S. Bavon, n.°* 4). Welleia, ou plutôt comme le dit la charte Vaislei, était situé dans le *pago suessonico* : on trouve non loin de Soissons *Walez*, *Valleany* et *Velly*. Quant à Colonnia, situé au *pago cameracensi*, ce nom a disparu des cartes. L'abbaye de S. Bavon n'a jamais possédé *Niella*, *Nigelle la reposte*, comme nous l'avons vu plus haut ; à notre connaissance aucun souverain ne lui accorda jamais un droit direct sur Nigelle.

— *Ib. Prima translatio S. Bavonis, etc.* Thielrode a employé ici le mot *translatio* d'une manière impropre. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 2. *p.* 563. *n.°* 78. Extrait d'un auteur anonyme. V. *Ib. p.* 564. *n.°* 80.

— *Ib. Secundo translatio, etc.* Ghesquière cite un passage pareil en tout à celui-ci, extrait, dit-il, *ex parvo ms. gandensi*, dont il ne connaît pas l'auteur. V. *Ib. p.* 570, *n.°* 96, 98, 99, *et* 617, *n.°* 21 *et* 22.

— *Ib. Folbertus abbas, etc.* Tout le passage jusqu'à la fin du chapitre, est extrait du manuscrit du X.e siècle, contenant les miracles de S. Bavon, que nous avons déjà invoqué.

On rappelle ici un Raingotus, avoué de S. Bavon : il est possible que ce soit avec lui que l'abbé de S. Bavon vint à terminer, par l'entremise du comte Robert, le différent qui existait depuis long tems entr'eux sur leurs droits respectifs. La charte est de l'année 1070. V. *Cart. de S. Bavon, n.°* 14.

Chap. XXII.

Aucun auteur contemporain de S. Liévin, ne s'est occupé d'écrire sa vie : ce ne fut qu'en 1007, qu'un religieux de S. Bavon, nommé Boniface, recueillit toutes les notions que les documents du temps et la tradition avaient conservées. V. *Acta Sanct. Belg. t.* 3. *p.* 96. *n.°* 1 *à* 9. Cette biographie n'est pas à l'abri de la critique, on y a confondu parfois les temps et les lieux.

S. Liévin était d'une illustre famille écossaise : son père Theagnius, était un des principaux seigneurs du temps du roi Colomannus, et sa mère Agalmia était issue de sang royal. Les vertus de S. Liévin l'élevèrent bientôt à l'archiprésulat : après avoir prêché l'évangile dans sa patrie et dans la Grande-Bretagne, il vint sur le continent pour y continuer son ministère. Débarqué à Boulogne, il se rendit à Terouanne, il y prêcha et en sa mémoire on donna à un village le nom de *Marque-S. Liévin.* Avant de venir à Gand, il parcourut une partie de la Flandre (ancienne) et de la Zélande. C'est peut-être en commémoration

de ce saint, que le duc Albert de Bavière érigea à Ziericzee, en 1378, un chapitre de chanoines. V. *Chron. Zél. Smallegange, p.* 494. Il ne séjourna qu'un mois à Gand à l'abbaye de S. Bavon : delà il se rendit dans l'ancien Brabant, qui s'étendait alors sur toute la rive droite de l'Escaut, depuis Audenaerde jusqu'à Terremonde. Arrivé au village d'*Holthem*, nommé aujourd'hui *Sinte-Lievens-Houthem*, il y reçut l'hospitalité de deux sœurs, nommées *Craphailde* et *Berna*. Il parcourut en prêchant, tout le pays situé entre Gand, Ninove et Houthem : partout il eût à souffrir de la brutalité de ses sauvages habitants, on voulut même lui arracher la langue. A Sinte-Lievens-Essche (ad Esscham) il fut poursuivi et assailli par deux frères nommés Walbert et Meinzo, qui le décapitèrent, après l'avoir horriblement maltraité. A la nouvelle de ce meurtre, plusieurs cathécumènes étaient accourus : *Craphailde* et son enfant *Brictius* étaient du nombre. Tandis qu'elle priait aux pieds de S. Liévin, elle fut massacrée, elle et son enfant, par les mêmes assassins. Ces événements eurent lieu le 12 novembre 658, à peu près trois ans après le décès de S. Bavon. Aucun historien n'affirme que S. Liévin se soit levé, après sa mort, pour se rendre au lieu de sa sépulture, sa tête à la main. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 3. *p.* 102. *n.°* 11 *et suiv.*

S. Liévin adressa peu de temps avant sa mort, une lettre à Florbert, premier abbé de S. Bavon. Elle a été publiée plusieurs fois. V. *Ib. t.* 2. *p.* 492. § 11.

Thielrode a suivi le moine Boniface, dans tous les détails qu'il donne sur S. Liévin : nous allons le suivre pas à pas dans sa narration.

— *Page* 30. *Augustinus nutrivit et erudivit litteris Livinum, etc.* Augustin, apôtre de la grande Bretagne, n'y est arrivé qu'en 596 ou 597, et ne vécut que jusqu'en 608. Il n'est donc pas probable qu'il ait élevé S. Liévin au sacerdoce, car à sa mort (608) celui-ci ne pouvait avoir qu'une douzaine d'années.

— *Ib. Menalchus archipresul Scotie obiit, etc.* Cet arche-

vêque était l'oncle paternel de S. Liévin. Le moine Boniface ne dit point qu'il fut archevêque d'Ecosse, il ne désigne pas même son siége : Ghesquière en a conclu que Menalchius n'était qu'évêque régionnaire, ainsi que S. Liévin. V. *Ib. t.* 3. *p.* 102. *n.°* 11.

— *Page* 31. *Cum plurima perlustrasset loca, etc.* Extrait de Boniface. V. *Ib. t.* 2. *p.* 495 *n.°* 147 *et t.* 3. *p.* 105. *n.°* 18.

— *Ib. à duobus fratribus... cum hospitissa sua Craphaïlde..... martyrizatus est anno...* 633 *pridie ydus novembris, etc.* Du même : V. *t.* 3. *p.* 111. *n.°* 28 *et* 29. Cette date est inexacte : il résulte de la lettre que S. Liévin adressa à Florbert, qu'il survécut à S. Bavon, qui ne décéda qu'en 654. D'après un autre passage de Boniface sa mort lui fut révélée ; il lui fut prédit, qu'il mourrait le même jour, *un dimanche* (V. *ib. n.°* 110 *n.°* 25. Cette donnée, jointe à la mention de *pridie ydus novembris*, a suffi pour donner la date exacte de sa mort ; on a calculé que dans l'année 657, ce dimanche correspondait au 12 novembre, veille des ides de novembre. C'est donc le 12 décembre 657 que S. Liévin a subi le martyre. V. *Ib. t.* 3. *p.* 112. *n.°* 30.

Thielrode ne dit point quand le corps de S. Liévin fut levé de terre : selon l'auteur des *Acta translationis S. Livini.* V. *Acta Sanct. Bel. t.* 3. *p.* 131. *n.°* 4, l'évêque de Cambrai, Théodore, (831—863), assista à cette cérémonie qui eut lieu l'an 842. Ghesquière cite un manuscrit contenant la description de la procession de S. Liévin à S. Lievens-Hautem, qui en fixe la date à cette année. Ce manuscrit a été compilé par un prieur de S. Bavon, nommé *Olivier De Lange*, qui vécut au XV.e siècle : il écrivit plusieurs opuscules, qui se trouvaient tous, en manuscrit, à la bibliothèque de l'évêché. On en conserve encore plusieurs à la bibliothèque de cette ville n.° 121. Nous ne croyons pas que *la description de la procession de S. Liévin*, qui avait été faite sur de bons documents, comme Ghesquière le dit, ait été publiée. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 3. *p.* 121. *n.°* 45.

Cet Olivier De Lange a écrit une chronique de la ville de

Gand, voici ce que Ghesquière dit au n.° 4 de la page 534 du t. 2. *Act. Sanct. Bel. : quod chronicon Gandensis urbis, ecclesiæ et sanctorum inscribitur et ad quod ita præludit auctor : sequitur quasi continentia asserum paschalium hujus ecclesiæ Gandensis et totum ego Oliverus correxi diligenter cum chronicis anno domini* 1437. Cependant Ghesquière observe qu'aucune date n'y a été relevée, et qu'elle est aussi fautive que la chronique publiée en partie par Sanderus. Ghesquière parle encore de cette chronique de De Lange à la page 572 du même volume.

Cette chronique, qui n'est que relative aux saints, dont les corps reposaient au monastère de S. Bavon, se trouve en original, annexée au n.° 211 des manuscrits de la bibliothèque de Gand, nous la publierons à la fin de ces notes. Ce n.° 211 est une compilation des légendes des saints, faite par le même Olivier De Lange.

— *Ib. Translatio S. Livini de Hulthem in Gandavo, etc.* L'abbaye de S. Bavon acquit le village de Holthem l'an 976, en échange contre les villages de Norderwyck et Idegem. V. *Cart. de S. Bavon, n.°* 9. C'est dans l'église de Houtem (S. Liévin), que ce saint fut enterré avec Craphailde et son enfant dans un tombeau " ingentis molis „ comme le dit Van Gestel. V. *Hist. archiep. Mechl. t.* 2. Il y avait là aussi une crypte ou église souterraine, où l'on voyait inscrit quelques vers presqu'illisibles, qui donnaient à entendre que le tombeau de S. Liévin, détruit à peu près à la suite des guerres, fut restauré par l'abbé de S. Bavon, Jean de Bruxelles. Il paraît cependant que ce tombeau fut toujours épargné par les Normands, et qu'il échappa aux ravages des soldats de l'empereur Henri, quand il se dirigeait vers la ville de Gand en 1007. V. *Acta translationis S. Livini. Act. Sanct. Bel. t.* 3. *p.* 131. *n.°* 3, 5. A quelque distance du village il y a une chapelle dédiée à S. Liévin, ainsi qu'une fontaine qui porte son nom.

Le village de *S. Lievens-Essche*, où S. Liévin reçut la mort, est situé à peu de distance de Ninove : on a bâti un église, sur le lieu même où il fut martyrisé.

— *Ib. Translatio S. Livini, etc.* La translation des reliques de S. Liévin à Gand en 1007, est racontée d'après un manuscrit intitulé : *Acta translationis S. Livini.* V. *Loco et an. n.º* 18, 21. L'abbé Herembold les fit transporter à Gand, parce qu'il craignait qu'elles eussent été enlevées à Houtem. V. *Ib. t.* 3. *p.* 119. *n.º* 43 *et p.* 122. *n.º* 47.

Le mont de S. Pancrace, dont il s'agit ici, se nommait aussi le mont de Sainte Croix : ce lieu existe encore, il est proche du village de Destelberghe, et le pélérinage à *Bergenkruys,* est encore très-suivi. Il paraît qu'à cette époque (1007) pour venir d'Houtem à Gand, l'on passait l'Escaut à Destelberghe. V. *ib. p.* 134. *n.º* 14.

Cette translation de 1007 eût lieu du temps de l'empereur Henri, qui fut canonisé; Robert II, fils de Huge Capet, était alors roi des français, et Baudouin, à la belle barbe, Comte de Flandre.

Quand les reliques de S. Liévin furent transportées à Gand, il fut convenu qu'elles seraient ramenées tous les ans à S. Liévin-Hautem. Cette procession donna naissance à deux confréries, dites de S. Liévin, l'une établie à Hautem, se nommait la confrérie du dehors (*van buuten*), et l'autre instituée dans l'église abbatiale de S. Bavon, était nommée la confrérie de dedans (*van binnen*). Les principales obligations des membres de ces confréries, étaient de convoyer la chasse de S. Liévin à Hauthem. Ces processions, où se rendait un concours de monde prodigieux, donnaient lieu à tous les excès : pour y porter remède on fit répandre le bruit que ceux qui s'y rendaient étaient excommuniés. En 1442 l'évêque de Tournai, Nicolas, de l'avis des religieux de S. Pierre, interpréta ce bruit : il déclara que tous ceux qui se conduiraient d'une manière indécente ou pécheraient, en faisant le pélerinage d'Hauthem, pourraient être excommuniés par l'autorité compétente. V. *Aux arch. de la Flandre-Orien. S. Bavon, casse* 4, *n.º*3. *n.º* 64. La crainte de ce châtiment ne retint pas longtemps l'esprit remuant des habitants de Gand; car en 1466

au retour de cette procession, ils se rendirent avec la chasse de S. Liévin au Marché-du-Vendredi, là, ils détruisirent la maison où l'on percevait les droits de ville, ce fut le signal d'une émeute. En 1469 on défendit de vociférer et de faire du tapage durant la procession : d'autres difficultés s'élevaient tous les ans, en 1505 c'étaient des contestations entre les confréries et les religieux de S. Bavon, sur le rang qu'ils devaient tenir durant le pélerinage. Enfin Charles-Quint supprima les deux confréries de S. Liévin en 1540. V. *Mém. sur la ville de Gand. Diericx, t. 2. p.* 394.

— *Page* 32. *Anno incarnationis dominice* 1083, *etc.* Thielrode est le plus ancien évrivain, qui fasse mention du déplacement des reliques de S. Liévin, d'une chasse dans une autre : les offices de la cathédrale, imprimés en 1572, qui en parlent, auront puisé la relation de ce fait dans Thielrode. Ghesquière ignorait d'où les rédacteurs de ces offices l'avaient extraite. V. *Acta Sanctorum Belgica. t.* 3. *p.* 122. *n.°* 48.

— *Ib. Anno* 1171 *translatus est, etc.* Cette cérémonie est mentionnée dans un ms. intitulé " Translatio corporis S. Livini in novum feretrum „ Ghesquière l'a publiée, V. *t.* 3. *p.* 138. Quoique ce ms. lui ait paru ancien, il n'a pu lui assigner une date, ni dire d'où il venait. Puisque Thielrode en a fait usage, il est probable qu'il appartenait à l'abbaye de S. Bavon.

Nous donnons ci-après quelques vers extraits d'un cartulaire de S. Bavon, contenant une cérémonie qui eut lieu, au départ de la procession de S. Liévin, pour Hautem :

" Dat hier naer volghende es de date van den daghe ende tijde, dat miin heere sente Lievin doe men te Hautem waert trac, ghelije dat men jaerlix gheeostumeert es ghedreghen was bi den ghemeenen guldebroederen ende zusteren van den gulde van minen heere sente Lievin deure ende in midden van den eenen speygate van den roden torre bi sente Baefs vors. ende doe hij weder van Hautem quam zoo was hy

ghedreghen deur dander speygat onder de zelve hrueghe XXVIII juny anno XXII.

Recht up den XXVIII.sten dach
die in wedemaent ghelach
up sente Pieters auont
ten vieren van der morghenstont
drouch men sente Lievine onghespaert
tsente Baefs deur tspeygat t Hautem waert
ende tsanderdaeghs daer nare
Brocht men deur dander gat openbare
met feesten ende met bliden
het was prelaet te dien tijden
van Bousshut miin heere Willem.
Dit was ghedaen ic seker bem (a)
Te eenre goeder ghedinckenesse
alsmen screef verstaet die lesse
dusentich jaer ende viere hondert
Ic bidde dat niemen en verwondert
noch so sereefmen daer toe mede
XXII dats waerhede
int scependom zij hu bekent
so was ghemetst den spey te Ghend
Sente baefs bi Jan Sersanders tijden
ende Segher meyeraerts god wilse verhliden
ende sente Lievin de martelare
ende alle hare vriende verre ende nare.

(a) Bem *au lieu de* ben *à cause de la rime.*

Chap. XIV.

Baudemont, qui fut élevé à la dignité abbatiale de S. Pierre, à Gand, en 681, écrivit la vie de S. Amand, dont il avait été le disciple, avant l'année 699. Ce précieux manuscrit, qui provient de cette abbaye, existe à la bibliothèque de la ville de Gand, sous le n.° 213. Aucun des détails qu'il donne sur la vie de son maître n'a été contesté : c'est, avec S. Ouen, biographe de S. Eloi, l'écrivain le plus ancien qui parle de Gand. Il nous a conservé des notions très-curieuses sur les mœurs et la religion des habitants des bords de l'Escaut. Ce ms. est publié dans les *Acta Sanct. Bel. t.* 4. *p.* 244.

Un anonyme, natif de l'Aquitaine, écrivit aussi la vie du même personnage : il rapporte des faits que l'on n'a pas consignés ailleurs. Publié *ib. t.* 4 *p.* 258.

Milo, moine du monastère de S. Amand (Elnonense), raconta la vie de S. Amand en vers, vers l'an 840. Publié par *Surius ad diem* 6 *feb.*

Harigère, créé abbé de Lobbes en 991, s'occupa aussi de S. Amand, dans les actes des évêques de Tongres et de Maestricht. Publié dans les *Acta Sanct. Belg. t.* 4. *p.* 262.

L'évêque Notgère, remit à l'abbaye de S. Bavon, en 980, les miracles de S. Amand et de ses compagnons, écrits par le même Harigère : cette pièce se trouve en original aux archives de la Flandre orientale.

Enfin, il existe plusieurs narrations de l'élévation du corps de ce saint, et de ses miracles, écrites par divers auteurs, qui ont été publiées par *Ghesquière t.* 4. *p.* 266.

— S. Amand, naquit en 594, au village nommé Herbasilicus, situé sur la Loire, vers son embouchure. Son père nommé *Serenus* en était, à ce qu'il paraît, le seigneur : sa

mère se nommait *Amantia*. A l'age de 18 ans, vers 612, il quitta ses parents pour se rendre à l'île d'Oye (non loin de la Rochelle), où il fut admis dans un monastère.

Pour se soustraire aux sollicitations de ses parents, qui voulaient le faire rentrer dans la vie séculière, il se rendit à Tours, au tombeau de S. Martin, pour s'y fortifier dans sa résolution, il y reçut la tonsure. De là, il se retira à Bourges, auprès de S. Austregisile, où on lui bâtit une cellule proche de l'église. Il y demeura pendant 15 ans, jusque vers 627. Il alla alors à Rome où il ne séjourna que peu de temps, et revint dans les Gaules, pour y annoncer l'évangile.

Ce fut alors (628) qu'il fut créé, malgré lui, par le roi Dagobert et le pouvoir Sacerdotal, évêque régionnaire. Comme il fréquentait la cour du roi, S. Amand eut connaissance de la vie scandaleuse de ce monarque, qui avait répudié sa légitime épouse, et avait appelé à lui, trois reines à la fois, et vivait en outre avec plusieurs concubines : il lui en adressa de vifs reproches. Des mauvais traitements et l'exil furent le prix de sa pieuse audace. Il résolut alors de se rendre en Bretagne (629), pour y annoncer l'évangile aux Anglo-Saxons (a). V. *Acta Sanct. t. 4. p.* 253. *litt. f. g. f.*

L'année suivante, Dagobert, dans une tournée qu'il faisait dans son royaume, vit une jeune fille nommée Roguetrude, qu'il éleva à lui et dont il eût un fils, pendant la même année. V. *ib. t.* 3 *p.* 56. *n.°* 60. Le roi voulut faire baptiser son fils par S. Amand, il le fit chercher partout : il vint enfin trouver Dagobert à sa maison royale, nommée *Clyapicum Clichy*, située aux environs de Paris, au-delà du Mont des Martyrs. S. Amaud ne voulut pas d'abord se conformer aux

(a) Ghesquière (*Acta Sanct. t. 4. p.* 253, *f. g.*) dit qu'il se rendit, à cette époque, en Gascogne, alors gouvernée par Charibert, frère de Dagobert : mais nous avons suivi la version de l'anonyme d'Acquitaine *Acta Sanct. t. 4. p.* 261. *n.°* 14. Elle nous semble d'autant plus vraisemblable que Bandemont dit, qu'il ne se rendit dans la Gascogne, qu'après son retour de l'Ile de Calloo (de 647 à 650).

vœux du roi : ce ne fut qu'après bien des instances et sur la prière de S. Dado et de S. Eloi, qu'il consentit à baptiser cet enfant royal : on le nomma *Sigebert*. V. *ib. t.* 3 *p.* 56 *n.°* 60.

S. Amand parcourut alors les diocèses de Noyon et de Tournai : il faisait détruire les faux Dieux et bâtir des églises.

Ce fut à cette époque qu'il vint à Gand (en 631); il y fit bâtir un monastère et une église dans le *castrum gandavum*. Dans la suite, il construisit un second monastère au mont Blandin, et un troisième à Tronchiennes, situé dans le *pagus Mempiscus* (a).

Il visita aussi le pays de Terremonde : dans les anciennes chartes *Basserode*, porte le nom de *Basseroda S^ti Amandi :* à Renaix (b), pays d'Alost, il fonda un monastère de chanoines, ainsi qu'à Leuze (*Lutosa*).

Un des plus célèbres monastères qu'il fonda est celui de S. Amand, sur la Scarpe, dans le Hainaut, nommé *Elnonense*.

(a) Tronchiennes, *Troncinium*, situé dans le pagus *Mempiscus*, est un des endroits les plus anciennement occupés de nos contrées. Au témoignage de Meyer et de Sanderus. V. *Gand. rer. l.* 6. *p.* 382, il y existait déjà un château, quand S. Basin y fit élever au VII.e siècle un monastère et deux chapelles, l'une dédiée à S. Jean et l'autre à S. Pierre.

Il reste peu de notions sur ce S. Basin : les historiens croyent qu'il était issu d'une illustre famille, quelques-uns l'ont même traité de roi ou de prince. Il est en effet probable qu'il fut le seigneur d'une partie du Mempiscus, et qu'il avait un château à Tronchiennes. Il mourut à la suite des blessures qu'il reçut au village, nommé *Melder-velt*, en combattant contre des pirates danois, pour la défense de son monastère. S. Amand établit à Tronchiennes une communauté de prêtres séculiers, vers l'an 647. En 851, les Normands détruisirent ce monastère : Baudouin-le-Chauve, Comte de Flandre, le releva de ses ruines et le nomma "*altum monasterium in Troncinio.*" Vers 1138 le comte d'Alost, Iwan, substitua aux prêtres séculiers "*qui regularem et monastico nomine dignam vitam abjecerant*", des chanoines de l'ordre des prémontrés. Le comte Iwan, mort à la fleur de son age, en 1144, fut enterré dans l'église de Tronchiennes. V. *Act. Sanct. Bel. t.* 5. *p.* 226. *et suiv.* Au XVI.e siècle ce monastère fut ruiné de fond en comble par les iconoclastes.

(b) Voy. *Chron. cam. et atr. Balderic. Leglay. pag.* 240.

Cet endroit était alors couvert de vastes forêts : le roi Dagobert le lui concéda par sa charte datée de la onzième année de son règne ou 633. Quelques auteurs ont regardé cette charte comme apocryphe, cependant le moine Milo dit que S. Amand obtint en effet ce terrain. V. *Acta Sanct. Belg. t.* 4. *p.* 266. *n.°* 2. *et page* 203 *in fine.*

Vers 643, il éleva à Marchiennes, sur la Scarpe, une abbaye de femmes, dans les domaines du Duc Adolbolde, tué dans un voyage qu'il fit en Gascogne; sa veuve S.te Rictrude en devint abbesse. Il y avait au même endroit un couvent d'hommes. A Courtrai dans l'église bâtie par S. Martin, il fonda une prébende, relevant de l'abbaye de S. Amand. A Thourout et à Rodenbourg, aujourd'hui Ardenburg, il érigea également des monastères (a).

Non content d'avoir fondé tant de monastères dans les Gaules, il voulut encore répandre les lumières de la religion chrétienne chez les Sclavons (b). Il se rendit dans la Carinthie : mais n'y faisant que peu d'adeptes, il en revint promptement.

A son retour, le siége épiscopal de Maestricht était vacant par la mort de S. Jean (Agnus) arrivée en 646; le roi Sigebert et le clergé l'en investirent, malgré son opposition, en 647. Pendant trois ans, il continua d'annoncer l'évangile aux peuples : c'est de 647 à 650 qu'il se rendit dans une petite île, située à l'embouchure de l'Escaut, nommée *Chevalaus* ou *Calloo*, où il résolut de prêcher pendant quelques jours avec ses compagnons. *Baudemont*, *cap.* 19. Il annonça vers cette époque (de 647 à 650) l'évangile aux Frisons, qui occupaient alors les terres situées de ce côté-ci de l'Escaut occidental, et qu'il se rendit dans le *pagus Riense*, où il fonda (à Anvers) une église dédiée à S. Pierre et à S. Paul, main-

(a) Ardenburg était autrefois la capitale de la Flandre. *Acta Sanct. Bel. t.* 4. *p.* 206. *n.°* 23.

(b) Baudemont. *Cap.* 20.

Digitized by Google

tenant sous l'invocation de S. Walburge. *Acta Sanct. Belg. t.* 4. *p.* 206. *n.°* 23 *et* 24. Baudemont rapporte (*Cap.* 18.) que ce fut contre le gré des prêtres et des lévites de ces contrées, qu'il venait y exercer sa mission, et qu'il n'y rencontra pas moins d'opposition de la part des habitants. Ce fut aussi vers ce temps (647 à 650) qu'il y eut une irruption des peuples du nord dans ce pays; toutes les habitations furent ravagées, les champs devinrent déserts, les enceintes fortifiées (castra) furent détruites, et presque tous les habitants disparurent : cela dura deux ans. V. *Baudemont*, *cap.* 19.

Peu de temps après, S. Amand se rendit dans la Gascogne pour prêcher. Le peuple de ce pays, dispersé dans des localités presqu'inaccessibles, aux pieds des Pyrennées, ne voulut point écouter la voix de cet apôtre, il fut forcé de revenir en France. V. *Baudemont ch.* 20.

S. Amand las de l'obstination et de la mauvaise volonté du clergé à son égard, demanda au pape S. Martin, élu en 649, la décharge de ses pénibles fonctions. (*Acta Sanct. Belg. t.* 4. *p.* 184. *n.°* 18, 21, 22). Le pape lui adressa une bulle où il l'engage à persévérer dans sa mission. V. *Ib. p.* 185. *n.°* 21. S. Amand se rendit alors lui-même à Rome (650) et le pape lui accorda sa démission.

De retour dans les Gaules, il visita tous les monastères qu'il avait fondés. Il vint à Gand, accompagné de S. Bavon : il fit restaurer l'église qu'il y avait fait bâtir en 631 et qui avait beaucoup souffert de l'incursion des Normands, de 647 à 650 : et au moyen des secours précuniaires de S. Bavon, un splendide monastère y fut élevé.

Ce fut sur les conseils de S. Amand qu'on érigea à Forest, aux environs de Bruxelles, un couvent de bénédictins et un autre à Soignies, en 665.

Childéric, élevé au trône en 660 et mort assassiné en 673, fit don à S. Amand, d'une terre nommée *Nanto*, située dans le département de l'Ain ; un endroit de peu d'importance y porte encore le nom de *Nantua*, et le monastère des

bénédictins s'y maintint jusqu'en 1789. V. *Baudemont, cap.* 23 et *Acta Sanct. Bel., t.* 4. *p.* 196. *n.°* 7 *et* 235. *n.°* 136 et *le Grand Dict. géog. hist. et critique de Bruzen de la Martinière.*

Cette donation lui suscita un ennemi : le gouverneur de la ville d'Ozido, dans la Gaule Narbonnaise, nommé Mumulus, voulut le faire assassiner; mais S. Amand découvrit son dessein. Enfin S. Amand se retira à son monastère d'Elnon, où il passa les dernières années de sa vie : il y fit son testament, qui fut rédigé par Baudemont et y mourut au mois de février, de l'année 684, à l'age de 90 ans.

Nous allons indiquer les passages des différents auteurs que Thielrode a consultés pour faire son chapitre 14.

— *Page* 32. *Beatus Amandus a rege francie... episcopus efficitur...* Extrait de Baudemont. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 4. *p.* 248. *n.°* 9 et *t.* 2. *p.* 501. *n.°* 10.

— *Ib. Postea gasconiam, etc.* Copié littéralement de la légende de S. Landoald et de ses compagnons, écrite par Harigère sur l'ordre de l'évêque de Liége, Nodgerus. V. *Ib. t.* 3. *p.* 351. *n.°* 2 *et* 3.

— *Ib. Romam deliberavit iterum adire, etc.* Le second voyage de S. Amand à Rome eut lieu du temps que Martin était pape; il fut élu en 649 et exilé en 653 par l'empereur d'Orient Constantin III, parce que dans un concile tenu à Rome, il avait condamné les doctrines perverses d'un faux patriarche nommé Paul-le-Constantinopolitain. V. *Martinus Paulonus. p.* 279.

S.te Vinciane qui accompagna Landoald dans les Gaules, était sa sœur. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 3. *p.* 364. *n.°* 13. Adeltrude qui y vint également n'était point la fille de S. Bavon comme quelques auteurs l'ont avancé. V. *Ib. t.* 2. *p.* 455. *n.°* 46.

— *Page* 33. *Dagobertus rex beatum Amandum evocavit, traiectensium cathedre presidere fecit..* Tiré d'Harigère vie de S. Landoald. V. *Ib. t.* 3. *p.* 352. *n.°* 2. S. Amand succéda à S. Jean (Agnus) mort en 646 : Dagobert ne peut donc point l'avoir créé évêque, puisqu'il décéda en 638; ce dut être

Sigebert III. V. *Ib. t.* 2. *p.* 422. Beaudemont n'a point commis cet anachronysme. V. *Ib. t.* 4. *p.* 253. *n.°* 18.

— *Ib. Beatus Amandus reliquit S. Landoaldum in traiectensi ecclesia qui per novem annos, etc.* V. la vie de S. Bavon par Thierry, évêque de S. Trond, *ib. t.* 2. *p.* 515. *n.°* 11 *infine*, et celle de S. Landoald, *ib. t.* 3. *p.* 352. *n.°* 3. S. Ramacle succéda à S. Amand en 650, Landoald n'a donc pas administré l'évêché d'Utrecht en son nom pendant neuf ans, puisque S. Amand ne devint évêque qu'en 646. V. *Ib. t.* 2. *p.* 518. *litt. n.* Il est possible cependant qu'il ait également aidé S. Ramacle dans son administration. V. *Ib. t.* 3. *p.* 354. *litt. q.*

— *Ib. Nutrivit a prima pueritia S. Lambertum.* V. Vita S. Landoaldi, *ib. t.* 3. *p.* 352. *n.°* 4. Le père de ce Lambert, se nommait *Aper*, il fit don à l'abbaye de S. Bavon d'un manoir situé à *Winters-hove*, village entre Tongres et Hasselt, sur la rivière nommée la *Herck*.

— *Ib. S. Landoaldus obiit, etc.* Puisé à la même source, n.° 6 : l'addition dans le manuscrit de Thielrode, de l'année 646, ne s'y trouve pas : du reste le mois de sa mort, le lieu de sa sépulture, l'enterrement d'Amantius tout y est conforme.

— *Ib. Facta est translatio...* V. *ib. p.* 355. *n.°* 7. L'irruption des Normands, dont il est ici question, est celle de 881, alors qu'ils ravagèrent Maestricht, Liége, Tongres, etc.

— *Ib. Post normannicam repulsionem, etc.* Le Comte de Flandre, Baudouin-le-Chauve, qui administrait alors l'abbaye de S. Bavon et ses dépendances, donna à un de ses adhérents nommé *Tietboldus*, les terres de *Wintershove* : l'empereur Otton II, les rendit à l'abbaye en 976. V. *Ib. n.°* 8 et *Cart. de S. Bavon, n.°* 9.

— *Ib. Nodgerus... composuit vitam S. Laudoaldi.... et misit ecclesiæ S. Bavonis... an.* 980, *etc.* Publiée dans les *Acta Sanct. Bel. t.* 3. *p.* 349, se trouve en original aux archives de la Flandre orientale.

— *Ib. Adventus S.ti Landoaldi in Gandavo fuit tempore Womari abbatis.* Extrait d'un appendix à la vie de S. Lan-

doald par Harigère. V. *Ib. t.* 3. *p.* 364. *n.°* 12, 13 *et* 14. Si le pape Jean donna l'autorisation de déterrer les reliques de ces saints, la bulle ne nous en est point parvenue.

— *Page* 34. *Landradam virginem abatissam Blisiensis, etc.* Le monastère de Bilsen (monasterium blisiense ou belisiense), était situé au pays de Liége, entre Maestricht et Tongres, près de la petite ville de ce nom, dans un endroit nommé *Munster-bilsen*, qui doit son origine à S.te Landrade. V. *Ib. t.* 5. *p.* 213.

— *Ib. Anno dominice incarnationis* 980 *apportata fuerunt corpora, etc.* Cela se trouve consigné dans l'écrit d'un contemporain intitulé " *Historia translationis reliquiarum gandavum, etc.* publié par Ghesquière, *Acta Sanct. Bel. t.* 3. *p.* 368. V. *n.°* 1 *à* 14.

— *Ib. Anno* 982 *Lindulfus... S. Landoaldum... de vilibus et antiquis vasculis transtulit in scriniis, etc.* Voyez l'écrit rappelé plus haut, n.° 21. et *Ib. t.* 5. *p.* 220. *n.°* 20.

Chap. xv.

Erembold, qui devint abbé de S. Bavon en 998, admit dans son monastère, S. Machaire, archevêque d'Antioche, en 1011; voyant la sainteté de la vie de ce haut personnage, il chargea un de ses religieux de recueillir et d'annoter toutes ses actions. Ce manuscrit (a), qui ne contient en effet que

(a) Ce manuscrit a été composé après l'année 1030, l'auteur y rappelle les *termes* de la lettre d'Othelbold à la comtesse Otgive (*Cart. de S. Bavon, n.°* 12). Il paraît que les Bollandistes ne connaissaient pas cette lettre, car ils font la remarque suivante, après en avoir rapporté une partie, d'après le biographe dont ils s'occupaient: *Igitur vel adhuc vivebat Ottheboldus cum hæc memoria primum scriberetur, vel aliquid de Machario scriptum reliquerat, quod auctor memoriæ præ oculis habuit....*

la relation de ce qu'il fit à Gand, de sa mort et de sa sépulture, se trouve à la bibliothèque de cette ville, n.° 210, n.° 5 : il a été publié par les Bollandistes Henschenius et Papebrochius, dans le 1.er volume d'avril V. *Acta Sanct. p.* 875 *et suiv.*

Selon ce même manuscrit Othelbold succéda à Erembold en 1019, et Lidwinus à celui-ci en 1034. Cet abbé ayant été déposé, Folbert fut son successeur, en 1037; à sa mort, arrivée en 1066, on élut Siger, qui leva le corps de S. Machaire l'année 1067; cinquante-cinq ans après sa mort. Cet abbé fit écrire la vie de S. Machaire, depuis sa naissance jusqu'à sa mort : le premier chroniqueur ne voulut rien annoter sur ses voyages, de peur d'altérer la vérité, le second n'eut point tant de retenue; non que pour cela, son récit ne mérite pas de confiance, car à ce qu'il paraît, il n'a écrit que sur le dire des compagnons de voyage de S. Machaire, qui lui survivaient, et il ne fit qu'amplifier ce que le premier légendaire avait déjà réuni.

Les Bollandistes possédaient encore plusieurs autres légendes en abrégé, de S. Machaire, mais qu'ils n'ont point publiées, parce qu'il leur semblait, qu'elles avaient été calquées sur celles dont nous venons de parler. Dans l'une de ces légendes, qui provient de l'abbaye de S. Bavon, on trouve l'épitaphe de S. Machaire, que nous transcrivons ici : " *Hic requiescit S. Macharius, peregrinus et archiepiscopus, de monasterio S. Simeonis de Antiochia : qui obiit anno ab incarnatione Domini nostri J.-C. MXII, IV idus aprilis, Henrico Romanis, Francis principante Roberto, Balduino barbato Flandrensium comite.* „

Thielrode a suivi la légende écrite par ordre de l'abbé Siger; toute sa narration en a été extraite, il s'est servi de ses expressions, et il n'a omis aucun des faits qui s'y trouvent consignés. Il les a laissés dans le même ordre qu'ils se trouvent dans l'original, qui a été publié par les Bollandistes, *t.* 1 *d'avril. p.* 878, *Act. Sanct. :* nous n'indiquerons que

les numéros qui y correspondent : n.os 4, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 22, 23, 24, 25, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 39, 42, 43, 44 et 60.

La date de la mort de S. Machaire (1012) a été extraite de la première légende. V. *Acta Sanct. p.* 876. *n.o* 3 *in fine t.* 1, *aprilis.*

C'est à ce Lambert, châtelain de Gand, qui, d'accord avec les religieux de S. Pierre, voulut ramener, de gré ou de force, S. Machaire à cette abbaye, que la famille des Vilains, de Gand, doit son origine. *Ib. p.* 886. *litt. g.*

Olivier De Lange fait aussi mention de l'élévation du corps de S. Machaire dans la chronique, que nous publions à la fin de ces notes.

Baudouin, évêque de Noyon et de Tournai, qui éleva le corps de S. Machaire, fut créé évêque en 1044, et mourut en 1068 : Sietbert administra l'évêché de Cambrai de 1076 à 1049. Le Comte de Flandre, Baudouin V, dit de Lille, son épouse Adèle et leur fils Baudouin, qui devint comte de Hainaut, par son mariage avec Richilde, fille de Regnier, comte de Hainaut, et Philippe, roi de France, furent présents à cette cérémonie. Philippe fut couronné roi de France à l'age de sept ans, du vivant de son père, le 23 mai 1059 : à la mort de celui-ci, arrivée le 4 août 1006, le comte Baudouin de Lille, qui avait épousé Adèle, sœur du défunt roi, fut chargé de la tutelle du jeune roi Philippe. Baudouin mourut en 1067 : à sa mort sa veuve se rendit à Rome, où elle reçut le voile de religieuse de la main du pape Alexandre III. Elle finit ses jours dans un monastère qu'elle avait fondé à Messine.

— La crypte, où S. Machaire fut enséveli, a été bâtie, à ce que nous croyons, sur le lieu même, où S. Amand éleva sa première église. Les restes architectoniques, qui ont échappé à la fureur destructive des iconoclastes *de nos jours*, ne sont pas à coup sûr de l'époque de cet apôtre, mais du moins elles datent du temps d'Einhard (811 à 834) ou, au plutard, de celui d'Arnould-le-Vieux : les arceaux *en plein cuitre*, qui

surmontent l'entrée et les croisées latérales, le prouvent évidemment. Nous savons bien qu'au milieu du XII.e siècle, Anselme, évêque de Tournai, inaugura cette crypte; mais cette cérémonie n'eut lieu que parce que cette crypte avait été restaurée et embellie : les fenêtres opposées à l'entrée et les colonnes *massées*, qui portaient d'immenses arcs ogivaux, sont de cette époque. Mais la crypte existait déjà long-temps avant, car nous trouvons que peu après la restauration de l'abbaye de S. Bavon par Arnould-le-Vieux, les reliques de S. Landoald furent placées dans la crypte de S. Marie en 980. V. *hic page* 34. Cette crypte est la première église du monastère, ce ne fut que cinq ans plutard que l'on commença à bâtir la nouvelle eglise, qui fut démolie en partie du temps de Charles-Quint, et dont on n'a conservé le souvenir que par un dessin consigné dans un album, qui appartient à M.r Delbecq, instituteur à Gand, et fait par Arent *Van Wynendale*, mort en 1592. Les bollandistes ont eu connaissance de cet album. V. *Acta Sanct. t.* 1. *april. p.* 895.

En 1540 la plus grande partie de l'église abbatiale de S. Bavon fut démolie, parce qu'elle s'avançait à peu près jusque sur la digue, que l'on nomme aujourd'hui la pêcherie : tous les autres bâtiments de l'abbaye, qui n'entravaient point les travaux pour la construction de la citadelle, furent conservés : ce fut ainsi que l'on garda intact le réfectoire, converti depuis quelques mois en église, les cloîtres, la chapelle de S. Machaire et la crypte de S. Marie, et quelques autres bâtiments adjacents.

Quand les réformés s'emparèrent du château espagnol en 1576, ils n'eurent rien de si empressé que d'abattre ce qui restait encore de l'église abbatiale : mais les autres édifices échapèrent à leur fureur. Le puits de S. Machaire, qui jouit encore d'une haute rénommée, existe dans le préau : l'histoire est muette sur son origine et sur la cause qui lui fit donner le nom de puits de S. Machaire, aucun document n'en parle. V. *Acta Sanct. t.* 1. *aprilis. p.* 895.

En 1670 les vestiges de l'ancienne église disparurent sous

les bâtiments qu'on éleva à l'entour du cloître pour servir de casernes à la garnison du château : on enfouit alors plusieurs parties d'anciennes constructions; entre autres le pavé de l'église, qui était d'un travail très-remarquable. V. *Act. Sanct. ib.*

Chap. XVI.

S. Landrade descendait d'une illustre famille; elle était, comme le dit Thielrode, parente de Pépin de Landes et d'Arnould évêque de Metz. L'histoire n'a point conservé la date précise de sa naissance : on pense qu'elle vint au monde vers 620. Dès sa plus tendre jeunesse, elle mena la vie la plus austère : elle aida de ses mains à jeter les fondations de l'église qu'elle bâtit à *Munster-Bilsen*, village fondé par elle, et situé près de la petite ville de Bilsen, entre Maestricht et Tongres.

L'abbé Thierry, qui écrivit sa légende, n'indique pas la date de la fondation de cette église : Sigebert de Gembloux (*Vita S. Lamberti n.° 33*) la fait remonter à l'an 680, mais les critiques l'ont réculée à l'année 669 ou 670. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 5 *p.* 217. *n.°* 10. S.te Landrade mourut vers l'an 700. *Ib. p.* 214. *n.°* 4.

Sa légende écrite par l'abbé Thierry, a été publiée par Ghesquière. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 5. *p.* 214 *et suiv.*

—*Page* 39. *S. Landrada oblita sexus, etc.* Extrait de la légende de l'abbé Thierry. V. *Acta Sanct. t.* 5. *p.* 216 *n.°* 10.

— *Ib. Obiit B. Landrada* 8 *ydus julii.* Du même. V. *Ib. n.°* 18 *in fine p.* 219.

— *Ib. S. Lambertus passus est* 15 *kal. octob. anno episcopatus sui* 40. S. Lambert était natif de Térouane : son père se nommait Erlebert. Il suivit d'abord la carrière des armes, mais bientôt il l'abandonna pour la tonsure : il devint archevêque de Lyon et mourut en 688. V. *Ib. t.* 4. *p.* 468 *et suiv.*

— *Ib. A quo Theoderico reges Francorum solo nomine regnabant, etc.* Le chroniqueur veut parler ici des derniers rois de la première race, dont le nom de *Fainéans* dénote la nullité : tout le pouvoir résidait entre les mains des *Maires du palais.* Pépin III, dit *le Bref*, renversa Childéric III, *le dernier des Fainéans*, du trône des *Mérovingiens*, et fut le premier roi de la race *Carlovingienne.*

— *Ib. Rustici de Haeltert dicunt habere S. Landradam...* Surius rapporte qu'il a trouvé inscrit, en marge d'un manuscrit qu'il possédait, que le corps de S.te Landrade avait été transféré à Aeltre en 1277, Meyer est aussi de cet avis, V. *Ann. Fland. ad an.* 1278. Ghesquière voulant s'assurer de la vérité ou de la fausseté de cette translation, qu'aucun manuscrit, autre que celui de Surius, ne mentionnait, fit faire des recherches minutieuses dans les archives de cette église; mais on n'y trouva aucune indication, propre à prouver cette translation, et il s'assura en même temps que jamais on ne rendit dans l'église d'Aeltre un culte quelconque à S.te Landrade. V. *Act. Sanct. Bel. t.* 5. *p.* 221. *n.*° 22 *et* 23.

— *Ib. Item dicunt abbatissa et moniales beliziensis cenobii habere S. Landradam quod mendatium est.* La dénégation positive que Thielrode adresse ici à l'abbesse et aux religieuses de Bilsen est fondée, car nous avons vu dans la légende de S. Landoald, que le corps de S.te Landrade avait été transporté à Gand, en 980. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 3. *p.* 367. *n.*° 21.

Chap. XVII.

Thielrode n'a fait mention que des évêques de Noyon et de Tournai dont l'existence est avérée et reconnue par tous les écrivains : nous rappelons ceux qu'il a omis, et dont la plu-

part ne sont connus que de nom. Quant aux autres prélats, nous assignerons l'époque de leur élévation et celle de leur mort.

Parmi les évêques de Tournai, quelques auteurs ont placé S. Piat : cependant dans les martyrologes, on le désigne seulement comme martyre. Il fut envoyé dans les Gaules avec S. Denys, S. Quentin et plusieurs autres, par le pape Caius, en 286, afin d'y prêcher l'évangile. S. Denys resta à Paris et S. Piat, créé évêque, se rendit à Tournai : il y mourut le 1.er octobre de l'année 303. A sa mort, le siége épiscopal de Tournai resta longtemps vacant : les Romains chassèrent les chrétiens de Tournai; ils allèrent s'établir à deux lieues de là, dans un endroit qu'ils nommèrent, dans la suite, Blandin, du nom de la mère d'un de leurs évêques.

Le premier évêque qu'ils élurent dans leur exil en 470 fut *Théodore :* il fut tué par la foudre, quelques années après son élection. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 1. *p.* 457. *n.*° 5.

En 487, *S. Eleuthère* fut élu, V. *Ib. n.*° 6; il gouverna durant 44 ans, et mourut le 20 février 531 V. *Ib. t.* 1. 466 *n.*° 16. Après son décès, le pape Vigilius et l'archevêque de Rheims réunirent les évêchés de Noyon et de Tournai. S. Médard en fut le premier évêque; à sa mort, (8 juin 545) V. *Ib. t.* 2. *p.* 102. *n.*° 7, des difficultés s'élevèrent sur le mode d'élection de son successeur. Les chanoines de Tournai réclamaient le droit de l'élire, et ceux de Noyon prétendaient que cette élection entrait dans leurs prérogatives. Ceux-ci l'emportèrent, et ils élurent *Augustin*, en 561. Il résida peu à Tournai; ce qui mécontenta les habitants de cette ville.

Gundulphus et *Ebrulphus*, qui lui succédèrent, sont inconnus : on ne sait ni la date de leur élection ni celle de leur mort. En 574, *Crasmarus* devint évêque : il accueillit Chilpéric, frère de Sigebert, roi d'Austrasie, qui y vint chercher un asile. Remonté sur le trône, Chilpéric témoigna sa reconnaissance aux Tournaisiens, en leur accordant plusieurs privilèges. V. *Miræus notitia eccl. belg. cap.* 3. Crasmarus décéda en 621.

— La même année *S. Acaire* lui succéda : Baudemont dans la vie de S. Amand, parle de cet évêque. Il mourut en 639. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 2. *p.* 332. *n.°* 2. Il ne fut point contemporain du pape Martin, qui n'occupa le siége papal que de 649 à 655.

— *S. Eloi*, né à Limoges, fut d'abord orfèvre, il succéda à S. Acaire l'année 640. Il fonda plusieurs couvents, à Paris, à Limoges, à Tournai et ailleurs. V. *Ib.* Il mourut en 659. V. *Ib. t.* 3. *p.* 196. *n.°* 5 et 197. *n.°* 7.

Thielrode n'a pas fait mention des évêques suivants : 1.° de *Mommolenus*, élu en 660 et mort en octobre 686. 2.° de *Goduinus*, nommé aussi *Gondulphus* et *Guy*, 3.° de *Guarulphus*, 4.° de *Framengerus*, 5.° de *Humanus*, 6.° de *Guy*, 7.° d'*Eunucius* et 8.° d'*Elisæus*. L'histoire n'a guère conservé que le nom de ces évêques. Elisæus est nommé dans une lettre du pape Zacharie adressée, en 748, aux évêques des Gaules : on pense que cet évêque mourut en 768. On lui donne pour successeurs *Adelfride*, *Dido* et *Gilbert*, ce dernier mort en 783. Gilbert fut abbé de S. Amand (Elnon). Après celui-ci on a conservé le nom de *Pileon*, et de *Guenldelmarus*, qui assista à un concile tenu à Arles, en 814. Louis-le-Débonnaire, en 818, donna à l'évêché de Tournai un bien fonds pour aggrandir son enclos. V. *Miræus not. eccle. belg. Cap.* 28.

Il n'a pas indiqué non plus *Bérenger* ou *Rangarius*, qui fut à Aix en 619, ni *Ficard*, qui lui succéda.

Immo ou *Emmo* fut élu en 845 : il assista au synode de Beauvais (845), à celui de Paris (646), et à celui de Toul (849) où se trouvèrent Charles-le-Chauve et ses neveux Lothaire, et Charles, roi de Provence. L'évêque Immo fut tué par les Normands en 860 : et à cause de leurs incursions le siège resta vacant, au moins deux ans.

— *Reinhelmus* ou *Rainelmus* lui succéda en 862 ou 863 : il fut aux noces de Baudouin, Comte de Flandre et de Judith. Ce fut à sa demande que Charles-le-Chauve, en 864, réintégra l'abbaye de S. Bavon dans plusieurs de ses possessions.

V. *Cart. de S. Bavon. n.°* 4. En 867 il se trouva au troisième concile de Soissons, à celui tenu près de Châlons, au mois de juillet 867 : il mourut en 870. A son décès de nouvelles difficultés s'élevèrent pour l'élection de son successeur : nonobstant l'opposition du souverain, on choisit, en 880, *Hétilo* ou *Heidilo*. Il éleva le corps de S. Eleuthère, et mourut en 903.

La même année *Rambert* ou *Lambert* fut promu au siège épiscopal, il assista au concile de Troslé, le 26 juin 909. De son temps on commença à restaurer la ville de Tournai, qui avait été brulée par les Normands. En 913 *Aynard* ou *Airard* fut choisi : il transporta le corps de S. Gerulfe de Merendré à Tronchiennes, le 8 octobre 915 : il mourut en 932. *Walbert* lui succéda la même année et mourut en 937. V. *Chr. Frodoard. an* 937.

— *Transmarus*, prieur de S. Vast, devint évêque en 937. Il consacra la chapelle de S. Jean, à Gand, en 941. Il mourut en 950. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 2. *p.* 26. *lit. d. et* 552. *n.°* 48. La même année *Rodulphe* lui succéda : mort quatre ans après son élection. *Fulchaire*, dont la vie ne fut point très-orthodoxe, n'administra l'évêché que 18 mois. *Hadulphe* le suivit, il occupa le siége épiscopal jusqu'en 972.

— *Lindulphe* fut élu en 972, et mourut en 982.

— *Rabodus* élu en 982, meurt en 998. Thielrode dit uniquement qu'il administra les évêchés de Tournai et de Noyon en 994. En 998 *Harduin Crouyacus* fut élevé, on ignore la date de sa mort. *Hugo* lui succéda vers 1030 : ce fut cet évêque qui assista avec toutes les reliques de son évêché, les primats et abbés de la Belgique, à la réunion générale des états tenue à Audenaerde en 1030, et convoquée par le comte Baudouin IV. Hugo mourut en 1044.

— *Baudouin*, élu en 1044, meurt en 1068.

— *Rabbode*, deuxième du nom, élu en 1068. Cet évêque accorda à l'abbaye de S. Bavon, à la prière de l'abbé Adelard, une immunité en faveur de l'église de Rodenburg et des chapelles situés dans l'île de Wulpen. V. *Cart. de S. Bavon*, *n.°* 15. Mort en 1098.

— *Baldric*, élu en 1098, confirma à l'abbaye de S. Bavon *le patronage* des églises de S. Sauveur, d'Eckerghem, d'Everghem et de Ronsele par son diplôme de 1105. V. *Cart. de S. Bavon*, *n.°* 16. Sa mort (selon Thielrode 1114) fut le signal de grandes difficultés : on voulait séparer les évêchés de Noyon et de Tournai. Les chanoines de Tournai élurent pour évêque, l'archidiacre *Héribert;* ceux de Noyon choisirent *Lambert.* Enfin le pape chargea l'archevêque de Rheims de vider ce différent : son choix tomba sur Lambert. Cet évêque accorda, en 1121, à l'abbaye de S. Bavon le patronage des églises d'Aspere, Singhem, Lathem, Deurle, Vinderhout, Caneghem, Grammene et Poesele. V. *Cart. de S. Bavon*, *n.°* 21. Lambert mourut en 1122.

— *Simon* fut le successeur de Lambert. En 1123 il signa comme témoin une charte de l'archevêque de Rheims *Rodolphe*, par laquelle il confirmait, une décision donnée par les comtes Baudouin VII et Charles-le-Bon, sur l'avouerie de S. Bavon : il y prit le titre de " *Noviomensi electi.* „ Dans une autre charte de la même année, il s'intitule *Evêque de Tournai* et de *Noyon.* Thielrode appelle Simon " *Antistes ecclesiarum predictarum anno domini* 1123 „ et en même temps " *episcopus in ecclesiis predictis an. dom.* 1140.„ Le mot d'*Antistes* s'appliquait tant aux abbés qu'aux primats et aux évêques : il est possible qu'il se soit intitulé lui-même " *electus noviomensis* „ et que Thielrode l'ait désigné sous le nom générique d'*Antistes*, parce que les difficultés élevées sur la séparation des deux évêchés, n'étaient pas encore tout à fait applanies au commencement de l'année 1123; quoique déjà l'année précédente le pape Calixte II eût décidé, sur la demande de Louis VI, roi de France, que les évêchés de Noyon et de Tournai, devaient rester unis. V. *Miræus op. dipl. t.* 2. *p.* 1157.

Enfin, en 1146, le pape Eugène III sépara les deux évêchés, et désigna *Anselme* pour premier évêque de Tournai : cette résolution fut prise sur la demande de S. Bernard V. *Miræus op. dipl. t.* 2. *p.* 1166 *et* 1167.

Simon mourut en 1148 : il paraît qu'il avait abandonné ses ouailles pour se rendre dans la terre sainte : ce fut durant ce voyage qu'il perdit la vie.

Chap. XVIII.

Nous avons rétabli le nom des évêques de Tournai dans l'ordre de leur élévation. *Anselme*, dont nous venons de parler, consacra en 1147, une chapelle des lépreux, sur un bien allodial de S. Bavon à Gand, situé où se trouve actuellement le couvent nommé *Rycke-Gast-huys*. Anselme fut mis à la tête de l'évêché de Tournai en 1148, et mourut en 1149.

— *Ghérald*, abbé de Villers, devint évêque en 1150, suivant Thielrode : selon Castillon, ce fut en 1149. Il mourut dans l'abbaye de Mont-S.-Eloi. Ghérald confirma en 1155 en faveur de l'abbaye de S. Bavon la donation qui lui avait été faite de l'autel de Waterloz, par Simon, un de ses prédécesseurs. (*Cart. S. Bavon n.* 37.) Le 30 juin 1159, Ghérald accorda à la même abbaye le personnat de l'église de Rodenbourg. L'année de sa mort est incertaine.

— *Gautier* fut élu en 1166 : cet évêque donna plusieurs chartes en faveur de l'abbaye de S. Bavon, en 1169 et 1170, V. *Cart. S. Bavon n.°* 45, 47, 51. A sa mort, le siége épiscopal fut deux ans vacant, de 1171 à 1173. Pendant ce temps, l'évêché fut administré par Robert, doyen de S. Donat à Bruges.

— *Everard*, élu en 1173, conféra plusieurs priviléges à S. Bavon, en 1177 et 1183. V. *Cart. de S. Bavon. n.°* 61, 62 *et* 64. Evérard, qui avait été archidiacre de Nivelles, mourut en 1191.

— *Etienne*, abbé de S. Geneviève à Paris, ne devint évêque qu'en 1193. Il écrivit deux cent quarante lettres, qui jettent beaucoup de lumière sur les événements arrivés depuis 1189 jusqu'à 1196 : elles ont été publiées à Paris en 1611. Cet évêque mourut en 1203. Il conféra des priviléges à S. Bavon, dit le

Google

chroniqueur; la seule pièce que nous connaissions de ce prélat, est une charte par laquelle il donne l'église de Zele à l'abbaye de S. Ludger, à Werden, en Allemagne, du consentement de l'abbaye de S. Bavon. V. *Miræus op. dip. t. 4. p.* 384.

— *Gossuin* excommunia le comte Ferrand, parce qu'il avait toléré le pillage des objets sacrés par ses soldats. Elu en 1203, mort le 29 octobre 1218.

— *Wautier* (de Marvis) lui succéda en 1221, selon Chatilion ce fut en 1219. V. *Sac. Bel. chron.* Il fonda le couvent des Victorines à Terremonde en 1226, et celui dit Desprets à Tournai, quatre ans plutard. Il fit rebâtir le chœur de la cathédrale de cette ville, et mourut en 1251.

— *Wautier*, natif de S. Croix près de Lille, devint évêque la même année (1251) et mourut en 1261.

— *Jean de Bucxiel* de Tournai, créé évêque en 1261, décéda en 1267.

— *Jean de Hadenghem* lui succéda la même année. Il était neveu du roi de France, et docteur en théologie: en 1274, il passa à l'évêché de Liége. Il y fut étranglé par son prédécesseur, Henri, qui avait été déposé.

— Philippe *Meusius* ou *Muus*, fut élevé à la dignité épiscopale, en 1274. Il conféra l'archidiaconat de Tournai à *Henri de Gand*, docteur en théologie; cet homme célèbre s'appelait *Goethals*, quelques écrivains cependant l'ont nommé *Mudanus*, parce qu'il était né dans un quartier de Gand nommé *de Muyde*, nom que l'on donne encore au faubourg de la porte du Sas. Il écrivit plusieurs ouvrages, entre autres celui intitulé *de scriptoribus ecclesiasticis*. Miræus l'a publié. Henri mourut en 1293.

A la mort de l'évêque Philippe, arrivée en 1283, *Michel de Warreghem* fut élu : il fit bâtir un château épiscopal sur les rives de l'Escaut à Helchin. Il décéda en 1291. Son successeur *Jean de Wassonia*, élu en 1292, créa un collége de chanoines dans l'église de la Notre-Dame à Ardenborch en 1296. V. *ci-devant page* 72.

Chap. XIX.

Raepsaet, dans son excellent ouvrage *sur l'origine et les progrès des droits civils, politiques et religieux des Belges et des Gaulois*, prouve que l'ancienne Flandre comprenait tout le *littus saxonicum*, composé de colonies germaniques et qu'elle s'étendait depuis Boulogne jusqu'en Zélande. Toute cette côte, selon cet historien, (*t.* 1. *p.* 88 *et suiv.*) formait, du temps des Romains, le *tractus armoricus* et *nervicanus*, commandé par un *duc*, et occupé par des peuples du nord, chargés de la défense des côtes maritimes. Bien qu'issue du même pays, chaque peuplade avait son chef particulier, comme elle l'avait dans sa patrie; Tacite le nomme *princeps*, d'autres *rex*, *regulus*. Quand les Romains organisèrent les Gaules, ce littoral saxon ne fut pas compris dans l'organisation des cités libres, mais il fut soumis à un gouvernement particulier, sous un chef nommé *Præfectus lætorum*. Le mot *læti*, continue Raepsaet, est d'origine tudesque : c'est le mot *leid* des Germains ou Teutons. Dans les lois saliques, ripuaires etc., rédigées en latin, on trouve le mot *leid* traduit par *lidus* : la femme d'un *lidus*, y est appelée *lida* (*Ib. p.* 73). Ces *lædi* ou *lidi* étaient divisés en trois cathégories, *en nobles*, *ingenus* et *serfs*. Ils ne jouissaient d'aucun droit civil, ils étaient uniquement des *Colons*, qui demeuraient sur les terres d'autrui. Or, dans toute l'Allemagne, ces *Colons* sont encore nommés *leiden*, *luyden*, et en Flandre *laeten*. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait donné le nom de *liti* ou *læti* à tous ceux qui demeuraient sur les terres d'autrui, à charge d'une rente foncière à servir au seigneur du fonds et, en outre, à charge de les cultiver et de les défendre. Or, comme ces *læti* n'étaient composés que de pri-

Digitized by Google

sonniers, faits sur les peuples du nord avec qui les Romains étaient en guerre continuelle, et plutard de colonies de Germains, ces *læti* se nommèrent eux-mêmes, par rapport à leur condition, " *Vlamingen* „, mot qui dans les idiomes du nord signifie " *exsul* „ exilé.

C'est M. Mone, dont nous avons déjà eu occasion de parler, qui, tout en causant vieilleries avec nous, nous assura que le mot de *Flamand*, n'avait que cette origine; et ce mot, dans sa signification, est d'une application si juste aux peuplades qui occupaient le *littus Saxonicum*, qu'il est impossible qu'il ait eu une autre origine.

Raepsaet donne les limites du *littus Saxonicum*, qui comprenaient alors la *Flandre* proprement dite : et il les tire d'une carte topographique du pays des Ménapiens et de celui des Morins, tels qu'ils étaient du temps de Charlemagne, dressée par *Mallebrancq*. Cette carte trace une voie romaine de Boulogne à l'Escaut, près d'Anvers : de Boulogne, elle va à *Vaganum*; de là à *Cassel*; de Cassel à *Ypres*. De cette dernière ville, elle se rendait à Bruges, en traversant la *forêt de Thorout*, et elle passait par Ardenbourg, pour aller aboutir au pays de *Rien*, marquisat d'Anvers. (*p.* 87). Lorsqu'on voit " dit cet écrivain p. 89 „ cette voie romaine commencer et finir aux deux bouts du *littus Saxonicum*, toute cette ligne hérissée de forteresses élévées par les Romains et les Francs; les Saxons et autres barbares, occuper tout le pays compris entre cette voie et la mer; chacune de ces nations barbares gouvernée par des *ducs et des chefs de leur nation*; tout ce *littus Saxonicum* gouverné par un *Præfectus lætorum* sous les Romains et par des *comtes maritimes* sous Charlemagne.... je crois pouvoir avancer comme une opinion très-probable que cette voie romaine trace la ligne de démarcation entre le *Mempiscus* et le *littus Saxonicum* (ou Flandre)..... mais ce qui me semble mettre la question hors de tout doute, c'est qu'Eccard, auteur du *Chronicon watinense* (Marten. et Durand. t. 3.).... parle dans le n.° 5, de la Flandre *orien-*

tale ; il y avait donc deux Flandres, l'une *maritime*, qui était nécessairement l'*occidentale* et l'autre l'*orientale*, qu'il appelle *Menapia* et qu'il prolonge jusqu'à la Lys : or, en conférant la bulle du pape Pascal II, de l'année 1107, avec celle de Caliste II, de 1119... on voit que tous les villages que la première désigne comme situés *in pago Mempisco*, sont désignés dans l'autre, comme situés *in Flandris ;* d'où résulte que le pagus mempiscus portait aussi le nom de *Flandre*. Et plus loin (page 96) le même auteur résumant tout ce qu'il a rapporté sur l'étendue de l'ancienne Flandre, dit : " Ainsi, ces *Franderes* ou cette *Flandra*, formant le *pagus flandrensis*, en 854.... comprenait tous ces petits comtés de Saxons, s'étendant depuis les comtés de Boulogne, de S. Quentin, de l'Artois et de Térouane, par la ligne de démarcation du Mempiscus jusqu'à Anvers, où commencait le Brabant. La Flandre était donc en 865, plus étendue que l'a cru Henschenius, qui l'a circonscrite dans Bruges, l'Ecluse, Damme, Ardenburg et Ysendycke. „ Quant à l'étendue de la Flandre, telle qu'Henschenius l'a déterminée V. *Acta Sanct. Bel. t.* 1. *p.* 465. *lit. c. et t.* 3. *p.* 236. *lit. k.*

Des Saxons se sont établis sur nos côtes maritimes même avant la conquête des Romains : ces Saxons comme nous venons de le voir, n'avaient pas tous la même origine, et chacune de ces peuplades avait son chef particulier, *princeps*. Les Romains, après la conquête de la Belgique, y établirent les *Tractus*, entre autres celui de l'*armoricani littoris*, qui comprenait le *littus Saxonicum*. Ils y instituèrent ces *préfectures des læti*, tout en laissant les colonies sous le commandement immédiat de leur chef national respectif. Après la chute de l'empire romain, dans la Belgique, les Francs, qui étaient d'extraction germanique et saxonne, laissèrent aux peuples conquis, et surtout aux *Armoriques*, qui s'étaient unis à eux contre l'ennemi commun, leurs lois et leurs usages. Ces peuples du *littus saxonicum*, conservèrent donc leurs *duces* ou *Regulos* nationaux : mais en même temps ils y éta-

blirent un gouverneur supérieur sur toute l'étenduc de la côte maritime, en remplacement des préfets romains, qu'ils ont appelé dans leur langue *Greven*, comtes, *Marchiones*. Ce comte ou gouverneur supérieur avait sous son commandement plusieurs comtés particuliers et spécialement les divers comtés, destinés à la défense de la côte maritime du Littus Saxonicum. Cette organisation, (qui a beaucoup de rapport avec celle de nos provinces, divisées en districts) existait encore du temps de Charlemagne; alors on trouve ce même gouvernement sous le titre de comté " *Comites ad custodiam maritimam deputati.* „ Tel était encore le *comitatus Engelrami*, sous Charles-le-Chauve, qui comprenait plusieurs comtés d'une moindre étendue, comme les *Flanderes*, *le Curtrecisus*, etc. V. *Raepsaet. t.* 1. *p.* 91 *et* 92, 93, 94.

" Tout ceci me fait croire, continue-t-il, que les Forestiers... ne sont autre chose que ces *Duces Saxonum*, qui s'étaient établis sur le *littus saxonium*, à une époque qui se perd dans la nuit du temps, et qui s'y sont maintenus sous les Romains et sous les Francs, comme *comtes* ou *officiers royaux*, jusqu'à l'époque d'Hugues Capet... Qu'importe donc, le titre qu'ils ont porté....? Il suffit qu'on ne puisse assigner, pendant les huit premiers siècles, d'autres gouverneurs de la Flandre que ces chefs des Saxons; le titre de forestier est un titre d'*Officier* et non celui d'un souverain, qui s'accorde avec la souveraineté des romains et des rois Francs, dont ils étaient les *Officiers royaux*, et le (nom) de *Forestier* s'accorde avec la nature du *littus Saxonicum*, qui consistait, dans ces temps, en forêts que ces Saxons, en qualité de *læti*, étaient chargés de déroder. „

M. Loys, dans un mémoire qui vient d'être couronné par *la Société des Antiquaires de la Morinie*, a donné une définition du mot *forestier*, qui s'adapte parfaitement aux vues de Raepsaet. M. Loys pense que le mot de *forestier*, doit son origine à deux mots flamands ou saxons à *vosrt* ou *forst* et *stieren*. Quant à ce dernier mot, il n'a pas besoin d'explication: encore aujourd'hui il signifie *gouverner*, *administrer*. A l'égard

du premier *vorst* ou *forst*, il en a trouvé l'explication dans une charte du roi Lothaire, du 13 avril 969, rapportée par Kluit (*hist. crit. com. Zel. et Holl.*) Voici les termes de ce document: " In nomine etc. Lotharius rex etc. notum sit etc. quod... conjux nostra Hœmina regina, adiens nostræ celsitudinis præsentiam humiliter deprecata est ut... Theoderico comiti *forestum Wasda*, in eodem comitatu *cum pratis, aquis, terrisque aratoriis, exitibus et regressibus, cumque rebus pertinentibus ad prædictum forestum* per integro nostro daremus præcepto.... etc. ,, *Forestum* ne signifie donc point une *forêt*, mais un domaine en général, composé de bois, prés, terres arables et étangs etc. Ainsi selon M. Loys le mot de *vorst-stieren*, *forst-stieren*, *forestier*, ne peut être pris que dans l'acception d'*administrateur d'un domaine*. En outre, comme il est évident que *forestum*, provient du mot saxon *vorst*, qui signifie également *prince*, *héros*, il se pourrait encore que *forestier* signifiât *gouverneur pour le prince*.

Sanderus, V. *Chorographia sacra Brabantiæ etc. Silva sonia p.* 16, donne la même origine au mot *forestum*.

Thielrode a puisé en grande partie ce qu'il dit des comtes de Flandre dans le *liber floridus* et surtout dans la *Genealogia comitum Flandriæ ex ms. codice monasterii Clari-marisci* ,, près de S. Omer, dont la première partie a été écrite avant 1173. V. *Marten.* et *Durand. t.* 3. *coll.* 379. Il a extrait plusieurs passages littéralement de cette dernière généalogie.

Ces généalogies ne font remonter l'origine des comtes de Flandre qu'à *Lidéric*, forestier ou gouverneur : avant lui, ses prédécesseurs ne se succédaient point de père en fils, ils étaient nommés au gré du souverain, c'est ce qui résulte de leur qualité de *duces*, qui n'était qu'une charge personnelle.

Lidéric est moins connu qu'Enghelram, son fils, qui, sous Charles-le-Chauve, était à la tête d'un puissant comté, qui comprenait les *pagi* de Noyon, de Vermandois, de l'Adertise, de Courtrai et des Flandres, et nommé *comté d'Enghelram* V. *Capitul. t.* 2. *col.* 69. Enghelram eut un fils, *Baudouin*

Digitized by Google

surnommé *Odoacre* ou Audacer (Audax), qui n'est peut-être que l'équivalent, en langue du nord, de l'épithète de *Bras-de-Fer* qu'on lui a toujours donnée. On a pris longtemps *Baudouin* et *Odoacre* pour deux individus, mais cette erreur a été rectifiée par M. Loys, dans son mémoire que nous venons d'invoquer.

Ce Baudouin, qui fut le gendre de Charles-le-Chauve, obtint de son beau-père le gouvernement du grand comté d'Enghelram, à titre d'*honor*, c'est-à-dire, de *bénéfice*. Baudouin en enlevant *Judith*, commettait un acte de félonie; il fut excommunié par le pape, et privé partant de ses *honores*. Mais après sa réconciliation, Charles-le-Chauve le réintégra dans ses *honores*, comme le dit *Hincmar*, archevêque de Rheims, dans sa lettre au pape, de l'année 864, " et *honores* Balduino pro vestra solummodo petitione donavit.„ V. *Miræus*. *t.* 1. *p.* 26. Par *honor*, *honores*, on entendait les émoluments qui étaient attachés à un gouvernement, ou même les domaines royaux que le titulaire administrait. *Baudouin* et ses successeurs immédiats ne portèrent point le titre de *Comte de Flandre*: Hincmar et le pape ne le nomment pas *comes flandrensis*, en 864, mais *Comes* et *Marchio*, tout uniment. En 939, Arnould-le-Vieux s'intitulait encore *Markysus*, en 958 le roi Lothaire l'appelle " *Fidelis noster Arnulphus comes.* „ Dans un document de 967, le même roi le nomme encore *regni nostri Marchyo nobilissimus*. Mais aucune de ces pièces ne dit qu'il fût *Comes* ou *Markysus de Flandre*.

Cependant dans un diplôme du 961, V. *Miræus*, *t.* 1. *p.* 43, Arnould-le-Vieux prend le titre " *per Dei misericordiam flandriæ Marchio.*„ C'est le premier de nos comtes qui se soit arrogé ce nom, et il le pouvait à bon droit, puisque alors tous les *comtés* avaient été rendus *héréditaires* par *Hugues Capet*. Avant lui la dignité de *comte* était une fonction *personnelle*, et le comté était désigné par le nom du fonctionnaire: Hugues Capet dût les rendre *héréditaires*, pour pouvoir monter au trône

de France. L'origine *réelle* du comté de Flandre, en tant qu'il devint héréditaire de droit dans une famille, ne remonte pas plus haut.

— *Page* 44. *Judith... vidua regis Anglorum.* Ce roi se nommait Ethelwolph : Judith le suivit en Angleterre à l'age de 10 ans. Son mari ne survécut que deux ans à son mariage. A son retour en France, Baudouin l'enleva à Senlis. Charles-le-Chauve ne donna son consentement au mariage de sa fille avec Baudouin, que par crainte, qu'il ne se joignît aux Normands, dont jusqu'alors il avait été la terreur.

— *Ib. Balduinus calvus duxit Elstrudem, etc.* Elle était fille du roi d'Angleterre *Elfridus:* elle donna des biens immenses à l'abbaye de S. Pierre à Gand, en 916. V. *Vrædius genea. probat. p.* 10.

— *Ib. Balduinus juvenis duxit Mathildem, etc.* Les uns disent qu'elle était fille du duc de Bourgogne *Conrad*, et de là surnommée *Burgundica* : les autres croyent que son père était Herman comte de Saxe. Vrædius, V. *genea. prob. p.* 13, établit qu'elle était fille de ce dernier.

— *Page* 45. *Balduino defunito machtildis nupsit Godefrido duci de Henam.* Ce passage est extrait de la *Genealogia comitum flandræ.* V. *Marten et Durand, t.* 3. Vrædius dit que ce Godefrid était duc d'Ardenne, surnommé *Eihamensis.* V. *Prob. page* 12.

— *Ib. ... Hunc Arnulphum primogenitum... occidit Robertus friso, etc.* Cet Arnould, surnommé *le Malheureux*, fut tué à la bataille de Cassel (1072) par un de ses vassaux, nommé *Gerboden*, à l'instigation de son oncle Robert.

— *Ib. Robertus friso probus, etc.* Cette phrase ne présente pas un sens précis : il est probable qu'il y a ici une lacune. *Godefridus de Bulgoen*, c'est le nom flamand de Godefroid *de Bouillon.*

— *Ib. ... Tres filias harum una Christo nupta, etc.* Cette fille se nommait Otgive : elle devint abbesse d'un couvent à Messines, fondé par la comtesse Adèle, fille du roi de France Robert, et veuve de Baudouin V, dit de Lille.

— *Page* 46. *Robertus .... duxit Clementiam, etc.* Ce fut du temps de ce comte que *Pierre l'Hermite* prêcha les croisades. A cette époque les Comtes de Flandre avaient douze pairs, comme les rois de France. L'épouse de ce comte, *Clémence*, était la sœur du pape Calixte II.

—*Ib.... Ex qua genuit Balduinum... qui sine hærede de functo.* Ce Baudouin, septième du nom, et dit à la hache, avait épousé *Agnès*, fille d'Alain, comte de Bretagne, sa parente au sixième degré : il dut la répudier par ordre du pape Pascal II.

— *Ib. Karolus filius Kanuti regis Datie, etc.* Il était petit-fils de Robert le *Frison* : il fut appelé au Comté de Flandre par le testament de Baudouin à la *hache;* il épousa Marguerite de Clermont. Il fut assassiné dans l'église de S. Donat à Bruges, par un certain Vanstraele. L'éloge de ce comte, écrit en vers, et extrait d'un ms. de S. Martin, à Tournai, se trouve dans *le* 6 *vol. de Marten. et Durand. p.* 1133.

— *Ib. Willelmus filius Roberti comitis Normannorum, etc.* Louis-le-Gros, roi de France, mit Guillaume en possession du comté de Flandre, sans avoir égard aux prétentions de plusieurs autres concurrents, surtout de *Thierry d'Alsace*, qui descendait de Gertrude, fille de Robert le Frison. La vénalité des charges, l'indiscipline des troupes, les exactions, rendirent ce comte odieux à ses sujets : partout Guillaume dut faire face aux prétendants, qui envahissaient ses villes. Gand, Bruges, Arras, Lille, Ypres, S. Omer, offrirent le gouvernement à Thierry d'Alsace, qui alla se jeter dans Alost, alors assiégée par Guillaume : celui-ci y fut tué par un arbaletrier, d'un coup de dard. Thierry fut inauguré à Gand; il fit hommage de son comté à Louis-le-Gros, en 1132.

— *Ib. Philippus comes, etc.* Ce comte qui avait épousé en premières noces Isabelle, fille de *Rodolphe* ou *Raould*, comte de Vermandois, restaura en 1180 le château des comtes à Gand, (Gravensteen).

— *Balduinus comes hanonie, etc.* Baudouin de Mons succéda à Philippe d'Alsace, parce qu'il avait épousé sa sœur,

Marguerite. Isabelle fille de Philippe, et non Marie ou Elisabeth, épousa Philippe-Auguste.

— *Ib. Balduinus, etc.* Il était fils de Baudouin de Mons : il fut élu empereur de Constantinople, en 1204, le 23 mai.

— *Ib. Johanna nupsit Ferrando, etc.* Ce furent ces princes qui élevèrent à Gand, en 1228, l'hôpital de la *Biloque*, et un couvent de femmes, y attenant, dont on voit encore aujourd'hui, une salle immense, qui servait jadis de réfectoire, et un piguon extérieur, bâti en briques, d'une exécution parfaite, et dans le style le plus pur de l'architecture de ce temps. V. *Messager des Sciences. Vol.* 1834. *p.* 200.

— *Ib. Marghareta, etc.* Cette comtesse épousa en premières noces Bouchard d'Avesnes, seigneur de Beaumont. Ce mariage fut annulé par les papes Innocent III, Honoré III et Grégoire IX, parce que *Bouchard* était *sous-diacre*. Il fut excommunié : il dut abandonner son épouse. Il en avait eu deux enfants, Jean et Baudouin d'Avesnes. Marguerite n'épousa pas moins, en secondes noces, Guillaume de Dampierre. En dépit de ce second mariage, et des décisions de ses prédécesseurs, Innocent IV reconnut, en 1250, la légitimité des enfants procréés de son premier mariage avec Bouchard, mort en 1243. Marguerite ne se soumit jamais à cette décision.

Guillaume de Dampierre, fils du second mariage de Marguerite, obtint le comté de Flandre, par une sentence de S. Louis et au moyen d'une transaction faite avec Jean d'Avesnes : sa mère l'associa à son gouvernement. Il accompagna S. Louis dans son second voyage d'outre-mer, en 1270.

Chap. xx.

Ce passage se trouve dans " *Wernheri Teschenmacheri ab Elverfeldt, annales Cliviæ, Juliæ, Montium etc., pars secunda p.* 391.

Digitized by Google

Chap. XXI.

Ce que Thielrode raconte ici de la comtesse Marguerite, est arrivé de son temps : cette malencontreuse expédition de Marguerite en Zélande, est un point historique avéré et reconnu par tous les historiens. V. *Meyer an.* 1253. Cet écrivain ne dit point que *Raze de Gavere*, *Arnould de Maters* et *de Scoorse*, et *le seigneur d'Erpe* y furent tués, parce qu'ils ne voulaient pas se constituer prisonniers.

Chap. XXII.

Le gouvernement des provinces septentrionales d'Austrasie, situées entre l'Escaut et la Scarpe, avait été confié par Clotaire II à *Pepin de Landen.* Ses descendants, comme Thielrode le dit, restèrent à la tête de ce pays pendant un siècle. Le vaste empire de Charlemagne, fut partagé entre les trois fils de Louis-le-Débonnaire, par le traité de Verdun, (août 843): *Lothaire*, outre l'empire, eut dans sa part toutes les contrées situées entre le Rhône, la Saône, le Rhin, la Meuse et l'Escaut; cette vaste étendue de pays, qui comprenait le *Brabant*, fut nommée le royaume de Lothaire ou *Lotharingie.* D'après un arrangement conclu entre les trois fils de Louis, il fut arrêté que leurs royaumes respectifs seraient partagés entre leurs descendants mâles.

Conformément à ce pacte de famille, Lothaire partagea ses états entre ses trois fils : *Louis*, obtint l'empire et l'Italie, *Charles-le-Chauve* la Provence et *Lothaire* la Lotharingie.

Lothaire, qui succéda à son père sous le nom de Lothaire II, mourut sans héritiers; *Charles-le-Chauve*, qui du vivant de son frère, avait déjà convoité ses états, sut engager les évêques à faire placer la couronne de la *Lotharingie* sur sa tête. L'empereur *Louis* voulut appeler de cette décision les armes à la main : alors les deux frères partagèrent la *Lotharingie* entre eux, le 8 août 870.

A la mort de l'empereur Louis dit le *Germanique*, son fils Louis lui succéda dans cette partie de la *Lotharingie*, qui lui était échue par le traité que nous venons de rappeler.

Charles-le-Chauve, dans l'espoir que la mort de son frère lui rendrait facile la conquête de cette partie de la Lotharingie, qu'il avait dû céder, attaqua son neveu ; mais l'armée de l'agresseur fut taillée en pièces. A la mort de *Charles-le-Chauve*, son héritier *Louis-le-Bègue* fit un traité solennel avec son cousin Louis, empereur d'Allemagne, par lequel il fut arrêté que le partage, fixé le 8 août 870, serait maintenu entre eux. L'empereur Louis resta donc en possession du *Brabant*.

Pendant la vie de Louis-le-Bègue, ce traité fut observé religieusement; mais à sa mort, l'empereur Louis, oubliant ses serments, attaqua les deux fils de Louis-le-Bègue, *Louis* et *Carloman*, qui, pour maintenir la paix, lui restituèrent la partie de la *Lotharingie*, qu'ils avaient possédée jusqu'alors.

Charles-le-Gros, qui succéda à Louis dans le royaume de Lotharingie, fut déposé : *Arnould*, duc de Carinthie, qui avait été déclaré son successeur, désigna dans une diète, pour son héritier, son fils naturel *Zuentibold*, au détriment de son fils légitime Louis. V. *Butkens. Trophées de Brabant. t.* 1. *p.* 35.

A la mort d'Arnould, et en mépris de sa décision à l'égard de Zuentibold, qui jusqu'alors ne s'était encore distingué que par ses vices, *Louis*, fils légitime d'Arnould, fut couronné à Thionville. De là la guerre, qui finit par la mort de Zuentibold, tué dans un combat sanglant, le 13 août, 900. Après le décès de *Louis*, arrivé en 912, les seigneurs de la Lotharingie, offrirent la souveraineté de ce pays à *Charles-le-Simple*,

roi de France, parce qu'il était un descendant de Charlemagne. V. *Ib. page* 36.

Charles-le-Simple, qui avait reçu d'éminents services du comte de Hainaut, *Régnier* ou *Raginier*, dans l'affaire de la succession de la Lotharingie, le créa *duc* de cette contrée, en 912. C'était une dignité toute personnelle qu'il remplissait sous l'autorité du roi. En 916, Régnier étant mort, son fils aîné *Gilbert*, fut crée duc. Gilbert fut continuellement en opposition avec son souverain, dont il ambitionnait le trône; il fit la guerre durant vingt-quatre ans. Enfin, il fut défait à Andernach, en 939, et se noya dans le Rhin. Gilbert avait laissé sa femme, *Gerberghe*, dans la forteresse de Chièvremont, à deux lieues de Liége. Gerberghe était sœur de l'empereur Otton I. V. *Trophées de Brab. Butkens. t.* 1. *p.* 52.

Entretemps, *Rudolphe* qui avait succédé à son père Charles-le-Simple, était venu à mourir en 936. Alors son frère Louis d'Outre-mer lui succéda et épousa *Gerberghe*, veuve de Gilbert.

Le prince Henri, fils de *Gerberghe* et de Gilbert succéda à son père dans la Lotharingie : il mourut en bas âge. V. *Ib. p.* 44 *et* 45. Son successeur fut *Lambert :* Butkens pense qu'il était l'oncle d'Henri, mais il est resté en défaut de le prouver.

Le fils de Lambert, qui lui succéda, se nommait *Henri*, selon le dire de Thielrode; il était comte de Louvain (*p.*50): il fut le père de Godefroid à la belle Barbe.

Butkens donne une toute autre filiation à ces ducs : il prétend que *Lambert*, donna naissance à *Ansfride*, qui épousa Hilsonde, comtesse de Stryen, qui ne procréèrent point d'enfants mâles.

A la mort de Gilbert, l'empereur Otton I.er, quoique la souveraineté de la Lotharingie eût été transférée sur la tête de *Charles-le-Simple*, *roi de France*, par la volonté des seigneurs de ce pays, et qu'ainsi il ne pouvait plus invoquer que le droit qu'il pouvait tenir par la *grâce divine*, nomma en 940, à la mort de *Gilbert*, un certain Otton, pour son suc-

cesseur. En 943 *Conrad* lui succéda. Ce choix fut fait contre le gré des Belges, qui élevèrent au duché de Lotharingie *Régnier*, comte de Hainaut. La guerre ne tarda pas à s'allumer entre ces deux prétendants : l'empereur ne soutint cependant pas le duc Conrad, qui était un des principaux fauteurs de la conspiration ourdie par son fils *Hudolphe*, contre lui. Conrad, qui était rentré en grâce auprès de l'empereur, fut banni, peu de temps après, pour une nouvelle félonie et privé de sa dignité de duc de Lotharingie. V. *Trophées de Brabant, Butkens. t.* 1. *p.* 51.

L'empereur Otton I.er, éleva à sa place, son propre frère Brunon, archevêque de Cologne, en 954. Son règne fut loin d'être tranquille. *Régnier*, son compétiteur, lui suscita le plus de difficultés : il commença par s'emparer du comté de Valenciennes et des autres domaines, que Gilbert, premier époux de Gerberghe, lui avait laissés en douaire. V. *Ib. p.* 52.

Lothaire, roi de France et successeur de Louis d'Outre-mer, de concert avec l'archevêque *Brunon*, s'opposèrent à ces violences et assiégèrent un château, situé près de *Montmédy*, où les fils de Régnier se trouvaient. Ils furent forcés à se rendre. Alors leur père promit de restituer tous les domaines de Gerberghe, à condition qu'on lui remettrait ses enfants : Lothaire accéda à cette proposition. Mais Régnier ne tint point sa parole; alors le roi le fit venir à Valenciennes et en exigea des ôtages, pour garants de sa promesse. Comme il les refusa, on l'exila au-delà du Rhin, où il fut traité avec tant de rigueur, qu'il y succomba bientôt. Il est mort de 957 à 959. V. *Ib. p.* 53.

Il paraît qu'à la mort de Régnier, Otton transféra le duché de Lotharingie au comte *Richier*, et après la mort de celui-ci, à Warnier, comte de Valenciennes, et à Reynaud comte de Rheims (a) : ces deux derniers furent tués dans un

(a) Butkens invoque ici l'autorité " de la cronique de Cambray escriptes par Balderic *evesque de Noyon et de Tournay*, qui trépassa en l'an 1112. „ Balderic de Cambrai, ne fut point évêque de Noyon et de Tournay : on

combat, qui eut lieu au village de Péronne, près de Binche, en Hainaut. V. *Chron. Balderic. Leglay. p.* 473. *note* 1.

Quoiqu'il en soit, les fils de Régnier, soutenus par d'autres seigneurs, ne cessaient d'entraver de toutes les manières l'administration de *Brunon*, qui ne pouvant leur faire face, résolut, de commun accord avec l'empereur Otton, de diviser la Lotharingie en deux provinces. L'une, *la Haute-Lotharingie*, comprenait tout le pays situé entre la Meuse et le Rhin, l'Alsace, la Lorraine actuelle, le Luxembourg et l'évêche de Trèves : elle fut appelée *Mosellane*. L'autre, *la Basse-Lotharingie*, était composée de l'archevêché de Cologne, des duchés de Limbourg, de Juliers et de Gueldre, de l'évêché de Liége, du duché de Brabant, des comtés de Namur et du Hainaut, et de la partie de l'évêché de Cambrai et du comté de Flandres, qui étaient au-delà de l'Escaut. Brunon créa duc de la Haute-Lotharingie *Frédéric, comte de Bar*, et il préposa à la Basse-Lotharingie *Godefroid, comte de Verdun ou d'Ardennes*. Brunon prit le titre d'archiduc, et conserva l'autorité suprême sur les deux duchés, et de plus se réserva l'administration immédiate de la Basse-Lotharingie. L'archiduc Brunon mourut en 965.

Depuis, les ducs de la Haute-Lotharingie se sont succédés, ainsi que Thielrode les indique.

— *Page* 49. *Ludovicus genuit karolum : qui fuit dux septimus et ultimus rex a karolo magno : quia apud laudunum captus fuit ab hugone capet, etc.* Charles, fils de Louis d'Outre-mer, fut repoussé du trône de France par la majorité des suffrages. Il prit alors les armes et s'empara de la ville de Laon; mais l'évêque de cette ville le livra à Hugues Capet le 2 avril 991. V. *De Châteaubriand, études ou discours hist. t.* 3. *p.* 137.

l'a long-temps confondu avec un évêque de ce dyocèse portant le même nom et vivant à la même époque; mais cette erreur a été relevée par les Bollandistes. V. *Chron. Balderic. Leglay. préface p.* 16.

— *Page* 50. *Anno dom.* 1106. V. *Ann. fland. ad. an.* 1106. Meyer rapporte la même chose, ainsi que la chronique anonyme des ducs de Brabant. V. *Anon. chron. ducum brab. page* 33, publiée par A. *Matthæus*, 1707.

Butkens rapporte que Godefroid I.er, dit à la belle Barbe, mourut en 1139 : ce qui est confirmé par Thielrode.

— *Ib. anno dom.* 1142 *obiit Godefridus filus primi Godefridi, etc.* Butkens fixe la mort de ce duc à la même année et assigne la même cause à sa mort que Thielrode. V. *Trophées de Brabant. t.* 1. *p.* 112.

— *Page* 51. *Anno domini* 1152 *obiit Godefridus tercius.* Notre chroniqueur ne confirme pas Butkens, qui fixe la mort de ce duc à l'année 1190.

— *Ib. Anno domini* 1235 *obiit Henricus primus... colonie et lovanie apud S. petrum sepelitur.* Cela est entièrement conforme à ce que Butkens en dit. V. *Troph. de Brabant p.* 198. Ce fut en effet, en 1212, qu'Henri devasta la ville de Liége. V. *Ib. p.* 177.

— *Anno domini* 1247, *in vigilia purificationis obiit Henricus secundus, etc.* Butkens a fixé la mort de ce duc à la même année, V. *Ib. p.* 237, et dit aussi qu'il fut enseveli à Villers.

Butkens donne le contrat de mariage d'Henri II avec sa première femme, conclu l'an 1207 à Geilenhusen. V. *Ib. preuves p.* 59. Et ce qu'il dit du second mariage de ce duc est conforme au passage de Thielrode. V. *Ib. p.* 237 *et* 238.

— *Anno domini* 1260... *obiit Henricus III.* Ce duc fut en effet enterré avec son épouse Aleyde, fille de Hugues duc de Bourgogne, dans l'église des Dominicains qu'il avait fondée, à Louvain. Butkens donne l'inscription tracée sur leur tombeau. V. *Ib. p.* 267.

Butkens indique le même nombre d'enfants, qui provinrent de ce mariage. Cet écrivain laisse entrevoir que le duc Henri abdiqua de son plein gré : ce qui n'est nullement conforme à ce que Thielrode en dit. Ce prince, selon lui, fut déclaré

inhabile à succéder à son père, à cause de la faiblesse de ses facultés intellectuelles. Il fut confiné dans l'abbaye de S. Etienne, à Dijon. Cette décbéance avait suscité plus d'une difficulté, et le duc *Jean I.er* frère d'Henri, ne fut investi des duchés de Lothier et de Brabant qu'en 1268.

Tout ce que le chroniqueur rapporte des deux mariages du duc Jean, et de ses enfants de son second lit, est conforme à l'histoire. Nous ne pensons pas que quelqu'auteur ait annoté le jour de la naissance du duc Jean II et de sa sœur Marguerite : Thielrode dit que le premier est né le 27 de septembre, 1276, et la seconde le 4 d'octobre de l'année suivante.

Chap. XXXII.

Quant au différend qui exista entre le duc Jean I.er et le comte de Gueldres, *Renaud*, voyez " *Anonymi chronicon ducum Brabantiæ. p.* 45 *et Butkens t.* 1 *p.* 300.

Les vers, qui ont été inspirés à Thielrode pour l'affaire du duché de Luxembourg, commencent par celui-ci : *Anno milleno ter centeno duodeno.* „ Il y a erreur évidente dans cette date, le duc Jean est mort en 1293. V. *Anonymi chronicon ducum Brab. p.* 45.

La description qu'il y fait des mœurs du duc Jean diffère de celle qu'en donne Butkens, V. *t.* 1 *p.* 331, et l'auteur anonyme de la chronique des ducs de Brabant. V. *loc. cit.*

— *Page* 54. *Anno domini* 1296, *etc.* Voici la cause de l'assassinat de Florent, comte de Hollande et de Zélande : une difficulté s'était élevée entre l'évêque d'Utrecht, Jean II et Giselbert Van Aemstell (de Hamstelle) qui voulait imposer, dans le diocèse, un nouveau *tonlieu.* Le comte Florent fut

sommé de prendre le parti de l'église. Il mit donc le siége devant le château de Vredeland, occupé par Giselbert et qui relevait de l'évêque. Dans une sortie, Giselbert fut fait prisonnier, et son frère, n'osant plus résister au comte, rendit le château. *Herman de Woerden*, qui était d'accord avec Giselbert, et qui s'était mis en rébellion ouverte contre l'évêque, fut attaqué par le comte Florent : Herman qui ne pouvait résister en rase campagne à l'armée de Florent, se retira dans le château de *Montfort*. Après un siége d'un an, Florent parvint à s'en emparer : toute la garnison, à l'exception de deux hommes, fut passée au fil de l'épée.

Quelque temps après, Giselbert et Herman rentrèrent en grâce, et Florent les admit même dans son conseil. Néanmoins ils ne purent oublier leur défaite ; Herman sut entraîner Giselbert et plusieurs autres seigneurs dans une conspiration contre la vie du comte Florent. Cette conspiration eut le résultat que lui assigne Thielrode : les détails qu'il en donne, le lieu du crime, ont été confirmés depuis par les autres historiens. Ce fut *Gérard de Velsen*, qui tua le comte, il lui porta vingt-quatre coups d'épée. V. *Chronicon Joh. deBeka*, *p.* 98. et *Chron. Zelandiæ*, *auctore Jac. Eyndio*. *p.* 248 *et* 251.

— *Ib. Inter Traiectum inferius et Mudam*, *etc.* La première de ces villes est *Utrecht*, plus connue sous le nom d'*Ultrajectum*. Thielrode a traduit littéralement en latin, l'ancienne dénomination d'Utrecht, qui était *Onder-Tricht*. V. *Acta Sanct. Bel. t.* 1. *p.* 179. *n.°* 1.

Muda ou *Amuda* est située sur la *Zuider-zee* : Otton I.er donna cette petite ville à l'évêché d'Utrecht, en 953 : cette donation fut confirmée par Otton II en 975. Voici ce qu'on lit sur cette ville dans les *Notitiæ Germaniæ inferioris*, *Mensonis Alting*, *pars altera*, *p.* 10, " Antiquissimis sic dicta, quasi *amnis ostium*. Ætate Stokii et Bekæ *Muda* simpliciter, absque omni cognomine sive appellativo, sive proprio. Opidum vocat Rithmographus, incensum à Kinnemariis CIↃCXCVII. Hodie tenuissimum, adhuc eadem appellatione, cum arce antiqua insignis præfecturæ capite. „

— *Ib. Reliquit Johannem unicum filium cuius avus erat Wido, etc.* Le comte Florent de Hollande avait épousé Béatrix de Flandre, fille de Gui de Dampierre, en 1287. Son fils, le comte Jean épousa Elisabeth, fille d'Edouard, roi d'Angleterre. V. *Chronicon Joh. de Beka p.* 94.

— *Ib. Anno domini* 1296... *Johannes unicus Hollandie.... comisit bellum contra Frisones etc.* V. *Chronicon Joh. de Beka p.* 101.

Chap. XXIV.

Tout ce chapitre a été extrait, mot-à-mot, de Martinus Polonus, depuis la page 403 à 418. V. *Martini Poloni archiepiscopi Consentini ac summi pontificis Pœnitentiarii chronicon expeditissimum, etc. Plantin* 1574.

Chap. XXV.

— *Page* 61. *Annus millenus, etc.* Cette bataille se donna à *Westcapelle*, dans l'île de Walchren : Gui et Jean de Dampierre, les comtes de Guines, de Bar, et une quantité d'autres chevaliers, y furent faits prisonniers : toute la flotte flamande y fut anéantie. V. *Ann. Fland. Meyer. ad. an.* 1253.

Chap. XXVI.

Nous ne pensons pas que ce concile provincial ait été publié : nous ne l'avons trouvé ni dans la collection de Surius, ni dans la collection *regia*. L'histoire de la métropole de Rheims n'en fait aucune mention, quoiqu'elle rappelle plusieurs conciles, tenus du temps de Pierre Barbet, 59.e archevêque : il fut élu en 1273 et mourut en 1289.

Chap. XXVII.

Thielrode a extrait cette généalogie des rois francs, de la première race, d'autres généalogies publiées dans Duchesne. Voyez *t.* 1.er *p.* 793. *Script. hist. Franc.* " genealogia regum Francorum ex vetusto codice ms. conciliorum ac capitulorum ,, , ainsi que plusieurs autres généalogies que Duchesne y publie. On peut également consulter la préface du 1.er et 2.e vol. du même écrivain, " *genealogia Francorum : reges Merovingi* et *genealogia Francorum , reges et imperatores Carolingi.* ,, Thielrode a aussi consulté les généalogies des rois francs, qui se trouvent dans le *liber floridus. p.* 105, 238 et 240.

Ces généalogies ne parlent pas de *Priam*, que nous avons trouvé mentionné dans le " *Chronicon prosperi aquitani à morte Valentis imp. ad captam à Genserico urbem.* ,, V. *Duchesne. scrip. t.* 1. *p.* 196. Quant à *Marcomeius*, Sigebert le cite, an. 419, ainsi que Locrius. V. *Chron. Bel. p.* 23.

On a donné à *Mérové* l'épithète de *utilis nimis.* Cette expression était usitée, pour désigner un roi, qui veillait lui-même aux soins de ses états. V. *Mezeray t.* 1. *p.* 203.

— *Page* 63. *Clodius crinitus, etc.* M. De Châteaubriand donne plusieurs détails sur la *chevelure longue*, à laquelle on reconnaissait les rois. V. *Études ou discours hist. t.* 3. *p.* 201 *et suiv.*

— *Ib. Parisienses regnaverunt.* Thielrode a interverti l'ordre de la succession des rois Francs : il a placé les rois de la seconde race après ceux de la troisième. Thielrode a toujours puisé à la même source : *le liber floridus* lui a servi de guide; la généalogie des rois de la seconde race est conforme à la généalogie que Duchesne en a dressée d'après les documents qu'il a publiés dans son second volume, à la fin de la préface.

La suite des rois de la troisième race, qui commence à Hugues Capet, est conforme à l'histoire, le chroniqueur n'a omis qu'*Henri I.er*. V. *le liber floridus p.* 240, *et les études ou discours hist. de M.r De Châteaubriand*, *p.* 235 *et suiv.* C'est à tort que Thielrode avance (*à la page* 68 *in fine*), que Hugues Capet se soit emparé de force du trône de France : il fut élu à la majorité des suffrages. Il n'y eût donc point d'usurpation, *parce qu'il y avait élection ; la légitimité était un dogme inconnu.* Charles, fils de Louis d'Outre-mer, fut écarté du trône par la volonté expresse de la nation. Mais dans la personne d'*Hugues Capet*, la monarchie élective devint héréditaire. *Voyez le dernier ouvrage cité p.* 238.

Au commencement de la page 69, le chroniqueur a donné la suite des ducs de *Lotharingie*, telle qu'il l'a déjà produite page 49 et 50.

— *Page* 69. *Duces Ardinenses.* Dans l'histoire généalogique des Maisons de Guines, d'Ardres et de Gand par Duchesne, liv. 3, contenant les anciens seigneurs d'Ardres, p. 79, nous n'avons pas rencontré de *Godefroid*, ou d'autres seigneurs, tels que Thielrode les indique ici. Il nous semble que le mot *Ardinenses*, est mal écrit, qu'il faudrait *Arduenses*, les ducs d'Ardenne. L'Ardenne était une des vastes contrées de l'Austrasie : Wastelain dit qu'on la distingue en Ardenne *forêt* et en Ardenne *comté*. La première partie était comprise entre la Meuse, la Moselle, la Chiers, la Vèze et la Nette : la seconde était située entre le Condros, le Trévirois, la Ripuaire et le pays de Voivre.

Les comtes d'Ardenne, continue le même auteur, étaient subordonnés, dans le X.e siècle, aux ducs la Lotharingie, mais plutard ils s'en rendirent indépendants. Le premier que l'on connaisse est Godefroid, frère de Sigefroid, comte de Luxembourg et père de Godefroid, comte de Verdun et duc de Lotharingie, surnommé le Captif. V. *Descript. de la Gaule Bel. p.* 251 *et* 252. Et c'est en effet à ce Godefroid que Thielrode fait remonter l'origine de ses ducs d'Ardenne : il procréa

Gosellus ou Gothelon, qui fut aussi marquis d'Anvers, mort en 1045. Son fils, surnommé *Godefroid-le-Grand*, mourut en 1070 : il laissa pour successeur *Godefroid-le-Bossu*. Enfin, à celui-ci succéda *Godefroid de Bouillon*, en 1089, qui mourut en Syrie sans descendance. Alors les empereurs nommèrent duc d'Ardenne, Henri II, duc de Limbourg et puis Godefroid II, comte de Louvain, qui rendit ce comté héréditaire dans sa maison.

Les ducs d'Ardenne avaient un château à Eenaeme, près d'Audenaerde, sur l'Escaut : Godefroid, duc de Lotharingie et d'Ardenne et comte de Verdun, était surnommé *Eyhamensis* ou de Henam. Voy. *plus haut page* 44 *in fine*, *et Sigebert an.* 1005. Selon ce dernier écrivain Eenhame (que l'on désignait anciennement par Etham ou Itham), était la principale résidence des ducs de *Lothier*. V. *Chron Balderic. Leglay. l.* 2. *c.* 31. *p.* 240 *et* 508. Lindanus rapporte V. *de Teneramunda. l.* 5. qu'il y existait, proche du monastère, les ruines d'une ancienne chapelle, dite la chapelle de Lothier et que même tout l'endroit se nommait *Lotryck*, ou royaume de Lothier.

Le château d'Eenaeme, fut rasé en 1033 par Baudouin à la belle Barbe, Comte de Flandre : son fils acheta d'Herman, fils de Godefroid, tous les droits qu'il avait sur Eenaeme, et y fonda une abbaye de Bénédictins en 1063. V. *Fland. ill. Sanderi. p.* 514, *et Wastelain, description de la Gaule Belgique. p.* 453.

— *Page* 71. *Anno dom. incarn.* 1294, *etc.* V. *Meyer ann. fland. ad an.* 1295.

— *Ib. Anno dom. incarn.* 1295, *etc.* L'historien Meyer raconte que de *Montmorency* se rendit en Angleterre avec une flotte : mais il ne parle pas de la descente à *Domira*, ni de l'incendie de cette ville et de son monastère, ni de la reception amicale que le roi Philippe I.er, qui se trouvait à *Wiscamp*, fit aux Flamands qui étaient de l'expédition.

— *Page* 72. *De bello Curtracensi versus.* Ces vers, ainsi que ceux qui suivent, sont écrits postérieurement au texte.

L'auteur a voulu célébrer la bataille des *Éperons d'Or* ou de *Groeninghe* près de Courtrai, perdue par la France en 1302. V. *Messager des Sciences. an.* 1834 *p.* 317. et pour la retraite du roi de France à *Vitry*, V. *Ann. fland. Mey. an.* 1302.

Les Flamands, qui avaient remporté un avantage sur les Français, au pont de Veudin, perdirent la bataille de Mons-en-Puelle, le 18 août, 1304.

— *Page* 73. Tout ce que Thielrode rapporte aux pages 73, 74, 75, 76, 77, a été tiré de Martinus Polonus, à l'exception de ce qu'il dit de la fondation d'une église à Gand, en 608, et de sa consécration, en 616, par S. Amand, (événements qui n'ont eu lieu que vers 630) et de la consécration de la petite chapelle de S. Jean en 941, par l'évêque Transmare.

— *Page* 78. *Tanquam pacificus, etc.* Ces vers rappellent une lâche trahison de la part de l'armée anglaise, qui voulut piller la ville de Gand, qui l'avait hébergée tout un hiver; mais les habitants la chassèrent de leur ville, et le roi Edouard fut forcé de se retirer. V. *Ann. flan. Meyer an.* 1297. *p.* 86 *in fine.*

— *Ib. Anglica gens stravit Francorum nobiliores, etc.* V. *Ib. an.* 1216.

— *Page* 79. *Nota quod post Leonem, etc.* On prétend que la papesse *Jeanne* vécut entre Leon IV et Benoit III, de 852 à 858.

De Spanheim, professeur à l'université de Leyde, a écrit un ouvrage pour prouver l'existence de cette papesse. Pendant 500 ans, l'existence de Jeanne a été regardée comme un fait si incontestable, que quelque sévérité que l'on aportât à l'examen des livres de *Jean Hus*, dans le concile général, tenu à Constance en 1414, on ne trouva pas la moindre objection à cet article.

Blondel écrivit contre l'existence de Jeanne, en 1647 : cet ouvrage fut réfuté par un avocat au parlement de Normandie, nommé Congnard. Peu de temps après, l'ouvrage de Blondel fut traduit en latin, et mis au jour, après la mort de l'auteur,

par *Etienne Courcelles*. Desmaret, professeur à Groeningue, y répondit en 1658. Le P. Labbé, jésuite, a également combattu l'existence de cette papesse, qui a été reconnue par Marianus Scotus, moine de Fulde, vivant de 1028 à 1086, par S. Martin de Mayence, par Sigebert de Gembloux et par Martinus Polonus, dont le passage, inserit dans la chronique de Thielrode, a été extrait.

— Quant aux autres événements historiques, page 79, 80 et 81, qui ne sont que des répétitions de ce qui a déjà été dit plusieurs fois dans le courant de l'ouvrage, il est inutile de relever encore ce qu'ils peuvent contenir d'erroné.

— *Page* 81. *Anno domini* 1206 *obiit Guido remensis archiepiscopus Gandavi*. Il paraît qu'il fut envoyé à Gand, pour tâcher d'y concilier quelques différents : à peine y était-il arrivé qu'une maladie pestilentielle l'enleva. Voici ce qu'on en lit dans " Metropolis remensis historia t. 2. c. 19 p. 459 : " *Guido ex cardinale Prænestino et sanctæ romanæ ecclesiæ legato fit* 52 *Remensis archiepiscopus, privilegium generale obtinet ab Innocentio III : Gandavi obiit in æde S. Bavonis, Cistercium transfertur ubi quiescit.*

Meyer an. 1206, ainsi que l'histoire susdite t. 2. p. 464, citent les deux vers, conservés dans le ms. de Thielrode et qui ont rapport à cet archevêque.

FIN DES NOTES.

EXTRACTUM

E CRONICO SANCTI BAVONIS ASSERVATO IN ARCHIVIS EPISCOPATUS GANDAVENSIS SUB NUMERO 83 IN PARVO FOLIO MSS. IN MEMBRANIS (a).

(*Exordium sumit ab anno* 47 *ante Christum natum, transit inde ad annum* 280 *ad annum* 1152 *finitur : 72 paginas continet.*)

Anno 47 ante nativitatem domini nostri J. C. inclytus gaius Julius Cæsar romanorum construxit nobile castrum et famosum super flumina Scaldis et Legiæ ubi idem amnis Scaldis Legiam flumen accipit. Construxit ergo illic propter decentiam et opportunitatem loci, in hieme ad quiesendum et in æstate contra regem Cassibellavanum Britanniæ bellandum, quem regem et regnum devicit totaliter; imposuitque nomen castro à nomine suo Gayo Ganda. Iste Gayus ergo postquam devicerat Britaniam et versus Romam petebat, reliquit quosdam nobiles barones suos ad custodiendum castrum suum Ganda. Unde cives gandenses originem et postmodum sibi nomen assumpserunt. Sed non fuit tunc Ganda quod nunc Ganda dicitur, nominabatur enim Herehem unde dicitur vulgariter, qui nunquam fuit apud S.tum Bavonem, nunquam fuit in Ganda.

Anno 480 destructum est Aldenborth oppidum maritimum in Flandriâ et castrum Gandæ.

Anno 557 Finardus prædo, fuit forestarius flandriæ. Hic homo gigantiæ formæ rapinis mercatorum cœpit ditari nec ausus

(a) Ce fragment de la chronique de S. Bavon, du 16.e siècle, nous a été remis par M.r Van Hulthem, peu de temps avant sa mort : le ms. était de sa main.

fuit aliquis dominium hujus tyranni ingredi propter sævitiam ejus, quia si bona rapienda sui non invenissent, sicque à mutilatione membrorum et spoliatione bonorum qui lacessiti *Vlamingi* nuncupati sunt quod a *Vlaen* et *myncken* acceptum est ut scribit Adrianus But (a) monachus dunensis.

Anno 608 domini S.tus Amandus in Gandavo castro idolatriam destruxit. Idolum Mercurii contrivit et aram ejus subvertit et ibidem ecclesiam construxit.

Anno 610 Blandinium monasterium ædificatur à S.to Amando, et monachi ibidem locantur, et locus ille S.to Petro..... (*Il y avait ici une lacune dans le ms. de M. Van Hultem.*)

Anno 611 ecclesia Gandæ ab incredulis destruitur.

Anno 635 S.tus Amandus trajectensis episcopus cum per triennium prædicasse in suâ diocesi trajectensi nihil se profitere cernens, sacerdotesque incorrigibiles videret et diaconos, quos de incontinentiâ redargueret, dimisit Trajectensem sedem.

Anno 648 hanc traditionem apostolica auctoritate confirmavi (papa Eugenius) rogitatus ab abbate Adelberto cæterisque fratribus in monasterio S.ti Petri S.tique Bavonis, quod est situm in castro famoso nomine Gandavum.

Anno 761 caput S.ti Joannis Baptistæ in Aquitanniam defertur et a Pipino rege suscipitur et venerabiliter locatur.

Anno 777 Carolus Saxones subjugat et eos ad hoc impellit ut se et patriam ei dedant et datis obsidibus se christianos futuros spondeant.

Anno 792 Lidericus harlebecensis fit 10.us forestarius qui postquam strenue sub Carolo militaverat fit et comes harlebecensis.

Anno 801 ecclesia S.t Donatiani fundatur Brugæ ad honorem beatæ Mariæ intitulatur; sed postquam corpus S.ti Donatiani Balduino ferreo datum, illic ponitur, illius momini attitulatur. *Quod factum est anno* 862.

(a) Cet *Adrien But* est mort en 1488.

Anno 812 Carolus magnus imperator de Bononia ad Scaldim fluvium in loco qui vocatur Gandavum accessit, exinde Aquisgranum petiit.

(*In margine legitur.*) Anno 811 indictione 3.tiâ Carolus imp. ad Bononiam veniens civitatem maritimam ubi eidem naves congregate erant, accessit, fanumque ibidem ad navigantium cursus dirigendos antiquitus constitutum restauravit, inde ad Scaldim fluvium veniens in loco qui vocatur *Gand* naves ad eamdem classem ædificatas aspexit et medio novembris Aquis venit.

Anno 826 Eynardus capellanus Ludovici imperatoris factus est abbas 15.us gandensis cœnobii.

Anno 827 Gregorius quartus, qui etiam Leo quintus dictus est, instituit ut festivitas omnium sanctorum celebraretur in Germaniâ et Galliâ.

Anno 828 in Vasconia annona de cœlo pluit frumento similis, sed grana breviora et rotondiora habens.

Anno 832 Nortmanni procedentes de Scautiâ insulâ quæ Norvegia dicitur cum 13 navibus egressi primo in flandrensi littore molientes ab his qui in præsidio erant repulsi sunt.

Anno 835 monente Gregorio papa cogit et omnibus episcopis assentientibus Ludovicus imperator statuit ut in Galliâ et Germania festivitas omnium sanctorum 1 kal. novembris celebraretur.

Anno 837 Normanni Dordracum vastant, Antwerpiam et Witlam emporium situm juxta ostium Mosæ incendunt, à Frisonibus tributum accipiunt.

Anno 842 in pago morinensi post medium januarii ignei umbones cum ingenti sonitu lapsi sunt.

Anno 844 Eynardus abbas obiit. Hic impetravit à Ludovico imperatore privilegia pro monasterio gandensi sito in pago bracbatensi data indictione undecimâ, imperii anno sexto, in palatio Aquisgrani. Ipse Eynardus concessit Lidrico Harlebecensi, et Ingelramo forestariis licentiam venandi in silva S.ti Bavonis quæ tunc *Heynaerts-Trist* nunc vero *Loo* nomi-

natur, tali conditione quod de omni venatione sua darent ipsi abbati decimum cervum vel bestiam.

Anno 846 Piratæ Danorum Frisiam adeuntes, provintias et ecclesias vastaverunt et populum in eis occiderunt. Quod audientes flandrenses vicinarumque urbium pontifices et abbates cum sanctorum suorum reliquiis ad sanctum venerunt Audomarum, quia muro valido et turribus atrium ejus munitum erat.

Anno 851 Normanni et Dani Frisiam et Batavos populantur et in castro Gandavo venientes s.ti Bavonis monasterium incenderunt et devastarunt. Deinde Notunum et usque ad Belvacenses pedestri gradu pervenerunt.

Anno 853 Tafradus abbas et monachi gandensis cœnobii cum reliquiis et corporibus sanctorum de S.to Audomaro metu Normannorum ad Laudunum transfugerunt. Carolus autem rex Francorum beati Bavonis attendens miracula villas has Coloniam et Nigellam et ecclesiam de Veyle cum medietate vinearum concessit.

Anno 854 Leo pontifex moritur et ei succesit Joannes. Sedit anno uno. Erat enim mulier uteri impregnata per suum familiarem cum de S.to Petro in Latranum tenderet peperit et in partu mortua est. Unde papa per viam illam nunquam transit.

Anno 863 Hollandia primo cepit habere comitem, est enim pars Frisiæ. Carolus Calvus habens partem in ea dedit illam nobili viro Theodorico de Gasconiâ : deinde Ludovicus rex Almaniæ dedit ei aliam partem et sic factus est Hollandiæ et Zelandiæ comes, quam tenuit 51 annis.

Anno 865 comes Adelelmus rector factus est monasterii S.ti Petri S.tique Bavonis quod antiquitus vocatum extitit Ganda.

Anno 867 Carolus Calvus dedit consensum in matrimonium Judith filiæ suæ cum Balduino ferreo et fecit eum comitem ut Flandriam in perpetuam hæreditatem obtineret et omnes villas citra Summam fluvium, ut puta Atrebatum, Hesdinum, Bapalmes Morinorum, Aream et S.lum Audomarum quæ de Flandriâ gallica dicebantur. Balduinus Carolo regi homagium faciens per tempora multa Flandriam gubernavit et in *Brugstat*

frequentius existens burgum lapidem domumque Scabinorum antiquam fundavit.

Anno 878 Brabantiam sibi Hugo filius Lotharii olim ducis Brabantiæ ex pellice Valdradâ usurpat.

Anno 879 hoc tempore clarebat Milo monachus S.ti Amandi qui vitam S.ti Amandi metrice edidit et librum de sobrietate ad Carolum Calvum scripsit. Sub hoc Milone adolescebat nepos ejus Habaldus qui in septem liberalium artium peritia clarus, egregie in musica claruit et de multis fac..... cantus composuit.

Anno 880 Normanni mense novembrio in gandensi monasterio sedem sibi ad hyemandum statuunt..... deinde sedem suam mutaverunt et Cortriacum castrum ad hyemandum construunt.

CHRONICON OL. LONGI.

SEQUITUR QUASI CONTINENTIA ASSERUM PAPALIUM HUJUS ECCLESIÆ GANDENSIS QUOD TOTUM EGO OLIVERUS CORREXI DILIGENTER CUM CRONICIS ANNO DOMINI 1437 (a).

Inchoacio fundationis gandensis castri a Gayo Julio Cesare in valle fluminis Legie erat anno 47, ante nativitatem domini nostri J. C. Lydricus primus comes Flandriæ fuit post nativitatem domini nostri J. C. anno 792. — Prima fundacio hujus gandensis ecclesie a beato præsule Amando in supradicto castro exstitit inchoata anno 608.

(a) Cette petite chronique se trouve à la suite du ms. n° 211, de la bibl. de Gand, qui finit ainsi : *Explicit legenda sanctorum huius loci sic breviter compilata per* Magistrum Oliverum Longi, *priorem eiusdem cœnobii.* V. *hic page* 156.

Prima destructio huius ecclesiæ ab incredulis immaniter patrata fuit, anno 611.

Prima reformatio huius ecclesiæ a B. præsule Amando et Dagaberto (*sic*) Francorum rege et Aychario noviomensi seu tornacensi episcopo, anno 613.

Prima dedicatio huius ecclesiæ ab eodem præsule Amando in honore B. Petri apostoli ydibus novembris celebrata, anno 616.

Ordinatio Florberti primi huius cœnobii abbatis ab eodem præsule Amando constituti, anno 618.

Depositio beatissimi Bavonis piissimi confessoris, anno 631.

Adventus beatissimi Livini hyberniensis archiepiscopi peregrini de Scocia ad hoc gandense cœnobium apud villam Essecha martyrizati et apud villam Holthem in sepulcro angelicis manibus preparato sepulti, anno 633.

Depositio S. Vincianæ virginis sororis S. Landoaldi apud villam Wintreshove a fratre suo sepultæ anno 643.

Depositio S.ti Landoaldi præsulis archipresbyteri sanctæ romanæ ecclesiæ cardinalis apud predictam villam Wintreshove sepulti anno 646.

Elevatio corporis B. Bavonis a S. Eligio noviomensi seu tornacensi episcopo in kalendis augusti tempore Wilfridi abbatis celebrata anno 680.

Elevatio sanctorum Landoaldi, Vinciane, Amancii, Adriani et aliorum sanctorum à S. Floreberto leodiensi seu trajectensi episcopo in ecclesia B. Petri de Wintreshove in kalendis decembris solempnisata, anno 735.

Adventus corporis S. Pharahildis virginis de Lotharingia ab Egilfrido leodiensi episcopo et huius gandensis cœnobii abbate cum aliis sanctorum reliquiis hic delati anno 754.

Secunda destructio huius cœnobii intestino incendio tempore Briddonis abbatis totaliter concremati, anno 813.

Elevatio gloriosi martiris et archiepiscopi Livini apud villam Holthem per Theodericum cameracensem et attrebatensem episcopum, celebrata anno 842.

Tercia destructio huius cœnobii a Normannis et Danis tempore Enkerici abbatis crudeliter peracta, anno 851.

Restauratio huius gandensis cœnobii ab Arnulpho magno, Flandrensium comite, hortatu Transmari, noviomensis seu tornacensis episcopi, facta tempore S. Gerardi abbatis huius cœnobii antedicti, anno 937.

Reportatio corporum sanctorum Bavonis et Pharahildis de monte Lauduno ad hoc gandense cœnobium per S. Gerardum abbatem supradictum, anno 940.

Adventus corporum sanctorum Landoaldi, Vincianæ, Landradæ virginis Belisiensis abbatissæ, Amancii, archydyaconi et Adriani martyris domini de ecclesia B. Petri Wintreshove tempore Womari huius cœnobii predicti abbatis, anno 980.

Secunda elevatio S. Landoaldi sociorumque ejus a Lindulpho noviomensi seu tornacensi episcopo tempore predicti Womari abbatis in dicto gandensi cœnobio solempnisata, anno 982.

Adventus reliquiarum SS. martyrum Pancratii et Barbaræ virginis ab urbe Roma tempore Otwini huius cœnobii abbatis, anno 985.

Adventus corporum SS. Christi martyrum Livini archiepiscopi et Brietii infantis de villa Holthem ab Eremboldo dicti gandensis cœnobii abbate delatorum, anno 1007.

Prima translatio corporis beatissimi Bavonis Christi confessoris a prefato Eremboldo dicti cœnobii abbate facta, anno 1010.

Adventus B. Macharii anthyochene sedis archyepiscopus armeniensis peregrini ad hoc gandensis castri cœnobium, anno 1011.

Depositio B. Macharii archyepiscopi predicti tempore Eremboldi abbatis sepedicti, anno 1012.

Secunda translatio corporis beatissimi Bavonis huius gandensis cœnobii piissimi protectoris à Balduino noviomensi seu Tornacensi episcopo tempore Folberti huius dicti cœnobii abbatis, anno 1058.

Elevatio S. Macharii archyepiscopi et dedicatio huius gandensis ecclesiæ, antiquo opere deiecto et in meliorem statum reedificate, a Balduino noviomensi seu tornacensi et Lethberto cameracensi seu attrebatensi episcopis, in Christi nomine omniumque sanctorum honore, tempore Sigeri huius cœnobii abbatis, anno 1057.

Prima translatio corporis beatissimi Livini archyepiscopi et martyris egregii per Ratbodum noviomensem seu tornacensem episcopum et Wichmannum huius cœnobii abbatem, anno 1083.

Secunda translatio corporis eiusdem beatissimi Livini a Galthero tornacensi episcopo tempore Betthonis huius cœnobii abbatis et adventus reliquiarum undecim millium virginum de Colonia, anno 1171.

Indulgenciæ huic gandensi cœnobio in festivitatibus SS. Bavonis, Macharii, Landoaldi et Livini ad instantiam et devotam supplicationem Johannis abbatis secundi a domino Clemente papa sexto concessæ fuerunt, anno 1345.

(*D'une autre main*). Legitur in cronica gandensis cœnobii quod anno domini 633 B. Livinus, genere scotus et Hyberniæ archyepresul cœnobium gandense cum tribus discipulis sibi et deo dilectis decimo septimo kal. augusti (id est die 16 julii) peregre visitavit. Ibique ab abbate Florberto et devotis fratribus caritative et benigne hospicio susceptus est, qui pridie ydus novembris in villa quæ Esscha vocatur pro fide Christi martirizatus decollatur (a).

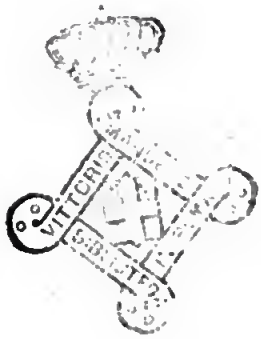

(a) Extrait de la chronique, publiée par Pertz.

MARTYRHOLOGIUM. (a)

Kal. *Januarius.*

19 E. Nonas Èduardus rex Anglorum obiit.

Martius.

6 C. 5 kl. Athela duccissa Apulie obiit dominica.

14 E. 3 kl. Fr. 4 pasche Boamundus dux Antiochie ad S. Aud.

Aprilis.

8 D. Non. Iter primum Christianorum Iherusalem post Clarimontis concilium anno M.C.XVII.

E Idus. Ida comitissa Bolonie obiit.

Maius.

7 Non. Macharius archiep. in Gandavo.

Junius.

13 D. 7 Id. Hierusalem a christianis obsessa est anno MXCVIIII.

2 E. 6 Id. Translatio sanctorum Audomari Medardi Gildardi episcoporum.

F. 5 Id. Arnulfus prepositus obiit anno domini MCXVI die sabbatis.

G. 15 Anno domini MCXVIII comes Balduinus obiit et apud sanctum Bertinum sepultus.

Anno MCXIII 5 kl. aug. vento flante pestifero Sanctus Audomarus deportatus est a populo quia pluvia magna erat et facta serenitas.

(a) Ce martyrologe se trouve dans le *Liber florulus*, n.° 197 des ms. de la bibliothèque de cette ville.

Julius.

3 Id. Iherusalem Franci capiunt virtute potenti die 39 anno 1099.

Augustus.

F. 2 N. Gertrudis (Furnensis) comitissa obiit anno M.C.XIII.

September.

2 C. Non. Bertini (abb. M.C.XXI).
18 G. 5 Audomari episcopi
8 F. 3 Dedicatio ecclesie Michaelis.

October.

E. 3 N. Rotbertus Chelis moritur Atrebas sepelitur anno domini M.C.XI.
Eustachius obiit anno M.C.XX.
17 E. 14 k. Concilium Remis Calixti (*Wid'*) pape anno domini M.C.XIX.
G. 12 k. Inventio S. Audomari episcopi.
5 C. 2 k. Quintini Martyris. Rotbertus anno M.C.XI natus.

November.

G. 2 N. Antiochia capta est anno M.XCVIII Fr. V Iun. VI.

December.

3 E. 12 k. Ventus magnus anno domini M.C.XVIII.
B. 9 k. Thelesphorus papa post S. Petrum VII.um constituit ut nocte natali domini misse celebrarentur et gloria in excelsis domino hora sacrificii ab omnibus caneretur.
CCCC.VIIII Roma a Gothis fracta est.
CCCC.XII Attila Galliam vastat.
CCCC.XXVIIII Clodius regnavit primus rex Francie.
CCCC.XXXVIII Morovecus II.dus rex Francie.
CCCC.XLVIII Scotti a Britannia expulsi sunt deinde Britones a Hongesto XII ducibus eorum interfectis a regno expulsi sunt.

CCCC.LVIII Morovecus obiit Hildricus III rex francie.
CCCC.LXXVII Ella rex in Anglia Brit. occiditur.
CCCC.LXXXII Hildericus obiit. Clodovecus IIII rex Francie.
CCCC.XC Sanctus Patricius transiit.
D.LXII Lotharius obiit Hilpericus regnavit.
D.LXXI Sanctus Amandus natus.
D.LXXXV Hilpericus occiditur Lotharius magnus regnavit.
D.XCVI G. reg. misit Augustinum in Angliam.
D.XCVII Britannia quievit adorare idola.
DC.XXX Lotharius magnus obiit Dagobertus filius Lotharii regnat.
DC.XXXI Sanctus Bavo obiit.
DC.XXXVIII Lotharius obiit.
DC.XLV Dagobertus obiit Clodoveus successit.
DC.LX Clodoveus obiit Lotharius successit.
DC.LXVII Lotharius secundus obiit Dagobertus secundus succesit.
DC.LXVIII Sanctus Audomarus fit episcopus.
DC.LXXVIII Sanctus Audoenus obiit.
DC.LXXXIII Dagobertus obiit.
DC.LXXXV Pluvia sanguinis in Anglia.
DC.LXXXVII Cenuuala rex Anglorum Rome baptizatur a papa Sergio.
DC.XCI Thod. obiit.
DC.XCII Hucusque rom. episcopi in Anglia.
DC.XCIII Theodericus obiit Hildericus successit.
DC.XCVII Sanctus Audomarus transiit.
DC.XCVIII Hildericus obiit Clodoveus.
DCC S. Bertinus.
DCCXIII Hildebertus puer obiit. Dagobertus successit.
DCC.XVIII Dagobertus puer obiit Chilpericus succedit S. Wlfrannus obiit.
DCCXX S. Erkenbodo fit tuen. episcopus.
DCCXXII Theodosius minor imperator.
DCCXXIIII Chilpericus obiit Theodericus succedit.

DCC.XXV Wilredus gloriosus rex obiit.
DCC.XXX Beda presbiter obiit.
DCC.XL Theodericus obiit.
DCC.XL Pipinus parvus regnavit.
DCC.XLIII Hucusque gesta continentur. Fenix XIII.cies reformatur.
DCC.LXI Expeditio a Pippino in Aquitaniam.
DCC.LXVII Pipinus rex obiit.
DCC.LXVIII Karolus magnus fit rex Francorum.
DCC.LXVIIII Signum crucis in celo.
DCC.LXXIII Karolus Papiam obsedit.
DCC.LXX Saxonia a Karolo subacta est.
DCC.LXXVIII Karolus in Hispaniam profectus est.
DCC.LXXXI Pipinus filius Karoli Rome baptizatur.
DCC.LXXXV Nuntii Adriani in Angliam ad fidem renovandam.
DCC.LXXXVII Tilpinus episcopus Remorum obiit.
DCC.LXXXVIIII Karolus Sclavos domuit.
DCC.XCI Palatium Wormacie incenditur.
DCC.XCII Lidricus comes Flandrie .I. regnavit.
DCC.XCIII Dracones ignei in aere.
DCCCI Karolus imperator factus est.
DCCCIIII Leo papa ad Karolum aquis venit.
DCCCX Pippinus rex obiit.
DCCC.XIIII Karolus magnus obiit V kal. febr.
DCCC.XV Augustus piissimus Ludovicus successsit.
DCCC.XVI S. Folquinus Tuenc. fit episcopus.
DCCC.XX Fredegisus abbas Sancti Bertini factus est iste a consortio monachorum sancti Audomari segregavit ecclesiam.
DCCC.XXVI Eynardus abbas Gandensis efficitur.
DCCC.XXVIII Reliquie sanctorum Marcellini delate sunt ad monasterium sancti Bavonis Gandensis.
DCCC.XL Calvus Ludoicus imperator obiit.
DCCC.XLI Karolus filius Ludoici fit rex.
DCCC.XLIII Relatio S. Audomari a Folquino episcopo.

DCCC.XLIIII Hugo comes Ab. interfectus est in Aquitania.

DCCC.XLVI Pirate Danorum in Fresiam.

DCCC.L Pirate Danorum templum S. Bavonis incendunt.

DCCC.LV S. Folquinus episcopus transiit Hunfridus successit episcopus.

DCCC.LVII Adelbaldus rex Anglorum filiam Karoli Calvi accepit.

DCCC.LXI Dani Teruennam devastant.

DCCC.LXII Balduino Ferreo Judith filia Karoli secuta est.

DCCC.LXIIII Dani venerunt in Flandriam.

DCCC.LXV Balduinus Ferreus filiam Karoli Calvi Judith desponsavit.

DCCC.LXVIII Hunfridus episcopus obiit Actardus successit.

DCCC.LXX Karolus Calvus obiit.

DCCC.LXXI Ludowicus filius Karoli regnavit.

DCCC.LXXV Ludoicus filius Ludoici regnavit.

DCCC.LXXVIIII Balduinus comes sepelitur in Sithiu. Karolus Simplex regnavit.

DCCC.LXXXI Normanni Sithiu ingressi sunt.

DCCC.LXXXIIII Adalbertus episcopus obiit Herelandus successit.

DCCC.LXXXVI dies XVI Arnulphus fit imperator.

DCCC.LXXXVII Karolus obiit imperator.

DCCC.XCII Normanni navigarunt ultra mare.

DCCC.XCIIII Northdani venerunt in Normanniam et Rollo eorum I.us dux.

DCCC.XCVIII Fulconem archiepiscopum Remensem Winemarus ex Lilers occidit.

DCCCC.XVIIII Balduinus comes Calvus Gand. obiit.

DCCCC.XXII Karolus occisus est Rotbertus frater Odonis fit rex pater Hugonis.

DCCCC.XXVI Rotbertus rex occisus est Rodulfus fit rex.

DCCCC.XXVIII Elevatio sancti Folquini episcopi.

DCCCC.XXXV Rodulfus rex obiit Stephanus episcopus obiit Wicfridus fit episcopus et Ludoicus fit rex.

DCCCC.XLI Inventio sanctorum Audomari et Bertini.
DCCCC.LIIII Ludoicus rex obiit Lotharius successit.
DCCCC.LVIIII Wicfridus episcopus obiit David successit.
DCCCC.LXIIII David episcopus obiit Framericus successit.
DCCCC.LXXXVI Lotharius rex obiit Ludoicus successit.
DCCCC.LXXXVIII Framericus episcopus obiit Balduinus successit.
DCCCC.XCIX Ludoicus obiit Hugo successit.
M.III Susanna regina obiit.
M.VII Hericus imperator cum exercitu venit in Flandriam cui Balduinus dedit obsidium et recessit.
M.XVI Hugo rex obiit Rotbertus successit.
M.XVIIII Rotbertus rex obsedit Sanctum Audomarum.
M.XX Henricus imperator obsedit Gandavum.
M.XXIII Conradus imperator filius Henrici regnavit.
M.XXVIII Canonici abgis. expulsi sunt.
M.XXX Balduinus episcopus obiit Drogo fit episcopus.
M.XXXII Francorum Rodbertus rex obiit.
M.XXXIII Henricus frater ejus post ipsum regnavit. Templum S. Audomari cremavit.
M.XLVIIII Henricus rex duxit Annam Morre.
M.L Concilium Remis Leonis pape.
M.LII Henricus filius Conradi regnavit annis LV.
M.LII Wido archiepiscopus ostendit Sanctum Audomarum.
M.LIII Imperator Henricus vetus venit ad fossatum Bellitenensis.
M.LVI Canonici insulis constituti sunt.
M.LVIII Henricus rex Francorum obiit.
M.LVIIII Philippus fit rex Francorum.
M.LX Folcardus fit prepositus sancti Audomari.
M.LXIII Eduardus rex Anglorum obiit.
M.LXVI Stella cometes apparuit.
Terra Anglorum expugnata est à Willelmo Notho (bastart).
Sexagenus erat sextus millesimus annus
Christi cum pereunt Angli monstrante cometa.

M.LXVII Balduinus comes Insulanus obiit et Balduinus Montensis succedit.

M.LXVIIII Ernulfus advocatus apud Ardam canonicos constituit.

M.LXXI Balduinus comes montensis et Flandrie obiit pater patrie.

Bellum Casel in quo Rodbertus Arnulfum nepotem occidit.

M.LXXIIII Arnulfus fit prepositus sancti Audomari.

M.LXXVII Onulfus canonicus pater Lamberti qui scripsit librum obiit.

M.LXXVIII Drogo episcopus Morinorum obiit episcopatus anno XLIX.

M.LXXVIIII Incendium templi sancti Audomari tunc Ernulfus prepositus.

M.LXXXI Rome concilium Gregorii VII.mi cum Henrico VIII imperatore idus decembris.

M.LXXXII Reversio canonicorum sancti Audomari Lamberto deposito XIII kal. martii.

M.LXXXV Odo apostolus expeditionis Ihrlm. sedit.

M.LXXXVIII Ecclesia sancti Dyonisii dedicatur et Titboldus dive obiit.

Comes Rodbertus Flandrie barbatus Hierosolim. perrexit et Willelmus rex Anglorum obiit et Cnuth rex Danorum interfectus est.

M.XCII Rodbertus comes barbatus qui jacet Casel obiit.

M.CXVI Concilium Clarimontis Urbani pape de Hierusalem.

M.CXVII Iter primum christianorum in expeditione ierusolimitana.

M.CXVIII Antiochia obsessa a christianis capta est.

Hierusalem. Franci capiunt virtute potenti. Johannes fit prepositus.

M.C Rex Godefridus Ihlm. obiit. Balduinus frater ejus succedit.

M.CI Balduinus cepit Cesaream archiepiscopumque statuit. Bellum ioppen.

M.CII Bellum VIIII contra Babylonios.

M.CIII Ptolomaida que Achon dicitur capta est a christianis.

M.CIIII Dambertus patriarcha deponitur et Evermarus eligitur.

M.CV Bellum X inter Ioppen et Ramulam contra Babylonios.

M.CVI Boamundus dux Antioch. ad S. Audomarum venit.

Henricus imperator apud Leodium obiit.

Stella cometes apparuit.

M.CVII Henricus junior imperator Duacum obsedit.

M.CVIII Philippus rex Francie obiit et Luduicus successit. Eodem anno Boamundus obiit.

M.CXI Rodbertus comes Chelis obiit miles probus tunc Henricus imperator Rome cepit Paschalem papam.

M.CXIII Ida comitissa Bolonie obiit.

M.CXIIII Pax confirmata ubique.

M.CXVI B. comes filiam comitis Eustachii iur.

M.CXVIIII Balduinus comes obiit.

HF 2008336

ERRATA.

Page	6	ligne	5	au lieu de	" Odnea „	*lisez*	Odvea.
»	7	»	27	»	185	»	35.
«	13	»	14	»	petestati	»	potestati.
»	16	»	30	»	existinet	»	existimet.
»	28	»	27	»	Eliguius	»	Eligius.
»	40	»	26	»	graté	»	gratté.
»	63	»	6	»	Selum	»	Zelum.
»	74	»	5	»	reguavit	»	regnavit.
»	81	»	27	»	sic	»	(*sic*).
»	92	«	35	»	consuverant	»	consueverant.
»	93	»	21	»	1030	»	1098.
»	94	»	7	»	plebam	»	plebem.
»	»	»	12	»	actium	»	Aetium.
»	»	»	»	»	ugibat	»	agebat.
»	100	»	32	»	paginos	»	paganos.
»	101	»	1	»	gratia	»	Grotio.
»	101	»	28	»	évéments	»	événements.
»	102	»	35	»	litt. l.	»	litt. f.
»	103	»	24	»	statum	»	statuit.
»	111	»	28	»	suivante	»	précédente.
»	116	»	13	»	et	»	etc.
»	120	»	19	»	n.° 41	»	n.° 1.
»	125	»	28	»	éclatée	»	éclaté.
»	138	»	23	»	promitionem	»	promotionem.
»	140	»	27	»	211	»	210.
»	149	»	12	»	évrivain	»	écrivain.
»	»	»	17	»	belgica	»	belgii.
»	152	»	21	»	253. litt. f. g. f.	»	261 n.° 14.
»	153	»	7	»	épopne	»	époque.
»	156	»	33	»	n.° 2	»	n.° 3.
»	157	»	6	»	Ramacle	»	Rémacle.
»	»	»	30	»	Landoaldi	»	Landoaldi.
»	160	»	35	»	cuitre	»	cintre.
»	164	»	30	»	accneillit	»	accueillit à Tournai
»	176	»	20	»	defunito	»	defuncto.
»	181	»	8	»	crée	»	créé.
»	183	»	21	»	Haute-Lotharingie		Basse-Lotharingie.
»	»	»	30	»	137	»	237.
»	193	»	26	»	16.°	»	15.°